

**CAMILLE FLAMMARION**

**LA MORT ET SON  
MYSTÈRE  
Tome III**

**Après la mort**

MANIFESTATIONS ET APPARITIONS DE MORTS  
MORTS REVENUS POUR AFFAIRES PERSONNELLES  
TESTAMENTS RETROUVÉS. RÉVÉLATIONS POSTHUMES  
CLASSIFICATION DES APPARITIONS  
DANS L'ORDRE DES DISTANCES AU DÉCÈS  
RÉHABILITATION DES REVENANTS  
TÉMOIGNAGES D'IDENTITÉS

## La survivance prouvée par l'observation – Le spiritisme

La mort est notre destinée commune. Les richesses matérielles s'acquièrent et se perdent. Que ta vie s'inspire de la plus pure justice ! Sois irréprochable devant les autres et devant toi-même. Saisis toutes les occasions de t'instruire. Tu mèneras ainsi une vie hautement agréable.

Médite tes pensées. Quand tu en seras pénétré, tu arriveras à concevoir la constitution de Dieu, des hommes et des choses, et à te rendre compte de l'unité de la nature entière. Tu connaîtras alors cette loi universelle que partout dans le monde la matière et l'esprit sont identiques en principe.

Poursuis l'œuvre d'affranchissement de ton Ame en faisant un choix judicieux et réfléchi en toutes choses, de façon à assurer le triomphe de ce qu'il y a de meilleur en toi, de l'Esprit. Alors, quand tu abandonneras ton corps mortel, tu t'élèveras dans l'éther, et, cessant d'être mortel, tu revêtiras toi-même la forme d'un dieu immortel.

Pythagore

## Chapitre I - Investigation générale sur la réalité des manifestations de morts

Les vérités mathématiques ne peuvent être jugées que par les mathématiciens.  
Je méprise le jugement des mathéologues ignorants.  
COPERNIC<sup>1</sup>

Chacun ne devrait se permettre de juger que les choses qu'il connaît.  
Le BON SENS

Notre volume *Autour de la Mort*, deuxième de cette trilogie métapsychique, a donné à ses lecteurs la CERTITUDE des fantômes de vivants, des apparitions et des manifestations de mourants, se produisant à toutes les distances, transmissions télépathiques irrécusables, et se termine par cette interrogation : « Obtiendrons-nous les mêmes preuves d'authenticité, la même CERTITUDE, sur l'existence réelle des morts ? »

« Ceci est un livre de bonne foi » disait Montaigne dans ses inoubliables *Essais* : la même affirmation doit être donnée pour cet ouvrage.

Nous arrivons ici à la porte du temple fermé. Mais déjà cette porte a paru s'entrouvrir dans nos excursions à la frontière des deux mondes. Ce troisième volume a pour but d'établir la survivance sur des faits d'observation, par la même méthode expérimentale, en dehors de toutes croyances religieuses.

Le raisonnement, la méditation, peuvent aider à la recherche de la vérité ; mais ils ne suffisent pas, ils n'ont pas suffi, jusqu'à présent, à la découvrir. L'observation positive est indispensable pour notre conviction. Les théories ne sont rien si elles ne s'appuient sur des réalités.

Or, il est remarquable que la question capitale par excellence, celle de savoir si nous sommes éphémères ou durables, si nous survivons à la mort, est restée jusqu'ici en dehors du cadre des sciences classiques. L'habitant de la Terre est un être singulier : il vit sur une planète sans savoir où il est et sans avoir la curiosité de se le demander, et sans chercher à connaître sa propre nature !

Il est temps d'attaquer la forteresse de l'ignorance séculaire, sans dissimuler aucune difficulté, aucune objection.

Avant de nous lancer dans nos recherches, et pour ne pas nous exposer à perdre notre temps – car il n'y a rien de plus absurde que le temps perdu – il me semble que mon premier devoir, par respect pour les innombrables lecteurs qui me font l'honneur de me suivre, est d'embrasser d'abord sous un même regard de récapitulation, les milliers de communications qui m'ont été adressées, de leur adjoindre par la pensée les autres milliers d'observations faites dans tous les pays et à toutes les époques, et de voir si quelques-unes se présentent à nous avec une telle évidence qu'elles nous promettent la certitude désirée, nous affranchissent de la crainte formulée ici, et nous autorisent à prendre fermement en considération le sujet à examiner. Nous aurons lieu de classer plus tard par catégories les phénomènes observés. Prenons donc d'abord un aperçu qui illumine spontanément notre champ d'études.

Sur les 4800 lettres que j'ai reçues, de correspondants avec lesquels j'étais – ou me suis trouvé ensuite – en relation, et dont j'ai pu apprécier la sincérité et la valeur morale, je n'ai détaché que

---

<sup>1</sup> Dédicace de son livre au pape (1543).

quelques centaines d'observations, parmi celles qui m'ont paru inattaquables. J'ai agi exactement comme nous le faisons dans les recueils scientifiques, lorsque nous publions une observation astronomique, météorologique, géologique, et même beaucoup plus sévèrement. Pas de roman, pas de fantaisies. Observation stricte. Les lecteurs qui accuseraient un manque de méthode dans cet ouvrage, ou dans son précédent *L'Inconnu*, montreraient qu'ils ont eu la paresse de ne pas examiner suffisamment le sujet, ou qu'ils sont vraiment dépourvus d'esprit d'analyse.

N'ayons aucun parti pris, ni religieux, ni anti-religieux. Dans les croyances les plus irraisonnées, on découvre souvent un fond de vérité mal interprétée. Observons avec indépendance et tirons nos conclusions. Il y a des esprits fermés. Ne les imitons pas. – Moi, disait, un jour, certain négateur impénitent à un libre chercheur, je ne crois qu'à ce que je peux comprendre. – Et tout le monde sait que vous ne croyez à rien ! répliqua l'interlocuteur.

Les principes de la méthode scientifique nous commandent de ne recevoir les récits de phénomènes extranaturels qu'avec une extrême circonspection, les considérant tout d'abord comme suspects, précisément parce qu'ils sont extraordinaires et inexplicables. Et il est difficile de juger à première vue de la valeur des narrateurs, en ce qui concerne leur sincérité même, et leur équilibre mental absolu. Je pourrais citer plus d'un pseudo-historien ne se souciant en aucune façon du respect de la vérité. Le nom du signataire n'est pas toujours une garantie. Le récit très simple d'une observation faite par un témoin attentif et sobre, sans prétention littéraire, est souvent de meilleure qualité que celui d'un écrivain de profession. Nous pouvons même penser qu'un romancier, habitué à composer des fictions, est fort capable de présenter des erreurs pour des réalités, sans le moindre remords de conscience. Tous les récits doivent donc être d'abord tenus pour suspects. Mais les déclarer tous inadmissibles est simplement une stupidité. Il y a des faits réels. Malgré l'incertitude des témoignages historiques, je me permets de répéter l'affirmation que Louis XVI est mort guillotiné, le 21 janvier 1793, à Paris, et que le cadavre embaumé de Napoléon gît dans le sarcophage de marbre des Invalides. Agissons donc 1° avec prudence ; 2° en toute liberté de jugement.

La méthode que nous avons adoptée ici pour cette étude nous paraît la plus sûre, la plus inattaquable.

Nous avons constaté dans la seconde partie de cet ouvrage, que l'âme en se séparant du corps se manifeste de diverses façons, souvent à de grandes distances du lieu du décès. Mais il pourrait se faire que ces manifestations proviennent de l'être humain encore vivant, l'instant précis de la mort étant extrêmement difficile à fixer psychologiquement.

Nous avons vu passer devant nos yeux des phénomènes variés qui se sont produits en un état psychique intermédiaire entre la vie et la mort et qui ne paraissent pas être des manifestations de morts. Nous n'avons pas voulu dissimuler les objections qui se dressent devant le problème à résoudre ; nous avons regardé en face les difficultés, car l'étude scientifique est, avant tout, franche et loyale. C'est avec la même loyauté, la même sincérité, la même indépendance d'esprit que nous devons examiner les faits d'observation qui vont maintenant se présenter à nous.

Il s'agit d'étudier sans partialité, de discuter, d'interpréter un grand nombre de phénomènes qui se présentent comme manifestations de morts. Si les actes produits par certaines facultés de l'âme inconnues ou peu étudiées, tels que les transmissions psychiques à distance, la volonté agissant sans intermédiaire, la télépathie, la vue sans les yeux, l'audition sans les oreilles, la prévision de l'avenir, révèlent sous différents aspects l'existence personnelle de l'âme, qui doit être considérée désormais non plus comme un effet, mais comme une cause, le sujet auquel nous arrivons ici nous conduira à des témoignages formels et catégoriques de la survivance. Inexplicables aussi, ces faits nous obligent à admettre l'existence en nous, d'un principe spirituel différent des attributs

physiologiques, physiques, mécaniques, chimiques de l'organisme animal, véritable substance psychique, que la désagrégation du corps laisse intacte.

Mais la valeur de nos conclusions est intimement liée à la sévérité de notre méthode. Nous devons d'autant moins nous croire autorisés à attribuer à des morts tous les faits inexplicables, que notre premier volume (*Avant la Mort*) nous a conduits à soupçonner l'existence de facultés humaines encore indéterminées.

Nous allons avoir sous les yeux des manifestations, des apparitions, observées après la mort, souvent en exécution d'intentions exprimées pendant la vie. Notre devoir est, sans contredit, de chercher d'abord à les expliquer par des actes de vivants, par des facultés cérébrales ; mais nous reconnâtrons que, malgré la meilleure volonté du monde, ce n'est pas facile, et que sans aucun parti pris, nous sommes astreints à admettre des volontés de défunts.

Une communication entre un être mort et un être vivant est une communication entre un esprit à une certaine phase de l'existence et un autre esprit à une phase toute différente, s'effectuant par une voie distincte de celle des organes physiques, puisque de l'autre côté ces organes n'existent plus. Examinons tout avec soin, sans nous enfermer dans aucun cadre systématique.

Dans cet examen, nous continuerons de suivre le principe qui nous a guidés jusqu'ici : pas de phrases, pas de dissertations, pas d'hypothèses : DES FAITS.

Avant tout, déclarons que les phénomènes posthumes que nous allons examiner ne sont pas en désaccord avec la loi biologique de la continuité. Ils montrent, au contraire, que la vie se continue au-delà de la tombe, et cela tout simplement, tout naturellement. Les apparitions au moment de la mort ont jeté pour nous un pont entre les deux mondes ; elles nous conduisent directement, sans solution de continuité, aux apparitions après la mort.

La science doit étudier les phénomènes psychiques comme les phénomènes physiques, sans se laisser arrêter par les invraisemblances. Est-ce que nous n'aurions jamais pu admettre, avant la découverte des ondes hertziennes, qu'on pourrait transmettre une onde électrique sans fil à une distance de milliers de kilomètres ? Est-ce que nous n'aurions pas ri si on avait prétendu qu'on pourrait photographier un objet de métal contenu dans une boîte en bois épais ? Est-ce que nous n'aurions pas traité de fou celui qui nous aurait dit que nous verrions, un jour, des photographies de nos os obtenues à travers notre chair et nos vêtements ? Tout n'était-il pas, tout n'est-il pas encore à étudier ?

C'est une erreur de négliger des observations sous le prétexte qu'elles sont rares et exceptionnelles, et c'est anti-scientifique. La découverte des rayons X a été due à un accident ; celle de l'argon a été due à une anomalie dans la conduite habituelle de l'azote ; c'est le désaccord entre les positions d'Uranus observées et calculées qui a révélé l'existence de Neptune, etc.

Comprenons-nous les transmissions télépathiques au moment de la mort ? Non. Sont-elles absolument certaines ? Oui. Elles sont encore plus fréquentes que je l'ai laissé entendre. Tandis que je rédigeais ces pages (juillet 1921), j'ai reçu la lettre suivante de mon illustre ami Camille Saint-Saëns, enlevé quelques mois après (16 décembre) à l'affection de ses admirateurs :

« En relisant pour la énième fois ton dernier volume, un souvenir se réveille dans ma mémoire, et je ne remets pas à demain pour te le signaler.

C'était en janvier 1871, au dernier jour de la guerre. J'étais aux avant-postes, à Arcueil-Cachan, nous venions de dîner ; d'un excellent cheval dont nous avons fait un bon pot-au-feu, et nous avons récolté beaucoup de pissenlits dont la racine, à cette époque de l'année, est très développée ; en somme, dîner qui nous avait tous satisfaits, et nous étions, ce jour-là, aussi gais qu'on pouvait l'être en pareilles circonstances, quand, tout à coup, j'entendis chanter dans ma tête la plainte musicale d'accords douloureux, dont j'ai fait, depuis, le début de mon Requiem, et j'éprouvai au fond de mon être le pressentiment qu'un malheur m'arrivait. Une angoisse profonde

m'accabla. C'est à ce moment même qu'était tué Henri Regnault, auquel j'étais attaché par la plus vive amitié. La nouvelle de sa mort m'a causé un tel chagrin que j'en suis tombé malade, et j'ai dû rester trois jours au lit.

J'ai donc éprouvé la réalité de la télépathie avant l'invention de ce mot. Comme tu as raison de penser que la science classique ne connaît pas l'être humain et que nous avons tout à apprendre !

A toi de tout mon cœur. »

C. SAINT-SAENS. (Lettre 4565)

C'est encore là une observation psychique à joindre à toutes celles que mes lecteurs ont appréciées, et à laquelle le nom de celui qui l'a éprouvée apporte une valeur spéciale. La communication télépathique d'une âme à une autre pendant la vie n'est pas douteuse. Elle ne l'est pas non plus après la mort. Etant données nos connaissances actuelles sur les radiations, sur les forces physiques et psychiques, sur la constitution atomique de la matière, nous sommes, me semble-t-il, désormais en situation d'analyser notre sujet, avec une attention plus fructueuse que naguère encore dans l'espérance fondée d'arriver à des résultats d'une haute importance. Examinons donc ce grave sujet sous tous ses aspects, en nous tenant affranchis des idées préconçues qui pourraient nuire à la liberté de notre jugement.

Je vais présenter à l'attention impartiale de mes lecteurs une première série d'observations qui me paraissent absolument démonstratives.

Telle doit être l'ouverture logique de ce troisième volume, pour mériter son titre *Après la mort*.

Cherchez et vous trouverez

JÉSUS-CHRIST

L'une des manifestations de morts les plus démonstratives que je connaisse est celle qui a été rapportée par un positiviste sincèrement matérialiste, le Dr Caltagirone, de Palerme, comme ayant été observée par lui-même. Écoutons la version personnelle qu'il en a donnée. Le fait s'est passé il n'y a pas longtemps, en décembre 1910.

« J'étais, écrit-il, l'ami de Benjamin Sirchia ; j'étais même son médecin. Sirchia, très connu à Palerme, était un vieux patriote, très populaire. Il avait des qualités morales et civiques excellentes ; c'était, comme moi, un incrédule, dans le sens le plus large du mot.

Un jour, au mois de mai de l'année 1910, il nous arriva de discuter sur les phénomènes psychiques. Je répondis à ses questions en lui assurant qu'il résultait de ma propre expérience que certains de ces phénomènes étaient réels, mais que les interprétations en étaient contestables. Dans cette conversation, il me dit sur un ton de badinage :

– Ecoutez, Docteur, si je meurs avant vous, comme il est probable, puisque je suis vieux et que vous êtes jeune encore, fort et robuste, je vous donne ma parole que je viendrai vous apporter la preuve de ma survivance, si j'existe encore. Moi riant, et sur le même ton de plaisanterie, je répliquai : – Alors, vous viendrez vous manifester en cassant quelque chose dans cette chambre, par exemple cette suspension, au-dessus de la table...<sup>2</sup> Et pour être poli j'ajoutai : – Je m'engage aussi, si je meurs avant vous, à venir vous donner quelque signe du même genre dans votre maison !

Je le répète, tout cela fut dit plutôt par plaisanterie que sérieusement. Nous nous séparâmes, et il partit quelques jours après pour Licata, province de Girgenti, où il allait s'installer. Depuis ce jour, je n'avais eu aucune nouvelle de lui, ni directement, ni indirectement. Cette conversation avait eu lieu en mai 1910.

---

<sup>2</sup> Nous étions à ce moment dans ma salle à manger.

Au mois de décembre suivant (le 1er ou le 2), vers 6 heures du soir, j'étais assis à table avec ma sœur, l'unique personne avec laquelle je vis, lorsque notre attention fut appelée par plusieurs petits coups, appliqués tant sur l'abat-jour de l'appareil suspendu au plafond de la salle à manger, que sur la clochette de porcelaine mobile du fumivore se trouvant au-dessus du verre tubulaire de cristal. Au commencement, nous attribuâmes ces petits coups à des éclats produits par la chaleur de la flamme, que j'essayai d'atténuer. Mais les coups gagnèrent en force et se continuèrent avec une sorte de bruit rythmique. Je grimpai alors sur une chaise pour examiner plus soigneusement ce qui se passait, et je constatai que le phénomène ne pouvait être attribué à la chaleur de la flamme, qui fonctionnait avec une pression très normale. Du reste, il ne s'agissait pas de petits éclats, comme ceux qui se produisent à la suite d'une chaleur extrême, mais de coups secs d'un timbre spécial, rappelant ceux que l'on peut frapper par les jointures des doigts ou par une petite baguette avec laquelle on aurait tapé intentionnellement sur un objet de porcelaine. Je cherchai à découvrir la cause de ces coups étranges. Rien. En attendant, le dîner s'acheva, et le phénomène s'arrêta.

Le soir suivant, le même tintement se répéta, et il en fut ainsi pendant quatre ou cinq jours consécutifs, ce qui excita toujours davantage notre grande curiosité.

Mais le dernier soir, un coup fort et sec fit casser en deux la clochette mobile, qui demeura en cet état suspendue au crochet du contre-poids métallique. C'est ce que je pus vérifier en montant debout sur la table pour observer de près l'effet du dernier coup. Je me rappelle même, et ma sœur également, avec précision, que bien que nous eussions éteint la lumière centrale autour de laquelle se produisait le phénomène et qu'on eût allumé une autre branche du lustre, les coups continuèrent toujours à frapper avec une égale intensité.

Je dois également déclarer et affirmer sur ma foi d'honnête homme qu'au cours de ces cinq ou six jours d'observation du fait étrange que je ne pouvais m'expliquer, je ne pensai jamais à mon ami Benjamin Sirchia, et moins encore à la conversation du mois de mai précédent, que j'avais entièrement oubliée.

Le lendemain du dernier soir où, comme je l'ai dit, la clochette de porcelaine avait éclaté, vers 8 heures du matin, j'étais dans mon cabinet ; ma sœur s'était mise au balcon pour regarder je ne sais quoi dans la rue ; la domestique était sortie ; lorsqu'on entendit dans la salle à manger un coup formidable, comme si un violent coup de massue avait été frappé sur la table.

Ma sœur le perçut du balcon, et moi de mon cabinet : nous accourûmes tous deux pour voir ce qui était arrivé.

C'est étrange, mais quelque fantastique que soit ce fait, j'en garantis la vérité : sur la table, et comme si elle eût été posée par une main humaine, on trouva une moitié de la clochette mobile, tandis que l'autre moitié était restée suspendue à sa place.

Evidemment, le coup si violent était disproportionné avec l'incident. Ce fut le dernier phénomène couronnant les faits étranges qui s'étaient répétés durant cinq ou six jours, et ce dernier en plein jour, et sans l'action de la chaleur.

La chute de cette demi-clochette de porcelaine ne pouvait s'être produite perpendiculairement à la table, car devant passer par le centre de l'abat-jour, elle aurait dû rencontrer le tube de l'appareil, avec son manchon, qui se seraient brisés sous le choc, pour laisser passer librement la demi-clochette du fumivore ; or, ces deux objets étaient parfaitement intacts et l'espace vide était insuffisant pour le passage. Si elle était tombée obliquement sur l'abat-jour en porcelaine, assez grand, la demi-clochette en question se serait cassée ou aurait brisé l'abat-jour ; ou en admettant qu'elle ait glissé sans casse, elle aurait dû tomber en rebondissant à un point éloigné du centre de la table, et non perpendiculairement à l'axe de l'appareil.

Conséquences : le bruit fut un avertissement du phénomène accompli, et le morceau de clochette placé de telle façon que l'on devait conclure que le fait n'était pas dû à un accident, lequel aurait d'ailleurs été en opposition avec les lois de la chute des corps.

Je dois avouer une fois encore que j'avais absolument oublié Sirchia et le pacte que nous avons conclu au mois de mai précédent.

Deux jours après, rencontrant le professeur Rusci, celui-ci me dit : – Savez-vous que le pauvre Benjamin Sirchia est mort ? – Quand ? demandai-je anxieusement... – Dans les derniers jours de novembre, le 27 ou le 28. – Les derniers jours de novembre ? Etrange ! pensai-je alors. Les phénomènes qui se sont passés chez moi se rattacherait-ils à sa mort ?<sup>3</sup> Ils ont commencé le 1er ou le 2 décembre et ont continué pendant cinq ou six jours. La tentative de casser quelque chose de l'appareil à gaz de la salle à manger, avait été convenue entre nous, au mois de mai, et cette manifestation ne s'est arrêtée qu'à l'exécution finale de la convention... Chose tout aussi étrange, lorsque le pacte fut ainsi exécuté, presque pour le marquer, un coup formidable en donna l'avis ! Le transport voulu de la clochette à un endroit où elle ne pouvait tomber normalement d'elle-même, et excluant le hasard, complète cette étrange manifestation.

Voilà mon observation personnelle.

Ma sœur et moi, nous avons voulu conserver, comme un souvenir de ce phénomène inexplicable, les deux morceaux de la clochette parmi les choses qui nous sont précieuses et chères. »

Dr VICENZO CALTAGIRONE

Tel est le récit du témoin.

Il me semble logique de tirer de cette observation la conclusion qui en ressort, comme nous le faisons dans une expérience de chimie ou de physique, et d'affirmer qu'elle prouve ceci : 1° Cet ami existait encore quatre, cinq, six, sept, huit jours après son décès ; 2° il avait gardé sa conscience, son individualité ; 3° il se souvenait de sa promesse ; 4° il a pu la réaliser.

Assurément, nous ignorons sous quelle forme on peut exister après cette vie, de quelles facultés nos monades psychiques peuvent être douées, et comment il leur est possible d'agir matériellement, mécaniquement, comme dans cet exemple si caractéristique. Mais le fait est là. Il n'y a pas à tergiverser. L'expliquer est impossible, dans l'état actuel de nos connaissances, mais cette impossibilité d'explication ne diminue en rien sa valeur. Nous sommes, dans l'étude de ce monde psychique, au point où en était Newton cherchant à expliquer le système du monde physique, et nous pouvons appliquer ici son propre mode de raisonnement... « Les choses se passent, écrivait-il, comme si les corps s'attiraient entre eux, en raison directe des masses et en raison inverse du carré des distances. Quant à savoir comment, je l'ignore. » Disons de même : « Les choses se passent comme si le mort agissait. »

Critiquer la logique de cet argument me paraît invraisemblable. La vieille hypothèse des coïncidences fortuites n'est vraiment plus recevable. Les combinaisons les plus alambiquées n'aboutissent à rien. Il faut ou nier l'observation, ou avouer qu'elle est inexplicable.

Je répète avec Newton : « Les choses se sont passées comme si l'ami du docteur Caltagirone avait tenu sa promesse. » Voilà la vraie méthode scientifique, et non la négation aveugle, persistante et systématique.

Encore une fois, nous ne savons pas comment une âme peut frapper sur un lustre, casser la clochette d'un fumivore en porcelaine et donner un coup de massue sur une table<sup>4</sup>. Les

---

<sup>3</sup> Le souvenir de notre ultime conversation, avec ses détails si caractéristiques, m'était revenu.

<sup>4</sup> La lumière est-elle un corps ? Elle agit pourtant matériellement sur le radiomètre de Crookes, en le faisant tourner. Elle agit sur la plaque photographique en décomposant les sels. Elle peut produire une explosion chimique, etc.



observations existent par centaines. Celles que l'on a eu sous les yeux dans les deux premiers tomes de cet ouvrage nous conduisent à mettre en jeu la force électrique ; mais cette hypothèse ne nous apprend rien, puisque personne ne sait ce que c'est que l'électricité. Et puis, il y a dans la nature des forces insoupçonnées. Elles peuvent jouer dans ces phénomènes un rôle prépondérant. Ce sont elles qu'il faut découvrir, et ne pas s'inspirer de la méthode de certains savants contemporains, qui prétendent que la science n'a le droit d'expliquer les faits observés que par les forces déjà explorées, et sans admettre l'inconnu.

J'ai reçu un si grand nombre de relations différentes, de tous les pays du monde, dans toutes les langues, émanant de toutes les classes sociales, et de tous les âges, depuis l'enfance la plus naïve et la plus ignorante jusqu'aux années de compétence éclairée par l'expérience et de sévère analyse psychologique, qu'il m'est absolument impossible de douter des manifestations de défunts, en certaines conditions, et de leur survivance, au moins pendant un certain temps.

Tenir une promesse pour prouver à un ami que l'on existe encore après le dernier soupir est, évidemment, une indication assez péremptoire. Que peut-on demander de plus ?

Ces coups, ces mouvements mécaniques, ces phénomènes physiques sont des manifestations d'une force émanant de l'esprit. Nous en avons vu un très grand nombre d'exemples au *tome II manifestations d'une force psychique*.

Ce terme de force psychique que j'avais mis à la mode en 1865 par la publication de mon opuscule primitif *les Forces naturelles inconnues*, a été discuté et même quelque peu tourné en ridicule par certains écrivains archi-classiques, bien-pensants, et extra-prudents. Un philosophe, justement estimé d'ailleurs, pour certains travaux d'histoire astronomique, M. T-H Martin<sup>5</sup>, doyen de la Faculté des lettres de Rennes, membre de l'Institut, écrivait entre autres : « Il ne me paraît pas nécessaire de discuter sérieusement l'existence des forces naturelles inconnues que M. Flammarion nomme psychiques, qui exécuteraient les mouvements intelligents des tables et les autres prodiges attribués aux médiums ! »

Le célèbre professeur de Rennes n'admet pas l'existence de ces forces inconnues. Après une longue dissertation sur les expériences d'Agénor de Gasparin, Thury et autres observateurs, auxquels il n'a rien compris, et en ne se rangeant qu'au pis-aller avec le R. P. Matignon et les partisans de l'intervention du diable, il écrit : « Je vois de fortes probabilités pour attribuer ces prodiges en partie à l'illusion et en partie à la supercherie<sup>6</sup> ». Autrement dit : rien du tout. Voilà nos prédécesseurs classiques dans cet ordre de recherches.

Le fait que l'on vient de lire est caractéristique. L'attribuer à des facultés humaines inconnues ou au hasard me paraît ultra-téméraire. Assurément, on aimerait avoir vu la cause de ces coups intentionnels. Voit-on les fantômes ? Oui, quelquefois. En voici une observation, précise et positive.

La lettre transcrite ci-dessous m'a été adressée de Lyon, le 25 avril 1921.

Monsieur et cher Maître,

« Permettez-moi de vous déclarer, tout d'abord, que dans ma jeunesse (elle est loin) je riais de bon cœur lorsque, par hasard, autour de moi, on causait des manifestations de l'au-delà : j'avais le scepticisme de – disons le mot – l'imbécillité.

La jeunesse passa, l'âge mûr vint, et si parmi les personnes auxquelles je me trouvais mêlé ces questions étaient agitées, je ne riais plus, mais je ne croyais pas davantage. Il y avait progrès. Or voici ce qui m'est arrivé à moi-même :

---

<sup>5</sup> T. HENRI MARTIN : *Les sciences et la philosophie*, Paris, 1869, p. 438.

<sup>6</sup> Idem, p. 472

Un soir d'automne, la température était déjà froide, j'étais assis proche de la cheminée où brûlaient quelques bûches. Devant moi, ma femme, dans un fauteuil, tournait le dos à une fenêtre s'ouvrant sur la galerie à jour desservant les pièces du premier étage de mon habitation. Je ne rêvais pas, je vous l'assure, car, je venais de parcourir un traité des *Transformateurs électriques* qui ne prête guère aux rêveries. J'étais donc loin de penser à des phénomènes extra-terrestres, quand mon chien, un loulou poméranien, couché devant l'âtre, se dressa et se mit à aboyer en regardant la fenêtre, puis vint se coucher, toujours grondant, vers mon fauteuil.

Je regardai vivement le vitrage, et je vis se silhouetter derrière, une ombre aux contours flous, indécis, que l'on aurait dit estompée par Henner, se diriger vers la porte s'ouvrant dans ma chambre. Je ne pus retenir une exclamation. Cette ombre, qui était faiblement traversée par la lumière d'un bec de gaz assez éloigné, s'avançait lentement, sa démarche indiquait une légère claudication, et malgré moi je m'écriai : « Tiens, le père ! »

C'était, tout à la fois, le contour corporel, la démarche du père de ma femme, décédé il y avait deux ans. C'était bien lui. Je me dressai à la hâte, m'élançant vers la porte que j'ouvris brusquement et... rien !

Ce ne pouvait être une hallucination, le livre que je venais de parcourir et que je tenais encore dans ma main n'y prêtait nullement, puis ma femme à mon cri, s'était retournée vivement, et comme moi avait aperçu cette ombre dont le souvenir lui était cher.

Quand je rentrais dans ma chambre, mon chien s'était réfugié sous le lit et continuait de gronder.

Depuis lors, je n'ai plus rien vu.

Veillez bien agréer, Monsieur et cher Maître, l'hommage de mon admiration. »

BALLET-GALLIFET,  
12, montée du Greillon, à Lyon.  
(Lettre 4462.)

Toutes les lettres que j'ai reçues n'ont pas la valeur de celle-là. L'observateur est un scientifique. Son observation spontanée a été doublée par celle de sa femme, et, ce qui n'est pas négligeable, par la sensation du chien. Tout cela n'est pas banal.

Suivant mes principes, j'ai voulu faire sur cet incident une enquête indépendante. Parmi les personnes avec lesquelles je me trouve en relations à Lyon, l'une m'a paru particulièrement désignée par ses travaux et sa compétence pour m'aider dans cette enquête : Mme Rougier, mon honorable collègue de la *Société astronomique de France* et de l'*Institut métapsychique*. Je lui écrivis – sans lui donner de détails sur le sujet – de vouloir bien aller, sous un prétexte quelconque, rendre visite à l'auteur de la communication précédente, d'amener la conversation sur ces sujets, et d'écouter attentivement le récit personnel qu'il pourrait faire de son observation. J'extrai ce qui suit de sa gracieuse réponse :

« La lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser m'est arrivée ce matin 2 mai. Je commence cette réponse à 6 heures moins 5, et j'ai le plaisir de vous dire que nous arrivons, mon mari et moi, de rendre visite à M. Ballet-Gallifet. Ce monsieur nous a cordialement reçus et n'a pas tardé à nous entretenir de la si étonnante apparition, vue, avec Mme Ballet-Gallifet, du père de cette dame. Voici le récit qu'il nous a fait :

« Nous étions, ma femme et moi, à 9 heures du soir, dans notre maison, lorsque tout à coup, notre chien donne de la voix en apercevant quelqu'un qui entrait. C'était un homme qui avançait doucement. Je fus saisi d'étonnement en reconnaissant mon beau-père, car non seulement ce personnage était bien lui, mais encore il boitait comme lui. Mon beau-père était atteint de claudication. Si je n'avais remarqué de suite ce détail qui me fit de loin le reconnaître, j'aurais été prendre une arme, croyant à un malfaiteur. Ma femme fut également témoin de l'apparition. »

Ce sont vos deux derniers livres qui ont poussé M. B.-G. à signaler ce fait datant de quinze ans ! Ce lecteur est une intelligence qui s'intéresse vivement à tout ce qui constitue le progrès, soit en science, soit en art ; il nous a paru digne de foi en tous points. Nous irons ultérieurement saluer sa femme qui n'a pu paraître, vu le peu de temps dont disposait mon mari, mais que j'ai aperçue sans pouvoir l'entendre. »

T. ROUGIER. (Lettre 4470.)

Je puis vous annoncer que le 20 mai j'ai fait une seconde visite. Mme B. G. que je n'avais pu voir la première fois, m'a confirmé tous les faits relatés par son mari, et paraît vivement s'intéresser à l'étude pour laquelle vous exigez des observations sûres. J'ajoute que M. B. G. nous a dit encore : « Le fantôme glissait plutôt qu'il ne marchait. »

T. ROUGIER. (Lettre 4514.)

Une autre lettre de M. Ballet-Gallifet m'a donné la date de la mort de son beau-père : 19 mars 1904. C'est dans le courant de l'automne 1906 que l'observation a été faite. Cette annexe est accompagnée d'un plan (lettre 4484) qu'il me paraît superflu de reproduire.

D'après ces constatations, l'apparition ne peut être révoquée en doute. Comme nous l'avons remarqué, elle est confirmée par l'impression du chien. Supposer là une triple hallucination équivaldrait à nier la réalité de tout ce que nous voyons devant nous à toute heure du jour.

J'offre à mes lecteurs cette observation à la suite de la précédente à cause de leur dissemblance. L'objection de coïncidence qui pourrait être faite à la première ne pourrait être appliquée à celle-ci. C'est un autre ordre de témoignage. Que peut-on imaginer ici ? Une hallucination du narrateur, de sa femme et du chien ? Qu'en pensez-vous ?

La variété de ces manifestations de morts plaide en faveur de leur réalité. En voici une troisième, toute différente.

Une manifestation aussi difficile à récuser que les deux précédentes, est celle que l'on va lire dans l'intéressante lettre que voici. Cette communication m'a été adressée de Ruelle (Charente) le 9 juin 1921. J'en extrais l'essentiel.

« Les faits exposés et discutés par vous sont pour moi d'une véracité incontestable. Vous avez relaté<sup>7</sup> une lettre que je vous ai écrite il y a plus de vingt ans à la suite de la lecture de *L'Inconnu*. C'est tout ce qu'il y a de plus authentique, et pourtant ce n'est pas ce coup et ce mouvement de rideau coïncidant avec un décès qui m'a convaincu que tout n'est pas fini après la mort ; c'est le fait que je vais vous rapporter.

Je vais vous dire sur quoi repose ma conviction ; elle ne date pas d'hier, car c'est un souvenir d'enfance, mais il est resté gravé en ma mémoire, et je revois par la pensée l'endroit où le fait s'est passé comme si c'était de la veille.

C'est encore dans l'Isère, à Saint-Gervais, où autrefois il y avait une fonderie de canons pour la marine. Nous habitions un logement fourni par l'État. Mon père était un fervent adepte du spiritisme ; moi, très jeune, je n'y prêtais aucune attention, d'autant plus que mon père s'adonnait tout seul à cette étude.

A Rochefort-sur-Mer, il avait un ami du nom de Cognet dont la mort lui fut annoncée par une lettre.

Un soir, après réception de cette lettre (je ne me souviens pas si c'est le jour même ou plus tard), nous étions couchés. Les deux lits étaient placés dans une alcôve dont les portes étaient ouvertes,

---

<sup>7</sup> *Autour de la mort*, p. 292.

mais, étant couché, je tournais le dos à ces deux battants de porte ; je ne pouvais donc rien voir dans la pièce précédant l'alcôve. Je ne dormais pas ; j'entendais mon père parler assez bas dans son lit, et ne comprenais pas les paroles qu'il prononçait. Soudain, je vis une lueur qui me fit pousser un cri d'effroi. Mon père se lève et me met dans son lit à côté de lui. La lueur persistait ; c'était une sorte de nuage phosphorescent, sans contours définis.

Cela, je me le rappelle fort bien, car je le vis du lit de mon père. Remarquez que la lueur m'avait frappé, bien que j'eusse le dos tourné et qu'aucune glace n'ait pu rien refléter. Mon père prononça ces mots à haute voix : « Si tu es Cognet, frappe trois coups sur la commode. » Ce meuble, recouvert de marbre et que je possède encore, était dans la pièce précédant l'alcôve. Trois coups forts et espacés furent alors frappés sur le marbre de la commode. Puis, petit à petit, la lueur s'atténua, se fonda, et je ne vis plus rien. Il ne m'est pas resté en mémoire que d'autres questions aient été posées par mon père ; il est probable que oui, mais je n'en ai pas gardé le souvenir.

Eh bien, ce simple fait auquel j'ai pensé toute ma vie, auquel j'ai réfléchi plus tard quand j'ai été en mesure de raisonner, m'a donné la conviction, la certitude que tout ne finit pas à la mort. Souvent on disait devant moi : après la mort il n'y a plus rien. Si, répliquais-je, il y a quelque chose. – Qu'en savez-vous ? – J'ai vu. « J'ai vu sans être tenté de voir ; j'ai entendu, tout frémissant de peur. »

TEXIER,  
Fonderie de Ruelle (Charente).  
(Lettre 4528.)

Quoique cette observation n'ait eu que deux témoins un peu vagues, elle me paraît devoir être enregistrée en toute sécurité. Le souvenir en a été conservé avec précision. Mes lecteurs en connaissent d'autres analogues, par exemple, la lueur éclairant la chambre, coïncidant avec une mort (t. II, p. 139), la tache lumineuse, phosphorescente, correspondant à un état comateux précédant le décès d'un père (id., p. 155), l'auréole lumineuse entourant un mort (id., p. 327), l'apparition enveloppée d'une lumière très vive (id., p. 401), l'illumination d'une chambre (id., p. 409). Ces lueurs mystérieuses ont été assez souvent constatées, toujours spontanément. Nous devons voir là comme dans les circonstances analogues, la manifestation du défunt qui, par conséquent, existait encore, comme dans le cas du lustre frappé par Benjamin Sirchia, mort depuis huit jours, et comme dans le cas de l'apparition du père de Mme Ballet-Gallifet.

Un homme qui, toute sa vie, a conservé le souvenir vivace d'un événement inoubliable, est un témoin à ne pas négliger. Ces observations sont très variées. En voici une quatrième.

C'est un autre genre de manifestations qui confirme nos deux premiers exemples.

Est-il possible de ne pas prendre en considération la lettre suivante, qui m'a été adressée de Nantes le 31 mars 1921, et de supposer de la part de son auteur une invention fantaisiste quelconque ou une hallucination ?

Mon cher Maître,

« J'ai quarante-deux ans, j'aime trop la science, je m'intéresse trop à toutes ces questions que vous étudiez si impartialement et si scientifiquement, et j'ai enfin, et ce serait suffisant, trop d'estime et de considération pour le savant que vous êtes, pour venir inventer ou exagérer quoi que ce soit.

J'avais dix-neuf ans, et j'habitais à Nantes où je suis actuellement. Je fréquentais un café où, très intime avec le patron, je passais presque toutes mes soirées. Dans ce café venait une femme de ménage pour faire le gros de l'ouvrage ; cette femme n'était pas mariée et vivait maritalement avec un ouvrier, un marseillais, dont le petit nom était Marius. Elle était bretonne, et avait Keryado comme nom de famille ; mais nous ne l'appelions que sous le nom familier de : la mère

Marius. Elle buvait un peu. Ces détails ont leur importance. C'était, en somme, une brave femme, bon cœur, et qui m'avait rendu certains petits services.

Toutes les semaines, je quittais Nantes le samedi soir et j'allais passer mon dimanche à la campagne, dans une ferme en pleine brousse. Un samedi, je pars comme d'habitude, je prends congé du patron, des amis, et dis au revoir à cette femme de ménage qui était en excellente santé. Dès le samedi soir, tard dans la nuit, je me trouvais donc à la campagne comme d'habitude, mais je dois dire que cette fois, exceptionnellement, je devais y rester toute la semaine. La ferme se composait de deux pièces : cuisine et chambre. Le jeudi, à une heure de l'après-midi, je causais, dans la chambre, avec la jeune fille de la maison. Dans la cuisine, personne. Portes et fenêtres fermées. Nous causions, quand nous entendîmes (tous deux) un bruit dans la cuisine, comme les pincettes du foyer tombant sur la pierre. Par précaution, et pouvant supposer que le chat furetait dans les pots de lait, je vais voir. Rien, tout fermé. A peine revenu dans la chambre, même bruit. Je retourne, Rien. Comme, déjà, je m'étais occupé de spiritisme, je dis en riant à la jeune fille : « C'est peut-être un esprit », n'attachant d'ailleurs aucune importance à mes paroles. L'idée me vient alors de prendre un petit guéridon avec lequel nous avions déjà expérimenté, et là, tous deux, les mains dessus, nous attendons. Presque aussitôt, nous obtenons une communication par les coups frappés et suivant la convention ordinaire relative à l'alphabet.

Est-ce un esprit ? – Oui. – Vous avez vécu sur terre ? – Oui – Vous m'avez connu ? – Oui – Quel était votre nom ? – Keryado. – A ce nom bizarre, et ne me souvenant plus du nom de famille de la femme de ménage, j'allais abandonner la table, supposant que cette réponse était dépourvue d'intérêt, quand la jeune fille me dit : « C'est le nom de famille de la femme de ménage du café ». – C'est vrai, répondis-je, et alors, je commençai une série d'interrogations ; je ne voulais pas croire qu'elle fût morte, l'ayant quittée en parfaite santé, il y avait seulement cinq jours. Je lui demande des détails et j'apprends que s'étant trouvée indisposée le mardi soir à huit heures, on l'avait transportée chez elle, et qu'elle y était morte à onze heures, de congestion. J'ai dit qu'elle buvait. (La jeune fille la connaissait, mais depuis un mois qu'elle se trouvait à la campagne, elle n'en avait reçu aucune nouvelle). Ceci se passait le jeudi. Le samedi, de retour à Nantes, aussitôt descendu du train, je vais au café et là, à ma stupéfaction, on me confirme la mort de cette femme et tous les détails qu'elle m'avait donnés.

Telle est l'aventure qui m'est arrivée. Je l'ai racontée plus de vingt fois depuis, quand la conversation venait à tomber sur ces sujets. Il n'y a pas d'autosuggestion à invoquer : j'avais quitté cette femme en parfaite santé, je n'avais aucune raison pour penser à elle, la personne qui se trouvait au guéridon ne l'avait pas vue depuis un mois et ne correspondait pas du tout avec elle.

NEBERRY, à Nantes.  
(Lettre 4407.)

L'enquête habituelle que j'ai faite, à la suite de cette communication ne permet aucun doute sur son authenticité. Assurément, les exercices de spiritisme sont, au moins la moitié du temps, sans valeur intrinsèque, et reflètent naïvement la mentalité des expérimentateurs ; mais ici l'acte a été spontané, inattendu et singulièrement précis.

Le même correspondant, qui est devenu un spiritualiste inébranlablement convaincu – comme tout observateur est convaincu de ce qu'il a vu, comme un maçon est sûr que les murs qu'il a construits, l'ont été avec des pierres, et un cultivateur que ses champs lui ont donné du blé – m'a signalé un autre fait non moins remarquable. Il s'agit de la manifestation d'un suicidé quelques jours après sa mort. Voici ce fait :

« Mes grands-parents tenaient à Bordeaux un hôtel meublé, restaurant dont la clientèle se composait surtout de marins. Un capitaine au long-cours y descendait à chaque retour de ses voyages, passait quelques jours à Bordeaux avant de rejoindre sa famille à Rochefort.

Un jour qu'il se trouvait à l'hôtel, ayant fait en ville la connaissance d'une femme galante, celle-ci lui déroba son portefeuille. Désespéré, navré de rentrer dans sa famille après cette aventure, il se pendit à l'espagnolette de la fenêtre de sa chambre. Le matin, inquiet de ne pas le voir descendre, on monte, et la bonne le trouve pendu ! Les formalités sont faites, la famille prévenue. Quelques jours après, ma tante (de qui je tiens le récit, incapable de mentir, et qui habite actuellement Nantes), ma tante et la bonne étaient occupées à faire la chambre du capitaine et causaient de lui, quand, soudain, le table de nuit est secouée violemment, les rideaux du lit s'agitent. La bonne, effrayée, s'enfuit dans les escaliers, et ma tante, apeurée, va se cacher.

Quelque temps après, cette même chambre était occupée par un simple marin, auquel on n'avait pas raconté l'histoire (dans les hôtels, on cherche plutôt à taire ces événements). Rentrant dans la nuit et allumant la bougie, celle-ci s'éteint. Il rallume, elle s'éteint encore. Croyant à un courant d'air (c'est lui-même qui l'a raconté le lendemain), il va à la fenêtre qui était bien fermée. Il rallume, la bougie s'éteint de nouveau ! La peur le prend ; il est hésitant sur ce qu'il doit faire ; descendre avertir de ce qui se passe, mais il est tard, tout le monde est couché, on va se moquer de lui, croire qu'il a bu. Il rallume, et cette fois la bougie ne s'éteint pas. Il se couche, et aussitôt les rideaux, s'agitent. En proie à une émotion compréhensible, il ne dort pas et descend de bonne heure le matin raconter ce qui s'est passé. Alors on lui dit que dans cette chambre, un capitaine au long-cours s'est suicidé.

Que faut-il conclure ? A mon avis, l'esprit, l'âme, le capitaine, en un mot, se manifestait. Que voulait-il ? Quelque chose, sans doute, difficile à deviner. Que sait-on ? N'a-t-on par remarqué que les gens qui se sont suicidés ont une tendance à revenir à l'endroit de leur suicide ? »

G. NEBERRY.

A l'enquête que j'ai réclamée, l'auteur de cette narration a bien voulu répondre :  
Nantes, 14 avril 1921.

« J'ai vu ma tante qui a été témoin des phénomènes arrivés après le suicide du capitaine au long-cours. C'est trois ou quatre jours après la mort du capitaine que, occupée à faire le lit de la chambre où se tua cet homme, elle a vu, ainsi que la bonne de l'hôtel, la table de nuit remuer toute seule et produire un bruit assez violent.

Ici, une remarque : tout en faisant le lit, la bonne parlait du capitaine ; c'est à ce moment que le phénomène se manifesta.

Et c'est cinq ou six jours plus tard que le marin, qui coucha dans cette chambre, fut terrifié par sa bougie qui s'éteignît trois fois de suite et, une fois couché, par les rideaux du lit remuant seuls. Un détail que je ne vous avais pas donné et que ma tante m'a relaté : ce marin aurait raconté qu'il aperçut dans un coin de la chambre une forme, une ombre inexplicable.

Je suis convaincu, cher maître, que si toutes les personnes qui ont été témoins personnels des faits que vous cherchez à élucider vous écrivaient, l'ensemble de leurs récits remplirait des bibliothèques. »

G. NEBERRY. (Lettre 4435.)

Cette quatrième contribution à nos constatations de faits observés post mortem nous en montre la variété. Elle est assez complexe. D'après les renseignements que j'ai pu prendre, elle n'est pas niable. En voici une autre, plus singulière encore, assez inattendue, et que, néanmoins, nous ne pouvons pas récuser non plus.

Je défie bien le plus sceptique de mes contradicteurs d'expliquer l'observation suivante en refusant d'admettre l'action du mort. L'apparition dont nous allons parler est arrivée spontanément, deux jours après le décès.

Un ami de Gurney, le fondateur avec Myers et Podmore de la *Société anglaise des Recherches psychiques*, un certain M. D. (qui a supplié Gurney de ne pas révéler son nom), était propriétaire de deux usines, l'une à Glasgow, l'autre à Londres. Il avait à son service un jeune garçon, frêle et délicat, du nom de Robert Mackenzie qui, mal conseillé, l'avait quitté au bout de trois ans. Or, il arriva ceci, quelques années après son départ :

Un jour, dans une rue, M. D. remarqua un jeune homme qui dévorait avidement un morceau de pain sec. Il avait l'air d'un affamé sur le point de mourir de faim. C'était Robert Mackenzie. Le propriétaire s'arrêta, écouta ce que lui raconta son ancien employé, qui regrettait infiniment d'avoir quitté une place lui assurant le pain quotidien. M. D. consentit à le reprendre. Il lui en exprima sa reconnaissance avec la plus profonde émotion. Depuis ce temps, sans jamais faire étalage de ses sentiments, il avait paru ne plus vivre que pour son patron. Dès qu'il l'apercevait, ses grands yeux pensifs se fixaient sur lui, suivant tous ses mouvements. Son protecteur était l'étoile polaire de sa vie.

Le patron vint demeurer à Londres où il oublia, peu à peu, ses ouvriers écossais. Un certain soir, un vendredi, ceux-ci donnaient leur bal annuel. Robert Mackenzie, qui ne se mêlait guère aux autres, demanda la permission de servir au buffet. Tout se passa bien, et la fête se continua le samedi.

Le mardi suivant, très peu avant huit heures, dans sa maison à Campden-Hill, M. D. eut une manifestation qu'il résume ainsi : « Je rêvai que j'étais assis devant un pupitre, engagé dans une conversation d'affaires avec un gentleman inconnu. Robert Mackenzie s'avança vers moi. Ennuyé, je lui demandai avec quelque brusquerie s'il ne voyait pas que j'étais occupé. Il se retira d'un air contrarié, puis se rapprocha de nouveau comme s'il désirait vivement un entretien immédiat. Je lui reprochai, avec plus de brusquerie que la première fois, son manque de tact. Sur ces entrefaites, la personne avec laquelle je causais prit congé de moi, et Mackenzie s'avança derechef : « Qu'est-ce que tout cela veut dire, Robert ? fis-je, quelque peu irrité. Ne voyez-vous pas que j'étais occupé ? »

– Oui, monsieur, répondit-il ; mais il faut que je vous parle tout de suite.

– A propos de quoi ? Qu'est-ce qui presse tant ?

– Je désire vous dire, monsieur, que je suis accusé d'une chose que je n'ai pas faite ; j'ai besoin que vous sachiez et que vous me pardonniez ce pour quoi l'on me blâme, car je suis innocent. Puis il ajouta : « Je n'ai pas fait ce qu'ils disent que j'ai fait. – Quoi donc ? répliquai-je encore. Il répéta les mêmes mots. Je lui demandai alors tout naturellement : « Mais comment puis-je vous pardonner, si vous ne me dites pas ce dont vous êtes accusé ? » Je n'oublierai jamais le ton emphatique de sa réponse en dialecte écossais : « Vous le saurez bientôt. » Ma question fut répétée au moins deux fois ; je suis certain que la réponse le fut trois fois, de la manière la plus expressive. Je m'éveillai là-dessus, gardant une certaine inquiétude à la suite de ce singulier rêve. Je me demandais s'il avait une signification, quand ma femme se précipita dans ma chambre, très émue, une lettre ouverte à la main. Elle s'écria : « Oh ! James, voilà une affaire terrible au bal des ouvriers : Robert Mackenzie s'est suicidé. » Comprenant alors le sens de la vision, je répliquai tranquillement et fermement : « Non, il ne s'est pas suicidé » – « Comment pouvez-vous le savoir ? – Il vient de me le dire. »

Lorsqu'il m'apparut – pour ne pas interrompre le récit, je n'ai pas tout d'abord mentionné ce détail – j'avais été frappé de la singularité de son aspect. Sa figure était d'un bleu livide, et sur son front on apercevait des taches semblables à des gouttes de sueur. Je ne savais pas ce que cela voulait

dire. Mais voici ce qui s'était passé. En rentrant chez lui, dans la nuit de samedi, Mackenzie avait pris une bouteille contenant de l'eau forte, croyant que c'était sa bouteille de Whisky ; il s'en était versé un petit verre qu'il avait bu d'un trait. Il était mort le dimanche en d'atroces souffrances. On avait cru qu'il s'était suicidé. Et voilà pourquoi il était venu m'affirmer qu'il était innocent de l'accusation portée contre lui. Or, chose remarquable, et dont je n'avais pas la moindre idée, en cherchant les symptômes qui accompagnent l'empoisonnement par l'eau forte, je vis qu'ils étaient à peu près ceux que j'avais constatés sur la figure de Robert.

On reconnut bientôt qu'on s'était trompé en attribuant la mort à un suicide. C'est ce dont je fus averti le lendemain par une lettre de mon représentant en Ecosse.

Cette apparition a été due, selon moi, à la reconnaissance excessive de Mackenzie que j'avais arraché à un état de misère déplorable, et à son vif désir de rester estimé dans mon opinion. »

Telle est la relation du manufacturier de Glasgow. Cet ouvrier venant, après son prétendu suicide, lui révéler la vérité, prouve évidemment la survivance. Il est utile de remarquer qu'en Angleterre le suicide est qualifié de crime. L'enquête faite par la *Psychical Society* ne laisse aucun doute sur l'exactitude du récit que je viens de reproduire. C'est bien un mort qui a agi là. Ce ne peut être ni une suggestion retardée, ni un hasard, ni quoi que ce soit.

Voilà donc quatre témoignages personnels de survivance absolument différents les uns des autres. Les nier exige déjà quatre hypothèses différentes.

Tous ceux qui examinent loyalement et complètement ces témoignages sentent dans leur conscience qu'aucun de nous n'a le droit de se croire autorisé à les récuser et à considérer les narrateurs comme imposteurs, fous ou hallucinés. Il faut bien avouer franchement qu'il y a là tout un ordre de choses encore inconnues aux investigations scientifiques. Lisons aussi la relation suivante. Elle m'a été adressée de Paris, le 14 juin 1921, en me priant de taire les noms.

« Ma jeune amie, Marguerite..., qui a maintenant vingt-deux ans, a eu le malheur de perdre la même année, en 1918, son père, sa mère et sa sœur Jeanne, âgée de seize ans. Cette dernière, qui avait toujours joui d'une parfaite santé, a commencé à décliner aussitôt après la mort de sa mère ; la poitrine s'est prise, et après avoir languï pendant cinq ou six mois, la pauvre petite a succombé à son tour.

Marguerite et Jeanne qui s'aimaient très tendrement et ne se séparaient jamais, couchaient dans la même chambre. Leur grand'mère habitait avec elles depuis qu'elles étaient orphelines. Deux mois environ après la mort de leur mère, Marguerite se réveilla un matin vers cinq heures et perçut un frôlement dans la chambre. Elle ouvre les yeux et voit une silhouette vêtue de noir qui glisse au pied de son lit, s'approche du lit de sa sœur, se penche sur Jeanne endormie et l'embrasse au front. Marguerite se dresse sur son séant, regarde plus attentivement et dit : « Mais c'est maman ! » Au même instant, l'ombre se relève et disparaît comme elle était venue. La jeune fille, très impressionnée, se lève sans bruit, pour ne pas troubler le sommeil de sa sœur déjà souffrante à cette époque, et court à la chambre de sa grand'mère, qui dormait profondément. Elle la réveille et lui demande : « Mémé, est-ce toi qui es venue embrasser Jeanne dans son lit ? » Et elle lui raconte ce qu'elle vient de voir. « Mais non, ma chérie, lui répond sa grand'mère, je n'ai pas bougé, tu as rêvé ; va vite te recoucher et dormir encore pendant deux bonnes heures. »

Marguerite retourne à sa chambre en essayant de se persuader qu'elle a rêvé. Mais comme elle se recouchait, sa sœur s'éveille et lui dit : « Oh ! Quel malheur de m'avoir éveillée, j'étais si heureuse pendant que je dormais, maman est venue m'embrasser : elle était vêtue de noir, comme toujours depuis la mort de papa, elle a frôlé le pied de ton lit, puis est venue vers moi, s'est penchée, et j'ai senti son baiser sur mon front. » Marguerite lui raconte alors sa vision...

Comment l'expliquer, cette vision, sinon par la réelle présence, dans la chambre de ses enfants, de cette mère morte depuis deux mois, et revenue pour marquer d'un baiser au front celle qui devait



la rejoindre bientôt ?... Présence physiologique ? spirituelle ? astrale ?... Je ne sais, mais présence indubitable, perceptible aux yeux de celle qui était éveillée et à la sensibilité de celle qui était endormie.

Marguerite avait encore les larmes aux yeux en me détaillant cette scène. C'est une jeune fille saine, robuste, très vivante, droite et spontanée, d'une haute culture intellectuelle, et pas du tout prédisposée aux imaginations morbides.

Mme CORNEILLE.  
(Lettres 4542 et 4575.)

Ma correspondance avec la narratrice m'a montré le bien-fondé de cette relation.

Imaginer toujours des hallucinations pour expliquer ces phénomènes ne correspond plus à nos observations actuelles. Il y a ici deux témoins bien indépendants, distincts, puisque l'une des deux sœurs était éveillée et que l'autre dormait. De même que, dans l'exemple précédent, le jeune Mackenzie s'est incontestablement manifesté, l'apparition de la mère des deux jeunes filles se présente comme devant être admise avec la même sincérité. Souvenons-nous que l'espace et le temps ne sont pas ce qu'ils nous apparaissent. La mère de ces deux jeunes filles peut s'être manifestée sans avoir été réellement là.

L'hypothèse hallucinatrice n'est vraiment pas acceptable non plus dans cet autre exemple : enfant de douze ans voyant son père défunt et mourant à son tour.

Tommy Brown était un pauvre enfant de douze ans, appartenant à une nombreuse et misérable famille, étendu, délabré, dans un lit d'hôpital. Son père était mort, deux ans auparavant, dans un lit voisin du sien.

Une certaine nuit, il dit à sa mère : « Maman, voilà papa. »

– Non mon chéri, répondit la mère, il n'y a personne.

– Mais si ! Ne le vois-tu donc pas auprès du lit ? Parle-lui donc...

Elle ne voyait rien, et l'infirmière de service non plus.

– Que fait donc ton papa ? finit par demander la mère.

– Il te regarde. Et, un instant après : Il me regarde et me fait signe de le suivre, pour m'emmener avec lui.

En causant avec ses voisins, la mère leur fit remarquer que le père du petit était mort depuis deux ans. L'enfant entendit et répliqua : « Mais non, il n'est pas mort, puisqu'il est là et me fait signe de la main. Tiens : m'appelle, il m'appelle. »

Tout en parlant ainsi, l'enfant perdit connaissance. Il mourut quelques jours après<sup>8</sup>.

Mme CHAMDERS.  
Infirmière volontaire.

L'observation naïve d'un enfant vaut celle d'en homme.

Un assez grand nombre de faits analogues passeront devant nos yeux dans les pages suivantes. Les âmes des morts existent, voient, entendent, se manifestent. C'est ce que les chapitres que l'on va lire prouveront surabondamment.

Ces témoignages nous délivreront d'une cause fréquente de tristesse. Les constater est d'ordre scientifique actuel ; les expliquer ne l'est pas encore. Si la photographie n'avait pas été inventée, nous ne saurions pas que la lumière peut imprimer sur une plaque des images qui restent latentes, invisibles, jusqu'à ce qu'un produit chimique versé sur ces plaques les fasse apparaître. Des actes

---

<sup>8</sup> *Light*, 1915, p. 502 ; *Luce e Ombra*, 1919 ; *Annales psychiques*, 1919.

de défunts sur notre cerveau peuvent ne donner naissance à des images, à des fantômes, que dans certaines conditions physiques et psychiques.

Malgré leur rareté relative, les manifestations de morts sont cependant, en fait, nombreuses et variées. Il y en a de tous les genres. Voici un huitième exemple.

Une apparition particulièrement curieuse est celle qui est décrite dans l'ouvrage *Human Personality*, de Myers (t. II, p. 27)<sup>9</sup> et qui a été donnée de première main aux professeurs Royce et Hodgson.

Le narrateur expose que sa sœur, jeune femme de dix-huit ans, était morte subitement du choléra à Saint-Louis, en 1867, et que voyageant aux Etats-Unis, en 1876, c'est-à-dire neuf ans après, il était, un certain jour, occupé dans sa chambre, vers midi, à écrire des ordres, en fumant un excellent cigare, lorsqu'il crut s'apercevoir que quelqu'un était assis à sa gauche, un bras appuyé sur la table. Il se tourne aussitôt de ce côté et voit sa sœur, en éprouve instantanément une sensation de bonheur, car il la chérissait et l'avait infiniment regrettée. Mais elle s'évanouit aussitôt. Il se demanda s'il avait rêvé ; mais son cigare dans sa bouche, sa plume dans la main, l'encre encore liquide sur son papier, lui prouvèrent qu'il était incontestablement bien éveillé. Elle lui avait paru tout à fait vivante, ses yeux le regardant avec un grand calme.

Cette vision l'avait si vivement frappé, qu'il prit immédiatement le train pour aller la raconter à sa famille. Son père se moqua de lui, le traitant d'halluciné, et il ne fut écouté qu'avec incrédulité et scepticisme. Mais en décrivant la vision telle qu'elle lui était apparue, il mentionna l'existence, sur le côté droit de la face, d'une égratignure qui lui parut fraîche et récente. Ce détail frappa tellement sa mère qu'elle tomba évanouie. Lorsqu'elle eut repris connaissance, elle déclara que c'est elle qui avait fait cette égratignure à sa fille en s'occupant de sa toilette funèbre, qu'elle l'avait ensuite dissimulée en la couvrant de poudre, et que personne au monde ne pouvait connaître ce détail. La vision de son fils était donc une preuve incontestable de l'authenticité de l'apparition, et elle y vit en même temps l'annonce de sa mort prochaine, qui arriva, en effet, deux semaines plus tard.

Le narrateur ajoute que l'impression produite sur lui par l'apparition soudaine de sa sœur, si parfaitement vivante en apparence, a été plus puissante à elle seule que tous les autres événements de sa vie réunis. Le clair soleil qui illuminait sa chambre, son contentement de la vie, ses affaires marchant bien, son cigare à la main, l'état actif de son esprit, tout lui prouva que l'hypothèse d'une hallucination était inadmissible.

C'est aussi ma conviction. Tout concorde pour l'établir, malgré les objections possibles. Ainsi M. Podmore, qui n'admet pas la réalité des apparitions, et s'imagine pouvoir les expliquer par des transmissions de pensées, propose de croire qu'au moment de cette manifestation, la mère de la morte aurait justement pensé à sa fille, à cette égratignure, et que son idée se serait transmise, au loin, à son fils. Il y a vraiment là trop de conditionnels pour que cette hypothèse soit acceptable. Pourquoi y aurait-elle pensé plutôt justement au bout de neuf ans, à cette heure ? Et pourquoi cette idée aurait-elle été touchée son fils en voyage d'affaires ?

On imagine aussi la possibilité d'une illusion subite de la vue du frère de la morte ; mais 1° il ne pensait pas à elle, et 2° il ignorait l'existence de l'égratignure. N'est-il pas plus simple d'admettre l'apparition ?

Nous venons de dire que les manifestations de morts sont aussi variées que nombreuses et qu'il y en a de tous les genres. En voici encore une particulièrement remarquable.

---

<sup>9</sup> Voir aussi *Proceedings of the S. P. R.*, vol. VI, p. 17, et *Annales psychiques*, 1909. p. 325.

Il est généralement difficile de dégager les témoignages de survivance des éléments psychologiques de la mentalité des vivants et d'être assurés que le mort en est l'acteur incontestable. L'exemple que nous allons examiner me paraît dans ce cas. Il a été offert par les travaux réputés de la *Société d'études psychiques de Nancy*.

M. P. BOSSAN, contrôleur au Télégraphe de Grenoble, m'écrivait le 28 juillet 1920 : « Dans les pages que je vais mettre sous vos yeux, j'affirme que tout est scrupuleusement véridique. Je suis le mari survivant d'Augustine Chabert, et je vous autorise à faire tel usage qu'il vous plaira de ces documents, en faveur des services que vous rendez à l'humanité. Je vous donne tous les noms propres, qui n'ont été publiés qu'en abrégé dans le Bulletin de Nancy.

Voici d'abord un extrait du procès-verbal de la première séance (de spiritisme), qui a eu lieu le 29 janvier 1913. Ce sont les témoins de Nancy qui parlent ; leurs dépositions sont ainsi résumées par le secrétaire :

Quelques mouvements de la table, après lesquels le nom ALBERT REVOL est dicté. Nous demandons à cette entité si elle peut nous donner des preuves de sa personnalité. Par la typtologie, il nous est dit que ce Revol est mort depuis deux ans, à l'âge de cinquante-quatre ans ; qu'il habitait à Pontcharra (Isère), dans la Grande-Rue, exerçait la profession de tailleur d'habits, était marié et père de trois enfants, dont un fils, Eugène, âgé de vingt ans, de même profession que lui.

Ces détails, ajoute le secrétaire des séances, nous intéressaient d'autant plus, qu'aucun de nous ne connaissait le Dauphiné. Un seul assistant avait traversé en chemin de fer, à une époque fort antérieure, le département de l'Isère, mais ne soupçonnait pas plus qu'aucune autre des personnes présentes l'existence de Pontcharra, et encore bien moins celle de la famille Revol.

« Je suis mort subitement, continua le mystérieux inconnu, et je suis encore troublé ! » Nous insistons. Il ajoute : « J'ai deux filles, Hélène et Henriette. Je ne suis pas enterré là. Ma dépouille terrestre git à Grignon. C'était mon pays. »

Nous ne connaissions qu'un Grignon, en Seine-et-Oise. Aussi fîmes-nous observer à Revol que ce pays est fort loin de Pontcharra.

– Non, c'est tout près ; j'ai encore ma mère. Elle habite près de nous, à Grignon.

Cela nous parut invraisemblable. Si la mère de l'esprit Revol habitait près de son fils, ce ne pouvait être à Grignon. Nous demandâmes à Revol à qui nous pourrions nous adresser pour vérifier ces assertions. Il nous répondit : « Ecrivez à Mme Goudon, puis : non, j'ai peur des histoires ; écrivez plutôt au curé, il me connaît ; il faut pas lui dire pourquoi, ni parler des esprits. Parlez de la famille. »

J'écrivis au secrétaire de la mairie de Pontcharra, afin de lui demander le bulletin de décès de ce Revol, le priant de me dire de quelle maladie il était mort, quelle était sa profession, s'il avait laissé des enfants, leurs noms et âges. Je reçus le bulletin de décès suivant :

COMMUNE DE PONTCHARRA,  
Bureau de l'État civil.

Bulletin de décès.

Des registres des actes de l'état civil de la commune de Pontcharra, canton de Goncelin, département de l'Isère, il appert que Revol (François-Antoine-Albin), fils des défunts François et Gaillard (Adèle), veuf en premières noces de Billaz (Elisa-Joséphine), époux en secondes noces de Goudon (Philomène-Léontine), est décédé en cette commune, le six mars mil neuf cent onze, et qu'il a été enregistré le même jour en la mairie de ladite commune, n° 75.

Pontcharra, le 4 février 1913.

Le Chef de Bureau de l'État civil :  
FAUTIER.

Ainsi Revol avait bien existé, et il était mort depuis deux ans. Il s'était marié avec une demoiselle Goudon. On voit ainsi confirmée l'existence de Mme Goudon, dont le nom avait été donné pour obtenir les renseignements.

Le bulletin était accompagné de la lettre dont extrait ci-après :

DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE.  
Arrondissement de Grenoble, Poncharra, le 4 février 1913.  
Mairie de Pontcharra.

Je n'ai pas trouvé de Revol (Albert), mais seulement Revol (François-Antoine-Albin), qui est décédé *subitement* à Pontcharra, le 6 mars 1911.

Ce Revol était marchand-tailleur, et il laisse trois enfants nés d'un précédent mariage. Ces enfants sont :

- 1° Revol (Eugène-Isidore);
- 2° Revol (Marie-Hélène-Lucie-Blanche);
- 3° Revol (Henriette-Marie-Philomène).

M. Revol est décédé ainsi que je vous l'ai dit, *subitement*, à la suite d'une embolie au cœur, à ce que je crois, sans avoir fait aucune maladie.

Signé : FAUTIER.

Il résulte de cette lettre que Revol avait bien été marchand tailleur, qu'il avait trois enfants, dont les prénoms et les sexes ont été exactement donnés. Il y a une différence dans le prénom de Revol : Albin au lieu de Albert. Je ferai observer que ce prénom avait été dicté par le moyen du guéridon, et tous ceux qui ont expérimenté par ce moyen savent que l'on a la fâcheuse habitude de vouloir terminer le mot avant que la dictée soit finie, afin de gagner du temps.

J'écrivis à nouveau au secrétaire de la mairie de Pontcharra pour le prier de me dire à quel âge Revol était décédé et dans quelle rue il habitait, et aussi pour éclaircir un point qui nous intriguait beaucoup : le lieu de sépulture de Revol ; car, malgré mes recherches, je n'avais pu découvrir aucune commune autre que celle située en Seine-et-Oise, portant le nom de Grignon<sup>10</sup>. Je reçus la réponse suivante :

---

<sup>10</sup> Pour ma part, j'en connais une autre : Grignon, près Montbard (Côte-d'Or), où j'ai inauguré l'Observatoire de Dom Lamey, en 1890. C. F.

Pontcharra, le 19 février 1913.

Monsieur,

Je réponds à votre lettre du 16 courant, en vous faisant connaître que M. Revol est décédé à l'âge de cinquante-quatre ans. De son vivant, il habitait notre ville, dans le bourg, Grande-Rue, et a été inhumé dans le cimetière de la paroisse de Grignon, commune de Pontcharra.

À ce sujet, j'ai à vous dire que notre commune est divisée en deux paroisses qui ont chacune leur cimetière.

Signé : FAUTIER.

Le mystère de Grignon se trouvait éclairci. Revol était bien dans le vrai en nous disant qu'il avait été enterré à Grignon, nom sous lequel est désignée une des paroisses de Pontcharra. Cette lettre confirme aussi l'âge qu'il nous avait donné comme étant le sien, lors de son décès, et son domicile Grande-Rue.

Mon enquête a permis d'établir la réalité de toutes les indications fournies par l'esprit Revol pour affirmer son identité. »

Telle est la relation du dévoué secrétaire de la *Société de Nancy*.

Dans une autre séance, le 5 mars suivant, la communication que voici a été donnée par un médium écrivain et non plus par coups frappés :

« Je suis un ami de Revol. Je vivais il y a deux siècles. Je me suis lié avec lui dans l'au-delà, car je suis du même pays. Je me nomme CHABERT.

– Avez-vous des descendants ?

– Oui, ils habitent Grenoble. Ce sont mes petits-neveux. J'ai suivi de près ma petite-nièce. Je la protégeais, mais elle est morte, et je puis vous indiquer sa tombe.

– Comment se nommait-elle ?

– Elle s'appelait Marie-Augustine Chabert.

– Était-elle mariée ? Son mari vit-il encore ? Si oui, comment se nomme-t-il ? Quelle est sa profession ?

– Paul BOSSAN. Il est commis des postes, à Grenoble.

– Depuis combien de temps votre nièce est-elle décédée ?

– Il y a environ trois ans. Je n'ai pas encore la notion précise du temps. Elle habitait à l'école du nouveau jardin, une école maternelle.

– Quel âge avait-elle lors de son décès ?

– Quarante-trois ans, je crois.

– De quoi est-elle morte ?

– Elle a souffert longtemps ; je vois surtout le ventre malade.

– Avait-elle des frères et sœurs ?

– Oui, mais je ne les vois pas, je vais surtout vers sa tombe.

– Comment est cette tombe ?

– Pierre très simple, placée debout. Elle porte comme inscription : « Marie-Augustine Chabert, femme Bossan, décédée dans sa 43e année. »

– Est-ce à Grenoble qu'elle est enterrée ?

– Non, à Chatte.

Ce nom, pour désigner une commune, nous semble étrange. Nous insistons : « Ne vous trompez-vous pas ? Est-il possible qu'une localité porte le nom de Chatte ? »

– Oui, c'est là que sa tombe se trouve.

Nous demandons à l'esprit de faire un effort et de nous parler des frères et sœurs d'Augustine Chabert. Il dit éprouver de la difficulté. Enfin il ajoute :

– Il y a Elie. Il est à Lans. Il y a aussi Isabelle ; elle n'est pas mariée ; elle est institutrice dans une localité.

– Laquelle ?

– Je ne puis dire ; c'est un nom composé. Il y a M. Naud, c'est un parent. Il y a Eugénie-Henri Chabert ; il y a aussi un chanoine ; c'est des gens très bien. Il faut que vous pensiez tous à Augustine pour hâter sa libération. Vous direz au gardien du cimetière de mettre des fleurs sur sa tombe, car elle les aimait bien.

Nous posons de nouveau des questions complémentaires d'identité, mais l'esprit Chabert nous dit : « Vous n'avez pas besoin de tout cela pour mettre des fleurs sur sa tombe. » Et il nous quitte.

Après cette communication inattendue, on consulta un dictionnaire, afin de savoir si la commune de Chatte existait et s'il y avait un Lans dans l'Isère. Tout fut confirmé. La mairie de Grenoble envoya l'extrait suivant de l'acte de décès de Mme Bossan. Le voici :

« Des registres des actes de l'état civil de la ville de Grenoble, il résulte que Marie-Augustine Chabert, mariée à Joseph-Eugène-Paul Bossan, est décédée à Grenoble, le 7 juillet 1911. »  
Grenoble, le 26 mars 1913.

On avait donc, par cette pièce, confirmation qu'Augustine Bossan avait bien existé ; qu'elle avait été mariée à M. Paul Bossan et qu'elle était décédée à l'adresse donnée. Ni l'âge, ni le lieu de la sépulture ne sont indiqués.

Le judicieux et consciencieux secrétaire de la *Société de Nancy* pensa qu'il obtiendrait facilement le complément des renseignements en s'adressant à la mairie de Chatte. Il écrivit donc au secrétaire de la mairie, lui demandant de bien vouloir envoyer l'acte de naissance d'Augustine Bossan ; donner des détails sur sa famille sur sa tombe, etc. Voici un extrait de la réponse reçue :

Chatte, le 15 avril 1913.  
Monsieur Thomas, secrétaire de la Société d'Etudes psychiques de Nancy.

... « Ci-inclus le bulletin de mariage de M<sup>me</sup> Bossan, lequel tient lieu d'acte de naissance, puisqu'il renferme tous les renseignements que l'on trouve dans ce dernier.

Tombe de M<sup>me</sup> Bossan : La pierre tombale est debout sur un caveau. Elle est tournée au Midi, placée sur l'allée du milieu du cimetière. L'inscription est : « M<sup>me</sup> Paul Bossan, née Chabert, directrice de l'École maternelle du Jardin-de-Ville, à Grenoble, 1867-1911. »

M<sup>me</sup> Bossan est décédée à Grenoble, en juillet 1911, et a été inhumée à Chatte, à la même époque.

Elle est née à Lans, commune du canton de Villard-de-Lans (Isère). Elle avait bien deux frères : l'un, *Hélie*, qui est encore propriétaire à Lans, et l'autre *Amédée*, qui était agent voyer à Voiron.

Elle avait trois sœurs : l'une *Isabelle*, d'abord institutrice laïque, puis religieuse au couvent des Ursulines, à Tullins (Isère), actuellement institutrice laïque à La Buisse, près Voiron (Isère).

Une autre. *Sophie*, femme *Naud*, propriétaire à Beaulieu (Isère). Enfin, une troisième, *Eugénie*, mariée à Henri Chabert, son cousin germain. »

Le Secrétaire de mairie :  
DREVONT.

#### Bulletin de mariage :

Le 19 août 1891, se sont mariés en notre commune, M. Joseph-Eugène-Paul Bossan, né en la commune de Chatte, le 23 septembre 1865, fils de, etc..., et M<sup>lle</sup> Marie Augustine Chabert, née en la commune de Lans, le 10 décembre 1867, fille de, etc...

Saint-Marcellin, 15 avril 1913.

Le Maire : NACRAIRE.

Ces renseignements confirmaient la presque totalité des indications fournies par l'esprit Chabert. Sa nièce, Augustine Chabert, était bien mariée avec M. Paul Bossan, commis des postes. Elle était décédée directrice de l'école maternelle du Jardin de Ville-de-Grenoble, et enterrée à Chatte. La pierre, debout, porte une inscription qui diffère dans les termes de celle que nous avait donnée l'esprit Chabert ; ce qui est peu surprenant, cet esprit nous ayant prévenu qu'il ne pouvait préciser. Par l'inscription tombale et le bulletin de mariage, Augustine Chabert est décédée à l'âge de quarante-quatre ans, ou plus exactement à l'âge de quarante-trois ans et demi, étant née le 10 décembre 1867, et sa mort s'étant produite le 7 juillet 1911. L'esprit Chabert nous avait dit quarante-trois ans.

On voit aussi qu'Augustine avait bien un frère, nommé Hélie, habitant Lans ; une sœur Isabelle, non mariée, institutrice à La Buisse, nom composé que Chabert n'avait pu donner ; une autre mariée à un M. Naud, parent, en effet, puisqu'il est marié à une sœur d'Augustine. Dans sa nomenclature, l'esprit Chabert avait ajouté : « Il y a aussi Eugénie-Henri Chabert. » On a l'explication de cette indication dans la lettre du secrétaire de mairie, disant que la troisième sœur, Eugénie, est mariée avec son cousin, Henri Chabert. Tous les détails, donnés par l'esprit Chabert, étaient donc confirmés.

Il ne manquait plus que de connaître la maladie dont Augustine était morte, et si elle avait un parent chamoine. Ces indications furent entièrement et exactement données. »

La conséquence de ces révélations a été de mettre la *Société psychique de Nancy* en relation avec M. Paul Bossan.

Comme on l'a vu, le mari survivant d'Augustine Chabert m'a écrit de son côté, pour appeler mon attention toute spéciale sur ces faits si curieux. La méthode positive étant toujours de chercher dans la mentalité des vivants ce qui pourrait lui être attribué, j'ai fait remarquer que le président de la *Société psychique de Nancy*, le colonel Collet, était Dauphinois et connaissait le pays. On m'a répondu qu'il n'assistait pas à ces deux séances, qui ont eu lieu chez un habitant de Nancy, dans un groupe particulier. Néanmoins, j'ai tenu à être plus strictement renseigné, et j'ai demandé de nouvelles informations à Grenoble, à M. Bossan, dont voici la réponse, du 2 août 1920 :

« M. le colonel Collet ne connaissait ma famille ni celle de ma femme d'aucune manière.  
« Dans ses très courtes visites annuelles à M<sup>me</sup> Vacher (Grenoble), il n'a jamais rencontré ma pauvre disparue chez cette dernière.  
« Cette affirmation serait, au besoin, corroborée par M. Léon Vacher, fils de M<sup>me</sup> Vacher (décédée il y a une quinzaine de jours). Domicile : 32, avenue Félix-Viallet, à Grenoble, et aussi certainement, par M<sup>me</sup> Collet, survivante de son mari, 8, rue Sergent-Bobillot, à Nancy. »

On comprendra que toutes ces informations aient achevé ma certitude.

Une lettre du 28 juillet 1920 se terminait ainsi : « Le 20 juin 1898, à 10 h. 50, j'ai eu l'honneur de saluer l'auteur de *Stella* au guichet du télégraphe, à Grenoble, et d'en recevoir une poignée de main. » Mon correspondant n'est donc pas un nouveau venu pour moi. A cette date déjà ancienne de 1898, les événements qui viennent d'être rapportés dormaient encore dans l'inconnu de l'avenir.

Mais qu'est-ce que le temps ?

Et ce Chabert, mort depuis deux cents ans, grand-grand-oncle de Mme Bossan, qui fait connaissance, dans l'autre monde, de son compatriote du XIXe siècle Revol !... Et qui vient raconter à des expérimentateurs de Nancy que sa petite-nièce est enterrée dans le Dauphiné... dans une commune inconnue des assistants, comme l'avait été la première, ce Grignon, de l'Isère ! Une transmission télépathique des vivants peut-elle expliquer tout cela ?

M. Bossan conclut de cette longue discussion :

1° Que deux entités : Revol et Chabert ont fait connaissance dans l'au-delà ;

2° Que l'entité Chaber s'intéressait à son arrière-petite-nièce, du vivant de celle-ci (ma pauvre femme, morte) et qu'il la protège encore maintenant ;

3° Que cette entité a fait une description véridique d'emplacement de tombe et une citation exacte du mari, des enfants, frères, sœurs et oncle de ma chère femme.

La précision totale est si frappante que, sur le conseil d'amis – également vos lecteurs – je crois devoir porter à votre connaissance cette troublante et extraordinaire communication de l'au-delà, étant persuadé qu'elle retiendra votre attention.

PAUL BOSSAN,  
Grenoble.

Comment nous refuser à considérer avec un soin tout spécial les conclusions de mon honorable correspondant ?



Il est tout naturel que nous cherchions à expliquer les phénomènes par des facultés humaines, connues ou inconnues, et c'est, notamment, ce qu'un auteur contemporain soucieux de la solution des problèmes psychiques, M. Paul Jagot, a eu récemment en vue dans un ouvrage d'analyse scientifique<sup>11</sup>. Sa conclusion est même formelle à cet égard, car on peut lire à la page 221 :

« Dans ces faits, je ne vois absolument rien qui ne soit explicable par la mise en action des propres facultés psychiques du médium » ; et il cite à ce propos de remarquables exemples de vue dans le passé, de calculs instantanés, de lectures de pensée. Eh bien, j'avoue que je ne vois pas du tout comment le médium de Nancy aurait pu deviner l'existence de ces trépassés, à moins de faire une hypothèse fortuite supérieure par sa témérité à l'admission de l'interprétation spirite. Il me semble, d'ailleurs, que les théories exclusives ne sont que très rarement applicables à ces études transcendantes.

Au contraire, les observations de la nature de celle que nous venons de rapporter en détail, ainsi que les huit exemples mis sous les yeux du lecteur pour cette investigation résumée comme inauguratrice de ce volume, nous conduisent à admettre la survivance, et à penser, en même temps, que la vie d'outre-tombe continue celle-ci. On peut, il est vrai, imaginer l'existence d'esprits étrangers sachant tout cela ; mais ce serait une hypothèse beaucoup plus compliquée.

En songeant à l'état de l'âme après la mort, il nous arrive parfois de regretter, quel que soit cet état, d'avoir pour destinée de ne plus posséder les organes qui nous permettent de jouir de la vie : ces yeux, par lesquels nous contemplons les admirables scènes de la nature, splendides couchers de soleil, sublimes nuits étoilées, bois, montagnes, vallées, ruisseaux, fleuves, mer ; cet odorat qui nous permet de sentir les parfums des plantes dans les douces soirées d'été, herbe fauchée, blés moissonnés ; ces oreilles charmées par le gazouillement des oiseaux, par les mille bruits de la nature vivante. Nous savons que nous n'aurons plus ni rétine, ni nerf auditif, ni nerf olfactif. Nous redoutons la suppression de tous ces organes de sensations, en nous demandant ce que peut sentir un esprit immatériel.

Lorsque par une belle journée d'été nous venons de conduire au cimetière et de descendre dans la fosse le cercueil d'un ami très aimé, et que, revenant à la vie normale, nous contemplons un paysage illuminé par la joyeuse clarté du beau soleil, nous pensons que cet ami est sous la terre, dans le tombeau, que ses yeux sont fermés pour toujours, et qu'ils ne verront plus cette douce et tendre lumière. Ces paysages, ces arbres, ces prairies, ces champs, ces villages, sont baignés de rayons lumineux qui n'existent plus pour lui. Il y a quelques jours encore, ses yeux étaient charmés. Aujourd'hui, tout est fini. Eh bien ! Cette impression est inexacte. L'âme voit, entend, pense, reste en relations avec ce monde terrestre. Les observations psychiques nous ont montré, aux tomes I et II de cet ouvrage, que la vue sans les yeux, par l'esprit, existe même pendant la vie terrestre matérielle, que la volonté agit sans la parole, que les transmissions télépathiques de la pensée sont certaines. Celles que nous venons de présenter dès le début de ce tome III nous montrent, de plus, que les âmes des défunts voient et entendent sans les organes corporels de la vue et de l'ouïe.

Combien de fois n'ai-je pas lu cette phrase, couverte de traces de larmes, sur des lettres de femmes désespérées : « Je ne puis vivre sans lui. Nos deux âmes n'en formaient qu'une. Mon cerveau se brise. Oh ! Cette absence ! Je suis pieuse, je crois. J'espère. Mais j'ignore ! Si je savais seulement qu'il me voit et qu'il voit ses enfants ! » J'ai répondu : « L'être humain survit à la mort, les âmes qui s'aiment ne sont pas séparées. Les invisibles ne sont pas absents. »

Quant à l'explication, aux conditions de manifestation, je ne les connais pas.

---

<sup>11</sup> *Méthode scientifique moderne de magnétisme, hypnotisme, suggestion*, Paris, 1920.

Il est extrêmement difficile d'être franc et honnête, sur notre singulière planète. Ainsi, depuis la première page du premier volume de cet ouvrage, je déclare que mon seul but est de réunir des faits d'observation et de ne conclure que sur des preuves positives ; qu'il y a ici une nouvelle science à établir, la science psychique, par les mêmes bases expérimentales que les sciences dites exactes. Or, plusieurs critiques me reprochent de ne pas conclure assez vite, de rester indécis sur l'interprétation de certains faits et au lieu de comprendre la nécessité de cette méthode, confondent entre eux les phénomènes les plus disparates, les productions de substance avec les transmissions de pensées, les vivants avec les morts, et déclarent que l'on ne doit pas admettre ce que l'on n'est pas capable d'expliquer. Pour quelques-uns même de ces critiques, tous ces faits ne prouvent rien, rien du tout. Pourquoi des aveugles s'occupent-ils de problèmes d'optique, quand il est si facile de ne rien faire ? Si, par exemple, je déclare qu'il est actuellement impossible à quelque savant que ce soit de deviner comment un mort, ou même un vivant mourant à mille kilomètres, peut frapper des coups à votre fenêtre ou à votre table, je ne vois pas pourquoi cette absence d'explication autoriserait à affirmer qu'il n'y a là que des illusions. Nous avons beau entasser les faits scrupuleusement observés, ce travail ne sert à rien. On s'accorde à répéter cette sottise : « Ce n'est pas possible ; donc ce n'est pas vrai. »

Remarquez que nous serions dans l'erreur en supposant qu'il n'y ait jamais ni hallucinations ni coïncidences fortuites, et, pour ma part, j'ai constamment en vue ces objections normales. La méthode scientifique consiste à tout considérer, tout peser. Il n'en est pas moins vrai que les manifestations des morts restent incontestables.

Les exemples que je viens de traduire devant le jury de mes lecteurs ne peuvent, me semble-t-il, laisser aucun doute, pour tout esprit indépendant, librement soucieux de connaître la vérité, sur le fait d'observations positives qu'en certaines circonstances les morts se sont manifestés, et ont ainsi prouvé par-là qu'ils ne sont pas réellement morts. Il y a longtemps que les penseurs le savent. Mais nous pouvons répéter, un siècle et demi après lui, ce que le philosophe Emmanuel Kant écrivait, redisant à peu près ce que Cicéron avait déjà dit près de deux mille ans avant lui :

« La philosophie, qui ne craint pas de se compromettre dans l'examen de toutes sortes de questions futiles, est souvent fort embarrassée quand elle rencontre dans son chemin certains faits desquels elle ne saurait douter impunément, et auxquels elle ne saurait croire sans se rendre ridicule. C'est le cas des contes de revenants. En effet, il n'y a pas de reproche auquel la philosophie soit plus sensible que celui de crédulité et d'attachement aux superstitions vulgaires. Ceux qui se donnent à bon marché le nom et le relief de savants se moquent de tout ce qui, inexplicable pour le savant aussi bien que pour l'ignorant, les place tous deux au même niveau. C'est ce qui fait que les histoires de revenants sont toujours écoutées dans l'intimité, mais désavouées devant le public. On peut être sûr que jamais une académie des sciences ne choisira un pareil sujet pour le mettre au concours ; non pas que chacun de ses membres soit persuadé de la futilité et du mensonge de ces narrations, mais parce que la loi de la prudence met de sages bornes à l'examen de ces questions. Les histoires de revenants rencontreront toujours des croyants secrets et seront toujours l'objet, en public, d'une incrédulité de bon ton.

Quant à moi, l'ignorance où je suis de la manière dont l'esprit humain entre dans ce monde et de celle dont il en sort m'interdit de nier la vérité des divers récits qui ont cours. »

Nous pouvons tous penser aujourd'hui comme pensait l'auteur de la *Critique de la raison pure*, et ne pas rejeter par un dédain injustifié les histoires de revenants dont je viens d'offrir un spécimen. Remarquons que l'Académie des sciences, en France même, n'élimine plus ces sujets d'études et qu'elle décerne même un prix annuel (le prix Emden) pour les ouvrages consacrés à ces grands problèmes. Les histoires de revenants qui viennent de faire l'objet de ce chapitre ne sont plus dédaignées. Elles ont pu, néanmoins, étonner plus d'un lecteur. Nous allons en avoir bien d'autres

sous les yeux ! Je les présenterai dans le classement le plus logique et le plus avantageux pour notre étude. Il me paraît intéressant de signaler d'abord, tout spécialement, les morts qui se sont manifestés à la suite de serments et de promesses.

## Chapitre II - Morts qui sont revenus à la suite de serments réciproques, de promesses, d'engagements, de déclarations antérieures

Je vois sans peur la tombe aux ombres éternelles ;  
Car je sais que le corps y trouve une prison,  
Mais que l'âme y trouve des ailes !  
Victor HUGO.

Nous avons déjà remarqué des manifestations de cet ordre au tome II de cet ouvrage, notamment dans la relation si précise de Mlle Ximénès de Bustamante (p.388, 390), et nous nous sommes demandé si la jeune fille venant si soudainement annoncer sa mort à son amie, était déjà décédée, ou bien encore de ce côté-ci de la barrière. Nous avons vu également (p. 131) l'apparition faite à Saint-Pétersbourg, à la comtesse Kapnist, d'un ami qui avait fait ce serment et qui apparut avant même d'être mort. Nous consacrerons ici un chapitre spécial à ces manifestations après promesses, affirmant ainsi la survivance de l'âme et de la mémoire. Le chapitre que l'on vient de lire inaugure ces réalisations posthumes par l'exemple de l'ami du Dr Caltagirone, de Palerme, frappant, selon sa promesse, sur le lustre de la salle à manger. Ces témoignages sont nombreux, et nous n'avons que l'embarras du choix pour les examiner.

L'une des apparitions les plus remarquables de la collection que j'ai depuis longtemps coordonnée est celle de l'ami de Lord Brougham, rapportée par cet éminent personnage lui-même.

Les hommes de ma génération ont vu ce beau vieillard, soit à Paris, soit à Cannes, où il est mort en 1868. (Il était né à Édimbourg en 1778.) Lord Brougham a écrit son autobiographie et en a publié l'extrait que voici le 16 octobre 1862. On n'a jamais émis aucun doute sur l'exactitude de ce souvenir<sup>12</sup>, qui remonte au mois de décembre 1799 : le futur politicien et célèbre historien anglais n'avait donc que vingt et un ans, et faisait alors un voyage en Suède.

« Le temps était froid, écrit-il. Arrivant à Gotteburg, dans une auberge de bonne apparence, je demandai un bain d'eau chaude, et là je fus l'objet d'une aventure si curieuse que je veux la raconter en la prenant dès le début.

J'avais eu comme ami de collège, à la High School, un nommé G..., que j'aimais et estimais particulièrement. Nous causions parfois ensemble du grand sujet de l'immortalité de l'âme. Un jour, nous eûmes la folie de rédiger un contrat, écrit de notre sang, affirmant que, quel que fût celui d'entre nous deux qui mourrait le premier, il reviendrait se manifester à l'autre pour dissiper le doute que nous aurions pu garder sur la continuation de la vie après la mort. G... partit pour les Indes, et j'oubliai à peu près son existence.

J'étais donc, ainsi que je viens de le dire, plongé dans mon bain, jouissant délicieusement de la bonne chaleur qui réchauffait mes membres engourdis, lorsque, me disposant à me lever, je jetai les yeux sur la chaise où j'avais déposé mes vêtements, et quelle ne fut pas ma stupeur en y voyant assis mon ami G..., qui me regardait tranquillement ! Comment je sortis du bain, je ne puis le dire, car, en recouvrant mes sens, je me vis étendu sur le plancher. Cette apparition, ou quelque fût le phénomène qui représentait mon ami, n'était plus là. Je fus si fortement

---

<sup>12</sup> V. *Phantasm of the Living*, 1886, I, p. 395, *Life and Times of Lord Brougham*, 1871. p. 201.

impressionné que je voulus sans tarder en écrire tous les détails, avec la date, qui était celle du 19 décembre. »

Lord Brougham ajoute qu'à son retour à Edimbourg il trouva une lettre des Indes, lui annonçant la mort de son ami, arrivée le 19 décembre.

Dans sa relation, le savant écrivain expose qu'il a éprouvé là un rêve qui, malgré sa précision si caractéristique, peut n'avoir été qu'une coïncidence fortuite avec le décès de son ami. Mais en le rapportant, Myers fait remarquer, avec juste raison, que la description du bain et de l'observation ne s'accorde pas avec cette hypothèse. Nous pourrions imaginer une illusion produite par l'arrangement des vêtements jetés sur une chaise ; mais le regard ? Hallucination ? Non : lord Brougham déclare qu'il n'en a jamais eu une seule pendant toute sa longue existence. Nous sommes conduits à admettre ici l'action de l'âme du mort sur l'esprit de son ami, se traduisant par une image.

Dans notre connaissance actuelle des phénomènes psychiques, la question que nous pouvons nous poser est de savoir si l'apparition a eu lieu au moment de la mort ou après. L'observation a été faite le 19 décembre, vers deux heures du matin (ou peut-être le 20). L'ami est décédé aux Indes, le 19. A quelle heure ? On ne le sait pas ; mais on sait que l'heure avance à mesure que l'on est plus à l'est. La probabilité est en faveur d'un intervalle plus ou moins long après le décès. On comprend fort bien que lord Brougham n'ose pas prendre parti et se réfugie dans l'hypothèse du rêve, pourtant si peu probable. Nous pensons, normalement que si nous n'avions sous les yeux qu'une seule observation de ce genre, le doute nous resterait aussi. Mais il y en a tant ! Et à toutes les époques !

Nous n'avons qu'à feuilleter les ouvrages psychiques anciens pour en rencontrer d'analogues à celle de lord Brougham.

Ouvrons, par exemple, le livre de Dom Calmet, publié en 1746, *Dissertations sur les apparitions des anges, des démons et des esprits et sur les revenants*, au chapitre XLVI de la seconde partie (p. 375), nous y trouverons sous le titre : *Personnes qui se sont promis de se donner après leur mort des nouvelles de l'autre monde*, les lignes que voici :

« L'histoire du marquis de Rambouillet, qui apparut après la mort du marquis de Précý, est fameuse. Ces deux seigneurs s'entretenant des choses de l'autre vie, comme gens qui n'étaient pas fort persuadés de tout ce qu'on en dit, se promirent l'un à l'autre que le premier des deux qui mourrait en viendrait dire des nouvelles à l'autre. Le marquis de Rambouillet partit pour la Flandre, où la guerre était alors, et le marquis de Précý demeura à Paris, arrêté par une grosse fièvre, dix semaines après, il entendit tirer les rideaux de son lit, et se tournant pour voir qui c'était, il aperçut le marquis de Rambouillet en buffle et en bottes. Il sortit de son lit pour l'embrasser, mais Rambouillet recula de quelques pas, lui dit qu'il était venu pour s'acquitter de sa parole ; que tout ce qu'on disait de l'autre vie était certain ; qu'il devait changer de conduite ; que bientôt, il perdrait la vie. Précý fit de nouveaux efforts pour embrasser son ami, mais il n'embrassa que du vent, alors Rambouillet, voyant qu'il était incrédule à ce qu'il lui disait, lui montra l'endroit où il avait reçu le coup dans les reins, d'où le sang paraissait encore couler.

Précý reçut bientôt après, par la poste, la confirmation de la mort du marquis de Rambouillet, et lui-même s'étant trouvé dans les guerres civiles à la bataille du Faubourg Saint-Antoine, y fut tué. »

Il est probable que cette histoire a été plus ou moins arrangée, notamment en ce qui concerne les paroles du fantôme. Mais il est probable aussi qu'elle n'a pas été inventée de toutes pièces. On la

retrouve dans un ouvrage de Collin de Plancy écrit pour combattre la crédulité et la superstition<sup>13</sup>. Après l'avoir rapportée, avec plus de détails même, il ajoute :

« En admettant la vérité de toutes les circonstances de ce fait, on n'en peut néanmoins tirer aucune conséquence en faveur des revenants. Il n'est pas difficile de comprendre que l'imagination du marquis de Précý, échauffée par la fièvre et troublée par le souvenir de la promesse que Rambouillet et lui s'étaient faite, lui ait représenté le fantôme de son ami qu'il savait à l'armée et à tout moment en danger d'être tué ; peut-être même était-il informé qu'on devait, ce jour-là, avoir une affaire avec l'ennemi. Les circonstances de la blessure du marquis de Rambouillet, et la prédiction de la mort de Précý qui se trouva accomplie, ont quelque chose de plus grave ; cependant, ceux qui ont éprouvé quelle est la force des pressentiments n'auront pas de peine à concevoir que le marquis de Précý, dont l'esprit, agité par l'ardeur de la maladie, suivait son ami dans tous les hasards de la guerre et s'attendait toujours à se voir annoncer par son fantôme ce qui lui devait arriver à lui-même, ait prévu que le marquis de Rambouillet avait été tué d'un coup de mousquet dans les reins, et que l'ardeur qu'il se sentait lui-même de se battre, le ferait périr dans la première occasion. Avant d'ajouter foi à des faits qui passent le cours ordinaire des choses, il en faut avoir la preuve certaine ; et on n'a ici ni témoins, ni monuments, ni historiens, qui méritent une pleine confiance. »

Ce raisonnement est très sage, et c'est dans cette juste appréciation des choses que nous appliquons aujourd'hui, dans nos recherches, les exigences de la méthode expérimentale et que les enquêtes vérifient les faits rapportés. Mais ne rejetons pas tous les récits par une fin de non-recevoir, quoique le premier soin de chacun soit de n'admettre ces faits que sous bénéfice d'inventaire. Voilà pourquoi il est important pour notre instruction personnelle de comparer toutes les observations sans aucune idée préconçue.

Remarquons que l'on cherche toutes les excuses pour se dérober : lord Brougham par une hallucination ; Collin de Plancy par un pressentiment. Restons libres !

Peut-être est-ce la difficulté, disons même l'impossibilité, d'admettre la présence réelle du fantôme du marquis de Rambouillet, en costume de guerre et en bottes, qui arrêta l'admission de ces histoires. Nous pensons aujourd'hui que, comme dans le cas de l'ami de lord Brougham, il n'y a pas là d'apparition matérielle, mais action de l'esprit, du tué sur celui du vivant.

Avant d'aller plus loin, nous pouvons nous demander en quoi consistent exactement ces fantômes dont nous examinons ici les manifestations.

Une longue étude de ces phénomènes m'a amené à conclure, avec Myers, que rien ne nous autorise à affirmer que le fantôme apparu soit cette personne elle-même, au sens ordinaire du mot. Il s'agit plutôt de ces formes hallucinatoires ou fantômes apparents que nous avons étudiés au deuxième volume, projections que nous voyons avec certitude, sans en avoir conclu que l'apparition fût la personne vivante elle-même ; de même ce que nous appelons un spectre ou un revenant n'est nullement la personne décédée elle-même : il existe certainement une connexion entre le spectre et l'être humain défunt, connexion dont la nature est à déterminer, mais ce n'est pas là une identité complète.

C'est ce que nous avons exposé au tome II, dans le chapitre *la pensée productrice d'images*.

« Un phénomène posthume, écrivait de son côté Myers, peut-être une manifestation de l'énergie personnelle persistante ou même seulement une indication qu'une certaine puissance, dont l'idée est attachée à celle d'une personne que nous avons connue pendant sa vie terrestre, continue de se manifester après sa mort. Il est théoriquement possible que cette force ou influence qui, après la

---

<sup>13</sup> *Dictionnaire infernal*, Paris, 1826, t. IV, p. 344.

mort d'une personne, crée une impression fantasmagorique de cette personne, soit due non à une action actuelle de cette dernière, mais à quelque résidu de la force ou de l'énergie qu'elle a produite pendant qu'elle était encore vivante. Nous en avons des exemples dans certains cas de hantise. »

Pour ma part, c'est après une longue étude spéciale de ces apparitions (une trentaine d'années) que je suis arrivé à cette double affirmation : 1° elles sont réelles ; 2° en général, elles ne sont pas matérielles, pondérables.

Quelques exemples seront utiles à passer en revue, sans plus tarder.

Il y a longtemps déjà, un chercheur éminent, très soucieux d'arriver à la vérité, M. CASTEX-DÉGRANGE, m'écrivait (c'était au siècle dernier, 13 mars 1899) :

« Tout en rendant la plus absolue justice à votre haute personnalité et partageant entièrement votre appréciation sur les crédules et les incrédules de profession, il me manque quelque chose dans vos recherches.

Selon moi, qui, hélas ! suis un brin sceptique, la chose attachante par excellence serait la preuve de la survivance de l'individu après la mort, la preuve scientifique. De là découlerait pour notre pauvre humanité, bien des conséquences capables de la rendre plus heureuse et meilleure.

Dans *L'Inconnu*, vous ne parlez que des vivants... car, pour moi, ces manifestations d'êtres trépassant peuvent être le dernier reflet d'une lampe qui s'éteint.

Voici que vous promettez aussi de parler des morts... A la bonne heure !

Je ne sais si vous avez beaucoup de cas en réserve. Voulez-vous me permettre de vous en signaler un absolument authentique, et que je vous garantis sur ma parole d'honneur ?

Vous ferez de cette histoire ce que bon vous semblera et ce que vous jugerez nécessaire à votre thèse. Je vous prie seulement de garder pour vous les noms si vous citez ce cas, et de ne mettre que des initiales quelconques.

J'avais, il y a encore deux ans, une excellente tante, la meilleure des amies, qui se nommait Mme A. B...

Cette bonne tante, qui est morte à quatre-vingt-trois ans, avait pour amie d'enfance une Mme C..., dont la fille vit encore et peut témoigner du fait, ainsi que ma femme, nièce directe de Mme A. B...

Or, ces deux dames s'étaient promis de se rendre visite après leur mort. La première décédée devait aller voir celle restée sur terre.

Mme C... meurt. Ma pauvre tante en éprouve un grand chagrin.

Quelques jours plus tard, ma tante, légèrement indisposée, était couchée dans son lit. Une veilleuse éclairait à demi sa chambre à coucher.

Tout à coup, elle aperçoit son amie, assise sur son fauteuil resté près de sa table à ouvrage.

Mais – et c'est ici ce qu'il y a de plus curieux dans cette vision – Mme C... était recouverte par-dessus sa robe D'UNE ESPÈCE DE CAPELINE A CAPUCHON, QUE MA TANTE NE LUI AVAIT JAMAIS VU PORTER. Aussi, cette particularité l'avait-elle un peu surprise.

Un ou deux jours après cette vision, la fille de la morte vient s'informer de l'état de ma tante, qui lui raconte sa vision, ajoutant qu'il était probable qu'elle avait été le jouet d'une hallucination, quand Melle C... lui dit : « Non, madame. Ma pauvre mère a été mise dans son cercueil avec une pèlerine à capuchon qu'elle ne portait que le soir, lorsqu'elle était seule, et pour laquelle elle avait une vieille préférence. »

Il me semble : 1° qu'il n'y a pas eu hallucination, mais vraiment suggestion de la personne qui voulait se montrer ainsi pour donner une preuve absolue de la réalité du fait ; 2° que cette vision s'étant produite plusieurs jours après la mort, cela impliquerait la persistance de l'existence de l'esprit.

Le signataire de cette lettre, aujourd'hui décédé (1840-1918), a déjà été apprécié de mes lecteurs<sup>14</sup>. Il était Directeur de l'Ecole nationale des Beaux-Arts de Lyon. Les observations psychiques faites par lui, qui viennent d'être rappelées, sont particulièrement instructives, mais je n'ai pas à les rééditer ici. Elles se terminent par l'annonce de la dernière, que je viens seulement de publier aujourd'hui.

Oui, ces visions sont réellement produites par les défunts, dont l'esprit agit sur le nôtre, de même que nous l'avons constaté, dans notre deuxième volume, pour les transmissions télépathiques pendant la vie. Examinons d'autres observations.

Un ministre plénipotentiaire, dont je connais la parfaite sincérité, m'a communiqué en 1900, la troublante petite aventure que voici :

« Le Père N..., curé d'O..., en Moravie, avait une nièce qu'il chérissait particulièrement et qui avait habité quelque temps chez lui. Quand ils se séparèrent, ce dernier lui dit en plaisantant : « Tu sais, si tu meurs avant moi, fais-le-moi savoir. »

Or, il se trouva que quelque temps après, cette nièce fut atteinte d'une maladie grave qui, toutefois, ne faisait pas prévoir un dénouement fatal.

Un jour, le Père N... se présente tout bouleversé au jeune prêtre qui lui était adjoint, et lui raconte que, tandis qu'il était tranquillement installé devant son bureau et, par conséquent, parfaitement éveillé, il venait de voir paraître devant lui sa nièce qui lui avait dit adieu. Il l'avait reconnue aussitôt et était persuadé de sa mort.

Les nouvelles qu'il reçut confirmèrent cette supposition, et l'heure de la mort coïncidait avec le jour et l'heure de l'apparition.

Je vous livre les noms en cause, ainsi que le mien parce que, moi aussi, je déteste les anonymes et que je désire que vous sachiez qu'il ne peut s'agir ici d'aucune mystification. Toutefois, vous voudrez bien tenir compte, j'en suis sûr, du désir dicté par les égards dus à de tierces personnes, qu'au cas où vous publieriez ces exemples les noms soient supprimés.

Agréez, cher Maître, l'expression de mes sentiments haute estime.

Baron DE MARICOURT.

(Lettre 964)

(Suivant le désir de mon correspondant, je n'ai laissé aux noms que leurs initiales qui ne comportent aucune indiscretion.)

Nier simplement ces histoires, comme on le fait si généralement, n'est pas honnête, quoique ce soit ce qu'il y ait de plus simple pour éviter toute explication. Pour nous, cette apparition au moment de la mort correspond avec la convention faite.

On objecte quelquefois que les ecclésiastiques sont plus disposés que d'autres à admettre les manifestations d'outre-tombe. C'est une erreur. Les uns sont plus sceptiques que ne l'indiqueraient leurs fonctions (j'ai des lettres), d'autres sont croyants, admettent l'enfer, le purgatoire et le paradis, et se refusent à accepter ces faits, les attribuant au diable (j'ai également des lettres).

La manifestation que voici, à la suite d'une singulière promesse, peut être comparée à la précédente. Le récit m'en a été adressé, le 25 mars 1899, par un correspondant dont la sincérité ne peut pas plus être suspectée que celle des précédents :

« Ne pensez pas que les ecclésiastiques soient crédules.

---

<sup>14</sup> *L'Inconnu*, p. 84, et *Les Forces naturelles inconnues*, p. 512-525).



Il y a environ douze ans, un de mes confrères et ami, grand partisan du spiritisme, me disait dans une réunion où se trouvaient des laïques et des prêtres, hue plusieurs de ses amis en mourant étaient venus le pousser de la main sur l'épaule. Comme cette communication avait été accueillie par tous, et particulièrement par moi, d'un sourire ou plutôt d'un éclat de rire d'incrédulité, il se tourna vers moi, en me prenant plus particulièrement à partie, et me dit en riant qu'il se réservait de me faire sa première apparition.

Lorsque nous nous séparâmes tous après une étreinte de mains, personne ne pensa plus à rien. Six mois après, un soir de février, à l'église, agenouillé sur une chaise, je sentis une poussée brusque sur l'épaule, poussée qui me fit faire un fort mouvement en avant.

Je me retournai tout de suite pour reconnaître d'où venait cette familiarité déplacée. Mais je constatai que ce n'était aucune des personnes présentes, car la plus rapprochée de moi était distante de six mètres au moins.

Alors je pensai à la conversation dont j'ai parlé, et je m'imaginai qu'il était possible qu'une personne de ma connaissance eût fait cette manifestation surnaturelle ou extra naturelle. Quelques jours après, j'appris la mort subite et foudroyante de mon excellent confrère, décédé précisément le jour et à l'heure de cette manifestation.

BOUIN,  
Chanoine honoraire,  
Curé de Douze (Dordogne).  
(Lettre 4.)

Cette relation m'a doublement intéressé. Elle présente tous les caractères d'une sincérité complète. Nous ne pouvons assurément l'attribuer à un vivant, à un mourant, mais bien à un brave homme qui vient de mourir et qui tient son engagement fantaisiste. Nous pourrions en conclure aussi que le passage de la vie à la mort n'a rien de désagréable, et nous laisse une certaine liberté.

Je détache la notification suivante d'une autre lettre qui m'a été adressée à la même époque :

« Une jeune paralytique passait souvent ses après-midis chez ma tante. Mes cousins, connaissant son bon caractère et aimant un peu à rire, lui adressaient de temps à autre quelques petites plaisanteries sur la situation qui pourrait lui être faite dans l'autre monde.

– Vous n'avez pas l'air d'y croire beaucoup à l'autre monde, répliquait-elle en souriant, et vous vous moquez de moi. Savez-vous que ce n'est pas bien. Mais je vous le revaudrai : quand je serai morte, je viendrai vous faire peur.

Elle mourut peu de temps après. Quelques semaines s'écoulèrent, et l'on ne songeait plus à sa petite menace, quand, dans l'épaisseur de la porte d'une armoire, un bruit étrange se fit entendre comme produit par plusieurs séries de coups intentionnellement frappés. Aux appels de ma tante, mes cousins accoururent et vérifièrent le meuble, qui ne présenta rien d'anormal. Mais à un geste d'impatience qu'ils firent, le bruit répondit si fort qu'ils reculèrent effrayés. Si je vous signale ce fait peu important, c'est parce qu'il est irrécusable et que nous savons que vous ne négligez rien pour arriver à tout découvrir, et que nous éprouvons tous pour vous un sentiment de profonde vénération : j'ai donné à mon enfant le nom de Camille en souvenir de mes lectures de vos ouvrages. »

J. VIVOUX  
Digne, mars 1899. (Lettre 386)

Autre observation analogue. Un correspondant, qui me livra son nom pour moi seul, m'écrivait de Paris, le 30 avril 1899.

« J'ai l'honneur, à l'appui de vos études, de vous signaler le fait suivant dont mes souvenirs me permettent de garantir l'authenticité.

J'avais chez moi M. Netom, imprimeur, à déjeuner. Il nous dit à ma femme et à moi :

« J'ai été fort désagréablement surpris cette nuit, j'ai été brusquement réveillé par une sensation aux pieds, comme si on me les tirait violemment ; vous ne sauriez croire comme cela m'a été pénible. Je ne manquai pas d'attribuer cette sensation aux nerfs ou aux muscles impressionnés par une cause physique, comme cela se produit parfois dans le sommeil ; puis la conversation suivit un autre cours ; cependant, M. Netom revint sur le fait de la nuit en homme qui en a reçu une forte impression.

A un an de là, nous étions séparés, il nous revit et nous dit :

– Pendant notre séparation, j'ai appris la mort d'un tel.

– ... ?

– Eh bien ! Sa mort se rapporte jour pour jour, ou plutôt nuit pour nuit, à celle où j'ai ressenti cette bizarre commotion de pieds tirés !

– Quel rapport ?

– C'est extraordinaire ! nous nous étions toujours dit que celui qui mourrait le premier viendrait tirer les pieds de l'autre !

– Etes-vous certain de la coïncidence de date ?

– Mon Dieu ! Si vous me parlez comme un juge d'instruction, vous allez m'obliger à dire que je n'ai pas pris de note exacte ; ce dont je suis certain, c'est que la date de la mort se place dans la période où vous m'avez donné l'hospitalité – j'en réponds. De plus, j'affirme que je ne pensais pas plus à cet ami qu'au grand Turc au moment où le phénomène s'est produit. »

(Lettre 648.)

Un lecteur habitant Paris, qui désire que son nom ne soit pas publié, m'écrivait à la date du 26 mars 1899 :

« C'était à la campagne où mes parents habitent. Une cousine germaine à ma mère, ayant tenté de se suicider à la suite de la mort de son fiancé et s'étant manquée, s'était réfugiée, pour échapper aux mauvais traitements de son père, ivrogne invétéré, chez ma grand-mère, sa tante, en attendant son appel dans un cloître, ainsi qu'elle avait fait la demande.

C'était une femme de tempérament, et j'ai entendu dire bien souvent que la nuit elle allait au cimetière sur la tombe de son ami.

Tous les miens avaient maintes et maintes fois essayé de la dissuader de cette idée d'aller s'enfermer dans un couvent, elle si charmante, si captivante, et qui rendait par son travail sa présence utile en même temps qu'agréable, sachant se faire à tout. Il n'était pas de sacrifice que l'on n'eût consenti pour la préserver d'une aussi triste fin.

Tout fut dit, rien n'y fit. Elle partit donc, par un jour de brouillard qui augmentait encore la tristesse emportant notre cœur à tous.

Dire que je ne te verrai plus jamais ! disait ma mère. Dire que je ne te verrai plus jamais ! disait ma grand-mère.

- Ma chère cousine, répondit-elle à ma mère, j'aimerais revenir te voir, car je ne peux vivre longtemps, ayant subi tant d'assauts, et surtout avec ce poison que j'ai dans le sang ; mais comme tu es peureuse, je ne te troublerai pas par ma présence. Quant à toi, ma tante, dit-elle à ma grand-mère, en riant, je sais que tu n'as pas peur ; je te ferai un vacarme impossible. »

Quelque temps après, certain soir, mon grand-père et ma grand-mère allaient se mettre au lit, lorsqu'ils entendirent un vacarme épouvantable. Tout était bouleversé, les briques paraissaient se

cogner avec force les unes contre les autres, la toiture semblait s'être écroulée. On accourt, on ouvre la porte, tout était intact. Surprise et frayeur. On se recouche, même bruit. Clémentine est morte ! s'écria ma grand-mère. Aussitôt le bruit cessa. Le lendemain, vers midi, la dépêche arrivait. Elle était morte la veille, à l'heure même du vacarme, dans un couvent d'Amiens. Les témoins vivent encore. »

J. L..., à Paris.  
(Lettre 79.)

Les lecteurs de cet ouvrage sont au courant de ces vacarmes et ne s'en étonneront pas. La première partie de notre étude actuelle en a fourni bien des exemples.

Cette manifestation correspond ici aussi à une annonce réalisée, à une intention, à une promesse antérieure. En voici une autre, assez singulière également, après promesse faite. Elle nous a été transmise par l'excellente *Revue Luce e Ombra*<sup>15</sup> :

En 1882, le comte Charles Galatéri se lia d'amitié avec un certain Virgini, ancien officier de grenadiers. La conversation portait parfois sur le spiritisme, dont M. Galatéri s'efforçait en vain de convaincre son ami. Un jour, moitié sérieusement, moitié en plaisantant, les deux compagnons se promirent mutuellement que, le premier qui mourrait, en avertirait l'autre, et comment ? en lui grattant les pieds !

Plusieurs années se passèrent. En novembre 1887, M. Virgini annonça à son ami avoir repris du service dans les troupes d'Afrique.

Le soir du dimanche 5 août 1888, M. Galatéri était couché, quand sa femme qui était à côté de lui, lui dit avec un peu d'humeur : « Reste donc tranquille ! » Son mari lui demanda si elle rêvait, car il ne bougeait absolument pas. Et elle encore : « Je te dis de rester tranquille ! ne me chatouille pas les pieds ! ... » Comme M. Galatéri continuait à protester, ils s'imaginèrent que quelque insecte avait pu s'introduire dans le lit ; ils allumèrent une bougie, cherchèrent soigneusement, – rien ! On souffle la bougie, et on rentre dans le lit. Mais aussitôt la comtesse Galatéri a un sursaut et s'écrie : « Regarde, regarde au fond du lit ! » Son mari regarde et ne voit rien, mais elle insiste : « Oui, regarde ; il y a un jeune homme de haute taille, souriant, avec un casque colonial sur la tête... Il rit en te regardant !... Oh ! le malheureux ! quelle horrible blessure il a à la poitrine ! Et puis un genou brisé !... Il te salue d'un air content... Il disparaît ! »

Le lendemain, la comtesse Galatéri raconte l'événement à quelques amis et parents. Le mardi 14 août, les journaux annonçaient qu'une troupe d'indigènes commandée par le capitaine Cornacchia, par les lieutenants Poli, Brero, Virgini, et par Adam Aga, avait été attaquée près de Saganeiti par les Abyssins ; Virgini, resté le dernier officier survivant, avait enfin été frappé à un genou et puis achevé par un coup de fusil à la poitrine.

M. de Vesme fait remarquer, en reproduisant ce récit, qu'il serait désirable d'avoir l'attestation écrite des différentes personnes qui ont été mêlées de quelque manière à ces événements ; mais que, toutefois, l'honorabilité indiscutable de la famille Galatéri et de plusieurs des personnes dont il est question dans ce récit – et qu'il connaît personnellement – permet d'y attacher une certaine importance, même en dehors de l'accent de vérité avec lequel est conçue cette narration. Le comte Charles Galatéri appartient à une honorable famille du Piémont.

On peut se demander si cet officier tué, qui se souvenait de sa promesse, s'est trompé de pieds, ou l'a fait exprès, ou si l'action télépathique s'est exercée sur les deux cerveaux voisins, dont l'un n'aura rien éprouvé. Le cas est assurément bizarre, mais n'a pas été inventé.

---

<sup>15</sup> Rome. *Luce e Ombra*, nov. 1905. *Annales des science psychiques*, décembre 1905.

Qui nous prouve que l'on n'ait pas de fantaisies après la mort, et que l'on soit nécessairement triste ou même toujours sérieux ?

Ces manifestations comportent toutes les variétés imaginables. Celle que nous venons de décrire est plutôt amusante ; mais celle que nous allons avoir sous les yeux est réellement dramatique et franchement macabre. Je l'emprunte à l'excellent ouvrage de BOZZANO sur *Les Phénomènes de hantise*. Elle a pour garant l'enquête du professeur Hyslop et les attestations de cinq témoins liés à cette étrange histoire. Écoutons l'un d'eux, le Dr H.-A. Kinnaman :

« Mon oncle John W. Kinnaman, mon père Jacob W. Kinnaman et un jeune homme appelé Adams, étaient étudiants en médecine et amis intimes. Un jour, ils firent le pacte que, si l'un d'eux mourait en jeune âge, les autres auraient le droit de s'emparer de son corps dans un but d'étude, avec cette condition que le squelette devrait toujours rester à la garde d'amis ; si, un jour, cette condition ne pouvait plus être observée, on devait replacer le squelette dans le tombeau. Adams avait déclaré que, de son côté, il exigeait l'observation scrupuleuse du pacte ; sans cela, il protesterait en faisant du tapage.

Quelque temps après, le jeune Adams mourut ; mon oncle John, en sa qualité de frère aîné, prit possession du corps, prépara le squelette et le garda jusqu'à sa mort. Après lui, il fut conservé par mon père, le Dr Jacob ; ensuite par son frère, le Dr Lawrence ; ensuite par le Dr Jackson, puis par mon frère Robert, et enfin par mon autre frère Chas. Durant ce long laps de temps, on constata que lorsque les conditions fixées par le pacte étaient observées, Adams restait tranquille ; mais si on les négligeait, des tracasseries se produisaient.

Je me souviens qu'en 1849, quand j'étais enfant, mon père dut se rendre pendant quelque temps en Californie, et le squelette fut relégué dans une mansarde. Adams n'en fut pas satisfait. La nuit même, des pas pesants et bruyants furent entendus, montant et descendant par l'escalier de la mansarde, ou allant et venant à l'intérieur de cette pièce. Ces manifestations troublèrent sérieusement ma mère, parce qu'elles empêchaient sa famille de dormir. Elle s'adressa à mon oncle, en le suppliant de nous délivrer des ossements d'Adams. Il y consentit, et aussitôt qu'il les prit sous sa garde, la tranquillité revint dans la famille.

Mon oncle les garda longtemps dans son bureau ; mais un jour il imagina de les déposer dans un coin écarté de la maison. Deux familles, qui habitaient en cet endroit, durent bientôt déménager par suite des bruits inexplicables qu'on entendait la nuit ; après elles, personne ne put demeurer dans la maison hantée. Lorsque mon père rentra de Californie, il reprit le squelette d'Adams et le plaça de nouveau dans son bureau. Le silence se rétablit.

Mon père mourut en 1874, et l'héritage des ossements revint à mon frère Robert, qui les déposa sous le lit d'une chambre contiguë à son bureau. Un jour, il eut ridée de les transporter dans la cave d'un voisin, servant de magasin pour des matériaux de construction. On les y plaça à l'insu des ouvriers de l'établissement ; mais ceux-ci, peu de temps après, se refusèrent à aller le soir dans ces caves à cause des bruits mystérieux qu'on y entendait. Mon frère reprit le squelette, et le calme se rétablit immédiatement dans ces locaux.

Les restes mortels d'Adams sont toujours en possession de ma famille... »

Un autre témoin, le Dr C.-L. Kinnaman, décrit avec une grande abondance de détails les bruits qui se produisirent dans la mansarde lorsqu'on y relégua les restes d'Adams. Il écrit :

« La mansarde contenait des centaines de bouteilles provenant d'une pharmacie. Or, il arriva qu'une nuit, alors que tout le monde était couché, on perçut des bruits extraordinaires venant des combles..., bruits de bouteilles s'entrechoquant violemment, se brisant et tombant sur le sol. Puis on crut entendre un gros boulet de canon roulant par les escaliers jusqu'à la salle à manger, butant contre la porte et remontant ensuite l'escalier en sautant d'une marche à l'autre ! Un membre de la

famille prit le parti de monter dans la mansarde, un bougeoir à la main ; mais les bruits cessèrent aussitôt ; tout fut trouvé en place. Quand on se recoucha et qu'on eut éteint la lumière, les manifestations recommencèrent. Quelqu'un fit remarquer que l'objet qui roulait par l'escalier devait être bien lourd, à en juger par le bruit qu'il produisait ; instantanément, le tapage se réduisit à l'écho d'une touche très légère, qui montait et descendait d'une marche à l'autre. Les manifestations se modifiaient suivant nos observations ; elles se continuèrent jusqu'à ce que nous nous recouchâmes vaincus par la lassitude et le sommeil. Le jour où les ossements furent retirés des mansardes, la tranquillité revint dans la maison. »

Le Dr R.-C. Kinnaman atteste à son tour :

J'ai été le premier à être réveillé par le bruit sourd d'une chute, comme si quelqu'un avait sauté du lit les pieds nus ; puis un froufrou de vêtements, un bruit un peu plus fort et finalement celui d'un corps lourd roulant sur le parquet, descendant l'escalier en sautant d'une marche à l'autre, le remontant ensuite avec des variations fréquentes de force et de tonalité. Ma mère entra fortuitement dans la chambre avec Olivier ; bien qu'elle fût une femme énergique, elle paraissait terriblement impressionnée. Tous les deux, portant une bougie allumée, s'aventurèrent dans la mansarde ; leur présence fit cesser les bruits. Après l'avoir inutilement examinée, ils se retirèrent en fermant la porte : aussitôt les bruits recommencèrent. Ils y rentrèrent, les bruits se turent. Ils sortirent de nouveau : le vacarme reprit de plus belle au moment où l'on fermait la porte<sup>16</sup>»

Tel est, en abrégé, le cas extraordinaire examiné par le professeur James Hyslop. Le doute n'est pas possible. La menace de manifestation associée au pacte singulier de cet étudiant, a été bel et bien exécutée par le défunt, et ce qui nous montre que ce tapage ne venait pas des vivants, agissant sans le savoir, c'est qu'il cessait justement par la présence de ces vivants pour recommencer quand ils s'éloignaient, remarque fréquente dans ces genres de phénomènes.

Ainsi, les faits d'observation prouvent que des morts reviennent à la suite d'engagements, de promesses, de menaces, et que, par conséquent, ils existent toujours. Où sont-ils pour produire ces phénomènes ? Je n'en sais rien. Où était l'âme de ce squelette ? Je l'ignore. Mais c'est évidemment elle qui agissait.

Nous avons exposé tout à l'heure des manifestations visibles, des apparitions, et nous avons déjà constaté (t. II, ch. 4) des productions d'images par la pensée des mourants, faits extrêmement nombreux, images visibles, objectives, extérieures, prises pour des réalités matérielles par les voyants, mais qui, cependant, sont subjectives, formées dans l'esprit de l'observateur, quoiqu'elles ne puissent être qualifiées d'hallucinations, car ce ne sont ni des erreurs, ni des illusions : elles ont une cause, la volonté du mourant ou du mort qui les produit. Ce sont des projections psychiques présentant l'aspect de projections physiques.

Celle que nous allons rapporter est aussi significative que la précédente, quoique moins macabre. Il s'agit d'un chantre d'église qui devait venir répéter des morceaux de musique avec un collègue, un certain samedi, qui meurt, la veille, frappé d'apoplexie dans la rue, à l'âge de cinquante ans, et qui apparaît, tenant un rouleau de musique à la main, à son collègue. Celui-ci ignorait sa mort. Le récit en a été adressé au professeur Adams, de Cambridge (Etats-Unis)<sup>17</sup>. Examinons-le.

St-Luke's church, San-Francisco, 11 Septembre 1890.

---

<sup>16</sup> Bozzano. *Les phénomènes de hantise*, p. 50-52.

<sup>17</sup> *Proceedings of the Society for Psychical Research*, VIII, p. 214. – MYERS, *Human Personality*, II, p. 45.

« Il y a quelques semaines, le maître de chant de notre chœur, homme de robuste santé et de tempérament fort sceptique, a vu, positivement, l'apparition d'un de ses chantres qui venait de mourir :

M. Russell, la basse du chœur, tomba d'une attaque d'apoplexie dans la rue, un certain vendredi, à 10 heures ; il mourut à 11 heures dans sa maison. Ma femme, apprenant cette mort, envoya mon beau-frère à la maison du maître de chant, M. Reeves, pour lui parler au sujet de la musique que l'on devrait faire aux funérailles. Il arriva à la maison du maître de chant à peu près à 1 heure et demie. Soudain, on entendit une exclamation dans le vestibule Quelqu'un venait de crier : « Mon Dieu ! » Au milieu de l'escalier, assis sur une marche, se tenait le maître de chant en manches de chemise, donnant des signes d'une grande frayeur.

M. Reeves, sortant de sa chambre, venait de voir, dans l'escalier, M. Russell debout, une main sur son front, et de l'autre lui tendant un rouleau de musique. Le maître de chant s'avança vers lui, mais le fantôme s'évanouit. C'est alors qu'il poussa l'exclamation mentionnée plus haut.

Il ne savait rien de sa mort.

C'est l'histoire d'esprit la plus authentique que j'aie jamais entendue. Je connais très bien toutes ces personnes, et je puis jurer de leur sincérité. Je ne doute pas que le maître de chant ait vu quelque chose, subjectivement ou objectivement : il en fut malade plusieurs jours, malgré sa forte santé habituelle.

Voici, d'ailleurs, ma conviction personnelle. M. Russell était un homme très régulier, très loyal et très sûr. Il avait chanté au chœur pendant des années sans être rétribué. Sa dernière pensée avait dû se formuler ainsi : « Comment faire savoir au maître de chœur que je ne puis pas aller répéter demain soir ? » Il mourut au bout d'une heure sans avoir repris connaissance.

L'attitude dans laquelle il s'est montré corrobore cette hypothèse ; elle indique sa maladie (une douleur dans la tête) et son désir de remplir son devoir. »

W. M. W. Devis, Rector.

La Chronique de San Francisco a rapporté, de son côté, cette curieuse histoire dans les termes ci-dessous :

« Le vendredi matin, Edwin Russell, Anglais bien connu, arrivait à l'angle des rues de Stutter et Mason, quand il fut frappé d'apoplexie, dont il mourut avant midi. Il habitait notre ville depuis dix ans et était honorablement connu dans le monde commercial. Il était membre de l'église épiscopale protestante et avait une voix magnifique, une voix de basse, qui le faisait apprécier dans le chœur de l'église de Saint-Luc et l'avait mis en rapport constant avec le Révérend W. W. Davis, vicaire de l'église, et avec Harry E. Reeves, le nouveau chef de chœur.

C'est à M. Reeves que l'événement sensationnel dont on parle, est arrivé. J'allai l'interviewer chez sa sœur, Mrs Cavenagh, rue de la Californie. Il me déclara qu'il n'était pas spirite, et me raconta ceci :

« J'avais vu Russell le samedi avant sa mort. Il était venu répéter. Je lui avais demandé où je pourrais trouver un bon cigare, et il m'avait conduit à un magasin. Puis, je l'avais invité à venir chez moi – ou plutôt chez ma sœur – pour répéter, et nous convînmes pour le samedi suivant. Je n'y pensai plus jusqu'au vendredi après-midi, et comme j'ai l'habitude de chercher dans ma musique, pour le dimanche, un jour ou deux auparavant, les morceaux à chanter, je choisis deux Te Deum. Je sortis de ma chambre et remarquai sur le palier, à demi éclairé, comme maintenant, mon ami M. Russell, si réel, si vivant, que je m'avançai tout de suite pour lui tendre la main et lui souhaiter la bienvenue.

Il tenait un rouleau de musique dans une main, et l'autre était devant sa figure. C'était bien lui. J'en suis absolument sûr. Or, il s'évapora comme une nuée qui disparaît dans l'air...

J'allais lui parler, mais ma langue resta muette. Je m'effondrai contre le mur en m'écriant : « Ah mon Dieu ! » Ma sœur et ma nièce et une autre personne montèrent. Ma nièce me dit : « Oncle Henry, qu'est-ce qu'il y a ? » Je voulais expliquer, mais je ne pus parler. Ma nièce me dit alors : « Savez-vous que M. Russell est mort ? » J'en fus littéralement stupéfié. J'ai vu ce Russell trois heures après sa mort aussi bien que je vous vois dans ce fauteuil. »

D'après l'enquête faite, avec tous les soins que l'on connaît, par la *Société anglaise des Recherches psychiques*, cette apparition spontanée ne peut laisser aucun doute. Le cri poussé par M. Reeves a été entendu des témoins, la vision a été éprouvée dans un état tout à fait normal, et l'hypothèse d'une hallucination est absolument inadmissible, étant données toutes les circonstances du phénomène.

Il s'agit là, comme dans les cas d'exécution de serments d'apparaître et de promesses faites, d'une intention bien définie de ne pas manquer à un rendez-vous concerté. Epiloguer indéfiniment pour se refuser à l'acceptation dû fait, ne servirait à rien.

Ces manifestations de défunts sont nombreuses et variées, comme nous venons de le constater. En voici encore une, qui a fortement étonné l'observatrice. Un Indien métis apparaît à une voyageuse après lui avoir juré de le faire. Il était au Colorado, et, elle, retournée en Europe, était alors en Suisse. Mme Bishop, née Bird, voyageuse et écrivain bien connu, rapporte ce qui suit<sup>18</sup> : « En voyageant dans les Montagnes Rocheuses, Mme Bird avait fait la connaissance d'un Indien métis, M. Nugent, connu sous le nom de *Mountain Jim*, et elle avait pris sur lui une influence considérable.

Le jour de mon départ, écrit-elle, il était très ému. J'avais eu une longue conversation avec lui sur la vie mortelle et l'immortalité, conversation que j'avais terminée par quelques citations de la Bible. Il me parut fort impressionné et s'était écrié : « Je ne vous verrai peut-être plus dans cette vie, mais je vous verrai quand je mourrai. » Je le réprimandai doucement à cause de sa violence, mais il répéta la même intention avec encore plus d'énergie, ajoutant : « Je n'oublierai jamais vos paroles, et je jure que je vous reverrai quand je mourrai. » Nous nous séparâmes sur cette phrase. Pendant quelque temps, j'eus de ses nouvelles ; j'appris qu'il s'était mieux conduit, puis qu'il était retombé dans ses habitudes sauvages, qu'il avait reçu une blessure dans une rixe, puis qu'il se portait mieux et formait des projets de vengeance. La dernière fois que je reçus de ses nouvelles, j'étais à l'Hôtel Interlaken, à Interlaken (Suisse), avec Mlle Clayton et les Ker... Quelque temps après les avoir reçues (c'était en septembre 1874), j'étais étendue sur mon lit, un matin, et j'écrivais une lettre à ma sœur, lorsqu'en levant les yeux je vis Mountain Jim debout devant moi. Ses yeux étaient fixés sur moi, et il me dit à voix basse, mais très distinctement : « Me voici comme je vous l'ai promis. » Puis il me fit un signe de la main et ajouta : « Adieu ! »

Lorsque Mlle Bessie Ker vint m'apporter mon déjeuner, nous prîmes note de l'événement en marquant la date et l'heure. La nouvelle de la mort de Mountain Jim nous arriva quelque temps après, et la date, en tenant compte de la différence de longitude, coïncidait avec celle de son apparition. »

En réponse à l'enquête faite sur ce récit, Mme Bishop a écrit qu'elle n'a jamais eu d'autre hallucination sensorielle. Elle avait vu Mountain Jim pour la dernière fois à Saint-Louis (Colorado), le 11 décembre 1873. A Fort Collins, dans ce même Etat de Colorado, où il est mort, il a été constaté que le décès s'est produit le 7 septembre 1874. La promesse – ou la menace – du métis s'est ponctuellement réalisée.

Nous ne pouvons, toutefois, nous empêcher de remarquer que ces serments, ces pactes, ces promesses, sont loin d'être toujours exécutés. Pour ma part, on m'en a fait un certain nombre, et je

---

<sup>18</sup> *Phantasms of the living*, I, p. 531. *Hallucinations télépathiques*, p. 185.

n'ai jamais rien reçu. Est-ce la faute des disparus, ou est-ce la mienne ? Est-il toujours possible à un mort de se manifester ? Est-il toujours possible à un vivant de percevoir ces manifestations ? Ce sont là des vibrations, et les cordes de harpes qui peuvent en être affectées sont sans doute assez rares.

A propos de ces difficultés et de ces raretés d'apparitions, nous pouvons, avec Myers, commenter l'exemple cité par la comtesse Kapnist, et remarquer que la réalisation des contrats de ce genre est souvent faite par des intermédiaires, ce qui est assez singulier<sup>19</sup>. Ainsi, c'est la sœur de la comtesse Kapnist qui a vu l'apparition et non elle-même. Il est probable que plusieurs de ces essais n'ont pas réussi par suite du manque d'adaptation du sujet à impressionner, et auraient abouti à une manifestation caractéristique si celui qui voulait apparaître s'était adressé à des sujets plus sensibles.

Il en est ainsi dans le cas suivant, exécution indirecte d'une promesse d'exécution : Une dame ayant fait un pacte avec son mari et aussi avec un ami, son fantôme est vu, après sa mort, à la fois par son mari, sa fille et une gouvernante, mais non par l'ami, qui vivait ailleurs. Ce curieux exemple a été fourni par le Révérend Arthur Bellamy, de Bristol, en février 1886<sup>20</sup>, dans la relation suivante :

« Lorsqu'elle était enfant à l'école, ma femme avait convenu avec une de ses camarades que celle qui mourrait la première devait apparaître à la survivante s'il plaisait à Dieu. En 1874, ma femme qui n'avait plus vu ni entendu parler de son amie de pension, depuis des années, apprit sa mort. Cette nouvelle lui rappela le pacte qu'elles avaient fait, et alors elle en devint préoccupée et m'en parla. Je connaissais ce pacte de ma femme, mais je n'ai jamais vu une photographie de son amie ni rien entendu la concernant.

Une nuit ou deux après, nous dormions tranquillement ; un feu clair brillait dans la chambre et une bougie était allumée. Je m'éveillai subitement et je vis une dame assise du côté du lit où ma femme dormait profondément. Je m'assis sur le lit et la regardai, la voyant si clairement que je puis encore me rappeler sa forme et son attitude. Si j'avais le pinceau d'un artiste, je pourrais peindre sur toile son portrait ressemblant. Je me rappelle que je fus très frappé, notamment par l'arrangement soigné de sa coiffure élégamment disposée. Je ne puis dire combien de temps je restai assis à la regarder ; mais, dès que ce curieux fantôme disparut, je sortis du lit pour regarder si des vêtements posés au chevet n'avaient pu produire quelque illusion d'optique. Or, dans la ligne de vision, il n'y avait rien jusqu'au mur. Ne pouvant admettre une hallucination, je ne doutai pas d'avoir réellement vu une apparition.

Je me remis au lit et restai couché jusqu'au réveil de ma femme, quelques heures après, où alors seulement, je lui décrivis la physionomie vue. Or, son teint, sa taille, etc., tout concordait exactement avec le souvenir que ma femme avait conservé de son amie d'enfance. Lui ayant demandé s'il n'y avait rien de particulièrement frappant en sa physionomie, ma femme répliqua tout de suite : « Oui, à l'école, nous avions l'habitude de la taquiner au sujet de ses cheveux qu'elle arrangeait toujours avec une minutie spéciale. » C'était précisément ce qui m'avait frappé. Je dois ajouter que je n'avais jamais vu d'apparition et que je n'en ai plus vu depuis. »

ARTHUR BELLAMY.

Nous pouvons supposer que cette apparition a eu pour cause une influence psychique exercée sur Mme Bellamy par son amie décédée, et par transmission d'elle à son mari, attendu qu'il n'y avait aucune raison pour la morte de se manifester à ce monsieur qui lui était étranger. Mais d'autres

---

<sup>19</sup> *Autour de la Mort*, p. 131. – *Human Personality*, H, p. 51 et 350, § 727 A. – *Proceedings S. P. R.*, vol. V, p. 440.

<sup>20</sup> *Human Personality*, II, p. 350, § 727 A.



observations nous rendent perplexes. Ce qui nous frappe surtout, c'est que l'apparition destinée à la femme a été vue par son mari et non par elle. Or, nous avons déjà remarqué<sup>21</sup>, une apparition destinée à une dame Clerke, vue par sa domestique négresse et non par elle. Et, tout à l'heure, les pieds chatouillés de Mme Galatéri ? Et nous avons rappelé aussi la comtesse Kapnist.

J'ai sous les yeux un nombre cinq ou six fois plus grand de réalisations de promesses par des morts qui s'en souvenaient exactement et ont pu s'exécuter<sup>22</sup>. La place me manque pour les publier. Les exemples que nous venons de considérer suffisent, me semble-t-il, pour nous convaincre de la réalité de ces manifestations. D'autres n'ajouteraient rien à ces preuves. Nous devons admettre ces observations. Quant à les expliquer, c'est un peu plus difficile.

Sur le nombre des lettres reçues, je détacherai encore la suivante, qui m'a été envoyée de Kaliche (Pologne russe), le 27 juin 1913 :

Très estimé Monsieur Flammarion,

« Mon père, après sa mort, en 1879, m'a prouvé qu'il était encore vivant, par les signes dont nous étions convenus d'avance :

1° La vitre désignée d'accord par nous deux se cassa en ligne droite horizontale, et sa brisure s'accompagna d'un bruit semblable à un coup de fusil ; 2° l'horloge, sur laquelle s'était fixé notre choix, dont le son était ordinairement rapide et gai, commença à sonner les heures lentement et tristement, et continua ainsi pendant plusieurs semaines.

Je ne dois plus me taire, parce que je suis vieux, et vous, le défenseur de la vérité, n'étant plus jeune non plus, votre devoir est de ne pas vous taire, puisque le monde vous écoute.

NICOLAS STEPANOW.

(Lettre 2358.)

Si j'étais déjà invité, par mon âge, à ne pas me taire en 1913, j'y suis encore plus en 1922, et j'obéis à ce devoir, en classant les témoignages pour l'établissement de la connaissance générale.

Devant ces faits d'observation, nous avons l'impression, comme le disait Oliver Lodge, que les âmes des morts essaient d'entrer en relation avec nous, comme nous essayons de le faire avec elles, et que, des deux côtés, les efforts sont comparables à ceux des pionniers qui, pour ouvrir un tunnel à travers une montagne, entreprennent le travail par chaque bout du tunnel. La paroi qui sépare le fond des deux galeries est encore assez épaisse, mais nous commençons, de ce côté-ci, à entendre les coups de pics essayés aussi de l'autre côté. Il semble même que la cloison est déjà traversée par les rayons X.

Ainsi, voilà, sûrement, des exemples de morts qui sont revenus à la suite de serments réciproques ou de promesses. Il me semble que ce second chapitre lu à la suite du premier, ne peut manquer de fortifier les bases sur lesquelles la nouvelle science doit être fondée. Poursuivons notre étude en constatant maintenant que les morts reviennent aussi pour affaires personnelles, indépendamment des déclarations dont nous venons de parler.

---

<sup>21</sup> *Autour de la Mort*, p. 395.

<sup>22</sup> Entre autres le récit, très touchant, du général Thiebault, publié dans ses *Mémoires*, Paris, 1893, t. I, p. 43-47, sur l'apparition de son frère, suivi de cette phrase : « Je n'ai jamais pu y croire, et cependant je n'ai jamais pu en douter. »

### Chapitre III - Morts qui sont revenus pour affaires personnelles

*Révélations. Paiements de dettes. Engagements non tenus. Restitutions. Services à rendre. Avertissements. Testaments. Confidences. Reproches. Protestations. Persécutions. Vengeances. Manifestations diverses.*

Le vrai peut, quelquefois,  
ne pas être vraisemblable.  
BOILEAU.

Ce titre peut surprendre plus d'un lecteur.

Nous venons d'avoir sous les yeux des exemples variés de morts venus se manifester à la suite de promesses faites pendant la vie. Ceux que nous allons présenter ici nous montreront des actes posthumes non moins dignes d'attention, ayant pour objet des règlements d'affaires personnelles. Ici, comme précédemment, la première objection qui s'impose à nous est de chercher une explication dans la mentalité même des observateurs ; mais déjà cette objection nous a paru inapplicable aux récits précédents, tels que celui de lord Brougham, l'apparition de Rambouillet, le rapport de M. Castex-Dégrange, ceux de M. de Maricourt, du chanoine Bouin, l'apparition du chantre Russell, etc. Il va en être de même ici. Cependant, creusons-la pour ne laisser aucune ombre à notre enquête.

Puisque nous cherchons la vérité, quelle qu'elle soit, notre devoir est d'accueillir, sous réserve d'analyse, toutes les hypothèses. Examinons tout, comparons.

Une possibilité qui se présente spontanément à notre entendement pour expliquer les manifestations, est celle des transmissions de pensées entre vivants, dont le solide faisceau de témoignages sans cesse étayé par des faits nouveaux, constitue une base de la plus haute importance pour nos études psychiques.

Ces transmissions de pensées peuvent expliquer certains phénomènes attribués aux morts, qui nous semblent revenir d'outre-tombe pour se mêler encore à nos affaires, bien qu'il s'agisse, très vraisemblablement, en beaucoup de cas, d'émanations de notre monde vivant.

Notre inconscient, ou, si l'on préfère, notre subconscient, est un récepteur de sensibilité variable suivant les sujets, et, à la fois, un réservoir prodigieux d'impressions latentes. Les unes, sous certaines influences extérieures, physiques ou psychiques, par un processus encore mal déterminé, surgissent de cet intime et mystérieux tréfonds de notre être psychique ; d'autres, la plupart, y demeurent enfouies et s'y résorbent.

La pensée d'un débiteur peut s'être communiquée de son vivant à ses enfants et rester pendant des mois dans leur cerveau, impression cachée, insoupçonnée, confondue dans toutes les autres impressions latentes, mais non détruite ; puis, sous une cause inconnue, en des circonstances favorables, s'isoler, surtout en rêve, se formuler et émerger, claire, définie, de l'obscur subconscient. Il peut en être de même pour la place secrète d'une réserve d'argent.

Ce n'est qu'une hypothèse, mais elle est digne d'attention. N'y aurait-il, dans ces manifestations, qu'un nouveau témoignage des facultés inconnues dont l'être humain est doué, que cette acquisition, si modeste soit-elle, pour la science nouvelle, doit être prise en considération : avant de nous élancer dans la vie future, efforçons-nous de mieux connaître la vie terrestre.

La parole n'est pas indispensable pour exprimer la pensée, car il y a, parfois, transmission de pensée non formulée. J'en connais, pour ma part, nombre d'exemples scientifiquement contrôlés par des expériences.

La parole est une des dernières conquêtes de l'espèce humaine. Avant d'employer le langage articulé, nos lointains ancêtres se comprenaient entre eux en poussant des cris, comme les animaux, d'ailleurs, cris significatifs. Aujourd'hui, servis par la parole, nous sommes incapables de comprendre tout ce qu'il y a de caché dans les expressions du monde animal.

A propos de la transmission de pensée, mon savant ami, le Dr Coste de Lagrave, m'a communiqué, entre autres, l'expérience suivante qui lui est personnelle :

« Je choisis, dit-il, une feuille d'arbre. J'imprègne ma pensée de son aspect ; je me l'incorpore psychiquement, à tel point que je suis sûr de la reconnaître, par la suite, entre cent mille autres. Je rejoins, à une cinquantaine de mètres de là, le sujet sensible. Il se bande les yeux, je prends son pouls dans la main et, moi pensant à la feuille à désigner, je le suis. Il court, très vite, me tirant après lui, s'arrête à l'endroit où se trouve la feuille, étend la main libre et la pose délicatement sur la feuille que je m'étais désignée et que j'avais choisie quelques minutes auparavant. Cela résulte de la transmission de la pensée non formulée.

Je me suis mis aussi souvent que possible en relation avec les transmetteurs de pensée, surtout pour déceler s'il n'y avait pas de supercherie, et pour faire des expériences par moi-même. La transmission de la pensée non formulée est une faculté qui existe réellement, mais qui est plus ou moins développée. Chez certains sujets, elle l'est puissamment ; la réceptivité de la pensée non formulée peut être également très développée, et certains sujets donnent des résultats remarquables. »

Ainsi parle le docteur Coste de Lagrave, dont le cours de psychologie est apprécié depuis fort longtemps à Paris. J'ai fait moi-même, autrefois, des expériences analogues avec Ninof et Clovis Hugues<sup>23</sup>, qui prouvent, de leur côté, la réalité des transmissions de pensée. Et on peut se souvenir également de mon expérience faite avec Charcot à la Salpêtrière, dont j'ai parlé au chapitre : *La pensée productrice d'images*, du volume *Autour de la Mort* (p. 98).

Il a été publié, depuis plus d'un siècle, 28 ouvrages importants sur *les Rêves*, le premier par Maine de Biran (1792), le dernier par Yves Delage (1920), en passant par l'un des plus classiques, celui d'Alfred Maury (1861) ; je les ai tous devant moi, et je dois avouer qu'aucun d'eux n'a encore donné l'explication totale et définitive du rêve.

Comment décider si une apparition – ou telle autre manifestation – d'une personne décédée est quelque chose de plus qu'une simple hallucination subjective, si un rêve est produit par un esprit extérieur au nôtre ?

Nous ne pouvons arriver à un résultat que par des analyses attentives. Prenons quelques exemples significatifs.

J'ai depuis longtemps appelé l'attention sur ces observations psychiques. Mes lecteurs ont déjà pu voir dans *Uranie* le curieux épisode que voici, emprunté à la vie de Swedenborg :

En 1761, Mme de Marteville, veuve d'un ministre de Hollande à Stockholm, reçoit d'un créancier de son mari la réclamation d'une somme de vingt-cinq mille florins de Hollande (cinquante mille francs), qu'elle savait avoir été payée par son mari, et dont le nouveau paiement la mettait dans le plus grand embarras, la ruinait presque. Il lui était impossible de retrouver la quittance.

Elle va rendre visite à Swedenborg, et, huit jours après, elle voit en songe son mari qui lui indique le meuble où se trouve la quittance, avec une épingle à cheveux garnie de vingt diamants, qu'elle croyait perdue aussi. C'était à deux heures du matin. Pleine de joie, elle se lève et trouve le tout à

---

<sup>23</sup> *L'Inconnu*, p. 316.

la place indiquée. S'étant recouchée, elle dort jusqu'à neuf heures. Vers onze heures, M. de Swedenborg se fait annoncer, Avant d'avoir rien appris de ce qui était arrivé, il raconta que, dans la nuit précédente, il avait vu l'esprit de M. de Marteville qui lui avait déclaré qu'il se rendait auprès de sa veuve.

Ces observations ne sont pas aussi rares qu'on le croit. J'en ai, en ce moment, un très grand nombre sous les yeux.

De l'époque même dont nous parlons, on peut en voir plusieurs dans l'histoire de la Voyante de Prévorst (moins imaginaire qu'elle ne paraît).

Une justice immanente existe-t-elle ?

Un vol commis est-il absous et annulé ?

Dans l'ensemble des documents que j'ai reçus ou réunis, plusieurs communications de décédés indiquent qu'ils n'étaient pas tranquilles après leur mort et sont venus réclamer des restitutions dont ils étaient responsables.

Puisque nous avons ouvert ce chapitre par ces révélations posthumes d'inquiétudes financières, réunissons ici les divers faits du même ordre.

Dès le commencement de mon enquête, j'ai reçu d'Algérie la lettre que voici (avril 1899) :

« Nous connaissons dans notre entourage un curieux événement se rapportant à Mgr Pavie, mort évêque d'Alger. Il était occupé à lire dans son cabinet, lorsqu'il entendit la porte s'ouvrir derrière lui. Il se retourna et vit une ombre ou vapeur, aux contours assez distincts pour permettre de reconnaître dans cette ombre un de ses paroissiens mort depuis quelque temps et qu'il affectionnait particulièrement. Puis il perçut distinctement ces paroles : « Vous qui m'avez aimé, secourez-moi ! J'ai laissé une dette impayée (le chiffre fut désigné, ainsi que le nom du créancier et son adresse), acquittez cette dette afin que je cesse de souffrir. »

L'observateur, très ému, ne pouvait à cause de l'heure avancée, aller ce jour même à l'adresse indiquée. Il y fut le lendemain. Les renseignements donnés se trouvèrent exacts, et la dette correspondant précisément au chiffre déclaré par le défunt, l'abbé Pavie la solda<sup>24</sup>.

Il ne peut être question ici d'hallucination. Peut-être pourrions-nous supposer que ce prêtre a connu la dette en confession, et que, par une fraude pieuse, il aura voulu la régler ainsi. Mais c'est peu probable, et il semble qu'il aurait plutôt, dans ce cas, mis l'histoire sur le compte d'un rêve. Sa relation précise présente un tout autre caractère.

J'ai reçu plus d'une communication analogue à la précédente. Celle-ci m'a été adressée de Nice le 23 juin 1899 :

« Une dame de Paris, des plus honorables et très pieuse, m'a affirmé que son père, mort depuis plusieurs jours, lui est apparu à onze heures du soir pendant qu'elle veillait dans son lit (sans doute rêvait-elle). L'ayant tout d'abord rassurée de la frayeur à laquelle elle était en proie, il lui prescrivit de payer la dette (que sa fille ignorait absolument) d'une certaine somme qu'il devait à un individu qu'il désigna. Toute préoccupée de cet événement extraordinaire, la dame se leva de bon matin et, en ouvrant sa fenêtre, la première personne qui se présenta à sa vue fut précisément le créancier désigné par le Défunt. Elle s'empressa de l'inviter à entrer chez elle, quoique à une heure indue, et s'informa si son père ne lui était pas redevable d'une somme quelconque. L'individu répondit affirmativement, et précisa même la somme indiquée la veille par le trépassé. Je vous certifie ce fait comme le tenant d'une personne en laquelle j'ai toute confiance. Sans croire aux apparitions de revenants, on ne peut pas s'empêcher cependant de réfléchir sur ces choses affirmées par des personnes parfaitement raisonnables, très saines de corps et d'esprit. Je

---

<sup>24</sup> J'ai publié cet incident, pour la première fois, dans la *Revue des revues* du 15 juillet 1899.

ne me crois pas en droit d'écrire le nom de cette personne, dont je suis sûr comme de moi-même. Mais je signe, en vous donnant mon adresse. »

PERETTI. (Lettre 732.)

On explique généralement ces rêves en supposant que ce sont là des réminiscences de choses connues. Mais le narrateur a pris soin de remarquer que cette personne ignorait l'existence de cette dette. Autre communication sur le même sujet. La lettre suivante présente de son côté un indice sérieux en faveur de la survivance. Je soumetts tous ces faits au jugement de mes lecteurs : Romanow, gouvernement de Volkynie.

13 octobre 1899.

« Cher Maître, désireux d'être utile à vos recherches si loyales et si sincères sur les manifestations d'outre-tombe, je prends la liberté de vous signaler un fait bien connu dans ma famille et que j'ai toujours entendu raconter par les miens.

Le frère de mon grand-père, le comte Thadée Czacki, après la mort de son père, a vu ce dernier en rêve, qui lui dit qu'il avait emprunté chez un voisin, M. N..., 100 ducats, sur lesquels le prêteur n'avait pas voulu prendre une reconnaissance par écrit. Il pria donc son fils de payer cette dette pour la tranquillité de son âme.

Mon grand-oncle traita ce rêve comme tous les rêves et n'y fit pas attention.

Le lendemain, le même songe se répétait exactement de la même manière. Alors mon grand-oncle fit atteler immédiatement pour rendre visite à son voisin, et l'ayant questionné, apprit qu'en effet il avait prêté 100 ducats, mais n'en avait aucune preuve écrite. Mon grand-oncle paya et son père lui apparut encore une fois, venant le remercier.

Je serais charmé si cette histoire peut vous être utile. Je puis en garantir l'authenticité, car tous les membres de ma famille l'ont toujours considérée comme certaine. »

Henri STECHI. (Lettre 774.)

Objection : Nous pouvons supposer que le fils a pu entendre parler par son père de ce prêt de 100 ducats, l'avoir oublié, et avoir perçu cette dette en rêve, associée à son père sous une autre forme. La générosité et le désintéressement du prêteur avaient pu le frapper à la date de l'événement. Mais cette objection n'est qu'une hypothèse. Celle du défunt loyal revenant rappeler cette dette à son fils et l'invitant à la régler est une autre hypothèse, que nous n'avons pas le droit de récuser.

Nous étudions. Considérons tous les cas et discutons-les. L'objection que je viens de faire ne pourrait être appliquée dans l'observation que voici, empruntée à un ouvrage estimé du Dr Binns qui l'a publiée en faisant remarquer que la vérification n'a rien laissé à désirer. Il s'agit d'une lettre écrite le 21 octobre 1842 par un prêtre catholique, M. Charles M'Kay, à la comtesse de Shrewsbury. Le comte de Shrewsbury avait envoyé cette lettre au Dr Binns. Dale Owen l'a citée aussi dans son ouvrage *Foot Falls* (p. 294). Voici le fait, abrégé :

« En juillet 1838, je quittai Edimbourg pour la mission de Perthshire. A mon arrivée à Perth, je fus appelé par une dame presbytérienne, Anne Simpson, qui, depuis plus d'une semaine, était dans la plus grande anxiété de voir un prêtre, parce qu'une de ses amies, nommée Maloy, lui était apparue pendant plusieurs nuits, la suppliant de demander à un prêtre de payer une petite somme d'argent (trois shillings et dix pences) que la décédée devait à sa mort. Il n'y avait pas d'autre indication.

Je me mis à chercher et trouvai qu'une dame de ce nom était morte, et qu'elle avait été blanchisseuse dans un régiment. Je finis par découvrir l'épicier avec qui elle avait affaire et je lui demandai si une femme du nom de Maloy lui devait quelque chose. Il consulta ses livres et me dit

qu'elle lui devait trois shillings et dix pences. Je payai la somme. La dame presbytérienne vint me voir pour me dire que les apparitions avaient cessé »

Ces exemples de morts revenus pour affaires personnelles sont absolument significatifs et tout à fait indéniables. Je leur adjointrai encore le suivant, emprunté à l'ouvrage si documenté de Bozzano, sur *Les Phénomènes de hantise*. Il l'a extrait lui-même du livre bien connu de Robert Dale Owen : *The Debatable Land* (p. 226). L'auteur le fait précéder de ces éclaircissements : « J'ai recueilli le cas suivant de la protagoniste en personne, Miss V..., dans l'hiver 1869-70, obtenant son plein consentement à la publication des noms et des dates. Cependant, quand Miss V... en parla à sa vieille tante, celle-ci manifesta la crainte de la notoriété qui en serait résulté pour leurs noms. Miss V... dut, par conséquent, retirer le consentement donné. » Robert Dale Owen poursuit en ces termes :

« Une demoiselle de ma connaissance, jeune et cultivée, appartenant à une des plus vieilles familles de New York et que je désignerai par l'initiale de miss V..., avait été passer une quinzaine de jours chez une tante, propriétaire d'une maison très grande et très vieille sur les bords du fleuve Hudson. Cette demeure, à l'exemple de beaucoup de châteaux européens, avait la réputation d'être hantée. On parlait de cela le moins possible en famille, mais la chambre ne servait jamais, sauf en des cas exceptionnels. Pendant le séjour de miss V... justement, les hôtes arrivèrent en si grand nombre qu'il ne restait plus de chambres disponibles, et la tante demanda à sa nièce si elle se sentait le courage d'échanger pour deux ou trois jours sa propre chambre pour celle hantée, courant ainsi le risque d'être visitée par un fantôme. Miss V... y consentit sans hésiter, ajoutant que les visites des ombres ne l'inquiétaient pas beaucoup.

La nuit venue, Miss V... se coucha et s'endormit sans la moindre préoccupation. Elle se réveilla à minuit, et aperçut une forme de femme déjà mûre qui allait et venait dans la chambre, habillée d'un costume très propre de femme de chambre, d'une coupe plutôt ancienne. Au commencement, elle ne s'effraya nullement, supposant qu'il s'agissait d'une personne de la maison, entrée là pour chercher quelque chose ; mais, en y réfléchissant, elle se rappela qu'elle avait fermé la porte à clé. Cette pensée la fit tressaillir et son effroi s'accrut lorsqu'elle vit la forme s'approcher du lit et se pencher sur elle, en s'efforçant vainement de parler. Saisie d'une véritable épouvante, Miss V... cacha son visage sous les draps, et lorsqu'un moment après elle regarda de nouveau, le fantôme avait disparu. Alors elle sauta du lit et courut à la porte ; elle la trouva fermée, avec la clé à l'intérieur.

Quelque temps après, se trouvant chez une de ses amies intimes qui s'occupait de spiritisme, elle eut la curiosité de prendre part aux expériences. Or, certain soir, se manifesta une entité qui déclara se nommer Sarah Clarke, nom inconnu des expérimentatrices. Cette personnalité expliqua que, longtemps auparavant, elle avait été femme de chambre chez la tante de Miss V..., et que, lorsque celle-ci avait rendu visite à sa parente, elle avait inutilement tenté de lui parler afin de s'avouer coupable de vols commis au préjudice de la tante, et d'implorer son pardon. Elle ajouta que le désir de confesser sa faute était si fort en elle, qu'il la contraignait à hanter la chambre qu'elle avait habitée durant sa vie. Elle dit ensuite que, de son vivant, elle s'était laissée aller à soustraire plusieurs ustensiles de ménage, parmi lesquels un sucrier d'argent et d'autres objets qu'elle énuméra. Elle conclut qu'elle garderait une éternelle reconnaissance à Miss V..., si elle voulait bien communiquer son message à sa tante, en lui exprimant son profond repentir et en implorant pardon.

A la première circonstance, Miss V... demanda à sa tante si, par hasard, elle n'avait pas connu une nommée Sarah Clarke.

« Certainement, répondit-elle, c'était une femme de chambre que nous avons eue, il y a trente ou quarante ans.

– Quel caractère avait-elle ?

– Elle était bonne, diligente et fidèle.

– Dans la période de temps où elle fut avec vous, n'avez-vous jamais constaté le manque d'objets de table en argent ?

Après un instant de réflexion, la vieille dame s'écria

– Oui, je m'en souviens à présent ; en ce temps-là, disparurent d'une façon inexplicable un sucrier d'argent et plusieurs ustensiles de ce genre.

– Vos soupçons ne sont-ils jamais tombés sur la femme de chambre Sarah Clarke ?

– Jamais. Il est vrai qu'elle avait libre accès partout ; mais nous la savions tous très honnête et au-dessus de tout soupçon.

Alors Miss V... confia à sa tante le message médiumnique, et l'on vérifia que la liste des vols communiquée par le soi-disant esprit de Sarah Clarke correspondait aux objets effectivement soustraits dans la maison de la tante. Après cette découverte, la vieille dame se borna à déclarer que « si Sarah Clarke était vraiment la coupable, elle lui pardonnait de grand cœur ».

Le couronnement le plus remarquable de cet épisode est que, depuis ce jour, les manifestations cessèrent dans la chambre hantée, et Sarah Clarke n'apparut plus à personne.

Je répète que je me porte garant de la vérité des faits, connaissant personnellement les deux protagonistes.

Dans cet exemple, outre la preuve manifeste des rapports de causalité entre cette idée fixe de la morte et les phénomènes de hantise, preuve confirmée par les paroles de l'entité communicante, que « le désir de confesser sa faute était si violent qu'il la contraignait malgré elle à hanter la chambre qu'elle avait habitée de son vivant », il faut aussi noter la contre-preuve très importante de la cessation immédiate des manifestations dans la chambre hantée dès que l'esprit hanteur a été exaucé dans son désir impérieux d'obtenir le pardon<sup>25</sup>. »

Ce fait, si exactement constaté, nous instruit à plus d'un point de vue, comme tous les précédents.

Les observations analogues sont trop nombreuses pour ne pas être prises en considération : apparitions de morts associées à des rêves et réclamant certains services, donnant des commissions à faire, pourrions-nous dire. Il est souvent difficile, Pour ne pas dire impossible, d'attribuer ces incidents à quelque autosuggestion, à quelque souvenir, à quelque acte du subconscient du rêveur. Dans le petit récit que nous allons signaler, l'auteur attribue le fait, non au mort, car il n'admet pas les revenants, mais à un génie, à un esprit, ce qui n'est pas démontré non plus. Voici le fait. Pour dater du XVIIe siècle, il n'est pas à dédaigner. On se dit souvent : « C'est une histoire bien vieille. » Mais pense-t-on vraiment que Montaigne, Descartes ou Molière observaient moins bien que nous ?

L'abbé de Villars, auteur du *Comte de Gabalis* (1670) raconte qu'il tient l'histoire de l'observatrice elle-même, la Maréchale de Grancey<sup>26</sup>.

« Un génie se présenta à elle pendant le sommeil sous la figure de feu son époux. Sa harangue ne fut pas longue, il lui dit seulement : « Madame, faites fouiller dans ma garde-robe, il y a dans la poche de mes haut-de-chausses une lettre, qui est de la dernière conséquence pour un de nos bons amis ; ayez soin de la brûler. » La maréchale voulut le questionner sur l'autre monde ; le fantôme disparut sans lui répondre. Elle s'éveilla toute troublée, elle appela ses gens, on courut à son lit : elle raconta son rêve. Elle fit lever le valet de chambre du feu maréchal, resté dans la maison après la mort de son maître. Il vint à l'ordre de Mme de Grancey : elle lui demanda s'il était resté quelque habit du maréchal dans sa garde-robe ; il répondit que non, et qu'il en avait fait son

---

<sup>25</sup> ERNEST BOZZANO : *Les Phénomènes de hantise*, p. 754-157.

<sup>26</sup> *Le Comte de Gabalis, les génies assistants*, t. II, p.87. (Édition de 1742.)

profit. La maréchale lui commanda d'y faire recherche exacte. Il partit et revint les mains vides. On l'y renvoya encore, et il ne fut pas plus heureux. Mais enfin, s'y étant transporté une troisième fois sur les pressantes sollicitations de sa maîtresse, il chercha si bien, qu'il découvrit dans un coin le plus obscur de la garde-robe, parmi un tas de balayures, une vieille culotte de taffetas noir à œillets, comme on les portait anciennement. Il présenta cette culotte à la maréchale ; elle mit la main dans une de ses poches, d'où elle tira une lettre, qu'elle ouvrit, et en ayant compris l'importance, par la lecture qu'elle en fit, elle la jeta dans le feu, pour épargner à un ami de la maison les chagrins que sa divulgation aurait pu lui causer. »

Le narrateur ne veut pas que ce soit le maréchal lui-même qui soit apparu à sa femme, et attribue l'acte à un esprit, à un génie<sup>27</sup>. Quant à moi, je donne le fait tel qu'il a été rapporté, en invitant mes lecteurs à le comparer à d'autres analogues. Instruisons-nous sans parti pris ; mais soyons logiques. Est-ce que dans cette observation, comme dans les précédentes, l'âme du mort n'est pas plus probable qu'un esprit quelconque ?

Ces exemples nous montrent que des morts sont revenus pour affaires intimes personnelles, pour réclamer le paiement de dettes négligées ou avouer des larcins dont ils étaient responsables. J'en ai beaucoup d'autres sous les yeux, plus ou moins analogues. Elargissons notre cadre, et jugeons aussi les témoignages de découvertes, non de dettes à solder, mais de valeurs révélées par des indications posthumes.

La manifestation suivante, trois jours après la mort, paraît bien établie. Elle m'a été communiquée d'Hyères, le 31 mai 1899. Ce récit a été fait au narrateur par une voisine, digne d'estime à tous les points de vue : simple, véridique et sincère.

« Il y avait, dit-elle, trois jours que nous avions perdu notre père, par une prompte mort (congestion cérébrale). Comme c'était l'habitude à la maison que mon père fût chargé de toutes les dépenses, lui seul tenait l'argent et le plaçait, selon ses idées un peu bizarres, dans certains endroits plus ou moins cachés à nos regards.

Après les funérailles, lorsqu'on voulut remettre tout en ordre, ma mère, pour payer des notes urgentes, se mit en quête de chercher la somme qui servait au commerce de la maison et à tout autre besoin, et que, à coup sûr, mon père avait cachée quelque part. Cette somme devait être tant soit peu importante.

Toute la famille, composée de ma mère, de moi-même et de deux garçons, se mit à la recherche de cette somme. Nous cherchâmes, depuis le grenier jusqu'au fin fond de la cave, sans plus de résultat que si nous n'avions pas cherché du tout. Ma mère était désespérée, comptant sur cet argent pour continuer notre commerce et subvenir à d'autres dépenses ; nous ne savions plus à quel saint nous vouer, et nous étions tous plongés dans la plus profonde désolation.

Dans le courant de la troisième nuit, entre onze heures et minuit, tout à coup j'entendis des pas descendre les escaliers qui conduisaient au grenier à foin ; ces pas s'arrêtèrent sur le palier où se trouvait la porte de ma chambre, et, instantanément, j'entendis soulever le loquet avec grincement de la porte. Et aussitôt, la voix bien connue de mon père résonna à mes oreilles en m'appelant par trois fois : « Baptistine, mon enfant ». Comme vous devez bien penser, j'étais plus morte que vive. Ayant ma cousine couchée avec moi, je la poussai de toute la force qui me restait encore pour tâcher de l'éveiller, ce fut inutile : elle ne broncha pas. Je répondis alors à mon père, mais d'une voix tellement émotionnée, que je ne pus qu'avec grand-peine articuler ces deux mots : mon père ! – « Ecoute, mon enfant, me répondit-il. Depuis que je vous ai laissés, vous êtes dans le plus grand embarras et dans les plus terribles angoisses à propos de cet argent que vous ne pouvez retrouver. Eh bien ! il est dans une ancienne caisse d'expédition d'oranges ; cette caisse est dans la

---

<sup>27</sup> Ce refus nous rappelle nos réflexions à propos de lord Brougham et du marquis de Rambouillet, p. 57.



chambre, derrière la cuisine. Là, dans cette caisse à compartiments, il y a d'un côté des graines de plusieurs sortes dans leur petit sac, et de l'autre tout au fond, sous des chiffons, se trouve l'argent qui vous cause tant de tribulation !... Adieu, mon enfant... »

Inutile d'ajouter que toute la famille fut immédiatement sur pied, et quelques minutes après nous mettions la main sur le magot.

Tel est le récit, auquel je ne retranche ni n'ajoute rien. »

HILARION MARQUAND,  
Propriétaire, place des Palmiers, 34.  
(Lettre 710.)

Ayant, dans mon enquête habituelle, prié l'auteur de demander confirmation de ce récit, j'ai reçu la réponse suivante :

« Très heureux de satisfaire vos désirs, ce matin je me suis rendu au jardin de Mme veuve Eugène Ardouin, née Baptistine Pons ; elle était occupée à cueillir des fraises. En deux mots je lui ai expliqué le but de ma visite.

Je lui ai fait part de la lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire, en lui demandant si c'était bien identique à ce qu'elle m'avait rapporté sur l'apparition de son père. Elle me répondit que « c'était bien ça ».

Je lui dis alors : « Il faut que vous me fassiez un plaisir, vous devez envoyer à M. Flammarion un récit tout simple, du fait tel que vous pouvez encore vous en souvenir. » Elle se mit à sourire, en me disant que cela lui était tout à fait impossible, vu qu'elle ne savait pas écrire ! J'en fus désolé. Je lui fis encore répéter comment la chose s'était passée, elle me la raconta avec plaisir, mais avec une émotion bien marquée. – Etiez-vous bien sûre de ne pas dormir ? – Oh ! bien sûre, le bruit qu'il fit en descendant les marches du grenier était très fort ; on aurait dit qu'il traînait des chaînes avec lui. – Mais comment se faisait-il que votre chambre à coucher, surtout une chambre de demoiselle, ne fût fermée qu'au loquet ? – Eh ! mon Dieu ! répondit-elle, ce n'était pas l'habitude chez nous de fermer les portes.

« Et la somme en question, lui dis-je aussi, à quel chiffre s'élevait-elle ? » – A 1.500 francs. Il me semble encore voir cette vieille caisse toute vermoulue, pleine de sacs de graines d'un côté, et de l'autre, la somme qui nous avait tant intrigués.

J'ajoutai enfin : « Ne serait-ce pas la grande envie de retrouver cet argent qui vous aurait fait rêver à cette somme et à votre père ? » – Non, non, reprit-elle, j'étais trop jeune à cette époque pour penser à des choses si positives que l'argent. Et puis comment ce désir m'aurait-il fait découvrir la cachette ?

Tel est le fait arrivé ici, mon cher Maître. Sans compliments, on vous admire trop pour avoir l'idée de modifier en quoi que ce soit les documents à vous soumettre pour vous aider à instruire l'humanité. »

MARQUAND. (Lettre 719)

Plus d'une découverte de ce genre a été faite dans les rêves. Était-ce un rêve ? La narratrice déclare qu'elle était éveillée, qu'elle a entendu des bruits de pas, que la porte de sa chambre s'est ouverte, qu'elle a, non pas vu, mais entendu son père, et qu'il lui a révélé la cachette connue de lui seul. Il me semble, pourtant que tout cela s'est passé en rêve ; ce qui n'exclut pas l'intervention du père.

Audition subjective, mais réelle, déterminée par le défunt.

Dans mon désir de ne considérer que ce qui est certain, j'ai signalé (t. II, p. 297) un curieux incident de l'enlèvement d'une bague au doigt d'un mourant comme devant être plutôt attribué

aux vivants qu'au mort. Une lettre du général BERTHAUT (du 22 juillet 1921) m'invite à revenir sur ce fait en ce 3e volume. « Il y a là, m'écrit-il, une apparition, par rêve, bien caractérisée, après décès, puisqu'elle trouve sa confirmation dans l'aveu subséquent. Les faits de ce genre sont précieux pour la thèse de la survivance, parce qu'ils sont, malheureusement, les moins nombreux. »

Lettre (4583)

Je me rends, avec plaisir, à cette invitation, en priant simplement le lecteur de relire avec attention les pages 294 à 297. Il paraît, en effet, à peu près certain, que le frère s'est manifesté à sa sœur, en rêve, deux mois environ après sa mort.

Le général Berthaut m'avait déjà communiqué, en septembre 1920, l'observation suivante, extraite de *l'Essai de psychologie physiologique* de G. Chardel, conseiller à la Cour de cassation, ancien député de la Seine (Paris 1841) :

« Pendant les troubles de la Bretagne, il mourut au village de la Garenne, près la Chèse, un tisserand nommé Jean Goujon. Il était veuf, sans enfant, et laissait sa chaumière déserte et abandonnée. C'était au temps de la moisson. Une fille de dix-neuf ans, revenant des champs, allait rentrer dans la ferme voisine, quand elle recula en jetant des cris ; parce qu'elle voyait, disait-elle, Jean Goujon qui la regardait, couché en travers du seuil de la porte. Il demanda qu'on dît des messes à son intention, en indiquant pour cet usage de l'argent qu'il avait caché au coin de la cheminée, derrière une pierre. L'argent fut trouvé, et les messes dites. »

(Lettre 4270)

Il eut été intéressant de savoir comment cette demande a été faite. Est-ce une voix intérieure qu'elle a entendue. Nous sommes aujourd'hui quelque peu exigeants pour nous instruire exactement, d'autant plus que les manifestations prennent toutes les formes. Dans tous les cas, cet incident a sa place en ce chapitre-ci.

Un père apparaît à son fils au moment d'une grande perplexité. Lisons la lettre suivante d'une certaine dame P... (Qui désire que son nom ne soit pas divulgué) à M. MYERS<sup>28</sup>.

« Mariée en 1867, ma vie a été tranquille et heureuse jusqu'à la fin de l'année 1869, où la santé de mon mari déclina et où son caractère devint irritable. A toutes mes questions il me répondait évasivement. La veille de Noël, vers 9 heures et demie, mon mari s'était couché en laissant la lampe allumée, parce que je restais un instant près du berceau de ma petite fille, lorsque tout d'un coup, à ma grande stupeur, j'aperçus un homme en uniforme d'officier de marine, avec une coiffure à pointe sur la tête... Son visage restait pour moi dans l'ombre, d'autant plus qu'il s'appuyait avec son coude sur le dossier du lit, soutenant sa tête de sa main. Je me demandai qui pouvait être cet homme ; je touchai mon mari, qui était tourné du côté opposé à l'épaule, et lui murmurai : « Willie, qui est cet homme ? » Il se retourna, regarda, stupéfait, l'intrus, puis, se relevant tout à coup, lui cria : « Que venez-vous faire ici ? »

La forme se releva lentement, puis, d'une voix impérieuse et mécontente, prononça : « Willie ! Willie ! » Je regardai mon mari. Il était devenu livide et en proie à la plus grande agitation ; il se leva du lit comme pour assaillir l'étranger, mais resta aussitôt perplexe ou épouvanté, tandis que la forme traversait la chambre impassible et solennelle, se dirigeant en angle droit vers le mur. Lorsqu'elle passa devant la lampe, une ombre obscure vint se projeter sur le mur et sur nous-mêmes, comme s'il s'était agi d'une personne vivante ; malgré cela, le fantôme disparut d'une manière mystérieuse à travers le mur. Mon mari, toujours agité, prit la lampe en disant : « Je veux

---

<sup>28</sup> *Proceedings of the S. P. R.*, vol. VI, p. 26. *Annales de sciences psychiques*, 1909, p. 325.

parcourir la maison et voir où il a été. » J'étais également dans la plus grande agitation ; toutefois, me rappelant que la porte était fermée, et que le mystérieux visiteur ne s'était pas dirigé de ce côté, j'observai : « Mais il n'est pas sorti par la porte ! » Néanmoins, mon mari tira les verrous, ouvrit la porte et alla faire le tour de la maison. Demeurée seule dans l'obscurité, je songeais : « Nous avons vu une apparition. Qu'annonce-t-elle ? Peut-être mon frère Arthur est-il malade<sup>29</sup>. J'ai toujours entendu dire que ces choses-là arrivent. » Je réfléchissais en tremblant de peur et en serrant contre moi ma petite fille, qui s'était éveillée, lorsque je vis revenir mon mari, plus livide et plus agité que jamais. Il s'assit au bord du lit, m'entoura de son bras et murmura : « Sais-tu qui nous avons vu ? » – « Oui répondis-je, un esprit ; je crains qu'il ne s'agisse d'Arthur, mais je n'ai pu discerner son visage. » Il répondit : « C'ÉTAIT MON PÈRE ! »

Le père de mon mari était mort depuis quatorze ans ; il avait été officier de marine dans sa jeunesse, puis, pour raisons de santé, il avait dû abandonner le service avant la naissance de mon mari, et celui-ci ne l'avait vu en uniforme qu'une ou deux fois. Quant à moi, je ne l'ai pas connu. Le lendemain, nous racontâmes l'événement à notre oncle et à notre tante, et nous pûmes tous observer que l'agitation de mon mari ne se calmait pas.

A mesure que les jours passaient, mon mari dépérissait, et il dut s'aliter, gravement malade. C'est alors seulement qu'il me mit graduellement au courant de son secret. Il se trouvait depuis quelque temps en de graves embarras financiers ; et, au moment où son père apparut, il allait prêter l'oreille aux tristes conseils d'un homme qui l'aurait conduit à la ruine, peut-être à pire encore. Je ne puis m'empêcher de voir là un avertissement providentiel apporté à mon mari par le moyen de la voix et des traits de celui qu'il avait le plus vénéré dans sa vie, et auquel il aurait seul obéi. »

Le mari de la narratrice a répondu à l'enquête :

« Je n'ajouterai aucun détail au récit de ma femme ; il est rigoureusement exact, et les faits se sont déroulés tels qu'ils ont été décrits. »

Il s'agit là de l'apparition d'un fantôme qui se montre instruit des affaires de son fils, étant par-là en connaissance des faits arrivés après sa mort, mais qui étaient dans l'esprit de ce fils. Mais le fantôme a été aperçu d'abord justement par celui des percipients qui ignorait les faits en question. M. Bozzano fait observer que l'hypothèse télépathique ne doit pas être totalement exclue pour l'explication de ce cas, bien qu'elle se présente d'une manière trop complexe et entortillée pour être facilement acceptée. Il faudrait, en effet, supposer que le mari de La percipiente, se trouvant sur le point de s'aventurer dans une entreprise dangereuse pour l'honneur, aurait pensé instinctivement à la mémoire respectée de son père, provoquant une hallucination télépathique correspondante chez sa femme qui, à son tour, en dirigeant l'attention du mari vers sa propre objectivation, la lui aurait transmise ; de sorte que ce dernier, saisi de remords à la vue du fantôme paternel, aurait été victime d'une auto-hallucination complémentaire verbale, par laquelle le fantôme le blâmait d'un ton impérieux et mécontent, auto-hallucination que le mari aurait re télépathisée à sa femme ?

C'est bien compliqué ! N'est-il pas plus simple d'admettre l'intervention du père décédé, quoique incompréhensible ? Il s'agissait encore ici d'une question financière et surtout d'une situation désespérée de son fils. Ce fantôme se présente comme réel, portant ombre, et disparaissant à travers le mur (4<sup>e</sup> dimension).

Nous pourrions associer à cette observation plus d'une manifestation analogue. Un homme sur le point de faire naufrage, avec son bateau, est sauvé du péril par un protecteur mort depuis longtemps. Aksakof nous a conté comment le vaisseau *Harry Booth*, commandé par le capitaine

---

<sup>29</sup> Il était officier de marine et se trouvait en voyage pour les Indes.

Drisko, qui en a fait le récit, fut sauvé du naufrage pendant la traversée entre New York et Dry Torturas, en 1865. Voici les passages essentiels de son rapport<sup>30</sup> :

« Voyant que tout était en ordre sur le pont, je me fis remplacer par mon second, officier digne de toute confiance, et je descendis dans la cabine pour prendre un peu de repos.

A onze heures moins dix, j'entendis distinctement une voix qui me disait : « Monte sur le pont et fais jeter l'ancre. » – « Qui es-tu ? » demandai-je, en m'élançant sur le pont. J'étais surpris de recevoir un ordre. En haut, je trouvai tout en règle. Personne n'avait vu qui que ce soit descendre dans ma cabine.

Supposant que j'avais été le jouet d'une illusion de l'oreille, je redescendis. A minuit moins dix, je vis entrer dans ma cabine un homme vêtu d'un long pardessus gris, un chapeau à larges bords sur la tête ; me regardant fixement dans les yeux, il m'ordonna de monter et de faire jeter l'ancre. Là-dessus, il s'éloigna tranquillement, et j'entendis bien ses pas lourds lorsqu'il passa devant moi. Je montai encore une fois sur le pont et ne vis rien d'extraordinaire. Tout marchait bien. Absolument sûr de ma marche-route, je n'avais aucun motif pour donner suite à l'avertissement, de quelque part qu'il vint. Je regagnai donc ma cabine, mais ce ne fut plus pour dormir ; je ne me déshabillai pas et me tins prêt à monter, si besoin était.

A une heure moins dix, le même homme entra et m'intima d'un ton encore plus autoritaire de monter sur le pont et de faire jeter l'ancre. Je reconnus alors dans l'intrus mon vieil ami le capitaine John Burton, avec lequel j'avais fait des voyages étant jeune garçon et qui m'avait témoigné une grande bienveillance. D'un bond, j'arrivai sur le pont et donnai l'ordre de baisser les voiles et de mouiller. Nous nous trouvions à une profondeur de 50 toises. C'est ainsi que le vaisseau évita d'échouer sur les rocs de Bahama<sup>31</sup>».

Illusion de l'ouïe, d'abord ; c'était admissible. Illusion de la vue, en second lieu, c'était un peu plus fort. Mais l'apparition définitive est-elle imaginaire ? L'événement prouve le contraire.

Action d'un défunt, difficile à récuser. Mes lecteurs n'ont certainement pas oublié l'épisode si caractéristique, analogue au précédent, du fantôme ordonnant : « Gouvernez au nord-ouest<sup>32</sup>».

Aksakof a rapporté, d'autre part, comment un testament important a été retrouvé par une indication due au défunt lui-même. Le 5-17 juillet 1867, le prince Wittgenstens a narré le fait dans la lettre transcrite ici<sup>33</sup>:

« Un de mes amis, le lieutenant-général baron de Korff, décédé depuis quelques mois, s'est manifesté médiumniquement à moi (sans que j'y pensasse le moins du monde), m'ordonnant d'indiquer à sa famille l'endroit où, par malveillance, on avait caché son testament, dans une armoire spéciale de la maison où il est mort. Je ne savais même pas que les héritiers cherchaient sans résultat le testament en question. Or, il fut retrouvé au point exact désigné par l'esprit du défunt. Il s'agissait d'un document de la plus haute importance pour la gestion des possessions de la famille, ainsi que pour les questions à résoudre lors de la majorité des fils. – Voilà un fait qui défie toute critique. »

En signalant ce cas remarquable de communication d'outre-tombe, accompagné des pièces justificatives, Aksakof rappelle celui du fils du Dr Davey révélant l'existence dans son portefeuille de 70 livres sterling au lieu de 22 déclarées, et l'exemple publié par la *Société dialectique de Londres* à propos d'une exécution testamentaire. Sous le titre « Identité de la personnalité d'un défunt constatée par la communication de faits qui n'ont pu être connus que du

---

<sup>30</sup> *Animisme et spiritisme*, p. 426.

<sup>31</sup> On peut lire les détails dans le *Light* de 1882, p. 303.

<sup>32</sup> *Uranie*, p. 214.

<sup>33</sup> *Animisme et spiritisme*, p. 566.

défunt lui-même et que, lui seul, a pu communiquer », il cite un certain nombre d'observations caractéristiques, dont la suivante :

Mme G., femme d'un capitaine de troupes régulières des États-Unis, habitait, en 1861, la ville de Cincinnati, avec son mari. En décembre 1833, le frère de son mari : Jock, ainsi qu'on l'appelait familièrement, mourut subitement. En mars 1864, Mme G. faisant, par curiosité, des expériences de spiritisme, s'aperçut qu'elle était médium, et le nom de Jock lui fut donné par coups frappés. Mme G. lui demanda s'il désirait quelque chose. La réponse fut une série de dettes à régler, dont le détail occupe deux grandes pages de l'ouvrage précité. Ce même chapitre contient plusieurs autres témoignages d'identités. Mais nous en avons trop pour nous étendre davantage.

Le célèbre magnétiseur Deleuze, qui était, comme on le sait, bibliothécaire du *Muséum d'Histoire naturelle de Paris*, et dont nos lecteurs connaissent assurément les principaux ouvrages, a présenté l'observation suivante comme témoignage d'apparition de mort<sup>34</sup>.

« Je viens d'en avoir un exemple, le voici :

Une demoiselle somnambule, qui avait perdu son père, l'a vu deux fois très distinctement. Il est venu en rêve lui donner des avis importants. Après lui avoir fait des éloges sur sa conduite, il lui a appris qu'il allait se présenter un parti pour elle, que ce parti paraîtrait convenable, et que le jeune homme ne lui déplairait point, mais qu'elle ne serait pas heureuse avec lui, et qu'il lui conseillait de le refuser. Il ajouta que si elle n'acceptait pas ce parti, un autre se présenterait bientôt après, et que tout serait conclu, avant la fin de l'année. C'était au mois d'octobre.

Le premier jeune homme a été proposé à la mère, mais la fille, frappée de ce que son père lui avait dit, a refusé.

Un second fiancé qui arrivait de province, a été présenté à la mère par des amis. Il a demandé la demoiselle et le mariage a été arrêté le 30 décembre. »

C'est là un rêve prémonitoire comme j'en ai publié tant d'exemples. Généralement, ils ont pour cause productrice le rêveur lui-même. Mais ici ? L'action du père n'est-elle pas indiquée ?

Encore un autre exemple : Un défunt, à peine enterré, vient faire une révélation personnelle intéressant son fils et sa fille<sup>35</sup>.

Nous sommes ici aux États-Unis.

Le 2 février, un certain Michel Coulay, métayer, résidant aux environs de Ionia, fut trouvé mort dans une remise de l'auberge Jefferson. Après une enquête régulière, conduite par le juge d'instruction, M. Hoffmann, le cadavre fut déposé dans sa bière en attendant l'enterrement. Les vieux habits crottés qu'il endossait, furent jetés dans la cour.

La fille du défunt en apprenant la mort de son père, tomba sans connaissance, puis s'écria : « Où sont les habits de notre père ? Il m'est apparu vêtu d'une chemise blanche, d'une veste noire et de pantoufles de satin ; il avait cousu un paquet de billets de banque dans sa chemise grise, en se servant pour cela d'un morceau d'étoffe rouge découpée d'un vieux vêtement à moi, et il m'avertit que l'argent se trouve encore où il l'a mis. » Ensuite, elle s'évanouit de nouveau.

Les personnes de la famille ne virent là qu'une hallucination. Cependant, le docteur conseilla d'envoyer chercher les habits en question, dans le but de calmer l'excitation de la malade. Le fils téléphona au juge Hoffmann, qui les retrouva dans la cour. Sa sœur avait exactement décrit le costume dont le défunt avait été revêtu, y compris les pantoufles, bien qu'elle n'eût pas revu son père après sa mort, et bien que les familiers n'en eussent vu que le visage à travers le couvercle de

---

<sup>34</sup> V. CHARPIGNON. *Physiologie, médecine et métaphysique du Magnétisme*. Orléans, 1841, p. 317.

<sup>35</sup> . L'examen de ce cas a été établi avec un soin spécial par Hodgson, et publié par Myers au tome VIII (p. 200) des *Proceedings of S. P. R.*, dans *Human Personality*, II, p. 36, et par Bozzano aux *Annales des Sciences psychiques* d'avril 1910. En voici le récit abrégé.

la bière. On retrouva la chemise grise, et, dans la partie intérieure du plastron, un paquet de billets de banque (35 dollars) cousu dans un morceau d'étoffe rouge pareille à celle d'un vêtement de sa sœur. Les points étaient longs et irréguliers comme faits par une main inexperte.

Le Rév. Amos Crum, pasteur de Dubuque, a envoyé une attestation de ces faits avec détails complémentaires confirmés d'autre part par le juge Hoffmann, par le Rév. R. A. Green, MM. Ham et Carver, propriétaires du journal *The Herald*, M. H. L. Sill, rédacteur à ce même journal, et Mrs George Brown, femme du métayer, concitoyens de la famille Coulay. »

Cette narration a été l'objet d'une investigation immédiate et soigneuse ; elle nous montre que le décédé a communiqué deux faits essentiels, dont l'un (le vêtement dans lequel il a été enseveli) n'était connu que de personnes étrangères à la voyante, et dont l'autre (l'existence de la poche intérieure et de la monnaie enfermée) n'était connu que de lui-même.

L'apparition du père et la vision lucide de la fille sont deux faits aussi remarquables l'un que l'autre.

Les témoignages d'identité sont rares et précieux ; les rejeter de parti pris n'est pas une méthode honnête. Il en est de particulièrement respectables. Nous pouvons, me semble-t-il, prendre les suivants en très haute considération. M. de la Roulière, au château des Loges (Saint-Christophe-sur-Roc, dans les Deux-Sèvres) m'écrivait à la date du 16 juillet 1920 :

« J'ai eu le malheur, l'an dernier, de perdre une fille de vingt-quatre ans. Elle était très bonne. Elle est morte comme une sainte. J'avais aussi un fils, qui a été tué à Douaumont. Il était charmant, très bon. Or ma cousine, Mme de G..., me dit un jour : « Ne vous déssolez pas ainsi sur la mort de vos enfants. Ils sont très heureux. Leurs âmes sont dans la lumière, elles connaissent le bonheur parfait. Votre chère fille m'a parlé l'autre jour. Elle m'a dit : « Mon pauvre petit papa pleure sur moi, dites-lui que je suis très heureuse. Il a bien essayé de tenir une promesse qu'il m'avait faite, mais il ne l'a pas tenue. »

– Comment ? quelle est donc cette promesse ?

– Parlez-en à mon petit papa, il saura bien ce que cela veut dire. »

J'ai été renversé par ces paroles de ma cousine. En effet, la veille de sa mort, je disais mon chapelet avec ma fille qui me fit cette demande : « Mon petit papa, promettez-moi de dire une dizaine de chapelet tous les jours pour moi. »

Au bout d'un mois, je cessai. Personne au monde ne connaissait cette promesse. Comment ma cousine a-t-elle pu le savoir ? C'est donc que ma fille le lui a dit.

Je répondis à ma cousine : « C'est vrai ; mais j'ai perdu le chapelet que ma fille m'avait donné. »

– Venez chez moi, ce soir, je vous en donnerai un autre.

Ma cousine prit une boîte où il y avait 20 ou 25 chapelets qu'elle donnait aux enfants des sœurs et elle m'en offrit un, couleur argent.

– Ah ! me dit-elle, votre fille ne veut pas que je vous donne ce chapelet, car je sens dans la main une résistance.

Ma cousine m'en donna un autre, un noir.

– Tiens, fis-je, c'est curieux, ce chapelet noir est absolument pareil à celui que m'avait donné ma fille. »

C'était exact. J'ai retrouvé ce chapelet.

Expliquez cela, monsieur Flammarion.

Autre problème. Mon fils a été tué le 4 mars 1916 devant Douaumont. Ma cousine me dit un jour : « Mon pauvre cousin, vous croyez que Jean est prisonnier. Eh bien, non. Il a été tué d'une balle au cœur. Sa dernière parole a été pour sa chère femme « Ah ! Renée ! Ma pauvre femme... »

Deux mois après, l'ordonnance de mon fils (prisonnier en Allemagne) m'écrivait : « Votre fils, mon brave lieutenant, est tombé à dix pas de moi. Il a dit en tombant : « Ah ! Renée, ma pauvre femme ! »

Comment ma cousine a-t-elle pu connaître les dernières paroles qui m'ont été transmises par lettre trois mois après sa mort ?

Depuis ce jour-là, sans être ce qu'on appelle spirite, je crois au spiritisme. »

DE LA ROULIÈRE. (Lettre 4200.)

Je pense, avec mon honorable correspondant, et avec sa parente la marquise de G..., qui m'a fait l'honneur de venir m'exposer elle-même ses expériences, que l'intervention de la jeune et pieuse défunte est digne d'attention. Les choses se sont passées comme si elle était venue elle-même rappeler sa promesse à son père. Et comme celui-ci n'était pas là, on a dû la prévenir. – Mais M. de la Roulière peut-il être absolument certain de n'avoir jamais parlé à sa cousine de sa conversation au lit de mort de sa chère enfant ? Ne peut-il, aussi, y avoir eu télépathie entre leurs cerveaux ? Ne semble-t-il pas qu'il y ait ici une ambiance très humaine ?... On voit quels soins nous devons apporter dans ces études pour en tirer des conclusions sûres.

L'épisode de son fils tombé au champ d'honneur mériterait également une explication adéquate. La science psychique est tout entière à créer.

Dans la manifestation suivante, un mort se révolte contre une accusation injuste.

Ce cas m'a été signalé de Curitiba (Brésil), le 21 mai 1921, par la lettre que voici :

« Très cher Maître, tous les hommes qui pensent ne doivent-ils pas vous aider dans votre œuvre, à quelque latitude qu'ils appartiennent ?

Je considère comme un devoir de vous communiquer le fait relaté ci-dessous, arrivé à Rio de Janeiro, il y a quelques mois, et qui a fait beaucoup de bruit.

Il s'agit de la mort d'un officier de police qui avait à sa charge plusieurs articles militaires dont on constata la disparition après sa mort. Ce fait provoqua une réunion d'officiers supérieurs pour décider la part de responsabilité qui devait incomber à sa veuve.

Tandis que cette réunion battait son plein, et ne se montrait pas favorable au défunt, soudain un coup d'une extraordinaire violence, fut frappé sur la table, si fort que les encriers roulèrent à terre.

Il fut vérifié par la suite que le mort n'avait aucune responsabilité dans la disparition des objets. »

Gaston CORD'HOMME.

(Lettre 4511.)

Un de nos collègues, M. Léon d'Einbrodt, m'adressa, à ce propos, les réflexions suivantes :

« Il serait utile de savoir si la veuve de l'officier incriminé assistait à l'enquête, si elle était présente au moment où se produisit ce coup si violent, parce que, alors, on pourrait croire que ce fut un effet du subconscient de cette dame, une explosion de réserve de force psychique. Dans le cas contraire, il serait plus facile d'attribuer ce coup à une intervention de son mari décédé.

Je me rappelle que dans son ouvrage : *Vies des Dames galantes*, Brantôme raconte une histoire qui semble prouver la possibilité de se défendre par des effets psychiques. Une jeune femme, voyant son mari jaloux se précipiter sur elle l'épée à la main, n'a que le temps d'invoquer la Vierge, et à l'instant le mari roule à terre ; mais au lieu de se relever plus furieux encore, ce qui eût été naturel, voilà cet homme devenu subitement doux comme un ange, se contentant de demander à sa femme ce qui avait pu la sauver. »

Tout le monde peut lire cette histoire dans Brantôme (*Discours I*) où, sans contredit, on n'aurait pas été la chercher, sans l'érudition de mon attentif correspondant. Adultère et dévotion ! (Ce

n'est pas très rare...) Il y a eu là une action mentale décisive assez caractéristique qui, en effet, entre dans le cadre de nos études.

Dans l'enquête que j'ai faite au Brésil sur le cas de l'officier de police, j'ai eu la confirmation de son exactitude, mais n'ai pu savoir si la veuve était présente. On peut se demander comment son « subconscient » aurait pu frapper ce coup de poing retentissant. Nous sommes en pleines forces invisibles : l'action de l'accusé paraît la plus probable.

Que penser aussi de l'observation suivante ?

Le jour même de sa mort, une jeune femme qui vient de succomber en mettant au monde un petit enfant, se manifeste à une de ses amies en lui disant : « Je suis morte, mais le bébé vivra ». Quelques jours auparavant, elle lui avait exprimé des craintes sur son état, avouant qu'elle avait peur de mourir. C'était au mois de juin 1879. La narratrice est Mme SMITH, directrice de l'école enfantine d'Amble, Northumberland (Angleterre). L'apparition fit le tour du lit, s'éloigna vers la porte, qui était cachée par une tapisserie, et cessa d'être visible. Très frappée de cette vision, Mme Smith se leva pour se rendre compte, courut inutilement vers la sortie et appela sa sœur, couchée dans une chambre voisine ; celle-ci prit soin de noter le fait sur son agenda quotidien. Le professeur Sidgwick et sa femme firent une enquête attentive et en publièrent le procès-verbal. La narratrice avait alors vingt-neuf ans et se portait parfaitement bien. Les enfants furent reçus à son école et élevés avec un soin particulier<sup>36</sup>.

Nous avons déjà remarqué, au tome II (p. 358) un cas singulièrement semblable à celui-ci : une jeune mère mourant à Bruges, et son nouveau-né présenté, avec son frère aîné, à sa belle-sœur miss Lucy DODSON en Angleterre. Ici la présentation a été faite par la mère de la narratrice, morte depuis seize ans ; mais nous avons pris soin de notifier que cette apparition n'appartient pas pour cela avec certitude au cadre de notre troisième volume, attendu qu'il peut n'y avoir eu là qu'une transmission de pensée de la mourante, avec association d'idées (la pensée productrice d'images). Le fantôme de la mère tendant deux enfants sur ses mains, se présente donc à nous comme une manifestation télépathique de l'esprit de l'accouchée. C'est ce que nous avons exposé plus haut pour la vision des fantômes (p. 58).

Ce sont toujours là, comme on le voit, des personnes mortes qui se sont manifestées pour affaires personnelles. Leur réunion comparative nous instruit.

Il y a parfois dans ces manifestations posthumes, des vengeances, des drames, des tragédies. La place nous manque pour tout rapporter. Je ne voudrais pas cependant m'abstenir de mettre sous les yeux du lecteur attentif l'acte suivant d'un homme assassiné venu se venger contre son meurtrier. L'observation en a été faite par M. Bozzano lui-même, dans une séance de spiritisme à laquelle il assistait, et a été publiée tout récemment, car il a fallu attendre, pour cette publication, la mort de celui qui en fut le... héros.

« Aujourd'hui, écrit M. Bozzano<sup>37</sup>, je puis en parler dans l'intérêt général des recherches métapsychiques, tout en taisant cependant le nom du personnage principal.

*Séance du 5 avril 1904.* Sont présents le Dr Giuseppe Venzano, Ernesto Bozzano, le cavalier Carlo Perreti, M. X..., Mme Giudetta Peretti et le médium L. P. La séance commence à 10 heures du soir.

Dès le début, nous constatons que le médium est troublé par une raison inconnue. L'esprit-guide Luigi, père du médium, ne se manifeste pas, et L. P. tient le regard fixé avec un sentiment d'effroi du côté de l'angle gauche de la pièce. Peu après, il se délivre de l'étreinte de ses contrôleurs, se dresse sur les pieds, et commence une lutte singulièrement réaliste et impressionnante contre un

---

<sup>36</sup> Y. MYERS, *Human Personality*, t. II. p. 33 et 342.

<sup>37</sup> LUCE E OMBRA, Rome 1920. *Revue spirite*, 1921, p. 214.



ennemi invisible. Il pousse bientôt des cris de terreur, se recule, se jette à terre, regarde avec épouvante ici, puis s'enfuit à l'autre angle de la chambre en hurlant : « Arrière. Va-t'en. Non, je ne veux pas. Aidez-moi ! Secourez-moi ! » Ne sachant que faire, les témoins de cette scène concentrent avec intensité leurs pensées vers l'esprit-guide Luigi, et invoquent son auxiliaire. Le moyen est efficace, car le médium se calme peu à peu, considère avec moins d'anxiété un coin de l'appartement, puis ses yeux prennent l'expression de quelqu'un qui observe un spectacle, loin, plus loin encore. Finalement il pousse un long soupir de soulagement et murmure : « Il est parti ! Quel masque de brute ! »

Aussitôt après, se manifeste l'esprit-guide Luigi, qui, s'exprimant par la bouche du médium, nous apprend que dans notre salle de séance, se trouvait un esprit de la nature la plus basse, contre lequel il lui était impossible de lutter. L'intrus qui a troublé la réunion éprouve un sentiment de haine implacable pour l'une des personnes du groupe. Le médium s'exclame d'ors sur un ton apeuré : « Et le voilà encore ! Je ne puis plus vous défendre. Suspendez-la... »

Luigi voulait certainement dire : Suspendez la séance ; mais il était déjà trop tard. Le méchant esprit s'était à nouveau emparé de notre médium, qui criait, dont les yeux lançaient des éclairs de fureur, dont les mains haussées dans le geste de saisir, imitaient le mouvement des griffes d'un fauve impatient d'attirer sa proie. Et, la proie, c'était M. X..., que désignaient les regards furibonds du médium. Un râle, sorte de rugissement concentré sortait des lèvres couvertes de bave et, soudain, notre médium lança cette apostrophe : « A la fin, je t'ai retrouvé, lâche ! J'ai été soldat dans la marine royale. Ne te souviens-tu pas de l'affaire d'Oporto ? Tu m'y as donné la mort. Mais, aujourd'hui je vais me venger et t'étrangler. »

Ces paroles fébriles étaient prononcées en même temps que les mains du médium L. P. saisissaient la gorge de la victime, l'étreignaient comme une pince d'acier. Le spectacle était effarant. La langue de M. X... sortait entière de la bouche distendue, les yeux étaient exorbités. Nous nous étions portés au secours du malheureux. Unissant nos efforts avec toute l'énergie que nous communiquait cette situation désespérée, nous parvînmes, après un corps-à-corps terrible, à le délivrer de l'étreinte acharnée. Immédiatement nous l'éloignâmes, en le poussant dehors, en fermant la porte à clé. Le médium exaspéré s'efforçait de rompre notre cercle pour courir à la poursuite de son ennemi. Il rugissait comme un tigre. Nous étions quatre pour le maintenir... Enfin, il tomba dans un abattement complet et s'effondra sur le tapis.

Le jour suivant, nous nous mîmes en mesure d'éclaircir cette affaire et de recueillir des renseignements qui pussent nous permettre de confirmer les dires de l'esprit d'Oporto. Nous étions, en fait, déjà parfaitement certains de la véracité des accusations alléguées, car il était à noter que M. X... n'avait nullement protesté lorsqu'on lui avait lancé au visage la grave accusation d'homicide.

Les paroles proférées par l'esprit furieux me servirent de moyen d'orientation pour débusquer la vérité. Il avait dit : « J'ai été soldat dans la marine royale. Et je savais vaguement que M. X... avait, lui-même, dans sa jeunesse, été officier de marine, qu'il avait été témoin de la bataille de Lissa, et qu'après avoir donné sa démission, il s'était consacré à des entreprises commerciales. Me basant sur ces faits, je m'en fus chercher d'autres détails près d'un vice-amiral en retraite, qui, lui aussi, avait combattu à Lissa. De son côté, le Dr Venzano alla questionner un parent de M. X... avec qui il avait rompu toutes relations depuis des années. A nous deux, nous recueillîmes un matériel de documents qui coïncidaient à merveille et qui, groupés, aboutirent pour nous à ce résultat :

M. X... avait en effet servi dans la marine royale. Un jour, s'étant embarqué sur un navire de guerre pour une croisade d'instruction, il avait fait escale pour quelques heures à Oporto (Portugal). Pendant l'escale, se promenant dans la ville, il entendit, venant d'une auberge, un bruit

de voix furieuses et avinées, perçut que l'on parlait italien et, comprenant qu'il s'agissait là d'une querelle entre des matelots de son bord, entra dans la salle, reconnut ses hommes et leur ordonna de retourner sur leur bâtiment. L'un des buveurs, plus ivre que les autres, répondit et alla même jusqu'à menacer son supérieur. Irrité par cette attitude, l'officier tira son épée et la plongea dans la poitrine de l'insolent, qui en mourut aussitôt. Comme conséquence de cette aventure, l'officier passa en Conseil de guerre, fut condamné à six mois d'arrêts de forteresse, et, à l'expiration de sa peine, fut invité à donner sa démission.

Voilà les faits : il s'en dégage que l'esprit perturbateur n'avait pas menti. Il avait exactement révélé sa qualité de matelot de la marine du royaume italien. Il avait rappelé son assassinat par M. X... Il avait en outre, déclaration particulièrement remarquable, précisé le lieu de sa mort, le théâtre du drame : il avait désigné Oporto.

Une enquête plus complète nous confirma l'authenticité de toutes ces circonstances. Par quelle hypothèse, pourrait-on expliquer une si impressionnante concordance de faits, entre ceux qui nous furent révélés à la séance du 5 avril 1904, et ceux qui s'étaient déroulés, en Portugal, bien des années auparavant ?

ERNEST BOZZANO

C'est là, sans contredit, une manifestation assez dramatique. Je ne vois aucune objection, si ce n'est d'imaginer que les remords de l'officier auraient pu créer un fantôme dans l'esprit du médium ! peu probable. Nous connaissons des menaces, plus féroces encore peut-être, qui ont reçu un commencement d'exécution sur le Dr Gibier.

Il est temps de nous arrêter dans cette présentation spéciale des morts revenus pour affaires personnelles. De même que tous nos chapitres, celui-ci pourrait être trois ou quatre fois plus étendu encore en faits démonstratifs. Ceux que nous venons de juger suffisent amplement pour prouver que des défunts se sont manifestés dans un but personnel, de même que les défunts rassemblés au chapitre précédent sont revenus pour exécuter des promesses faites. Il nous semble que ces petites affaires de la vie terrestre ne devraient plus inquiéter ceux qui sont partis, et qu'ils devraient jouir d'un repos éternel, oui il nous semble ; mais il n'en est rien. Ils vivent toujours. La possibilité de communications avec des trépassés se présente comme aussi indiscutable que celle des communications télépathiques entre vivants. Parmi les exemples éliminés de ce chapitre, faute de place, je dois signaler (on pourra le lire au livre des *Maisons hantées*), celui de M. Sainte-Foix, père du traducteur de *La Mystique de Görres*, tourmenté par l'âme d'un de ses parents jusqu'à ce qu'il eût pris la tutelle de ses enfants. Ces manifestations sont irrécusables, et le doute n'est plus possible.

Les divers faits d'observation présentés en ce chapitre nous montrent des morts revenus pour affaires personnelles. La seule objection qui se dresse devant nous pour leur interprétation est la part inconnue que les vivants peuvent avoir eu, à leur insu, dans ces curieuses manifestations. Ces trois premiers chapitres posent nettement le problème, et ont supprimé cette objection pour la majorité des cas.

En admettant naturellement que nous ne connaissions pas actuellement toute l'étendue des facultés humaines, dans l'homme vivant, pouvons-nous logiquement leur attribuer la propriété de tout ce que nous ignorons et supposer une fausse interprétation perpétuelle de ce qui se présente comme étant la réalité ? Récapitulons. L'inconnu qui est revenu frapper au lustre, selon son annonce formelle paraît bien avoir été le trépassé Sirchia ; le fantôme vu et reconnu par M. et Mme Ballet-Gallifet a bien été identifié ; la brave femme du café de Nantes est bien venue apprendre qu'elle était morte depuis deux jours ; le prétendu suicidé Robert Mackenzie est bien venu se disculper de la fausse accusation ; l'égratignure du cadavre de la jeune Américaine était

bien réelle ; l'épouse de M. Bossan, Augustine Chabert, décédée à Grenoble, s'est bien manifestée à Nancy ; l'ami de lord Brougham a tenu sa promesse de se montrer à lui ; la vieille dame à la capeline a bien été vue et reconnue ; le confrère défunt du chanoine Bouin l'a bien poussé par l'épaule ; le squelette d'Adams a bien fait du tapage ; le chantre Russell s'est bien montré ; l'évêque d'Alger, Pavie, a bien payé une dette révélée par un mort ; Sarah Clarke est bien revenue demander à s'accuser d'un larcin ; un père mort depuis quatorze ans s'est bien montré à son fils et à sa femme ; le capitaine Drisko a bien évité un naufrage par un ordre venu de l'extérieur ; l'amie de Mme Smith, morte en mettant un enfant au monde a bien assuré l'avenir de ses enfants ; et quant à notre dernier exemple, la vengeance du marin , elle a bien été spontanée également, aussi inattendue que désagréable. Que les vivants, les assistants, les expérimentateurs de ces scènes, soient les auteurs de pareilles manifestations, l'hypothèse paraît non seulement invraisemblable, mais encore inadmissible la plupart du temps. Comme nous l'avons déjà remarqué, un fait incompréhensible est toujours un fait ; mais une explication incompréhensible n'est pas une explication.

On voit que l'enquête ouverte pour l'étude de ces problèmes nous a donné des résultats intéressants : je suis heureux de l'avoir provoquée, malgré les railleries, les sarcasmes, les injures même d'un grand nombre d'ignorants.

Que cherchons-nous tous ? La vérité. Nous voulons savoir. Qu'est-ce que la vie ? Qu'est-ce que la mort ?

Visitant, un jour, l'Abbaye de Westminster, panthéon des grands hommes, à Londres, j'y ai lu, sur le monument élevé à John Gay, l'inscription suivante, bizarre pour un tombeau :

Life is a jest ; and all things show it.  
I thought so once; but now I know it.  
La vie est une plaisanterie ; tout le prouve.  
Autrefois, je le pensais, maintenant je le sais.

Plaisanterie, facétie, bouffonnerie, ironie, mystification, comédie ou drame, farce ou tragédie, si ceux qui sont de l'autre côté de la porte sépulcrale le savent, comme John Gay, continuons de les interroger.

Nous allons maintenant passer en revue un nombre considérable d'observations diverses et, pour les mieux analyser, nous les classerons dans l'ordre des distances de temps après la mort, en commençant par les plus voisines, qui continuent notre tome II. Mais avant d'aller plus loin, n'oublions pas que, d'après ce qui vient d'être établi, nous savons désormais que des morts se manifestent, que leurs actes prouvent qu'ils nous voient et nous entendent. Nous disons des morts et non les morts, car rien ne prouve qu'ils soient tous dans ce cas. La vie d'outre-tombe est plus complexe qu'on se l'imagine ; toutes les âmes ne se ressemblent pas, et n'ont pas une carrière identique. Procédons exactement dans notre étude, avec la même méthode scientifique et rigoureuse qui nous a conduits jusqu'ici aux résultats déjà obtenus.

## Chapitre IV - Manifestations et apparitions de morts immédiatement après le décès (De quelques minutes à une heure)

Sauf les faits, tout n'est qu'opinion.  
Il n'y a pour l'homme de vérités positives  
que les faits qu'il peut observer.  
LAMARCK

Comme nous venons de l'exposer, nous présenterons dans l'ordre chronologique toutes les observations à étudier. La méthode est nécessaire. Le sujet est grave. Il s'agit de découvrir la réalité, dont les trois chapitres précédents viennent déjà de nous donner de remarquables témoignages ; il s'agit de chacun de nous, de ce qui attend chacun de nous, demain ou après, à une heure inévitable : la Terre n'aura pas tourné cent fois autour du Soleil sans que vous et moi, chers lecteurs, ne soyons entrés dans la vie future.

Personne n'a vu, à Venise, l'admirable, le sublime tombeau de Canova, d'un symbolisme si pénétrant, cette entrée de l'âme humaine dans l'inconnu, sans se sentir profondément ému devant cette porte entr'ouverte sur la nuit éternelle. Qui n'a éprouvé la même émotion devant le magnifique monument aux Morts, de Bartholomé, au Père-Lachaise, symbolisant avec la même éloquence le troublant mystère de la mort ?

L'importance du sujet s'impose à tous les penseurs, et chacun sent que ce problème, non encore résolu, ne peut être traité désormais que par la méthode positive que nous avons adoptée ; par la constatation et la discussion des faits. La science psychique nouvelle réclame la même argumentation que les sciences naturelles lors de la réforme proposée par Lamarck. Ce profond naturaliste écrivait, en 1809, dans sa *Philosophie zoologique* qui a transformé l'histoire naturelle tout entière, depuis les mollusques jusqu'à l'homme : « Sauf les faits, tout n'est qu'opinion. Il n'y a pour l'homme de vérités positives que les faits qu'il peut observer<sup>38</sup>. » C'est le principe adopté dans ces pages depuis la première ligne de notre premier volume.

Cette importance scientifique et philosophique n'est pas comprise de tout le monde. Combien de fois n'a-t-on pas essayé de me détourner de ces recherches, en supposant qu'elles ne pouvaient pas aboutir ? Or les trois chapitres qui précèdent ne suffisent-ils pas pour nous engager à continuer l'examen ?

C'est par l'étude comparative seule que nous pourrons arriver à résoudre le problème. Le sujet s'impose. Quel point d'interrogation n'a jamais été plus impératif que celui-là ?

Aussi les lettres que je reçois des dénégateurs et des contradicteurs sont-elles faites pour m'étonner.

Elles viennent de deux antipodes extrêmes : les spiritualistes cléricaux et les matérialistes radicaux. (La rime est riche dans cette association singulière.)

En voici deux exemples :

Barcelone, 15 juillet 1900.

Cher et illustre Maître,

---

<sup>38</sup> *Philosophie zoologique*, édition Charles Martins, 1873, t. I. p. 16-17.

C'est ainsi que l'on vous qualifie autour de moi, et en Espagne vous êtes vénéré comme un dieu par des hommes incroyants. Le voyage triomphal que vous venez d'y faire pour l'éclipse du soleil en est une preuve.

Or, vous n'êtes pas un Maître, mais plutôt l'esclave du diable.

Il est inouï de voir un savant si célèbre perdre un temps qui pourrait être mieux employé à chercher ce qui nous a été révélé depuis près de deux mille ans.

Notre sort, après la mort, n'est douteux pour personne. Il faut être d'une ignorance totale, permettez-moi de vous le dire, pour ne pas savoir que les bons vont au ciel, les méchants en enfer, les médiocres c'est-à-dire le grand nombre, au purgatoire. Si ces derniers peuvent se manifester, ce ne peut être que par la permission de Dieu. Autrement, ce sont des anges déçus.

N'avez-vous donc jamais lu l'Évangile ? Ignorez-vous que notre Sauveur est descendu aux limbes le Vendredi Saint, après avoir versé son sang pour le salut du monde ?

Qu'avez-vous donc besoin de chercher ? L'Église a reçu du Saint Esprit la mission d'enseigner, et elle seule en a le droit. Vous êtes un renégat, comme Julien l'Apostat, et vous finirez comme lui, avec votre culte du Soleil.

Vous jetez le trouble parmi les âmes. Laissez-les donc dormir sur l'oreiller de la foi.

Oui, vous servez Lucifer, Satan, Belzébuth, Astaroth, comme les Francs-Maçons ; vous êtes esclave en vous croyant libre et Maître.

Renoncez donc à des recherches stériles qui ne peuvent vous mener à rien et qui compromettent votre réputation de savant. C'est le vœu que vous adresse un ancien admirateur, bien déçu sur votre personne.

CANONICO DELLA VENTURA.

(Lettre 1049.)

C'est un peu les idées que nous avons vues exprimées à notre premier volume à propos de Lourdes et des guérisons attribuées à la Vierge Marie. Les avis sont partagés. Un chrétien très convaincu – et même ardent au prosélytisme – M. Jean Vetter, m'écrivait de Suisse, le 7 octobre 1921 (lettre 4710) : « Jésus seul agit. Quant à sa mère, Madame Joseph, ou Madame Marie, qui ne mérite pas le nom de Vierge puisque Jésus avait des frères et sœurs, son action est nulle. »

Nous n'avons pas à nous occuper ici de ces interprétations. La Vierge-mère est un mythe très antérieur au christianisme, hindou et égyptien. Posons les faits.

Voici maintenant une protestation identique à la précédente, quoique de sens contraire :

Lyon, 10 septembre 1900.

Monsieur,

Je n'ai point répondu à vos invitations publiées par les journaux, relatives aux prétendus phénomènes psychiques, parce que je voyais avec une grande tristesse un homme de science tel que vous, chercher à recommencer un *De prodigiis* de Julius Obsequens, et ce faire avec la pire des méthodes, celle qui consistera à provoquer les élucubrations de tous les farceurs, de tous les imposteurs, de tous les fumistes, de tous les névrosés, de tous les hystériques, de tous les esprits, faibles, hallucinés et détraqués de l'univers<sup>39</sup>. A moins que vous n'y cherchiez un succès de librairie que vous obtiendrez sûrement, mais au prix de votre dignité de savant, je ne m'explique nullement ce que vous pouvez espérer.

Je n'ai pas l'honneur de vous connaître, mais j'ai attentivement suivi vos travaux depuis votre premier livre, à l'époque où j'étais moi-même étudiant à Paris, logé au dépôt de la librairie de

---

<sup>39</sup> Laquelle de ces épithètes pourrait être appliquée à l'une quelconque des relations publiées ? Quant au livre d'*Obsequens*, mes lecteurs savent depuis longtemps comment je l'ai traité.

mon père, 5, rue de Tournon, où Allan Kardec (M. Rivail.) y tenait la comptabilité. Il était en même temps comptable au journal *L'Univers*, incognito, bien entendu. C'était un excellent homme, mais absolument timbré<sup>40</sup>, en dehors de son travail, et avec lequel j'aimais beaucoup à causer. Les ecclésiastiques et les prélats qui fréquentaient beaucoup la maison à cause de la nature des affaires de mon père, croyaient fermement au spiritisme, à l'existence des esprits, des manifestations d'outre-tombe, mais assuraient que tous ces phénomènes étaient des manifestations du démon. Il y avait là, vous le comprenez, un antagonisme professionnel en même temps qu'une foi aveugle et voulue en des affirmations qu'on se gardait, aussi bien d'un côté que de l'autre, de contrôler sérieusement, de peur d'ébranler le lucratif échafaudage des deux professions, beaucoup plus associées que rivales.

Ces fréquentations appelèrent, dès ma jeunesse, mon attention et ma curiosité vers les phénomènes dits psychiques ou surnaturels.

Mais la tournure éminemment critique de mon esprit ne me permettait pas de rien croire sans preuves. Personne n'a jamais pu m'en fournir aucune. Toutes les fois que j'ai voulu contrôler scientifiquement un récit, une apparition, une évocation ou quelque prétendu phénomène que ce fût qui sortît du cadre des lois naturelles connues, je me suis trouvé en présence du néant, mais d'un néant lamentable et souvent douloureux<sup>41</sup>. Tantôt je n'avais pas de fluide, tantôt la présence d'un incrédule arrêtait les esprits, tantôt je n'étais pas préparé à recevoir leurs communications, tantôt on m'avouait loyalement, comme Mme Blavatsky et les théosophes, qu'il fallait se torturer, se détraquer, s'hypnotiser l'entendement pendant de longues années pour se mettre en un état d'... d'abrutissement..., capable de vous mettre en communication avec les mahatmans... Bref, j'ai entendu raconter d'admirables choses, mais chaque fois que je suis allé au fond de ces récits, j'ai toujours trouvé ou des illusions grossières, ou des farces, ou des témoignages de seconde main acceptés sans contrôle par des esprits faibles ou détraqués, ou des mensonges auxquels leurs propres auteurs finissaient par ajouter sérieusement foi après les avoir racontés, phénomène très fréquent. Je ne parle pas des impostures calculées et voulues, comme celle de la supérieure des sœurs de la commune de...<sup>42</sup>, qui, pour cacher ses rendez-vous nocturnes avec le maître maçon qui avait bâti la maison d'école, terrorisa pendant dix-huit mois tout le village, et jusqu'à l'archevêché, qui ne savait plus à quels exorcismes se vouer.

Plus tard, j'ai voyagé en Orient, pour suivre des recherches d'histoire naturelle et d'histoire des religions et là, des fakirs indiens m'ont montré des choses absolument surprenantes, le coup du mangoier, la lévitation, le transport invisible de certains objets en un lieu désigné, etc. Mais une différence capitale sépare tous ces prodiges de l'étude de nos prétendues manifestations psychiques en Occident. Ils sont indéfiniment reproductibles à la volonté de l'opérateur et rentrent immédiatement par cela même dans les applications scientifiques des lois naturelles<sup>43</sup>. Assurément, nous ne connaissons pas les forces en vertu desquelles on les exécute, mais nous voyons clairement qu'ils s'opèrent, non par l'opération d'un être capricieux et inconnaissable, mais par le jeu d'une loi naturelle générale. Ce caractère est même le meilleur

---

<sup>40</sup> Ce n'est pas mon opinion. Je l'ai connu personnellement (1861-1869).

<sup>41</sup> Lois naturelles connues ? Où s'arrêtent-elles ? Cette affirmation suppose que tous les hommes de science qui ont constaté la réalité des phénomènes psychiques n'ont pas su observer !! Déclarer que ces phénomènes n'excitent pas est contraire à la vérité.

<sup>42</sup> Je supprime le nom donné par mon irascible correspondant.

<sup>43</sup> Erreur que j'ai souvent réfutée. C'est confondre l'observation avec l'expérience, l'astronomie, la météorologie, avec la chimie et la physique. Est-ce que l'on peut reproduire à volonté les phénomènes spontanés, tels qu'une chute d'aérolithe, l'apparition d'une étoile nouvelle, une éruption solaire magnétique, un coup de foudre qui déshabille un homme sans le tuer, etc. ?

critérium qui puisse nous permettre de distinguer le vrai du faux, les phénomènes d'ordre scientifique à étudier et les impostures à confondre, les supercheries à dévoiler.

Si les morts pouvaient réapparaître, tous le feraient, et surtout le feraient pour des choses utiles à ceux qu'ils ont aimés, pour sauver des innocents injustement accusés, pour indiquer les trésors qu'ils ont cachés, les secrets qu'ils savent utiles à ceux qu'ils ont aimés et qui souffrent ; ces apparitions ne se borneraient pas à de très rares personnes et pour leur dire des niaiseries. Quant aux dettes à payer, l'intérêt de la supercherie est par trop grossier : *is fecit cui prodest*, sans compter que Mgr Pavie a fort bien pu imaginer ce moyen de rendre service sans la froisser à une personne qu'il savait déjà digne d'intérêt<sup>44</sup>. D'autre part, il est bien évident que si les morts pouvaient réapparaître, ils le feraient tout nus. Où se procureraient-ils des vêtements, depuis longtemps pourris, avec lesquels on prétend les voir ? Ces apparitions ne peuvent être que subjectives et se passer dans le cerveau de ceux qui les voient. Alors, comment laissent-elles des traces matérielles sur les meubles, sur les plaques photographiques ? Il y a là un dilemme dont il est impossible de sortir. En résumé, il n'y a dans tout cela, absolument rien de sérieux, rien de digne d'un homme de science, et quant à ceux qui se complaisaient ou qui se complaisent aux puérides niaiseries de cette espèce, ils en trouveront bien davantage encore dans les *Acta sanctorum*, dont il paraît tout à fait superflu de compiler une nouvelle édition.

Aussi, monsieur, n'est-ce pas là le but, mais simplement le prétexte de cette lettre déjà très longue. Ce dont je veux vous entretenir, c'est d'une question exclusivement scientifique et pour laquelle vous pourriez, si vous le voulez, rendre à la science où vous êtes maître, un service incomparable. »...

Cette lettre, intéressante à plus d'un titre, dont le sujet n'avait rien de nouveau pour moi et a été cent fois examiné et réfuté, se continuait par l'invitation de fonder un observatoire à l'île Bourbon, sur le mont Bénard, à 3.000 mètres d'altitude, analogue, comme situation, à l'observatoire Flammarion établi en 1880 à Bogota, sur l'équateur, à 3.000 mètres également, par José Gonzalez. Cette lettre était signée du plus honorable des arbitres, M. E. PELAGAUD, président de la Société d'anthropologie de Lyon, docteur ès lettres et en droit.

(Lettre 770).

J'ai voulu mettre ces deux protestations, choisies entre un grand nombre d'analogues sur les 4800 lettres reçues depuis 1899, sous les yeux de mes lecteurs instruits des phénomènes psychiques, afin qu'ils jugent eux-mêmes et apprécient de quel côté est la raison : du côté des négateurs ou du côté des chercheurs.

Les cas possibles de farceurs, de menteurs, de détraqués, d'illusionnés ont été prévus, naturellement, et je les ai depuis longtemps signalés avec soin<sup>45</sup>. Ces cas existent, mais en exception extrêmement minime. Chaque fois, ou à peu près, que j'ai pu faire une enquête personnelle, j'ai trouvé des gens de parfaite bonne foi. Quelques-uns ont pu se tromper, être dupes d'illusions ; mais ils s'étaient eux-mêmes préoccupés de ces illusions possibles.

Sur les observations présentées ici, il est absolument irréalisable de trouver un farceur, un imposteur, un fumiste, qualificatifs proposés par la seconde de ces lettres.

On comprend que je ne me sois pas laissé arrêter par les considérations précédentes, que j'avais pesées dès l'année 1865 (première édition des *Forces naturelles inconnues*) et repesées maintes fois depuis. J'ai reçu un certain nombre de critiques de ce genre, dont la plupart ont été inspirées, je l'admets, par le désir de me rendre service, et dont, très sincèrement, je remercie mes amis

---

<sup>44</sup> L'auteur commente la un article que j'avais publié dans *La Revue des revues* du 15 juillet 1899.

<sup>45</sup> V. *L'Inconnu*, p. 81 et *Les Forces naturelles inconnues*, p. 201 : *Fraudes, supercheries, mystification*.

inconnus. Il n'est pas douteux que l'esprit scientifique officiel, ainsi que l'opinion mondaine, sont opposés à ces recherches : je l'ai constaté toutes les fois que j'ai appelé l'attention sur ces problèmes, en diverses revues de France et de l'étranger. Le fruit n'est pas mûr. On a peur. Les confesseurs sont assez souvent conseillers de ces scrupules ; du côté des croyants comme du côté des rationalistes, on ne comprend pas encore que cette recherche de l'existence de l'âme humaine et de sa survivance à cette vie si fugitive, si fragile, si rapide, est la plus importante de toutes les études, qu'elle est rigoureusement scientifique et représente le premier devoir des savants. On comprendra un jour... dans cent ans peut-être.

Ce qui peut nous consoler, c'est que Lamarck a été exactement dans le même cas lors de sa réforme de l'histoire naturelle – qui a attendu Darwin pour être comprise.

Comme je n'ai jamais écrit une ligne ni fait aucune action par intérêt personnel, et quoique ces recherches indépendantes soient, en général, mal jugées, je continue, persuadé de servir à l'instruction générale et à l'affranchissement des consciences.

Mais il ne s'agit pas de mon éphémère personne (que je regrette de mettre trop souvent en scène), il s'agit de la méthode préconisée ici, bien différente des croyances anciennes et des considérations sentimentales. Etudions librement les manifestations et apparitions de défunts. Supposer, comme on le fait parfois, qu'une apparition est une illusion parce qu'on ne peut admettre l'existence des fantômes, revient simplement à dire : « Je ne crois pas parce que je ne crois pas ». Quelle logique ! N'est-il pas temps d'agir en hommes libres ?

Commençons notre exposition chronologique par les observations les plus voisines de l'instant du décès. C'est la suite naturelle des relations présentées à notre tome II, dans les apparitions et manifestations au moment de la mort. D'après notre analyse attentive, nous les avons attribuées à des mourants, à des êtres encore vivants. Cependant, plusieurs nous ont donné l'impression qu'elles ont pu avoir été produites après le décès, par exemple la dernière des manifestations, celle de ce fou de Landry faisant du tapage à l'heure où la religieuse de l'hôpital venait apporter le déjeuner à ses anciens voisins de cellule, et par exemple aussi, l'apparition de la domestique noyée, se montrant à sa maîtresse ruisselante d'eau ; ou encore les annonces de morts exprimées en ces termes « je suis mort », dans les exemples cités aux pages et aussi ce jeune soldat d'Ivry tué à la guerre par un éclat d'obus, le 16 juin 1915 et annonçant sa mort par trois, coups frappés sur la porte de la chambre de sa mère ; ou le fils de Mme Pierre Ulric, tué à la fameuse cote 304 (qui pendant toute la guerre allemande a arrêté si désespérément notre attention) suivant immédiatement la mort du jeune sergent : ce n'est pas avant que la balle l'eût frappé qu'il produisit ces bruits spéciaux à l'oreille de sa mère ; ce n'est sans doute pas longtemps après ; c'est, de toute probabilité, au moment même : coups téléphoniques. D'ailleurs, notre question souvent posée du Temps revient toujours : qu'est-ce que la durée ? Comme nous l'avons remarqué, une minute d'analyse est plus longue que six heures de sommeil.

Les exemples de manifestations de personnes venant annoncer leur mort sont si nombreux, si variés, si indépendants les uns des autres, qu'il est impossible d'en douter. Après le moment du décès, voyons ceux qui l'ont suivi immédiatement. Je ne présenterai dans ce chapitre que les observations faites pendant la première heure après la mort.

En voici une assez singulière qui m'a été communiquée en 1900 par une correspondante russe :

« Mon grand-père se faisait un vrai plaisir d'effrayer les gens d'une manière naïvement originale. Il frappait trois coups avec ses deux mains au moment où on était absorbé, préoccupé, et surtout si on avait le malheur d'être à moitié endormi.

Comme il avait cette manie depuis sa tendre jeunesse, il lui est arrivé plusieurs affaires sérieuses avec des inconnus, ou même avec des amis peu endurents. Son véritable souffre-douleur était une



de ses vieilles parentes, une certaine Mlle Stéphanie, vieille fille confite en dévotion, tranquille au possible, un peu apathique, et rêvant souvent dans un petit coin.

Mon grand-père, enchanté de ces bonnes dispositions, la surprenait toujours au moment où elle s'y attendait le moins, et l'effrayait tellement avec ses terribles claquements qu'elle tombait littéralement en pamoison ! Et il riait, le sans cœur, heureux comme tout, lui répétant à satiété qu'elle pouvait être absolument sûre d'entendre ses trois coups au moment de sa mort, n'importe où il mourrait, fût-ce à mille lieues.

Cela durait depuis nombre d'années. Une fois, mon grand-père, avant un long voyage, passa quelques semaines chez Mlle Stéphanie, qu'il affectionnait du reste particulièrement. Il ne se priva pas de l'effrayer plus que jamais. C'était une vraie manie, s'amusant toujours de l'affoler. En la quittant, il lui affirma de nouveau qu'elle pouvait être sûre d'entendre ses trois coups au moment de sa mort. Elle resta plusieurs mois sans recevoir de ses nouvelles. Mon grand-père voyageait toujours.

Un soir, en soupant avec une de ses voisines, juste à 9 h. 1/2, voilà qu'elles entendent toutes les deux le trois terribles coups. Stupéfaites au-delà de toute expression, elles cherchent les cachettes où aurait pu se trouver mon grand-père, inutilement du reste. La pauvre Stéphanie en tomba malade. Plusieurs jours après, elle recevait un courrier spécial envoyé par mon oncle Max, lui faisant part de la mort subite de mon grand-père, le 13 novembre, à 9 h. 1/2, au moment où on se mettait à souper. Justement on parlait de Mlle Stéphanie. Mon grand-père, tout en riant à gorge déployée, vidait son verre et tomba, foudroyé.

La campagne où il mourut est située au fond de la Volhynie (petite Russie), à peu près à 150 lieues russes du château où habitait Mlle Stéphanie. Comme à cette époque, la télégraphie n'existait pas et que les communications étaient difficiles, mon oncle Max lui envoya un courrier spécial qui mit, je crois, près de deux semaines pour faire ce trajet. Tous les membres de ma famille peuvent vous certifier ce fait. »

OLGA POUCHKINE. (Lettre 1007)

C'est là, sans contredit, une histoire bizarre. Que cet aimable farceur, en mourant subitement à table, ait eu l'idée de frapper ses trois coups, avant d'être mort, ce n'est pas probable ; il a dû y penser... après. Nous pourrions en augurer que la mort n'est pas un événement aussi dramatique qu'on se l'imagine, et que notre caractère ne change pas instantanément.

Le seul moyen d'échapper à l'embarras d'admettre cet incident significatif est de déclarer que la narratrice en a menti ! Et il en est ainsi de toutes les observations analogues.

Une autre manifestation intentionnelle, par coups frappés, m'a été signalée dans la lettre suivante, datée de Paris, 16 mai 1900 :

« Le 23 novembre 1893, je m'étais couché vers 9 heures. Un quart d'heure après, des coups très distincts furent frappés dans ma bibliothèque. Surpris, j'attribuai ce bruit, tout d'abord, au craquement possible des meubles. Quelques minutes après, trois coups furent de nouveau frappés dans le mur ; je m'assis sur mon lit ; la lune brillait au ciel d'un vif éclat, il n'y avait aucun symptôme de vent pouvant agiter fenêtres ou persiennes, et je conclus qu'il devait y avoir dans ces coups réitérés, l'avertissement d'un événement pouvant m'intéresser.

Je demandai, alors, si cela était, que les coups, frappés en différents endroits, dans le mur et dans la table, etc., se répétassent à mon chevet. Deux ou trois minutes se passèrent et les frappements se reproduisirent, très nettement, près de moi ; ils continuèrent ainsi, par intervalles, jusqu'à deux heures du matin, moment où ils cessèrent.

Le lendemain, 24 novembre, je reçus l'avis du décès de mon neveu, Ernest Jouard, arrivé la nuit précédente. Il était âgé de quarante ans.

Je suis absolument convaincu que ce pauvre ami a pensé à nous, au moment suprême, et que son esprit est venu me prévenir de son départ. L'heure de sa mort correspondait avec ces manifestations étranges.

Je vous affirme sur l'honneur l'exactitude absolue de ce fait, qui peut servir à votre documentation. »

A.-L. DANET, à Paris. (Lettre 919.)

Il serait difficile de ne pas voir ici aussi un rapport très précis de cause à effet, et de ne pas penser que ces coups aient été un avertissement voulu de la part du mort déjà décédé, probablement, car on ne voit pas un mourant agir de la sorte. Ce que nous appelons *mort* est la suite de la vie, sous une autre forme. Je n'ai pas inscrit cette observation au tome II, car elle me paraît déjà appartenir à ce volume-ci, les réponses ayant été intentionnelles. C'est la continuation des manifestations au moment de la mort que nous avons passées en revue. Comme nous l'avons remarqué, il est souvent difficile de décider si telle ou telle manifestation a eu lieu au moment même du décès ou quelques instants après.

Je reçois constamment des communications sur ces révélations inattendues. Une institutrice de Copenhague, qui m'a prié de taire son nom, m'a signalé qu'elle avait l'habitude, vers l'âge de vingt ans, de correspondre avec son mari par la pensée, écrivant généralement, l'un et l'autre, les mêmes idées aux mêmes heures. Elle ajoute :

« Mon mari est tombé malade et a été soigné dans un hôpital, à une assez grande distance de moi. Un matin, il m'est apparu au pied de mon lit, paraissant en bonne santé. C'était un rêve, mais un rêve qui me réveilla, et qui me fit m'écrier subitement : « Toi ici et guéri ! » Je regarde, je cherche : il n'y était pas, naturellement ; mais j'ai entendu, si suppliante, que jamais je ne l'oublierai, sa voix dire : « Priez, ma chère amie, priez ».

Ce matin-là, il était mort subitement, victime d'un accident.

Supposant qu'un grand nombre d'observations à vous adresser de tous les pays peuvent vous aider à déchiffrer les problèmes les plus profonds de l'âme, ces lignes écrites du Danemark vous sont adressées, monsieur le professeur, pour vos recherches si utiles à l'humanité. Mais si ma relation véridique doit être publiée, je vous demanderais de ne pas faire connaître ma signature. »

(Lettre 929.)

Nous avons toujours une tendance à ne voir là, que des hallucinations coïncidant avec l'heure du décès. Est-ce admissible ? Non. Il y en a trop. Le calcul en démontre l'improbabilité. Si ce malade était apparu mourant, l'hypothèse pourrait être rediscutée ; mais il se présente comme guéri. Cette manifestation de mort peut donc être considérée comme réelle. Mais pourquoi cette demande de prières ? A quoi peuvent-elles servir ? Mystère sur mystère, et pourtant réalité. Transmissions mentales. Traductions subconscientes par la mentalité religieuse qui croit aux prières ? Ame errante ?...

Que les fantômes existent substantiellement, ou qu'ils ne soient qu'une transmission télépathique de la pensée d'un défunt, nous pouvons remarquer que la question nous intéresse tous, puisque nous devons tous aborder à ce rivage.

Il est inconcevable que l'on préfère ne rien savoir, par la raison puérile que cette perspective n'a rien d'agréable. Le sujet nous concerne tous personnellement. Mais le sort est-il le même pour tous ? Au sortir de la vie, les âmes sont-elles toutes errantes ? N'en est-il pas qui s'envolent immédiatement vers les sphères supérieures ? Le monde invisible n'est-il pas aussi varié – et plus encore – que le nôtre ?

Autant de questions à élucider pour la science future.

Le seul moyen de nous instruire est de comparer les observations faites. Aux précédentes, j'ajouterai ici une communication qui date aussi de ma première enquête, et que je n'ai pas publiée dans *L'Inconnu*, parce qu'en principe j'y ai passé sous silence toutes les lettres anonymes. Plus complètement documenté après un nouveau quart de siècle d'études comparatives, je trouve souvent, en les relisant, des accents d'une incontestable sincérité. Voici celle dont je parle :

« J'avais sept ans, et j'étais en pension en Italie ; ma mère était partie avec mon père à Vienne (Autriche) où il devait subir l'opération de la pierre. Le 23 novembre, j'étais punie, n'ayant pas su mon solfège, et mise au pain sec. Ma maîtresse ayant probablement pitié de moi, me dit : « Monte chercher ton cahier de musique, et si tu sais ta leçon, tu dîneras ». Le piano se trouvait dans une petite pièce au troisième étage. Je monte, naturellement sans lumière ; le mot peur m'était inconnu, et du reste n'est pas admis chez nous ; je prends mon cahier et me retourne en m'entendant appeler : Mimi, Mimi, trois fois de suite. Je vois mon père et m'élançai vers lui. Il n'était pas là, je descends quatre à quatre en criant : « papa est là-haut. » On monte avec la lumière : rien, rien. J'ai pleuré toute la nuit, en disant que mon papa était venu, qu'il s'était caché parce que je n'étais pas sage, et je promis de bien travailler, pour qu'il revienne. Le lendemain, on reçut une dépêche à la pension : mon pauvre père était mort à 7 h. 1/2 du soir, à l'heure à laquelle il m'était apparu.

Ce n'est pas seulement à moi, mais aussi à mon aïeule, qui était la mère de ma mère, donc belle-mère de mon père, mais qu'il aimait beaucoup, qu'il est apparu. Ils étaient trois dans la salle à manger, ma grand-mère, son second mari, et la fille de ma grand-mère, lorsque la porte s'est ouverte et mon père est entré. Mon aïeule s'exclama : « Vous voilà, quel bonheur que vous ayez été guéri si vite ».

Or il n'y avait personne. Et grand-mère dit : « Prions ! il est mort. »

Voilà des faits que je puis vous certifier. Je les aurais peut-être oubliés à cause de ma jeunesse (aujourd'hui, j'ai quarante-six ans), mais on me les a si souvent répétés qu'ils se sont gravés dans ma mémoire ; ma conviction est irréductible.

Comme signature, je préfère que vous ne donniez que mes initiales. »

L.-M.-G., à Venise. (Lettre 76)

Après examen, la sincérité de cette narration ne m'a laissé aucun doute. Les deux apparitions distinctes lui donnent une valeur spéciale. Et une enfant de sept ans !...

Illusions ! hallucinations possibles, nous objectons-nous toujours en nous-mêmes. Mais cette hypothèse de paresse ne nous satisfait décidément plus. Nous voulons une explication. Qu'il y ait parfois des hallucinations, c'est certain ; mais qu'il n'y ait que cela dans tous ces faits, c'est inadmissible. L'observation que nous allons avoir sous les yeux, par exemple, est tellement précise, si spontanée, si inattendue, qu'il me paraît impossible de ne pas la considérer comme péremptoire. Elle a été transcrite d'une lettre reçue récemment (17 avril 1921).

Très vénéré Maître,

« Je n'aurais jamais osé vous écrire si je ne sentais que les modestes, mais sûrs documents que je puis vous apporter peuvent être utiles à votre œuvre sublime.

Jeune ingénieur, je vous connais depuis longtemps par mon père, l'un de vos plus anciens lecteurs.

J'avais un ami du nom de Charles, jeune homme de seize ans. C'était en 1908. Un soir, en rentrant chez moi, je m'entends appeler à plusieurs reprises, d'une façon très nette, et je reconnais parfaitement sa voix. Inquiète était cette voix, implorante aussi, mais très douce. Je me rappelai à l'instant que Charles m'avait raconté que parfois, dans nos séances de spiritisme, il avait vu l'un de ses oncles, mort depuis peu, qui lui faisait signe de venir à lui.

Inquiet malgré moi, je ne m'endormis que très tard, et presque aussitôt, du reste, je fus réveillé par un attouchement au front et une voix qui m'appelait, et je vis distinctement Charles à mon chevet qui me disait : « Adieu !... Adieu !... Je suis bien !... Consolez ma famille !... Je reviendrai à vos séances !... » Et il disparut lentement. Puis plus rien

Dès le matin, je courus chez nos amis. Je les trouvai très inquiets : Charles n'était pas rentré de la nuit.

Je ne sais pourquoi, instinctivement, je pensai à une petite propriété qu'ils possédaient à la campagne, et confiant mes craintes à sa famille, je les emmenai là-bas.

Dans le jardin, sous la tonnelle, nous trouvâmes son corps allongé par terre ; il tenait dans sa main droite un flacon dans lequel restait encore un peu d'une solution de cyanure.

Il s'était volontairement donné la mort et m'en avait prévenu par cette manifestation.

Chose curieuse, et qui tous nous frappa, les alentours de la tonnelle étaient remplis de petites fleurettes blanches poussées là comme spontanément, car je suis sûr qu'elles n'y étaient pas quelques jours avant et que rien n'avait été fait pour les y produire.

Voilà, cher maître, ce que je puis vous certifier exact et que vous pourriez contrôler si vous y tenez, quoiqu'il y ait bien longtemps que j'ai perdu cette famille de vue.

Henry BOURGEOIS, à Mâcon.

(Lettre 4443.)

La corrélation entre la manifestation et l'acte du suicidé est certaine. Invoquer le subconscient, le subliminal, tout ce que l'on voudra, ne nous donne pas la solution de cette vision, de cette audition : « Adieu, consolez ma famille, je reviendrai à vos séances », paroles bien personnelles du suicidé.

Les êtres que nous avons aimés pendant leur vie et qui nous sont restés attachés jusqu'à leur mort ne nous deviennent pas étrangers. Ils existent toujours, et nous sentons en diverses circonstances leur invisible présence. Mais les preuves matérielles positives de leur communication avec nous sont rares.

Dans l'ouvrage très documenté, mais un peu partial, du marquis de Mirville : *Des Esprits et de leurs manifestations diverses*, nous pouvons remarquer, avec d'Assier, l'incident suivant<sup>46</sup> :

« M. Bonnetty, rédacteur actuel des *Annales de philosophie religieuse*, nous a raconté qu'un soir, avant de s'endormir, il a vu l'image d'un de ses amis, alors en Amérique, entrouvrir les rideaux de son lit et lui apprendre qu'il venait de mourir à l'instant. La triste nouvelle se confirma plus tard et désigna cette heure comme ayant été la dernière de son ami. De plus, cette image portait un gilet dont le dessin, très extraordinaire, avait beaucoup frappé M. Bonnetty. Il s'informa plus tard et pria qu'on lui envoyât le dessin de ce gilet. C'était exactement celui de l'apparition. »

Ici aussi, où serait le rôle du subconscient ?

Les lettres que l'on m'a adressées sur les manifestations suivant immédiatement le décès sont trop nombreuses pour être publiées en ce chapitre ; il en est pourtant une, entre autres, que je ne voudrais pas éliminer. Mme Thénard, de la Comédie-Française, m'écrivait au mois d'août 1908 :

« La mort d'Etienne Thénard a été perçue à distance, par ma bisaïeule, d'une singulière façon. Elle jouait au loto, un soir... et, comme, à cette époque déjà, elle était aveugle, Mlle Rachel avait fait faire exprès des cartons en relief. Or, elle cessa brusquement de jouer et s'écria : « Mes enfants, arrêtez, mon petit-fils est malade ! » On plaisanta l'aïeule trop inquiète. Comment pouvait-elle supposer qu'Etienne fût malade ? n'avait-elle pas, hier encore, reçu de ses nouvelles ? Elle insistait pourtant : « J'en suis sûre, disait-elle, j'ai entendu frapper deux coups à la fenêtre. »

---

<sup>46</sup> *L'Humanité posthume*, p. 41.

Notez qu'elle habitait au deuxième étage, 176, rue Montmartre, un appartement sans balcon. On crut qu'elle avait été dupe d'une hallucination et, tout doucement, on l'obligea à se remettre au jeu. Mais, au bout de quelques minutes, elle éclata en sanglots et, d'un ton ferme : « A genoux, mes enfants ! commanda-t-elle, Etienne est mort, prions pour lui ! » Terrifiés par son attitude, en même temps que saisis par la tristesse, chacun de nous l'imita, et une partie de la nuit se passa, autour d'elle, dans les prières et les larmes. Le lendemain matin, on apprenait, par une dépêche, qu'Etienne était mort, la veille, à neuf heures du soir, c'est-à-dire à l'instant même où se passait la scène que je viens de narrer. » – « J'étais certaine de mon malheur, gémit alors la pauvre aveugle ; j'avais entendu frapper une seconde fois à la fenêtre : c'était l'âme de mon petit-fils qui me disait adieu !<sup>47</sup> »

J. THÉNARD, de la Comédie-Française,  
Août 1908.

C'est encore là une transmission télépathique immédiatement après le dernier soupir. Sensation, audition de coups frappés à la fenêtre, sans réalité effective, impression sous l'influence du défunt. Nous avons vu, au tome II, une quantité considérable, choisis entre un bien plus grand nombre, de phénomènes physiques fictifs coïncidant avec des mourants. Ceux qui proviennent incontestablement des trépassés sont beaucoup moins nombreux, moins automatiques, plus intentionnels. J'en citerai pourtant un, entre plusieurs, tout à fait assimilable aux premiers ; je le trouve dans une ancienne lettre d'avril 1899. Voici l'observation :

« Mes grands-parents habitaient un petit chef-lieu de canton de la Savoie. Bonne maman avait un frère qu'elle aimait beaucoup, qui demeurait à 50 kilomètres environ de cette localité. Or, un soir, vers 11 heures, grand-père et grand-mère entendent un grand bruit de vaisselle qui s'écroule dans la cuisine attenante à leur chambre à coucher.

Mon grand-père se lève pour voir ce qui s'était passé, et, à sa profonde surprise, constate que rien n'est cassé ni dérangé dans la cuisine.

Ma grand-mère dit alors, après un moment de réflexion : « Ce tapage n'est pas naturel. Mon frère est mort, j'en suis sûre ; monte à cheval et pars. » Grand-père partit quelques instants plus tard, et ayant parcouru une vingtaine de kilomètres, il rencontra un domestique de son beau-frère qui venait annoncer la mort de ce dernier.

Il continua sa route, et en arrivant au domicile mortuaire, il apprit que le décès s'était produit quinze à vingt minutes avant le bruit entendu.

Je vous cite cette constatation comme étant de la plus rigoureuse exactitude ».

H. MOLLIER, à Paris.  
(Lettre 313.)

Quand je répéterais pour la centième fois que ces bruits nous paraissent absurdes, tout en étant incontestables, cela n'avancera pas la solution du problème. Pour le moment, nous constatons la réalité des correspondances, voilà tout. Ce bruit fictif a-t-il eu lieu au moment de la mort ou après. Je donne la narration telle que je l'ai reçue.

L'observation que voici me paraît avoir suivi immédiatement le décès. Il s'agit d'une aventure très personnelle. Elle a été publiée, avec enquête confirmatrice, dans l'ouvrage *Phantasms of the Living*, et a été présentée par un sculpteur connu, Mlle Hosmer.

---

<sup>47</sup> Étienne Thénard, de l'Opéra-Comique, né à Lyon, en 1807, est mort en 1838. La première Mme Thénard, née en 1757, à Voiron, est morte en 1849. Elle joua au Théâtre-Français de 1777 à 1819 : bisaïeule de notre contemporaine, Mme Thénard. – Rachel née en 1820, est morte en 1858

« Une jeune Italienne du nom de Rosa, qui avait été à mon service pendant quelque temps, fut obligée de retourner chez sa sœur, à cause de son mauvais état de santé chronique. En faisant ma promenade habituelle à cheval, j'allais la voir fréquemment. Lors de l'une de ces visites, que je lui fis à six heures du soir, je la trouvai plus gaie qu'elle n'était habituellement. J'avais abandonné depuis longtemps l'espoir de sa guérison, mais rien dans tout son aspect ne donnait l'impression d'un danger immédiat. Je la quittai, comptant la revoir souvent encore. Elle exprima le désir d'avoir une bouteille de vin d'une espèce particulière que je promis de lui apporter moi-même le lendemain matin.

Pendant le reste de la soirée, je ne me rappelle pas avoir pensé à elle. J'allai me coucher, l'esprit tranquille. Mais je me réveillai d'un profond sommeil avec l'impression de sentir la présence de quelqu'un dans la chambre. Je réfléchis que personne n'avait pu entrer. Mon lit était au milieu de la pièce, un paravent entourait le pied. Pensant qu'il pouvait y avoir quelqu'un derrière, je criai : « Qui est là ? » Mais je ne reçus aucune réponse. La pendule de la chambre voisine sonna 5 heures. Au même instant, je vis la forme de Rosa debout à côté de mon lit ; et de quelle façon (je ne puis pas affirmer que ce fut au moyen de la parole) je reçus l'impression des mots suivants venant d'elle :

« Adesso son felice, son contenta. » (Maintenant je suis heureuse et contente). Puis la forme s'évanouit.

Au déjeuner, je dis à l'amie qui partageait mon appartement avec moi : « Rosa est morte. » – Que vous imaginez-vous là ? me répliqua-t-elle, vous m'avez dit hier que vous l'aviez trouvée mieux. » Je lui racontai alors ce qui m'était arrivé le matin. Elle rit et me répliqua que j'avais rêvé, continuant à plaisanter sur ce sujet et m'ennuyant même. Un peu par sa persistance, alors que j'étais absolument certaine d'avoir été entièrement éveillée. Afin de résoudre la question, j'envoyai un messenger s'informer de l'état de Rosa. Il revint avec la réponse qu'elle était morte le matin à 5 heures. »

Cette relation était suivie de quelques détails supplémentaires, tendant à établir que Mlle Hosmer était bien éveillée au moment de sa vision :

« J'entendais, dit-elle, dans l'appartement au-dessous, de moi, des bruits qui m'étaient familiers, ce que faisaient les domestiques en ouvrant les fenêtres et les portes. Une vieille pendule sonna l'heure avec des vibrations sonores, je comptai : un, deux, trois, quatre, cinq, et je résolus de me lever immédiatement. C'est alors que je m'aperçus que Rosa me regardait en souriant. »

H.-G. HOSMER.

Je ne m'attarderai pas à réfuter les objections des négateurs ankylosés, qui continuent de tout nier en aveugles. Continuons de relever les exemples de manifestations arrivées pendant la première heure après le décès.

L'apparition suivante s'est manifestée une demi-heure après la mort. C'est une de celles qui offrent les meilleurs caractères d'authenticité et qui s'expliquent le mieux par la sympathie réciproque. Mlle Stella écrivait de Chiari (Italie), à la date du 18 janvier 1884<sup>48</sup>.

« Lorsque j'avais environ quinze ans, étant en vacances chez le Dr J. G..., je m'y liai d'amitié avec le cousin de mon hôte, un garçon de dix-sept ans. Nous étions devenus inséparables, nous travaillions ensemble, nous montions ensemble à cheval, et nous partagions les mêmes amusements, comme frère et sœur. Il était d'une santé très délicate ; j'avais soin de lui, et nous ne passions jamais une heure éloignés l'un de l'autre.

---

<sup>48</sup> *Phantasm of the Living*, t. I, p. 532. *Hallucinations télépathiques*, p. 186.

Je vous donne tous ces détails pour vous montrer qu'il n'y avait pas entre nous trace de passion ; nous étions l'un pour l'autre comme deux garçons.

Une nuit, on vint chercher M. G..., pour examiner son cousin, tombé tout d'un coup gravement malade d'une inflammation des poumons. Le pauvre garçon mourut la nuit suivante. On ne m'avait pas laissé entrevoir le danger où il était, et je ne m'inquiétais nullement de lui. Ce soir où il mourut, je lisais tranquillement, lorsque la porte s'ouvrit, et Bertie (mon ami) entra. Je me levai brusquement pour lui pousser un fauteuil près du feu, car il paraissait avoir froid, et il n'avait pas de manteau, bien qu'il neigeât. Je me mis à le gronder d'être sorti sans se bien envelopper. Au lieu de répondre, il serra sa main sur sa poitrine et secoua la tête, ce qui, selon moi, devait signifier qu'il n'avait pas froid, qu'il souffrait de la poitrine et qu'il avait perdu la voix, ce qui lui arrivait quelquefois.

Comme je lui reprochais encore son imprudence, le docteur entra et me demanda à qui je parlais. Je lui répondis : « A ce malheureux garçon sans manteau, qui a un vilain rhume. Il faut lui prêter un manteau pour rentrer chez lui. » Jamais je n'oublierai l'horreur et la stupeur peintes sur la figure du bon docteur, car il savait (ce que j'ignorais) que le pauvre garçon était mort il y avait une demi-heure, et il venait pour me l'apprendre. Sa première impression fut que je le savais déjà et que j'en avais perdu l'esprit. Le docteur me fit sortir de la chambre en me parlant comme si j'avais été une petite fille. Pendant quelques moments, nous échangeâmes des propos incohérents. Enfin, il m'expliqua que j'avais eu une hallucination, une illusion d'optique ; il ne nia pas que je n'eusse vu Bertie de mes propres yeux, mais me donna une explication très scientifique de cette vision, craignant de m'effrayer ou de me laisser sous une impression douloureuse. Quant à moi, je suis sûr de ce que j'ai vu. Je lisais un roman amusant, et je me rappelle bien que je riais de bon cœur de quelque absurdité du héros précisément au moment où la porte s'ouvrit. » J. S.

L'enquête a établi que la narratrice n'a jamais eu d'autre hallucination et n'est ni nerveuse ni exaltée.

La maison où le jeune homme est mort était un quart d'heure de marche de celle du docteur, et le décès avait eu lieu une demi-heure avant l'apparition. Ce qui a toujours paru étrange à la narratrice, c'est qu'elle entendit tourner le bouton de la porte et ouvrir cette porte, car c'est le bruit du pêne tournant qui lui fit lever les yeux de dessus son livre. Le fantôme marcha à travers la chambre vers la cheminée et s'assit. Tout lui parut absolument naturel et elle pense que cette scène a pu durer près de cinq minutes. La pièce n'était éclairée que par le grand feu de la cheminée à la clarté duquel elle lisait. Elle alluma la bougie à l'arrivée de son ami.

Ainsi, voilà le simulacre<sup>49</sup> d'un jeune homme mort depuis une demi-heure, qui ouvre une porte et traverse une chambre, ayant l'air d'avoir froid. Sa partenaire accoutumée ne se doute pas qu'il est mort, cause avec lui, mais ne reçoit pas de réponse. Ce double ressemble beaucoup à ceux que nous avons vus *Autour de la Mort*, image produite dans l'esprit de Mlle Stella par le défunt pensant à elle, mais il y a de plus un acte matériel.

Nous devons également inscrire dans ce chapitre les deux apparitions suivantes, dont la première s'est manifestée immédiatement après le décès<sup>50</sup>. – L'évêque de Carlisle écrivait<sup>51</sup> :

« Mon correspondant, un étudiant de Cambridge, avait arrêté, il y a quelques années, avec un de ses camarades d'études, le projet de se rencontrer à Cambridge à une certaine époque, pour travailler ensemble. Peu de temps avant l'époque de ce rendez-vous, mon correspondant se trouvait dans le sud de l'Angleterre. Se réveillant une nuit, il vit ou crut voir son ami assis au pied

---

<sup>49</sup> Relire le chapitre des *Simulacres* dans LUCRÈCE : *De natura de rerum*.

<sup>50</sup> Phantasms of the Living, t. I, p. 414. *Hall. tél.*, p. 130.

<sup>51</sup> *Contemporary Review*, janvier 1884.

de son lit, et fut naturellement fort surpris de ce spectacle, d'autant plus que son ami était ruisselant d'eau. Il lui parla, mais l'apparition se contenta de secouer la tête et s'évanouit. Cette apparition revint deux fois la même nuit. Bientôt après arriva la nouvelle que peu de temps avant le moment de la vision, l'ami s'était noyé en se baignant. »

Ayant appris que le correspondant de l'évêque était l'archidiacre Farler, les auteurs de l'enquête sur ce fait s'adressèrent à ce dernier qui répondit le 9 janvier 1884 :

Pampisford Vicarage, Cambridge.

« La vision a été racontée le matin suivant à déjeuner, plusieurs jours avant de recevoir la nouvelle de la mort de mon ami. Je la rapportai à mon professeur John Kempe, à sa femme, à sa famille. Je demeurais à Long Ashton, dans le comté de Somerset ; mon ami mourut dans le comté de Kent. Comme je ne fus nullement effrayé de cette vision à ce moment-là, j'en ai plutôt parlé comme d'un rêve singulier que comme d'une apparition de mort.

Ma vision est du 2 ou 3 septembre 1868. Elle se renouvela le 17 du même mois. Je n'ai jamais eu aucune espèce d'hallucination. »

G. P. FARLER

On a constaté, par le registre des décès, que l'ami du narrateur s'est noyé dans la rivière Cronch, le 2 septembre 1868.

Ainsi, une première fois, la nuit même où il se noya, l'étudiant apparut deux fois à son camarade, et celui-ci le revit de nouveau quinze jours plus tard. La seconde vision a-t-elle été une réminiscence de la première ? Mais ce n'était plus la même image, la première étant celle d'un noyé et la seconde paraissant vêtue à l'ordinaire<sup>52</sup>.

On entend souvent des personnes, lorsqu'on leur parle de revenants, d'apparitions de décédés, exprimer la croyance traditionnelle que ces choses ne peuvent arriver que par la permission de la Providence. Frédéric Myers fait remarquer à ce propos qu'il y a là au moins trois suppositions invérifiables : d'abord parce que les mots permission et providence ne sont pas plus applicables ici qu'à tout autre fait, pour ceux qui croient en un Dieu régissant tout, ensuite parce que rien ne prouve que le revenant soit là lui-même et que le fantôme vu ne soit pas un double, une production, projetée à distance par le décédé, une image hallucinatoire. Au lieu de définir un spectre comme un décédé ayant la permission de communiquer avec un vivant, on pourrait voir là une manifestation de la persistance de l'énergie personnelle, une indication qu'un certain genre de force est exercée après la mort, en connexion avec une personne qui a vécu sur la terre. Il peut subsister aussi des images persistantes dont le mort pourrait n'être plus la cause productrice.

Une communication entre un mort et un vivant ne peut être qu'une communication entre une pensée dans un certain état d'existence et une pensée dans un état tout différent. Ce n'est point comme deux personnes qui causent ensemble. Il y a d'un côté l'esprit dégagé de la matière, et de l'autre l'esprit dans un cerveau. – Un sujet hypnotisé, qui n'est en rapport qu'avec son magnétiseur, nous donne déjà une idée de ces différences d'état de l'esprit.

Ces distinctions s'établiront elles-mêmes dans la suite de ces pages. Procédons par ordre.

Que des morts se soient montrés immédiatement après le dernier soupir, à des amis ignorant cette fin, il me semble qu'aucun lecteur impartial ne peut en douter à la suite de la lecture des relations

---

<sup>52</sup> On peut remarquer des répétitions analogues d'apparitions diverses dans les *Phantasms of the Living*, volume I, p. 415, 444, 561, volume II, p. 59, 237, 256, 467, 500. A propos de noyés, nous avons vu plus d'un exemple au volume *Autour de la Mort*.



qui précèdent. Les considérer comme apocryphes serait d'une audace aussi inadmissible que ridicule.

Les observations présentées dans ce premier chapitre des Manifestations et apparitions classées suivant les distances au décès, ont été faites pendant la première heure après la mort. Voyons maintenant celles qui ont eu lieu plusieurs heures après, jusqu'à vingt-quatre heures, pendant le premier jour posthume.

Je pense, toutefois, qu'il est utile de remarquer que pas une seule des observations qui viennent d'être rapportées dans ce chapitre n'a été faite en séance de spiritisme. Les manifestations dites spirites feront l'objet d'un chapitre spécial.

## Chapitre V - Manifestations et apparitions de morts presque immédiatement après le décès. (Quelques heures : de 1 heure à 24 heures)

L'essaim des morts  
bourdonne et monte.  
SOPHOCLE.

Continuons notre étude en suivant le même ordre, en nous éloignant graduellement de la cessation de la vie terrestre. Réunissons, dans ce chapitre, les manifestations et apparitions observées dans les 24 heures après la mort. Il y en a un grand nombre, et nous sommes obligés de nous borner à un choix très restreint.

Les relations du chapitre que l'on vient de lire concernent des observations faites immédiatement après la mort, ne dépassant pas une heure de retard. Celles que l'on va lire s'échelonnent entre 1 heure et 24 heures.

La première, dans cet ordre de classement, nous est présentée par un de mes collègues de la *Société Royale astronomique de Londres*, M. Charles TWEEDALE, et a été rapportée dans un recueil scientifique bien connu des astronomes,

*English Mechanic and World of Science*, le 20 juillet 1906. En voici la traduction textuelle :

« Le vendredi 10 janvier 1879, au soir, j'allai me reposer de bonne heure. M'étant éveillé au milieu de mon premier sommeil, je vis, par la fenêtre regardant au sud, la lune dont les éclatants rayons éclairaient ma chambre. Aussitôt, mes regards furent attirés vers les panneaux d'un placard, faisant partie du mur, et qui servait d'armoire. En suivant des yeux la lumière lunaire qui illuminait le mur oriental de ma chambre dans lequel était situé le placard, en fixant mon attention de ce côté, je vis soudain une forme apparaître en face de moi, sur les panneaux de l'armoire. Indistincte d'abord, elle devint graduellement de plus en plus nette, jusqu'au moment où je reconnus le visage de ma grand-mère. Je l'observais depuis quelques secondes, lorsque la vision s'effaça lentement et disparut dans la lumière lunaire. Une particularité me frappa et se grava dans mon esprit, c'est que ma grand-mère était coiffée d'un bonnet à l'ancienne mode, gaufré ou coquillé. Je ne fus nullement effrayé, et croyant être le jouet d'une illusion, causée par la lumière lunaire, je me retournai et m'endormis de nouveau.

Le lendemain matin, au premier déjeuner, je commençais à raconter l'apparition de la nuit, quand mon père, à ma grande surprise, s'éloigna de la table brusquement, très agité, et quitta hâtivement la salle, en laissant son déjeuner presque intact. Je demandai à ma mère une explication. D'un geste, elle m'enjoignit le silence. Lorsque la porte fut refermée, je répétai ma question. Alors ma mère me répondit : « Charles, je vais vous conter la chose la plus étrange dont j'aie entendu parler. Ce matin, votre père m'a informé qu'il s'était éveillé dans la nuit, et qu'il avait vu sa mère debout près de son lit, mais qu'au moment où il voulait lui parler, elle avait disparu.

Cette scène et cette conversation eurent lieu vers 8 h. 30, le matin du samedi 11 janvier. Or, avant midi, nous reçûmes un télégramme nous annonçant que mon aïeule était morte pendant la nuit. Mais l'affaire ne finit pas là, car mon père apprit ensuite que sa sœur, qui habitait à environ 30 kilomètres de chez nous, avait vu elle aussi, apparaître ma grand-mère. Ainsi trois personnes eurent, indépendamment l'une de l'autre, la même vision, qu'elles attribuèrent à une hallucination. Que cette apparition ait été celle d'une personne passant par ce changement que nous appelons la mort, cela n'est pas douteux, étant donné le moment où eut lieu la triple apparition. Je me

souviens parfaitement que mon père nota l'instant précis de la vision, à deux heures du matin. Je ne me levai pas pour voir l'heure, mais je m'en rendis compte approximativement. La maison est exposée au midi et la fenêtre de la chambre dans laquelle je dormais s'ouvre aussi au sud.

Quand je me suis mis en devoir de vérifier les détails, j'ai cherché l'heure du passage de la lune au méridien, dans la nuit du 10 au 11 janvier 1879. Le *Nautical Almanac* indique 2 h. 19 du matin. Quand la lune est au méridien, les deux murs est et ouest sont également illuminés ainsi que le mur nord, du fond de la chambre. Par conséquent, je suis certain que la lune était non loin du méridien, au moment de l'apparition, et qu'il était environ 2 heures du matin, ce qui confirme d'une manière remarquable le temps noté par mon père. Ma tante a aussi placé l'instant de l'apparition dont elle fut témoin, après la mort, qui eut lieu à minuit quinze minutes, prouvant ainsi qu'il ne s'agissait pas d'une manifestation télépathique ou subjective, se produisant avant ou au moment même du décès, mais d'une apparition réellement objective ayant lieu après que la vie eut quitté le corps ; et, dès lors, on peut conclure que la trépassée, quoique apparemment morte, était suffisamment vivante quelques heures plus tard, pour se manifester à différentes personnes séparées les unes des autres par des distances considérables.

Au sujet du vêtement des apparitions, je décrivis seulement à mes parents la vision, telle que je l'avais eue, sans essayer de vérifier l'accoutrement et les accessoires qui m'avaient frappé. Il y a quelques semaines, dans le but d'obtenir des détails précis sur ce mystère, j'écrivis à mon oncle (ma tante a quitté ce monde en 1900) lui demandant de me préciser certains points intéressants, et lui envoyant un croquis de ma vision, fait de mémoire. Voici un extrait de la réponse que je reçus :

« Je puis certifier l'exactitude de ces détails, car votre grand-mère mourut dans ma maison le samedi matin, 11 janvier 1879, à minuit 15 minutes. Elle entra en agonie le vendredi et rendit le dernier soupir un peu après minuit, ainsi que je l'ai consigné, en ce temps, dans mon agenda. Ma fille et moi, nous nous rappelons bien en quels termes ma femme nous raconta l'apparition dont elle fut témoin.

Vous me demandez si l'esquisse du bonnet que vous m'envoyez offre quelque analogie avec la coiffure mortuaire de la défunte. La ressemblance est frappante. C'est bien là le bonnet gaufré que porta votre grand-mère tout le temps qu'elle fut malade et lorsqu'elle mourut, de même que votre description du fantôme s'accorde entièrement avec l'aspect de la mourante, au moment où elle s'éteignit. Ceci est l'expression de la simple vérité, et je puis, si cela est nécessaire, certifier ces détails sous la foi du serment.

« Mon père n'est plus, depuis 1885 ; mais ma mère vit encore et se rappelle nettement toute la scène dont elle fut témoin, et elle en confirme les points essentiels :

J'ai soigneusement lu le récit de mon fils, concernant sa vision, et je me souviens aussi de celle de mon défunt époux, docteur Tweedale. En même temps, nous fûmes informés par ma belle-sœur du phénomène qui l'avait frappée, dans la même nuit.

Le fait que je viens de rapporter présente tant de garanties d'authenticité qu'on ne peut le considérer comme suspect. Je conseille aux incrédules de prendre connaissance des faits analogues déjà observés, et j'ajoute qu'il y a beaucoup de phénomènes très intéressants et très authentiques qui restent inexplicés. »

Révérend CHARLES TWEEDALE,  
Membre de la Société Royale astronomique de Londres.

Il m'a paru utile de donner ici cette relation tout entière. Elle est remarquable en ce qu'elle rapporte un fait observé environ une heure trois quarts après le décès, et vu indépendamment par trois personnes. La mort a eu lieu à minuit 15 minutes et l'apparition a été vue à 2 heures.

Quelle en est l'explication ?

Evidemment, ici, il est impossible d'imaginer une fraude quelconque.

J'ai discuté cette observation de haute valeur dans les *Annales des Sciences psychiques* d'octobre 1906, comparant entre elles les hypothèses de l'illusion, de l'hallucination et de la télépathie.

Dans l'état actuel de notre ignorance sur la constitution de la matière, sur la nature de l'énergie et sur l'essence de l'esprit, les tentatives faites pour constater si les apparitions existent ou non ne peuvent qu'être approuvées par tous les amis de la vérité, et nous devons féliciter M. Tweedale d'avoir fait connaître cette triple observation.

L'illusion, l'hallucination de trois témoins indépendants l'un de l'autre me paraît inadmissible.

Le narrateur déclare que pour lui, pour son père, le fantôme était là, objectivement, et que le bonnet en est la preuve. Il me semble que la réalité de l'apparition peut s'interpréter en pensant que la morte a agi, sur l'esprit de ses enfants, et que cette suggestion s'est traduite en image. Un être mort peut agir à distance sur un être vivant, se manifester à lui sous une forme ou une autre, sans doute par impression sur le cerveau.

Continuons notre examen. L'apparition dont nous venons de parler a été vue une heure trois-quarts après la mort. En voici une, celle d'une mère à sa fille, vue un peu plus tard.

Je dois à une aimable attention du brillant poète Auguste DORCHAIN la connaissance de cette remarquable relation, qui date de 1821, et qui rapporte un fait de télépathie bien précis, observé à une époque où ces phénomènes n'étaient ni connus ni nommés. Cet incident dramatique est extrait des Mémoires du colonel VOUTIER<sup>53</sup> ardent philhellène racontant ses campagnes de Grèce, au milieu desquelles est intercalé le récit d'une apparition, en rêve, immédiatement après la mort d'une dame turque assassinée. Le soldat historien n'était ni hâbleur, ni crédule ; il ne se charge pas d'expliquer le mystère, mais il le rapporte loyalement. Voici cette histoire :

« Octobre 1821... Avant de reprendre le récit qui va m'éloigner de Tripolitza, je cède au désir de rapporter un fait remarquable :

Une jeune Turque me fut amenée par mes soldats : elle était belle, et la frayeur qu'elle éprouvait à la pensée des maux qui, pour une fille de seize ans, suivent la captivité dans un pays où l'esclavage des femmes est si odieux, cette frayeur la rendait plus intéressante encore. J'acceptai le présent qu'on m'en faisait, et pour la rassurer, j'ordonnai qu'on la mît dans un appartement séparé où elle serait traitée avec tous les égards dus à son sexe et à sa position. Cette conduite remplit d'étonnement ma captive, qui me témoigna par des larmes, sa reconnaissance.

Peu de jours s'étaient écoulés, et ma bonté pour elle, et surtout cette retenue si éloignée des mœurs musulmanes m'avaient concilié son affection et sa confiance.

Je passais quelques moments auprès d'elle, je cherchais à la consoler : séparée de sa mère, elle n'avait que moi pour confident de sa douleur ; elle m'aimait comme un ami, et moi je m'attachais à elle par ce contentement intérieur que ne connaît pas celui qui parcourt ces lignes d'un œil moqueur<sup>54</sup>.

Un jour, je la vis venir à moi la tête baissée et les yeux pleins de larmes. « Qu'as-tu, lui dis-je, jeune fille ? Tu pleures ! Ne pourras-tu donc jamais bannir ta tristesse ? – Ah ! j'ai raison de pleurer. Ils ont tué ma mère. – Qui te l'a dit ? – ELLE. – Quand ? – Cette nuit. Je l'ai vue, elle m'a parlé, elle m'a dit : Ma fille, vois les méchants m'ont tuée ; et elle me montrait son cou traversé ; une autre blessure déchirait son côté. « Creuse-moi une tombe », ajouta-t-elle. « Et les instruments, ma bonne mère ? – Creuse la terre avec tes ongles, ma fille. »

---

<sup>53</sup> *Mémoires sur la Guerre actuelle des Grecs* (1 vol. in-8. Paris. Bossange, 1823, p. 97-100.

<sup>54</sup> Une résolution forte que j'avais prise de sauver de ces désordres une jeune vierge, et la nécessité où j'étais de donner à mes soldats l'exemple d'une vertu qu'ils commençaient à oublier, m'interdisait toute autre espèce d'attachement pour cette jolie esclave.

Pour calmer cette malheureuse enfant, j'ordonnai que l'on prît de nouvelles informations sur le sort de sa mère. On vint me rapporter qu'une femme avait été trouvée morte, et portait au cou et au flanc des blessures encore sanglantes. Je demandai à la triste Emmé comment on pouvait reconnaître sa mère. – Elle portait un caleçon de cette étoffe. » Je me rendis au lieu où était le cadavre ; je pris un morceau du caleçon, et le présentant à la jeune fille : « Est-ce ainsi qu'était le vêtement de ta mère ? – Oui, c'est bien ma mère, vous l'avez trouvée ; mais vous l'avez trouvée morte. Malheureuse ! Et rassemblant ses forces elle s'élança sur moi pour saisir mon poignard et se tuer. Je l'arrêtai et, pour la détourner de son funeste dessein, je lui racontai qu'en effet, on avait enlevé sa mère, et qu'on l'avait renvoyée en Asie. Ce mensonge ramena le calme chez cette infortunée.

J'avoue que le souvenir a laissé de cet événement dans mon esprit une impression extraordinaire ; je ne crois pas aux révélations nocturnes, et, cependant, le rapport de cette affreuse réalité avec le songe de la jeune Turque me confondent encore ; il y faut voir au moins un bizarre effet de la fatalité.

J'ai la consolation bien douce, en terminant ce triste récit, d'être assuré du bonheur de la pauvre Emmé, qu'une famille respectable du Péloponnèse a adoptée. »

Nous ne pouvons que répéter ici ce que nous avons dit en certains cas : Une coïncidence fortuite est possible, la jeune fille étant fort inquiète du sort de sa mère, ayant pu rêver la voir assassinée. Mais on ne peut s'empêcher de remarquer : 1° que ce n'est pas là un rêve ordinaire, que l'impression ressentie a été de l'intensité la plus violente, et 2° que les blessures ont été vues, que le drame a été vécu. Tout en étant possible, la coïncidence fortuite d'un rêve est tout à fait improbable. De plus, le nombre considérable de faits analogues aujourd'hui connus, étudiés, discutés, nous conduit à considérer la communication télépathique comme d'une probabilité approchant de la certitude. Nous y sommes préparés ici par le fantôme de Mme Tweedale et par tous les autres.

Cette apparition de la mère à la fille, en un songe télépathique, paraît s'être produite peu de temps après son assassinat.

Selon le calcul des probabilités, une hallucination représentant telle ou telle personne ne devrait pas coïncider par hasard avec un événement spécial – soit la mort de cette personne – en une proportion plus grande que pour d'autres événements. Si cette proportion est dépassée, on a quelque raison de ne pas admettre le hasard, et, par conséquent, de penser que le fantôme a une cause réelle.

Mes lecteurs peuvent se souvenir d'avoir vu un fait de parenté rappelant un peu le précédent : c'est l'apparition très remarquable d'un mort à son frère, plusieurs heures après le décès, que j'ai insérée dans *L'Inconnu*. Cette observation est de M. Frédéric Wingfield, à Belle-Isle-en-Terre (Côtes-du-Nord) :

« Dans la nuit du 25 mars 1880, écrit-il, je rêvai que je voyais mon frère, Richard Wingfield-Baker, assis sur une chaise devant moi. Je lui parlais ; il inclinait simplement la tête, en guise de réponse ; puis il se leva et quitta la chambre. Je me réveillai et constatai que j'étais debout, un pied posé par terre près de mon lit et l'autre sur mon lit, et que j'essayais de parler et de prononcer le nom de mon frère. L'impression qu'il était réellement présent était si forte, et toute la scène était si vivante, que je quittai la chambre à coucher pour chercher mon frère dans le salon, où je ne trouvai personne. J'eus alors le sentiment d'un malheur imminent, et je notai cette apparition dans mon journal de chaque jour, en l'annotant ainsi : « Que Dieu l'empêche ! » Trois jours après, je reçus la nouvelle que mon frère était mort ce jour-là, à 8 heures et demie, des suites d'une chute faite à la chasse. »

Le décès avait donc précédé de quelques heures cette vision si précise.

L'objection que nous avons imaginée contre la réalité de l'apparition de la mère de la jeune grecque, n'aurait aucune place ici. C'est ainsi que les observations se fortifient les unes par les autres.

Non moins démonstratif est l'événement que voici, arrivé en plein éveil, et même au dehors, au grand air. Une personne est vue, nettement vue, parfaitement reconnue, deux heures après sa mort, par un jardinier qui ignore cette mort. Cet épisode a été spécialement étudié par Frédéric Myers<sup>55</sup>.

Le Rév. C. T. Forster, pasteur de Hinxton, écrivait à la date du 6 août 1885 :

« Feu ma paroissienne, Mme de Fréville, était une dame quelque peu excentrique ; elle portait tout particulièrement aux tombes un intérêt qui n'était pas normal. Deux jours après sa mort qui avait eu lieu à Londres, le 8 mai, dans l'après-midi, j'entendis dire que le jardinier Alfred Bard l'avait vue ce même soir du 8 mai. Je le fis venir, et il me fournit un récit très clair et très détaillé de ce qu'il avait vu.

C'est un homme qui a une grande habitude de l'observation ; il a fait lui-même son éducation d'horticulteur, et je suis convaincu qu'il dit la vérité sans exagération aucune. Je suis absolument sûr aussi que la nouvelle de la mort de Mme de Fréville n'a pu arriver à Hinxton que le lendemain matin 9 mai. On la trouva morte à 7 heures et demie du soir. On l'avait laissée seule dans sa chambre ; elle était un peu souffrante, mais on ne la croyait pas sérieusement malade. »

C. F. FORSTER.

Voici le récit de M. Alfred Bard lui-même :

25 juillet 1885.

« Je suis jardinier, j'ai mon travail à Sawston. Quand je reviens de mon travail à la maison, je traverse toujours le cimetière de Hinxton. Vendredi, 8 mai dernier, je revenais comme d'habitude, lorsque dans le cimetière je regardai assez attentivement vers le gazon pour voir une vache et un âne qui étaient couchés juste en dedans de la porte. Comme je baissais la tête, mes yeux se portèrent du côté du caveau carré, où M. de Fréville avait été enterré. Je vis alors Mme de Fréville appuyée contre la grille, habillée telle que je la voyais ordinairement d'un chapeau de la forme panier à charbon (coal-scuttle bonnet), d'une jaquette noire garnie de crêpe, et d'une robe noire. Elle me regarda bien en face. Sa figure était très blanche, beaucoup plus blanche que d'habitude. Je la connaissais bien, ayant été employé chez elle pendant quelque temps. Je supposai qu'elle était venue, comme elle venait quelquefois, au mausolée pour y entrer, et je pensai que M. Wiles, le maçon de Cambridge, était dans le tombeau pour y arranger quelque chose. Je tournai tout autour, en regardant attentivement, pour voir si la porte en était ouverte. Mes yeux étaient rivés sur elle, et moi-même je ne m'éloignai pas d'elle de plus de 5 à 6 mètres. Elle tourna vers moi son visage et me suivit des yeux. Je passai entre l'église et le tombeau (il y a à peu près 4 mètres entre les deux) et je regardai pour voir si le tombeau était ouvert, car elle m'en cachait justement la porte. Quand je me retournai, elle était partie. Il était impossible qu'elle eût quitté le cimetière, parce que pour arriver à une des deux sorties elle aurait dû passer devant moi.

J'étais donc convaincu qu'elle était rapidement entrée dans le tombeau. Je me dirigeai vers la porte que je m'attendais à trouver ouverte, mais, à ma grande surprise, elle était fermée, et même elle n'avait pas été ouverte du tout ; il n'y avait pas de clef dans la serrure. J'espérais pouvoir jeter un regard dans le tombeau lui-même ; je secouai la porte pour m'assurer qu'elle était bien fermée,

---

<sup>55</sup> Voir *Phantasms of the Living*, tome I, p. 212, et *Hallucinations télépathiques*, p. 235.

mais il n'y avait aucun signe qu'il y eût eu quelqu'un par là. Je fus alors très effrayé et je regardai l'horloge, qui marquait 9 heures et demie. Lorsque je rentrai chez moi, je me demandai si ce que j'avais vu n'était pas un effet de mon imagination ; cependant, je le racontai à ma femme. Lorsque le lendemain on me dit que Mme de Fréville était morte, je tressautai, tant je fus saisi. Je n'ai jamais eu d'autre hallucination. »

ALFRED BARD.

Une attestation de Mme Bard, que la place me manque pour rapporter ici, confirme littéralement cette narration.

Le pasteur Forster a conduit M. Myers dans le cimetière de Hinxton, et l'exactitude de la description du lieu a été exactement constatée. D'autre part, la date de la mort a été vérifiée par le *Times*.

Imaginer une hallucination ? Mais : 1° ce brave jardinier n'en a jamais eu ; 2° cette apparition a suivi le décès, inconnu de lui, et 3° cette femme originale aimait à visiter les tombes.

C'est là aussi une apparition irrécusable quelques heures après la mort. Les vêtements du fantôme sont à expliquer. Nous pouvons penser que l'apparue est restée fidèle à son habitude de visiter le cimetière – où elle allait, d'ailleurs, être transportée elle-même – et que sa présence invisible, spirituelle, a frappé l'esprit du jardinier en lui présentant l'image corporelle.

Le cas suivant est peut-être plus curieux encore.

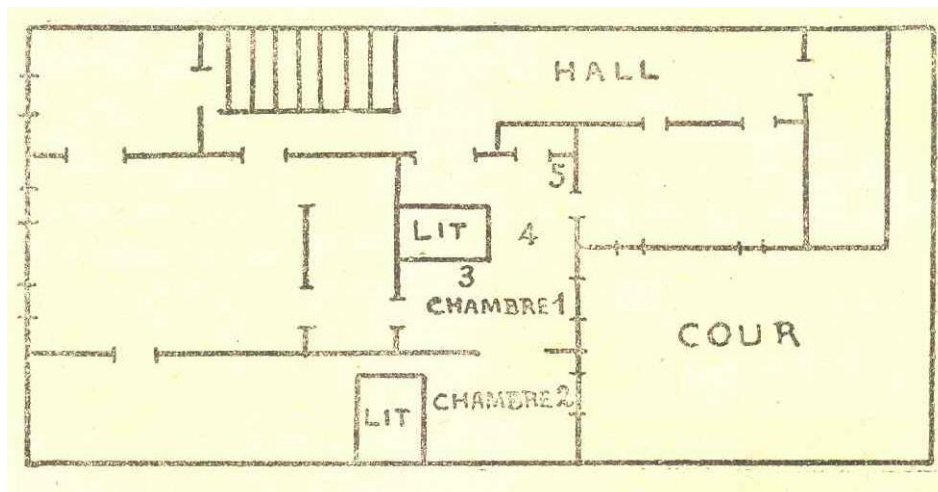
Une jeune femme qui vient de mourir subitement se manifeste à son médecin. Elle était morte à une heure du matin, et le docteur est réveillé, à quatre heures, par une vive lumière dans sa chambre et une forme de femme qu'il ne reconnaît pas. Traduisons le récit qui en a été publié par PODMORE dans ses *Apparitions*.

L'observateur écrivait, d'Albany (Etats-Unis), au Dr Hodgson, à la date du 10 septembre 1888 :

« Je suis médecin, pratiquant depuis onze ans, et en excellente santé ; je n'ai jamais cru aux apparitions. Lundi dernier, 3 septembre, je me mis au lit vers onze heures, après mon travail quotidien. J'avais dîné, très légèrement, à sept heures.

Ma chambre à coucher est au 2<sup>e</sup> étage, et je ferme toutes mes portes, excepté celle qui communique avec la chambre de ma femme. Ci-inclus le plan de notre appartement.

J'occupe la chambre n° 1, et ma femme le n° 2 ; sa chambre n'a qu'une fenêtre, et une seule porte également, communiquant avec la mienne. Ma chambre a trois portes, fermées la nuit, et une fenêtre. Les deux fenêtres de nos chambres sont tendues par d'épais rideaux verts qui tombent jusqu'en bas pour éviter la lumière extérieure. Aucune lumière artificielle n'arrive aux fenêtres, et le clair de lune à peine.



Je me déshabillai et me mis au lit vers onze heures et ne tardai pas à m'endormir. Vers quatre heures du matin je fus éveillé par une forte lumière sur ma figure. Je pensai d'abord que c'était ma femme, debout au point n°3, car elle devait se lever à cinq heures trente pour prendre un train du matin. La lumière était si brillante, que je la questionnai aussitôt, mais aucune voix ne me répondit. Tandis que je parlais, la personne vue se retira vers le point 4 et sembla s'évanouir graduellement vers le point 5. Le glissement silencieux de la lumière me fit penser que c'était une domestique traversant le hall et que sa lumière était passée à travers le trou de la serrure. Mais ce n'était pas possible, attendu qu'une portière cachait la serrure. L'idée me vint alors qu'un voleur pouvait être dans l'autre pièce. Alors je criai à ma femme d'allumer immédiatement. Elle s'éveilla et me posa cette question inattendue : Quelle est donc cette brillante lumière dans votre chambre ? J'allumai le gaz, de mon côté, je cherchai, et constatai qu'il n'y avait de lumière dans aucune pièce.

Ma femme partit au train du matin. Je m'occupai de mes affaires comme d'habitude.

A midi, lorsque je rentrai, ma domestique m'informa que pendant mon absence, un homme était venu demander un certificat pour une jeune dame qui était morte subitement à une heure matinale, par suite d'une hémorragie pulmonaire. Elle était décédée vers une heure. J'avais vu l'apparition vers quatre heures. Autant que j'ai pu le remarquer, il n'y avait pas grande ressemblance entre elle et ma cliente, si ce n'est la taille. La dissemblance de figure n'était peut-être pas considérable, mais l'apparition m'avait paru beaucoup plus âgée. J'avais vu la jeune femme le soir précédent, et sa maladie ne m'avait pas semblé immédiatement menaçante : elle n'était souffrante que depuis deux jours. Elle avait d'abord craché un peu de sang, à la suite d'un effort. Lorsque l'hémorragie se prononça, ce matin-là, elle avait appelé au secours en me nommant.

C'est le seul fait de ce genre que j'ai personnellement éprouvé. Cette apparition était bien évidente, mais elle s'est évanouie rapidement. Ma femme avait remarqué la lumière avant que je ne lui eusse rien dit, au moment même où je l'avais réveillée. Quant à moi, à cette apparition lumineuse, je m'étais levé immédiatement, car j'ai l'habitude de répondre au téléphone pendant la nuit.

Il paraît bien indiqué que nous devons enregistrer là une relation de cause à effet, et que la mourante – ou la morte – a produit cette manifestation. Le hasard ne peut pas être invoqué.

Frank Podmore, en conformité avec son titre, *Apparitions and Thought transference*, ne veut voir là qu'une transmission de pensée de la jeune cliente à son médecin avant sa mort. Mais est-ce vraiment là l'explication ?



D'abord, le phénomène s'est produit trois heures après la mort. Pourquoi l'appel de la mourante aurait-il mis ce temps à agir sur son médecin, habitué à s'éveiller aux appels du téléphone et dont, par conséquent, le sommeil n'est pas d'une intensité profonde ?

Ensuite, quelle est la cause de cette lumière, vue par deux personnes, et qui ne peut être attribuée à une hallucination ?

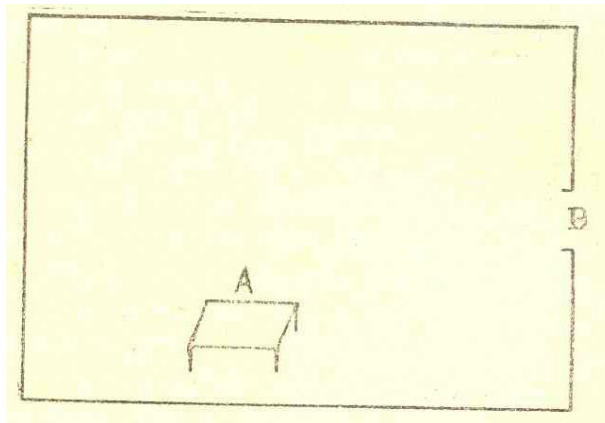
La question de décider si cette manifestation de lumière et d'apparition a été produite par la personne encore en vie, ou par elle, également, trois heures après sa mort, se pose carrément devant nous, sans subterfuges. Nous devons la juger sans parti pris, sans préjugé d'aucune sorte.

Ne vous semble-t-il pas, logiquement, simplement, que la réponse est en faveur d'une action de la morte plutôt que d'une singulière et bizarre transmission de pensée, qui serait restée latente pendant trois heures dans le cerveau du docteur et aurait abouti à cette lumière et à ce fantôme ?

Remarquons qu'à l'opposé des aspects présentés par les apparitions de la grand-mère de M. Tweedale, de la mère de la jeune Turque, de M. Wingfield, de Mme de Fréville, ce fantôme est resté très vague. Les impressions ressenties sont extrêmement variées. En voici un autre exemple.

Un habitant de Bordeaux entend ouvrir une porte et sent que quelqu'un vient d'entrer derrière lui et s'est assis à une table. Il regarde : c'était son oncle, habitant Laroche Foucauld, qui venait de se tuer à cinq heures du matin. Il était alors neuf heures et demie. Écoutons le récit du narrateur :

« En 1888, j'habitais à Bordeaux, rue du Palais-Gallien, un appartement disposé comme l'indique le petit plan joint à cette note.



Le 27 février, à neuf heures et demie du matin et par un temps assez clair, j'étais assis en A devant ma table de travail, lorsque j'eus tout à coup l'impression que la porte B venait de s'ouvrir et que quelqu'un, entré sans bruit, se tenait derrière moi. Je me retournai vers la gauche et vis très distinctement mon oncle G... La vision fut assez courte.

Environ un quart d'heure après, je fus interrompu dans mon travail par l'arrivée d'une dépêche m'annonçant que mon oncle était très malade et m'appelait auprès de lui à Laroche Foucauld (Charente). La dépêche avait été remise au télégraphe un peu après huit heures.

Je partis immédiatement et, dès mon arrivée, j'appris la mort de mon oncle. Il s'était tiré deux balles dans la tête, et les médecins faisaient remonter la mort à cinq heures du matin. Lorsque je le vis dans l'appartement de la rue du Palais-Gallien, il portait le même costume que lors de notre dernière entrevue, qui remontait à huit jours environ. J'étais en relations épistolaires très suivies avec lui. A mon arrivée, je trouvai plusieurs lettres destinées à m'être remises, et écrites dans la nuit qui avait précédé le suicide<sup>56</sup>. »

<sup>56</sup> *Annales des sciences psychiques*, 1897, p. 114.

Autre fait. Une personne, en excellent état de santé et en conditions d'observations absolument normales, voit son oncle lui apparaître, pendant plusieurs minutes, sept heures après sa mort, qu'elle ignorait<sup>57</sup>.

Le mardi 25 mai 1897, à huit heures du matin, Mme de Lagenest faisait, en l'absence de sa bonne, son lit dans son appartement à Fontenay-le-Comte, quand devant elle, de l'autre côté (c'était un lit de milieu), elle vit son oncle, M. Bonnamy, habitant Loché (près de Loches), qu'elle croyait en bonne santé. Elle le voyait sourire d'un air content, mais cette apparition la fatigua et elle passa de l'autre côté du lit, espérant l'éviter. A sa grande surprise, elle aperçut alors son oncle à la place qu'elle venait de quitter. Alors elle lui adressa la parole, demandant la cause de cette présence, sans obtenir de réponse de l'apparition, qui, cessant de sourire, la regardait avec bonté. Pour échapper à ce regard qui la troublait, mettant cette obsession sur le compte d'une hallucination, Mme de Lagenest descendit dans les appartements du rez-de-chaussée et entra dans le bureau de son mari. Le même fantôme se dressa devant elle. « Mais, mon oncle, pourquoi venez-vous ? Vous êtes donc mort ? » L'apparition s'effaça immédiatement après que Mme de Lagenest eut prononcé ces paroles.

Cette dame alla faire un tour dans son jardin pour se remettre de l'émotion éprouvée, et une demi-heure après, comme on sonnait à la porte de la rue, sans avoir vu la personne qui arrivait, elle dit au domestique qui se trouvait près d'elle : « Allez donc chercher la dépêche qui arrive ; mon oncle est mort. » Ce qui était exact, M. Bonnamy étant décédé à Loché le 25 mai à une heure un quart du matin.

La durée de la vision, d'après Mme de Lagenest, a été de dix minutes. Elle lui a causé une fatigue excessive qui n'a disparu que fort tard dans la soirée.

F. BODROUX.

Supposer une illusion de la vue est toujours permis ; mais il convient de raisonner complètement. Ce sont là des illusions correspondant à des réalités. En fait, l'oncle est apparu à sa nièce sept heures après sa mort, qu'elle ignorait.

Nous connaissons bien d'autres observations du même ordre. N'avons-nous pas déjà signalé, au tome II, p. 140, l'apparition d'un ami vu dans un fauteuil du salon, douze heures après sa mort ?

Supposer que toutes ces vues spontanées sont des illusions est une hypothèse de moins en moins admissible, étant donnés le nombre et les circonstances normales de ces observations.

La sensation suivante éprouvée par un fils après la mort de sa mère paraît bien avoir été produite par l'influence de cette mère trépassée et heureuse de la délivrance terrestre. Cette communication, qui m'a été adressée, le 11 décembre 1920, par mon ami le diplomate américain Warrington DAWSON, déjà connu de mes lecteurs<sup>58</sup>, est doublement intéressante, par la prémonition étrange qu'elle contient d'autre part. La voici :

« Seize mois avant sa mort, ma mère s'était vue étendue morte à la place où elle devait mourir suites d'un refroidissement accidentel.

En janvier 1908, nous étions pressés de trouver au plus vite un appartement. Un matin, j'en avais découvert un, rue de l'Université, dont j'étais fort content. Rentrant déjeuner avec ma mère, rue de Varenne où nous habitions, je lui proposai de le visiter tout de suite en disant que si elle l'approuvait, j'irais du même pas trouver le gérant et signer le bail.

---

<sup>57</sup> *Annales des sciences psychiques*, 1900, p. 65.

<sup>58</sup> *Avant la Mort*, p. 160.

C'est ce que nous fîmes. Ma mère paraissait en être aussi contente que moi. En passant d'une chambre à l'autre, elle causait avec moi de la distribution que nous ferions des meubles et des tableaux. Nous sommes arrivés en dernier lieu sur le seuil de ce qui devait être sa chambre à coucher. Subitement, j'ai vu son visage pâlir pendant que ses yeux se fixaient sur le panneau central du mur de gauche ; jamais je ne lui avais vu pareille expression. J'ai poussé une exclamation en demandant ce qu'il y avait. Au son de ma voix, un frisson lui a parcouru le corps, elle s'est ressaisie, et a répondu d'une voix étranglée : « Ce n'est rien j'ai froid ».

Comme nous étions en janvier, et que l'appartement était inhabité, cela me parut naturel, je ne songeai plus à l'incident.

Quelques semaines après notre emménagement, je fus plus que surpris d'apprendre chez des amis que ma mère était très malheureuse dans notre nouvel appartement, qu'elle l'avait en horreur et regrettait amèrement l'empressement que j'avais mis à signer le bail. Je demandai à ma mère des explications, car jamais je n'aurais pris un appartement qui n'eût pas été à son goût. Elle parut fort embarrassée, disant que nos amis n'auraient pas dû répéter un propos inconsideré de sa part. Mais son embarras me montra clairement qu'elle me cachait quelque chose. J'insistai et elle me répondit par des objections futiles.

Plusieurs fois je revins à la charge, pour m'apercevoir toujours qu'elle me cachait le fond de sa pensée. Enfin je la décidai à m'ouvrir son cœur. Elle me dit alors : « C'est qu'en arrivant sur le seuil de ma chambre à coucher, je me suis vue étendue morte sur ce lit à la place qu'il occupe. J'ai su alors que je sortirais de cet appartement dans mon cercueil. »

A ces mots, je me souvins de son expression lors de notre première visite. Elle avait tout approuvé jusqu'à ce moment et puis m'avait laissé faire sans protester.

A force d'arguments, je cherchai à lui chasser ces idées, que je traitai de morbides. N'y parvenant pas, je lui proposai d'aller passer quelques mois chez ma sœur en Amérique. Elle partit pour ne revenir qu'en décembre. Je voulus savoir si elle tenait à déménager, je ne lui rappelai pas sa vision, espérant qu'elle l'aurait oubliée, car elle paraissait en très bonne santé. Elle me répondit simplement qu'elle ne serait jamais heureuse dans cette maison et qu'elle me pria de résilier son bail.

J'obtins la permission du propriétaire, mais à condition de trouver un autre locataire à bail. Je me mis aussitôt à la recherche et j'y réussis. C'est alors que je partis en Afrique à l'improviste avec le président Roosevelt, en avril 1909. Elle prépara son déménagement. Chose étrange, dans une des dernières lettres qu'elle m'écrivit, elle parlait de son emballage et ajoutait : « Je me prépare pour le grand Exode ». Cette lettre écrite de la rue de l'Université avant sa maladie, ne me parvint que longtemps après sa mort.

Mais des amis m'avaient télégraphié pour m'apprendre qu'elle était frappée de pneumonie et gravement malade. Jour après jour, les câblogrammes se succédèrent, ne me laissant aucun espoir. J'attendais avec terreur l'après-midi, quand les télégrammes m'étaient remis ; jour et nuit j'étais opprimé du sentiment de la catastrophe inévitable et imminente.

Un jour, le 5 mai, j'éprouvai tout à coup un soulagement indescriptible ; je sentis sa présence auprès de moi, je fus envahi d'un bien-être céleste tel que je n'en ai jamais ressenti.

Je réfléchis aussitôt aux liens télépathiques qui nous unissaient depuis de longues années. Ma seule idée fut « La crise est terminée, ma mère est sauvée, et en pensant à moi, elle m'a communiqué son soulagement. »

Je fus entièrement heureux pour la première fois depuis la réception du premier télégramme. Au coucher du soleil, j'entendis qu'on m'appelait : un indigène était venu, portant un télégramme comme d'habitude. Je me précipitai au-devant de lui. J'ouvris le pli il m'annonçait la mort de ma mère !

Cette nouvelle m'a absolument foudroyé. Je la croyais vivante, elle m'avait communiqué sa pensée, j'avais communié avec elle par l'esprit, et elle était morte ! Sa perte aurait été terrible pour moi, même si j'y avais été préparé ; n'y étant plus préparé, c'était un coup de massue qui m'était asséné.

Il m'a fallu plusieurs années pour comprendre la vérité. Ma mère m'avait, en effet, communiqué sa pensée, mais de ce que nous appelons l'autre monde ; elle m'avait fait sentir sa présence, m'avait fait goûter à son soulagement, à son bien-être céleste, m'avait dit tout son amour de mère, montrant que nos âmes ne pouvaient être séparées. Ayant pu entendre, je n'avais pas su comprendre.

Autant que j'ai pu établir la corrélation du temps, ceci s'est passé plusieurs heures après son décès à Paris ; son âme avait exigé ce délai, soit pour s'habituer aux conditions de la vie éternelle en quittant celle-ci, soit pour se faire sentir de moi au travers des voiles de la chair. »

WARRINGTON DAWSON.

(Lettre 4352.)

Cette manifestation n'avait rien de matériel. Elle n'en est pas moins remarquable, et je l'ai d'autant mieux accueillie comme fait réel que j'ai apprécié pendant bien des années la profonde affinité qui unissait le fils avec sa mère, tous deux doués de facultés psychiques spéciales. Comme nous l'observions plus haut, les impressions produites par les morts sont extrêmement variées.

L'apparition que voici, douze heures après le décès, porte, comme la précédente, tous les caractères de l'authenticité. L'auteur nous est déjà connu (t. II, p. 410). Elle m'a été envoyée de Munster le 22 avril 1899.

« Je suis un homme bien portant, âgé de quarante-sept ans, à la taille droite et haute, avec embonpoint modéré, ayant bonne mine, bon appétit et bon sommeil, ancien employé de l'administration des lignes télégraphiques, et libre-penseur. Un de mes amis est mort le 9 avril 1898, veille de Pâques, à six heures du matin ; il m'apparut dans ma chambre et se mit à regarder tous les tableaux militaires que j'y ai placés et que je lui avais promis de lui montrer. Quelques jours avant sa mort, lorsque je lui disais que je le trouvais mieux, et qu'un cuirassier français de 1870 ne pouvait pas mourir avant la délivrance de l'Alsace, il m'avait répondu qu'il allait guérir pour voir mes beaux tableaux. Je le reconnus, quoiqu'il fût en linceul et n'eût plus ses moustaches si caractéristiques. Il resta longtemps à regarder mes tableaux, me fit un signe amical et disparut subitement. J'étais parfaitement éveillé. J'allai le matin même à la maison mortuaire, et je constatai que la bouche et les moustaches étaient recouvertes d'un linge blanc. »

JEAN LAU, (Lettre 618.)

D'après la description de l'auteur sur sa propre personne, il serait difficile d'admettre ici une hallucination, une impression nerveuse, une illusion imaginaire. Que l'esprit du mort soit venu visiter son ami quelques heures après le décès, nul argument positif ne saurait en établir l'impossibilité. Que son image ait accompagné sa pensée, il n'y a là rien d'absurde non plus. Transmission télépathique de mort. Cette relation confirme ce que nous avons dit au tome II.

C'est également douze heures après la mort que le curieux incident ci-dessous s'est produit. Il m'a été signalé aussi dès le début de mon enquête, en mars 1899, dans la communication suivante, écrite par un jeune garçon, d'une douzaine d'années :

« Je ne connaissais pas la peur. Un de mes cousins, avec qui j'avais causé la veille jusqu'à neuf heures et demie en nous promenant, mourut subitement à onze heures.

A quatre heures du matin (c'était au mois d'août), je partis de la ferme pour aller à l'école comme d'habitude, mais plus tôt, pour faire la déclaration du décès à la mairie.

J'allais, ordinairement, à onze heures sonner la cloche et remonter l'horloge. Celle-ci se trouvait à l'Eglise, dans le clocher. Il fallait, pour y arriver, monter un long escalier en colimaçon et traverser une soupente longue d'une vingtaine de mètres. L'instituteur m'arrêta ce jour-là et me dit : « S'il vous déplaît aujourd'hui d'aller seul remonter l'horloge, restez, j'irai moi-même. » – Moi ? répliquai-je, pourquoi cela me déplairait-il ?

Je raconte tout ceci pour expliquer mon état d'âme à ce moment-là. Je me souviens très bien que je fis, à part moi, cette réflexion : « quelle drôle d'idée a le maître de me faire cette question ! »

Arrivé à la soupente, je ne fus donc pas peu surpris de voir, debout, cachant en partie la porte de l'horloge, et, éclairé en plein visage par la lucarne du toit, mon cousin, en habit de travail, me regardant fixement, et la figure un peu triste. Je ramassai une petite barre de fer qui traînait là, et, après avoir avancé, je l'envoyai en plein sur l'apparition. La barre, en touchant la porte, rendit un son mat, et l'illusion – si illusion il y avait, car vos narrations m'en font douter – s'évanouit. Puis je remontai l'horloge et sortis.

Mon cousin était à droite, sous la soupente, laissant le passage libre cette fois, et souriant. C'est trop fort ! fis-je tout haut, comme pour me prouver que je ne rêvais pas. Le fantôme fit un mouvement pour lever les bras, et subitement disparut.

Je descendis assez rapidement l'escalier et racontai l'histoire à l'instituteur, qui me dit : « Tu auras eu peur. »

J. TURQUIN, instituteur,  
Ardennes.

D'après ce récit, il ne semble vraiment pas que ce garçon absolument calme, tranquille, avec l'insouciance de son âge, ait été le jouet d'une hallucination, surtout deux fois de suite, et n'en ayant été aucunement frappé, sinon comme phénomène curieux et sans cause à examiner. Le fait d'avoir asséné un coup de barre de fer sur le fantôme montre bien ici toute absence de crainte de la part de ce jeune garçon simplement étonné, et ne réfléchissant en aucune façon à une manifestation possible de son ami, acte purement machinal. Cette apparition douze heures après le décès a été spontanée.

Suivant ma méthode d'enquête, j'ai demandé à l'auteur de cette narration si l'instituteur dont il parle pouvait confirmer son récit, et j'en ai reçu l'attestation, me laissant l'impression que l'instituteur avait vu l'apparition lui-même.

Autre communication de la même époque :

Montbéliard, 26 mars 1899.

« Certain soir de l'année 1888, mon gendre habitant la Haute-Loire, m'apparut. Il était environ onze heures, et j'étais bien éveillée.

Or, dans la journée qui suivit, j'appris qu'il était mort, le matin de ce jour, à onze heures. Il est à remarquer que je n'avais aucune raison de le croire malade et qu'il mourut de mort subite.

Prière de ne donner que mes initiales, si vous publiez ma lettre. »

C. H. (Lettre 210.)

Cette apparition, douze heures après la mort, a eu lieu, remarquons-le, sans que le décès fût connu de l'observatrice.

J'aimerais ne donner de ces constatations que des relations concises et très courtes, comme celle que l'on vient de lire, afin d'en signaler un plus grand nombre ; mais il y a des cas où les détails sont indispensables. Tel est le suivant.

Une morte, qui ne se croit pas morte, annonce sa mort ! J'extraits ce qui suit d'une lettre qui m'a été adressée de Cherbourg le 10 octobre 1921 :

« Mme Boullier, une certaine nuit (13-14 septembre 1918), se croyait éveillée et entendit qu'on l'appelait par son nom ; sa première pensée fut : « Tiens, mais je dormais, puisque je rêvais ». Mais à ce moment elle entendit de nouveau « Madame Boullier ! » Sûre d'être éveillée cette fois, elle regarda autour d'elle et vit entre la fenêtre et l'armoire un buste de femme qui sortait du mur et lui parlait « Qui êtes-vous ? demanda-t-elle – Vous ne me reconnaissez pas ? – Non. – Vous m'avez pourtant acheté du poisson ce matin aux Halles, je suis la mère Arondel. – Ah ! en effet, et que voulez-vous ! – Mais je dois être morte, j'ai vu mon corps étendu par terre et mes enfants pleurant autour. J'ai eu beau leur parler, ils ne m'entendaient pas. – Comment donc êtes-vous morte ? – Je me suis mise en colère en rentrant chez moi, et je suis tombée ensuite, j'ai vu mon corps par terre et les gens tout autour ; pourtant je ne suis pas morte ! – Voyons ! Que voulez-vous ? – Il faut que vous alliez dire aux gens qui sont chez moi que je ne suis pas morte. – Non ! Ils me prendraient pour une folle, je ne puis pas faire cela. Laissez-moi, ma bonne femme. »

L'apparition s'en alla alors, en glissant de côté, à travers le mur.

Le lendemain, de bonne heure, Mme Boullier alla trouver une de ses voisines, Mme Micheau, et lui raconta la chose. Elles s'en furent toutes deux aux Halles pour vérifier le fait. Un papier collé sur son étal annonçait la mort de la mère Arondel, et les autres marchandes expliquèrent qu'elle était morte subitement, sitôt rentrée chez elle. »

GASTON THORIN. (Lettre 4712)

J'ai fait une enquête à Cherbourg pour vérifier ces diverses déclarations, et je remercie l'auteur de cette communication du soin qu'il a mis à la conduire. Plusieurs personnes y ont été employées. A la mairie, le registre de l'état-civil porte, pour la date du décès, 13 septembre 1918, 13 heures veuve Arondel, née le 22 février 1846. Une marchande de poissons voisine certifie l'avoir vue encore le jour de sa mort, à midi, à son départ des halles et avoir appris, en revenant à 2 heures, qu'elle était morte subitement à une heure. Ces attestations sont d'autant plus explicites pour moi que j'étais moi-même à Cherbourg en septembre 1918.

Ce que nous devons retenir de cette observation, c'est que la défunte ne se croyait pas morte et que son apparition a eu lieu environ douze heures après le décès.

La manifestation que voici vient bien d'un mort, comme la précédente, et non d'un vivant, d'un mourant. Un jeune homme meurt, à Paris, le 8 janvier 1908, dans l'après-midi, à l'hôpital. Sa grand-mère, habitant Vierzon a, la nuit suivante, un cauchemar dans lequel elle voit la figure de son petit-fils passer et repasser derrière les vitres de la fenêtre et la regardant. Il disparaît, et elle le voit étendu mort sur une sorte de dalle. La vision a eu lieu dix ou douze heures après la mort. Écoutons le récit de ce fait, exposé par un juge compétent. Je l'extraits d'une lettre du Dr FERNAND, à Vierzon :

« Vous cherchez surtout des faits. Voici celui que le hasard m'a livré et qui peut-être vous intéressera.

Laissez-moi dire d'abord que j'ai trente-neuf ans, et que personnellement je n'ai pas de conviction préétablie sur aucun système philosophique. Mais je suis persuadé que nous ne connaissons pas tout, et qu'il serait anti-scientifique de nier l'inexplicable.

Comme médecin, je soigne ici, à Vierzon, Mme X., soixante-dix ans environ (permettez-moi de ne pas la nommer). Très intelligente. Tempérament nerveux jusqu'à la névrose dans sa jeunesse. Je la traite actuellement pour des crises d'asthme.

Sur ma demande, sa fille, habitant Paris, était venue s'établir près d'elle en décembre 1907.

Dans la nuit du mercredi au jeudi, 8 au 9 janvier dernier, vers 2 heures du matin, la malade appelle sa fille et la prie de donner de la lumière, en disant :

« Allume la lampe. J'ai un cauchemar affreux ». Ce furent toutes ses paroles. Le dimanche suivant, elle lui dit

– Tu n'as pas dû manger beaucoup à ton déjeuner. Et, répondant à l'étonnement de sa fille :

– Tu n'as pas dû manger beaucoup, car tu as bien de la peine. Inutile de le cacher : ton fils est mort. L'autre nuit, quand je t'ai appelée, j'avais vu sa figure qui passait et repassait derrière les vitres de la fenêtre et me regardait. Puis il est disparu, mais alors je l'ai vu étendu mort sur une sorte de dalle et recouvert d'une toile grise. »

Or le petit-fils de la malade était réellement décédé le mercredi 8 janvier dans l'après-midi, à Paris, dans un hôpital où il avait été admis depuis quelque temps pour tuberculose pulmonaire.

Tel est le récit qui m'a été fait, d'abord sous la première impression, puis, à plusieurs reprises, et à des temps plus ou moins éloignés – et ce par la malade elle-même et par sa fille – sans aucune variation, malgré mes questions discrètes mais précises.

Permettez-moi quelques mots encore pour montrer tout l'extraordinaire de la chose :

La fille de la malade n'a été prévenue du décès de son fils que le jeudi matin, par dépêche. Elle ne s'est pas rendue à Paris pour l'enterrement et n'a pas quitté sa mère : donc pas d'absence qui aurait pu provoquer des soupçons. Elle portait déjà des vêtements noirs et n'a pas changé de costume pour un deuil.

Enfin personne ne parlait devant la malade de son petit-fils, dont l'état d'ailleurs depuis longtemps paraissait stationnaire : l'annonce de sa mort a été presque une surprise.

Tel est le fait, que je vous relate sèchement, comme je ferais d'une observation clinique, sans rien accorder à l'imagination. Sans vouloir l'interpréter, j'ajouterai ces quelques réflexions :

1° Concordance de l'apparition avec la réalité ;

2° L'expression employée par la voyante est d'une exactitude parfaite. Quand un décès survient dans un hôpital, on transporte le cadavre dans une salle réservée aux fins d'autopsie, et on le dépose sur une table étroite et longue, généralement recouverte de zinc : une sorte de dalle. Le mot est juste, et Mme X. ignorait cette particularité ;

3° Il ne peut s'agir, en la circonstance, de télépathie entre deux cerveaux : l'apparition a eu lieu après la mort réelle du jeune homme ;

4° Il semble que nous soyons en face de deux phénomènes distincts :

a) L'image d'un homme MORT à Paris apparaît à Vierzon à sa grand-mère<sup>59</sup>.

b) La conscience du second personnage – vivant – semble se transporter ensuite de Vierzon à Paris et voit le cadavre. »

Dr FERNAND, à Vierzon (Cher).  
(Lettre 1823)

Cette double observation est si utile à connaître que j'ai demandé au docteur s'il y avait indiscretion à la publier. Voici sa réponse :

« Je ne crois pas trahir le secret professionnel, puisque je ne nomme pas la personne. Je vous autorise donc à user de ma communication comme vous l'entendrez, même avec mon nom : je n'ai d'estime que pour les relations signées.

---

<sup>59</sup> Détail à noter : l'apparition n'entre pas dans la chambre, mais reste derrière les vitres de la fenêtre.

Je considère l'observation que je vous ai transmise comme basée sur toutes les garanties possibles de véracité. Dans le cas contraire, je n'y eusse accordé aucun crédit. J'en tiens le récit de la bouche même de ma cliente et de sa fille.

Ces deux personnes sont intelligentes et instruites. »

Que devons-nous penser ?

C'est dix ou douze heures après le décès que le phénomène s'est produit. L'interprétation simple et directe est que le petit-fils, mort, a pensé à sa grand-mère et s'est manifesté : 1° en se montrant à elle ; 2° en lui faisant voir son cadavre.

On peut en chercher d'autres, supposer qu'il a pensé à elle avant sa mort et que cette impression a été retardée dans le cerveau de la percipiente jusqu'à 2 heures du matin. Mais c'est plus compliqué.

On peut supposer aussi que la voyante, attachée à son petit-fils par une affinité profonde, s'est transportée en esprit jusqu'à lui, de Vierzon à Paris. Oui ; mais pourquoi, alors, l'aurait-elle vu se montrant derrière la fenêtre ?

Chacun de mes lecteurs peut chercher librement comme moi.

Il me semble que, pour le moment, nous devons nous borner à enregistrer les faits, surtout lorsqu'ils sont constatés avec autant de soins que celui-ci. C'est déjà beaucoup, étant donnée l'incrédulité idiote générale.

Où finit la vie ? Où commence la mort ? Au chapitre X du tome II, qui a pour titre *Entre la vie et la mort*, on a lu l'appel d'une jeune fille (Mlle Noell) à son frère, dix-huit heures après sa mort. D'après les termes mêmes de cet appel : « Que fais-tu, mon Louis, mais viens donc ! » Il semble qu'elle l'a exprimé au moment de mourir, avant le décès. C'est par l'étude comparative de ces observations sagement discutées que nous pouvons nous instruire sur leur nature et leur indication psychologique. Or, j'ai eu communication d'une observation analogue très singulière qu'il est intéressant d'analyser. Son authenticité est aussi sûre, aussi inattaquable que celle du fait que je viens de rappeler. En voici la relation :

« Le samedi soir 28 mai 1921, et toute la journée du dimanche 29, je me sentis souffrante sans cause apparente, au point de m'allonger une partie de l'après-midi tant j'éprouvais de fatigue, avec une pesanteur sur les épaules et l'impression vague que quelque chose d'anormal et de pénible allait survenir. Le soir du dimanche 29, je me couchai de bonne heure, et sitôt endormie je commençai un rêve qui dura toute la nuit, et quel rêve ! J'étais près d'une de mes amies habitant Versailles, que les circonstances m'avaient empêchée de voir depuis deux années. Je la voyais très distinctement, sur son lit, avec le visage exsangue des morts qui ont beaucoup souffert. Elle me tendait les bras et voulait m'embrasser, mais clouée sur place par la terreur, je ne faisais aucun geste pour aller vers elle. Sa pauvre figure en était tout attristée. Cet appel pour aller l'embrasser et les efforts qu'elle faisait pour se rapprocher de moi durèrent toute la nuit ; je me réveillai souvent, et chaque fois que je m'endormis à nouveau le rêve recommença. Ce fut une lutte véritable pendant toute la nuit pour échapper à ce cauchemar, si bien qu'au matin, toute lasse et courbaturée, mes premières paroles à mon mari, en m'éveillant, furent pour lui faire le récit de ce rêve douloureux. J'avais à peine terminé qu'on sonna, et que mon mari reçut une lettre de deuil annonçant les obsèques de ma pauvre amie dont la mort avait eu lieu le samedi soir 28, à 9 heures.

Très troublée par tous ces événements, j'allai à Versailles le mardi, jour des obsèques. Dès mon arrivée, trois de ses amies qui l'avaient assistée à ses derniers moments me dirent : « N'est-ce pas vous, madame David ? – Oui, répondis-je – Eh bien ! cette chère amie vous a demandée samedi soir avant sa mort, et cela plusieurs fois, en répétant votre nom avec insistance !



Alors tout mon rêve revint à mon esprit. C'était donc bien l'appel de cette pauvre amie qui était venu me trouver, non tout de suite, mais vingt-quatre heures après. Peut-être le malaise ressenti le soir même du samedi était-il déjà un enregistrement inconscient de cette pensée qui cherchait à s'imposer à moi.

L. DAVID, 149, rue de Rennes, à Paris.  
(Lettre 4669.)

Cette relation précise est du plus haut intérêt. La mourante a pensé avec intensité à son amie Mme David avant de mourir, le samedi soir 28 mai. Ce soir-là et toute la journée du lendemain, Mme David s'est sentie souffrante et angoissée. Dans la nuit du dimanche 29 au lundi 30, un horrible cauchemar lui montra cette personne, qu'elle n'avait pas vue depuis deux ans, sous l'aspect d'une morte vivante. Elle avait rendu le dernier soupir le samedi soir 28, et on l'enterrait le mardi. Une transmission télépathique entre Mme Denis et Mme David ayant commencé à l'heure de la mort et s'étant continuée le jour suivant ne se révèle-t-elle pas avec une évidence irrécusable ? L'hypothèse d'un hasard de coïncidence n'est-elle pas de la dernière improbabilité ? Pour mon enquête méthodique, M. David (qui est un fonctionnaire de l'État) a bien voulu me donner la confirmation complète de tous les détails spécifiés ci-dessus.

La transmission télépathique n'est pas douteuse, et elle s'est continuée après la mort.

Celle que voici n'a pas cet aspect funèbre.

L'apparition singulière, amusante et naïve, que nous allons avoir sous les yeux, d'une petite fille à un petit garçon qui ne la savait pas morte, arrivée dix-huit heures après le décès, peut nous intéresser tout spécialement par son aspect assurément rare. J'en dois la connaissance à une observatrice avec laquelle mes lecteurs ont déjà été en relation<sup>60</sup>, et qui a bien voulu, ainsi que son mari, étudier avec soin par une enquête spéciale, ce cas particulier digne de toute notre attention. La lettre qui m'a fait part de cet incident mérite d'être présentée textuellement. Elle est antérieure à celle que nous avons lue au tome II. La voici :

Paris, dimanche 30 novembre 1917.

Maître, pardonnez-moi de venir accaparer votre attention, ne fût-ce que pour quelques instants, sur un fait qui s'est passé récemment dans ma demeure, en faveur de la bonne intention que j'ai d'apporter un humble témoignage, lequel joint aux milliers d'autres de ce genre que vous possédez déjà, servira à enrichir votre documentation et à faire triompher la Vérité.

Une certaine nuit, vers 2 heures du matin, nous fûmes réveillés, mon mari et moi, par notre petit garçon Fernand, âgé de six ans et demi, qui m'appelait. Dans le demi-sommeil où j'étais à ce moment, et croyant qu'il rêvait, je lui dis de se rendormir, puis tout retomba dans le silence.

Le lendemain matin, l'enfant vint, comme d'habitude, nous embrasser dans notre chambre. Alors je lui demandai quelle raison, quel rêve, enfin, l'avait ainsi agité dans la nuit, et voici, sans changer un mot, le dialogue qui s'établit entre nous.

- Pourquoi m'as-tu appelée cette nuit ?
- J'avais peur, maman.
- Peur ? Pourquoi, mon chéri ?
- Une petite fille était assise sur le pied de mon lit.
- Une petite fille ! Comment cela ?

---

<sup>60</sup> Tom II, *Autour de la Mort*, p.155 : *Manifestation avant la mort*.

– Une petite fille qui avait une poupée dans ses bras, qu'elle berçait, et devant elle<sup>61</sup>, sur la table, se trouvait une petite cuvette, avec une éponge ; elle lavait le visage de sa poupée, tiens, fit-il en l'imitant, comme cela. « Ah ! dis-je, tu rêvais, mon chéri. »

– Mais non, maman, je ne rêvais pas, puisque j'ai fait ainsi pour voir si je dormais (il eut alors un geste comique ; de ses petits doigts, il souleva une de ses paupières); mon œil était ouvert, je l'ai bien senti, et pour bien me rendre compte que je ne dormais pas, j'ai aussi secoué mon lit et il a fait clic-clac. Alors, la petite fille s'est levée et a marché sur mon lit, en venant vers moi ; j'ai eu peur, je t'ai appelée et je me suis caché sous mes couvertures quelques instants ; après, j'ai ressorti ma tête, il n'y avait plus rien.

– Ah ! dis-je, et je regardai mon mari.

– Qu'est-ce que c'était ? dis, ma petite mère ? fit-il encore apeuré.

– Ton ange gardien, sans doute, mon chéri ; il est venu voir si tu étais bien sage. »

Complètement rassuré, et enthousiasmé, l'enfant me demanda alors s'il reviendrait et il ajouta : « Comme il était joli, mon ange gardien ; il était habillé comme une petite fille et avait de belles boucles. »

Je renvoyai alors le petit dans la pièce voisine. Une fois seuls, mon mari et moi, nous nous regardâmes, bien que peu surpris, ayant déjà été témoins, l'un et l'autre, d'un fait de cette nature, lors de la mort de mon beau-père.

Cette petite fille, pensâmes-nous, est une morte, nous allons apprendre quelque chose.

Dans la matinée, je descendis faire des courses. Je rencontrai une dame que je n'avais pas vue depuis une dizaine de jours. Sa fillette ayant été souffrante, je lui demandai des nouvelles de son enfant, et cette mère, tout heureuse, m'en donna de très bonnes. A ce moment, survint une autre dame, amie de la première, et que je connaissais à peine. Par discrétion, j'allais m'éloigner, quand j'entendis cette personne dire :

« Croyez-vous quel terrible malheur ! une si belle enfant ! » Intriguée, je me rapprochai machinalement, poussée par je ne sais quelle curiosité, et je demandai de qui il était question. J'appris ainsi que la petite fille de la concierge de la première dame à laquelle j'avais parlé, était morte la veille d'une méningite cérébro-spinale, qui avait emporté l'enfant en quarante-huit heures.

J'insiste à nouveau, Maître, en vous faisant remarquer que je n'avais pas revu cette personne depuis une dizaine de jours, et qu'elle seule aurait pu me faire savoir la maladie de cette fillette.

Voici, maintenant, où le mystère s'explique. Cette petite fille était une camarade de jeux de mon enfant, et maintes fois, cet été, ces petits du même âge avaient joué ensemble. La mauvaise saison étant venue, ils ne se voyaient plus ; cette mignonne adorait jouer à la poupée, comme tant de futures petites mamans, et surtout faire la toilette de son bébé ; et c'est ainsi que ce petit ange, pour se faire reconnaître, vint dire adieu à son petit ami Fernand.

En rentrant chez moi, j'appris cette nouvelle à mon mari, et je demandai à l'enfant s'il avait pu reconnaître le visage de la petite fille, et voici de nouveau ses propres paroles : « Son visage était comme voilé, je n'ai pas pu le voir ; il semblait qu'il y avait une mousseline sur sa figure. Elle était toute blanche, sa robe, ses cheveux, tout était blanc en elle. »

Voilà, Maître, le fait dans toute sa simplicité, dont un petit enfant a été l'innocent et véridique témoin.

Excusez, je vous en prie, la naïveté de cette pauvre lettre qui, je n'ose espérer le contraire, restera sans doute sans réponse, en faveur, je vous le répète, de son absolue sincérité et croyez, Maître, à l'assurance de notre profonde et respectueuse admiration.

---

<sup>61</sup> J'ajoute que notre enfant dort dans la salle à manger, sur un petit lit de fer, et que la table touche son lit.

Mme F. GAYRAUD.  
(Lettre 3995.)

A la suite de cette lettre, j'écrivis à l'auteur pour mon enquête analytique.

La narratrice est la femme de M. Paul Gayraud, pianiste, 1er prix du Conservatoire. Tous les deux ont bien voulu se mettre à ma disposition pour mener à bonne fin cette enquête.

En voici le résultat.

C'est le mercredi 21 novembre 1917, à 8 heures du matin, que la petite fille est morte : Émilienne Blin, 117, rue Caulaincourt, et c'est le jeudi 22 novembre, à deux heures du matin, c'est-à-dire 18 heures après, sans que cette mort n'ait été connue ni de lui ni de ses parents, que le petit Fernand Gayraud l'a vue sur son lit.

Les deux enfants étaient camarades de jeu.

Attestations : Paris, le 11 janvier 1918.

Maître, je vous certifie que les faits relatés par ma femme sont de la plus rigoureuse exactitude.

J'affirme qu'en rentrant à midi, le jeudi 22 novembre 1917, ma femme me tint ces propos : « Je tiens l'explication du phénomène de cette nuit. Tu connais la petite Emilienne, cette enfant qui jouait si souvent avec Fernand cet été ?

– Oui, dis-je.

– Elle est morte.

– Ah ! Quand cela ?

– Hier. Tu vois, elle était bien morte quand elle vint cette nuit. »

– Oui, répliquai-je, et cela nous donne beaucoup à réfléchir.

Paul GAYRAUD.

Autres attestations :

Nous soussignés, certifions que M. et Mme Paul Gayraud nous ont fait le récit de l'apparition dont leur petit garçon Fernand fut le témoin, dans la nuit du 21 au 22 novembre 1917, fait qui a suivi la mort, survenue la veille et à eux inconnue, d'une camarade de jeux de l'enfant.

E. BOULANGER.  
18, r. Saint-Jean.

E. PRUD'HOMME.  
10, r. Custine.

M. FORCIN,  
72 r. Lamarck.

L'enquête faite à la mairie, en dehors de la communication précédente, établit que la petite fille dont il s'agit est Emilienne Blin, 117, rue Caulaincourt, morte le mercredi 21 novembre, à 8 heures du matin.

Ainsi, il n'y a aucun doute que, dix-huit heures après sa mort, elle est apparue à son petit camarade Fernand. Quelle est la nature de cette apparition ? Elle n'est pas venue là, s'asseoir sur le pied du lit et débarbouiller sa poupée. Mais elle a agi sur l'esprit du petit. Comment ? A-t-elle pensé à lui en mourant, et son image a-t-elle frappé le cerveau de l'enfant pour y rester latente pendant dix-huit heures ? Hypothèse soutenable, mais non démontrée. Il paraît plus probable que cette action a été produite après le décès, communication de pensée à pensée, qui s'est traduite par l'image habituelle de la petite fille.

Répetons, pour la centième fois, que l'impossibilité d'expliquer une chose n'atténue en rien sa réalité.

Ces manifestations de défunts le premier jour de leur vie posthume sont en nombre relativement considérable et suffiraient, à elles seules, pour composer un volume comme celui-ci. Je ne puis donner que les principales, avec le regret d'être obligé à trop d'abstentions. Par exemple, je

regretterais de ne pas rapporter ici que Mme Juliette Adam, si connue et si estimée de tous les Français<sup>62</sup>, le charmant auteur de *Payenne*, est devenue l'auteur de *Chrétienne* par une conversion due à une manifestation de Mme Blavatsky le jour même de sa mort (8 mai 1891). Je comptais dans mes relations la duchesse de Pomar, chez laquelle j'ai donné quelques conférences, ainsi que notre ami A. de Rochas. Elle se livrait avec une certaine passion aux expériences spirites. Mais écoutons Mme Adam :

« J'avais, dit-elle, cette habitude de ne jamais sortir le soir sans jeter un coup d'œil rapide sur les Dernières nouvelles du *Temps*. Or, ayant déplié le journal avant de me rendre chez la duchesse de Pomar, qui nous avait promis un médium étonnant, je fus frappée par l'annonce de la mort de Mme Blavatsky, qui me sembla imprimée en caractères énormes. Je n'y attachai pas autrement d'importance et je me rendis à la soirée.

Nous nous installons ; un assistant prend l'alphabet et appelle les lettres. On frappe, et le nom frappé est BLAVATSKY.

– C'est impossible, s'écria la duchesse, je l'ai quittée il y a trois jours.

Je garde le silence, le médium insiste ; Mme Blavatsky revient et dicte : « Je suis morte, j'ai laissé un testament au colonel Olcott, où je demande à être incinérée. Or, l'incinération, telle qu'on la pratique aux Indes, en plein air, est conforme aux prescriptions religieuses, mais ici on la pratique dans un four, et elle fait perdre la personnalité psychique. Je vous supplie d'écrire au colonel Olcott de ne pas me faire incinérer, bien que je pressente que vous n'y réussirez pas. Toutefois, j'ai tenu à vous dire cela pour sauver une âme, celle de Mme Adam, qui a fait, il y a quinze jours, un testament dans lequel elle demande à être incinérée elle aussi.

– Et c'était vrai ?

– Rigoureusement, et alors qu'aucune des personnes présentes ne pouvait être au courant de ce détail. »

Mme Blavatsky a été incinérée à Londres, où elle venait de mourir.

La duchesse de Pomar, que tous les occultistes ont connue, avait perdu l'orientation nécessaire dans le chemin de ces études, car elle se croyait Marie Stuart réincarnée et, néanmoins, évoquait l'esprit de l'infortunée reine d'Ecosse ! L'espace manque ici pour nous égarer dans ces souvenirs, et notre prochain chapitre, qui doit continuer celui-ci et être consacré aux manifestations observées de un jour à une semaine après le décès, nous réclame avec urgence.

Il me semble que devant les observations que l'on vient de lire, aucun lecteur impartial ne peut rester indifférent ou indécis.

---

<sup>62</sup> Mes lecteurs ont déjà vu une observation d'elle faite en 1898 (*L'Inconnu*, p. 187).

## Chapitre VI - Manifestations et apparitions de morts peu de temps après le décès. (De un jour à une semaine.)

La mort domine tous les vivants.  
Auguste COMTE.

Continuons d'examiner ces manifestations posthumes classées dans le même ordre. Passons en revue celles qui ont été faites la première semaine après la mort, d'un à huit jours. Comme les précédentes, elles sont très nombreuses.

Le grand ouvrage, bien connu de mes lecteurs, *Phantasms of the Living*, a conclu de patientes et nombreuses observations que l'intervalle entre un envoi psychique et la réception, ne doit pas dépasser douze heures, ce qui conduit à la conséquence que les apparitions et manifestations observées après cet intervalle ne proviennent pas de communications de vivants retardées, mais ont des défunts pour origine. C'est le cas de toutes les relations qui vont suivre.

Voici une apparition de morte vue par deux personnes, le lendemain du décès. Je l'extrai d'une lettre qui m'a été envoyée d'Italie le 16 juillet 1899 :

« En un article du journal *La Stampa* sur les recherches que vous publiez, j'ai lu que vous seriez heureux de connaître des faits analogues à ceux que vous étudiez, et je sens que c'est un devoir pour moi de vous transmettre les suivants comme étant absolument certains.

Un soir, vers neuf heures, tout le monde dans la maison était encore en activité ; ma sœur âgée de dix-sept ans, en passant par un corridor de l'appartement, vit avec stupéfaction sous le bec de gaz allumé près d'elle, debout, une belle et grande fille, habillée à la paysanne, qu'elle ne connaissait pas. Stupéfaite, elle poussa un cri, et le fantôme disparut. Elle pleura de peur, et ma mère la gronda. Le matin suivant, la cuisinière, fille de vingt-cinq ans environ, vint à ma mère, lui racontant que le soir, dès qu'elle s'était mise au lit, elle avait entendu un souffle et senti comme une respiration sur son visage, et qu'ouvrant les yeux, elle avait vu debout près de son lit une de ses amies de son pays, belle et grande fille, habillée à la paysanne. « Cette belle fille, disait la cuisinière, avait une mauvaise conduite, et je lui ai souvent donné de bons conseils inutiles. Elle était morte le jour précédent. »

Comtesse Amélie CARANDINI,  
à Parella, province de Turin.  
(Lettre 751.)

On croit se tirer d'affaires en traitant ces visions d'hallucinations sans causes. Or, ici, il y a deux impressions indépendantes. Les nombreux tableaux qui se succèdent dans notre examen, montrent que nous ne pouvons plus nous contenter de cette explication enfantine.

L'écrivain Jules Lermina m'a communiqué, en 1915, l'observation suivante, qui lui avait été adressée de Bruxelles par une dame dont il compte la famille dans ses relations :

« J'ai vu, le 4 avril 1878, l'un de mes parents, et je lui ai parlé, alors qu'il était mort accidentellement la veille et que j'ignorais ce décès. Le fait est assez curieux pour que je le narre le plus fidèlement possible.

Contrairement à toutes mes habitudes, je venais de quitter la table, pendant le dîner, c'est-à-dire vers 6 heures et demie du soir, pour aller prendre à la cuisine un objet quelconque oublié par le domestique. Tandis que j'étais penchée devant une armoire où l'on plaçait d'ordinaire les

porcelaines et que j'étendais la main pour prendre le compotier qui manquait là-haut, je fus appelée par mon nom et je reconnus la voix de mon cousin. Je levai les yeux vers la fenêtre du sous-sol cuisine, et j'y vis effectivement mon cousin, courbé vers la fenêtre, me faisant signe de la tête et me répétant : « Bonjour, Loule (locution généralement employée par lui quand il me voyait). – Bonjour Wenand », répondis-je, et, me levant d'un bond, je laissai dans le buffet l'objet que je devais prendre, je montai au rez-de-chaussée et j'ouvris moi-même la porte de la rue ; mais personne ne s'y trouvait.

Mon père, qui était dans la salle à manger, étonné d'entendre ouvrir la porte sans que l'on eût sonné, sortit de la salle et vint dans le corridor afin de voir ce qui se passait. Je lui expliquai l'arrivée de mon cousin et j'ajoutai même qu'il se cachait, sans nul doute, pour me taquiner. Mais père me répondit : – Impossible que Wenand soit ici... Il est mort hier... Je n'ai pas voulu te le dire. »

Pour me résumer, j'ai donc vu une personne morte depuis vingt-quatre heures, et je lui ai parlé. Je n'étais ni triste ni malade lors de cette vision ; je n'avais pas ombre de fièvre. »

Lermina, fort au courant de ces faits, a enregistré cette observation au même titre que toutes celles que nous connaissons. Il y a eu là deux phénomènes : appel du défunt et apparition. En voici une plus remarquable encore :

Un homme assassiné apparaît à sa femme et à sa mère et indique une particularité de l'assassin<sup>63</sup>.

Le comte Ubaldo Beni habitait depuis quelques mois dans la petite commune de Pietra Montecorvino, en qualité de directeur de l'usine d'extraction.

Pour ces travaux, le comte Beni employait le jeune Garibaldi Veneziani, fils du chef de gare de Lucera. Ce jeune homme était chargé de toucher les sommes arrivant à la gare pour la Société ; dans ce but, le comte Beni lui remettait les reçus avec sa signature en blanc.

Au mois de mai 1916, Veneziani garda 900 francs sur 1.200 qu'il avait touchés au nom de M. Beni celui-ci ne tarda pas à s'apercevoir du détournement, et des scènes très vives s'ensuivirent entre le directeur et l'employé infidèle.

A partir de cet incident, M. Beni se méfia de son subalterne, lequel sachant que le comte avait l'intention de renoncer à la direction de la carrière en exploitation, désirait lui succéder, et il sut agir avec tant d'astuce qu'au cours de la deuxième quinzaine d'août, deux jours avant le départ du directeur, il fut chargé de le remplacer provisoirement. Malheureusement, celui-ci avant de partir, passant par la gare de Lucera, pouvait vérifier la comptabilité de son remplaçant...

Or, le 24 août 1916, M. Beni se rendit à Lucera pour traiter la vente d'un cheval et, vers 8 heures du soir, il repartit pour Pietra Montecorvino en cabriolet, accompagné de Veneziani qui le suivit en bicyclette le long d'une partie du chemin et rentra ensuite au pays.

Le lendemain matin, les passants trouvèrent le cadavre du comte couvert de blessures sur la route de Lucera à Pietra, près d'un petit bois. Il avait encore sur lui sa montre retenue par sa chaîne et son portefeuille contenant 20 liras.

L'endroit où fut découvert le cadavre n'est éloigné que de quelques centaines de mètres du point où Veneziani déclara avoir quitté son compagnon pour retourner à Lucera. Les soupçons ne tardèrent pas à se porter sur l'employé, et l'enquête établit qu'il avait touché différents mandats pour un total de 1.600 liras dont il n'avait soufflé mot. Tout d'abord, il nia ce détournement. On lui mit sous les yeux les récépissés de la poste et, devant l'évidence, il dut avouer qu'il avait

---

<sup>63</sup> V. *Annales des Sciences psychiques*, 1919, p. 67.

touché ces sommes et les avait gardées en sa possession, tout en prétendant les avoir remises au comte quelques jours avant sa mort.

Veneziani fut arrêté sous l'inculpation d'homicide et de détournements de fonds. L'instruction touchait à sa fin, lorsque le juge qui en était chargé reçut du commissaire de police de Spolète (Ombrie), résidence de la famille Beni, une note accompagnant deux lettres, l'une de la comtesse Anne Beni-Gasparini (la veuve) ; l'autre de la comtesse Catherine Beni, mère de la victime. Voici ces deux documents :

« Je déclare que, dans la nuit du 24 courant, tandis que j'attendais avec anxiété le retour d'Ubaldo, j'ai vu devant moi mon mari qui m'a dit : « Regarde ; on m'a enlevé des mains les rênes du cheval. Cherche le traître. Le coupable a une tache dans l'œil. » Le lendemain matin, j'ai aussitôt parlé de ce qui précède à M Philomène Ramponi, à Pietra Montecorvino ; je l'ai aussi raconté au prince Strozzi, de Florence. »

Anne BENI.

« La nuit, du 26 courant, j'ai la certitude d'avoir vu se dérouler le crime qui a frappé mon pauvre fils Ubaldo. Il me sembla le voir venir dans son cabriolet, sur une route déserte, lorsqu'il fut attaqué. L'agresseur avait un signe spécial consistant en une tache dans l'œil. Mon pauvre fils, tombant à terre au bas de la route, a fait comme un mouvement. Alors l'assassin s'est enfui précipitamment. »

Catherine BENI.

En résumé, la comtesse Beni-Gasparini et la comtesse mère ont eu la même vision, avec le détail caractéristique de la tache dans l'œil, la première, le lendemain du crime, la deuxième deux jours après, alors qu'elle ignorait encore tous les détails du drame.

Lorsqu'on essaie de se rendre compte de la nature du phénomène, on peut penser d'abord qu'il s'agit d'un double cas de télépathie, dont le comte Beni aurait été l'agent, au moment où on l'assassinait. Il aurait pensé à sa femme. Mais il est difficile d'admettre cette hypothèse pour la vision de la comtesse mère, qui s'est produite deux jours après le crime, à 500 kilomètres de là.

On peut aussi supposer que la veuve, ayant eu sa vision à Lucera, l'a transmise télépathiquement à sa belle-mère, à Spolète. Mais quelle complication !

La vision de la comtesse mère, s'étant produite deux jours après le crime, se présente comme une manifestation post mortem de la victime. Le décédé, comme pour prouver indirectement l'identité de l'assassin, fournit un détail ignoré de la percipiente et de son entourage : la tache dans l'œil. S'il s'était borné à faire connaître le nom de l'assassin, la preuve aurait été discutable, puisque le bruit public indiquait déjà comme coupable Veneziani <sup>64</sup>. »

Pour mon enquête habituelle, j'ai eu recours à un habitant de Lucera même, à mon savant ami le Dr LASTARIA, membre de la *Société astronomique de France*, qui a eu la vérification complète des diverses phases de ce drame, et m'a envoyé la déclaration du procureur du roi (lettre 4732). La publication de toutes ces attestations occuperait, me semble-t-il, une place superflue ici. Je pense qu'après tant d'exemples si concordants, mes lecteurs sont assez documentés pour ne plus désirer des phrases inutiles.

Autre fait d'observation :

La lettre suivante m'intimait, pour ainsi dire, un ordre :

---

<sup>64</sup> . G. Veneziani a été condamné par la Cour d'Assises à vingt et un ans de réclusion : son pourvoi en Cassation a été repoussé.

Très estimé Monsieur Flammarion,

Mon père, après sa mort, en 1879, m'a montré qu'il est encore vivant par les signes dont nous étions convenus d'avance :

1° La vitre pré choisie se cassa en ligne droite horizontale, avec le son, semblable au tir d'un fusil ; 2° l'horloge pré choisie, dont le ton était ordinairement vif et gai, commença à sonner les heures lentement et tristement, et continua ainsi cette dernière manière pendant plusieurs semaines.

Je ne dois plus me taire, parce que je suis vieux, et vous, Monsieur le défenseur de la vérité, qui n'êtes plus jeune non plus, vous ne devez pas vous taire. »

Haliche, Pologne russe,  
le 27 juin 1913.

Nicolas STEPANOW.  
(Lettre 2358.)

J'obéis à cette invitation. Si je n'étais pas jeune en 1913, je ne le suis pas non plus en 1921.

Ces coïncidences ont-elles été fortuites ? Quelle est la part du hasard ? L'auteur n'examine pas le problème. Si je publie l'observation, c'est qu'elle a évidemment très frappé le narrateur, pour qu'il l'ait mentionnée dans les termes précédents.

Si le père et le fils avaient choisi d'avance la vitre et l'horloge, la part du hasard ne reste pas grande.

Ce choix prémédité nous rappelle le cas du Dr Caltagirone, de Palerme, cité plus haut. La manifestation de mort que l'on va lire m'a été adressée de Florence, le 9 novembre 1920, par Mme J. de Vasconcellos :

« En 1915, le 15 janvier, à 3 heures moins dix du matin, je perdis mon frère, âgé de quarante et un ans. Esprit supérieur par sa belle intelligence, c'était un idéaliste convaincu. Sa maladie dura vingt ans ! Il souffrait des poumons ; il s'éteignit brusquement, le cœur s'étant affaibli. Dans le dernier mois de sa maladie, il s'entretenait souvent sur la question de la survivance à laquelle il croyait, plus par cet instinct propre à toute nature supérieure que par opinion religieuse.

Deux jours après sa mort, pendant la nuit, à l'heure de son décès (3 heures moins dix du matin), je fus réveillée par un bruit fort à côté de mon lit. La chambre était éclairée à l'électricité et le bruit venait du lavabo commode, à un mètre de distance de mon lit. C'était une des poignées de la commode qui frappait avec violence des coups nets et très forts ! Je n'eus pas le courage de regarder tout de suite du côté d'où venaient ces coups. Après un bref intervalle, ils recommencèrent. Je tournai la tête, non sans émotion ; les coups cessèrent, mais je n'eus plus le courage de regarder et me remis sur le dos. Les coups se répétèrent à plusieurs reprises, et aussitôt, de ce point de la commode, un fluide violent dont je n'oublierai jamais le bruit étrange, traversa tout mon lit jusqu'à l'extrémité de la chambre. Par le passage de ce fort courant que je ne puis définir, n'étant pas de la nature de l'air, j'eus l'impression que mon lit allait s'émietter, et les craquements continus furent si violents et si forts qu'un monsieur et une dame belges qui occupaient la chambre à côté de la mienne, furent réveillés, et je les entendis s'écrier : « Qu'est-ce que c'est que cela ? » Ce fort courant traversa une seconde fois mon lit dans la direction de la commode et, de nouveau, une des poignées continua à frapper avec force plusieurs coups très nets, comme saisie par une main invisible. Je ne pus reprendre mon sommeil. Le matin, ma femme de chambre, avant que je ne lui eusse parlé de ce phénomène, me dit que vers 3 heures quelqu'un avait cherché à ouvrir sa porte : elle avait allumé et demandé qui était là, mais n'avait reçu aucune réponse. Je ne doute pas que ce fût l'esprit de mon frère qui cherchait à se manifester, voulant me donner une preuve de la survivance. »

J. DE VASCONCELLOS.



Quelle variété prodigieuse dans toutes ces observations ! Et on prétend connaître les lois de la nature ! Ces mouvements, d'apparence électrique, nous étonnent par leur banalité ; mais il faudrait savoir comment des esprits peuvent appeler l'attention ; ces moyens ne sont peut-être pas nombreux.

Cette manifestation a été observée deux jours après le décès. J'en ai sous les yeux un grand nombre, succédant, comme celle-ci, presque immédiatement au décès. Telle est, entre-autres, la curieuse notification suivante qui m'a été adressée à l'époque de mon enquête générale (1809) :

« A la mort d'un ami de mon père, le soir de ses funérailles, nous étions, mon père, ma mère et trois de leurs enfants, dont le plus jeune avait au moins quinze ans, réunis pour le repas du soir, et nous nous entretenions de l'ami disparu, lorsque nous entendîmes un bruit étrange et très fort, semblant venir du grenier. A partir de ce jour, aussitôt que la nuit était venue et jusqu'à l'aurore, ce bruit persista, allant plutôt en s'accroissant, et cela pendant vingt nuits consécutives. Nous ne pouvions guère dormir que le jour, cela devenait très gênant, pour ne pas dire insupportable. Inutile de vous affirmer que nous avons employé tous les moyens imaginables pour connaître la cause de ce sabbat étrange, sans obtenir aucun résultat.

Enfin, ma mère résolut d'avoir recours au surnaturel et sans prévenir personne, dans la crainte que mon père ne se moquât d'elle, elle s'en fut trouver un prêtre de la paroisse pour lui demander de célébrer des messes à son intention. A partir de cet acte de foi, nous n'entendîmes plus rien.

D'après ce que j'ai pu lire de vos œuvres et entendu de votre bouche, vous n'admettez pas le surnaturel, vous ne reconnaissez aucun culte, vous ne croyez pas que Dieu ait pu se révéler à l'homme d'une façon sensible : j'en conclus que vous n'admettez pas comme possible mon histoire de revenant, parce que ce serait un acte de foi au surnaturel qui a amené la cessation du bruit. »

Veuve MONTCENY.  
Rue des Anges, 8, à Lyon-Saint-Just,  
(Lettre 136.)

Ma sincérité domine tout, et je publie cette lettre dans le désir qu'elle serve comme toutes les autres à notre instruction.

Le fait que des messes à l'intention du mort aient amené la cessation du bruit ne peut pas m'empêcher d'admettre que ces bruits aient été réellement entendus. Avant le christianisme, lorsque la messe n'existait pas, les mêmes observations ont été faites par les païens. Voyez la lettre de PLINE le Jeune<sup>65</sup>, etc. Nous ne sommes pas obligés, pour cela, d'admettre le surnaturel, car tout doit être dans la Nature. Ne nions rien. Je soumetts tout ici à l'appréciation des lecteurs. Un homme mort peut continuer de croire à l'efficacité des prières. Et puis, n'avons-nous pas l'impression que les manifestations des morts sont associées à la mentalité des vivants ? Spiritisme et Animisme ne sont-ils pas conjugués !

Une apparition le jour de l'enterrement a été signalée par Mme Blackwell à la *Revue scientifique et morale du Spiritisme* et à la *Revue des Etudes psychiques*. Nous sommes souvent arrêtés, dans l'interprétation de ces récits, par l'idée d'hallucinations possibles (fréquentes d'ailleurs) et, pour ma part, j'en ai éliminé un grand nombre de mon dossier. Mais il y a une limite. Où s'arrêtent les cas d'hallucinations subjectives, sans causes extérieures ? La, lecture du fait suivant n'est-elle pas favorable à son admission comme phénomène réel ? Voici cette curieuse relation :

---

<sup>65</sup> Valère MAXIME (Simonide. I, 7).

« Dans la matinée du vendredi 1er mars 1901, la belle-mère de ma femme de chambre mourut d'un cancer, à l'hôpital. Je n'avais jamais vu la vieille femme, n'avais aucune idée de son aspect et n'avais jamais entendu prononcer son nom de baptême : ma femme de chambre, en parlant d'elle, l'appelait toujours ma belle-mère.

L'enterrement eut lieu le lendemain, samedi, dans l'après-midi. Vers six heures du soir, ce même samedi, je lisais, dans ma chambre, et j'étais pour ainsi dire seule dans la maison, car mon mari était sorti et les domestiques étaient tous dans le sous-sol, deux étages plus bas. Pendant plus d'une demi-heure, j'entendis, à plusieurs reprises, des coups très forts, tantôt un seul, tantôt plusieurs se succédant rapidement, et divers bruits d'objets traînés dans la chambre même, si bien que je levais à chaque instant la tête, m'attendant chaque fois à voir quelqu'un, bien que je sois habituée à l'audition de bruits de ce genre. Plusieurs fois aussi, j'entendis des pas dans le corridor, comme si quelqu'un entrait dans le cabinet de toilette attenante à ma chambre, puis en sortait de nouveau. Deux fois je me précipitai à la porte et l'ouvris vivement : il n'y avait absolument personne ni dans les vestibules, ni sur le palier, ni dans les escaliers ; la porte du cabinet de toilette donnant dans le corridor était fermée. Il n'y avait personne nulle part.

Après dîner, pendant que mon mari et moi étions au salon, ma femme de chambre vint m'annoncer son retour. Elle me dit que l'enterrement s'était très bien passé, que les sœurs de l'hôpital avaient été très bonnes, qu'elles avaient mis un oreiller dans le cercueil et enseveli le corps dans un beau drap. Elle sortit du salon sans ajouter d'autres détails, et quelques instants après, une amie, une jeune fille, vint passer la soirée avec nous. Un peu après, vers 9 heures et demie, je vis tout à coup une forme vague, à quelque distance, de l'autre côté du salon. J'attirai immédiatement sur elle l'attention de mon mari et de mon amie, mais ils ne virent rien.

Peu à peu, les contours de cette forme se précisèrent, et bientôt je les vis clairement, distinctement et si opaques que les meubles derrière eux en étaient cachés, absolument comme par un corps vraiment matériel.

La forme paraissait être celle d'une vieille femme, aux yeux très brillants, très perçants, au nez assez pointu, aux cheveux gris, plus foncés sur le front. Tout d'abord sa robe semblait être noire, mais bientôt je m'aperçus qu'elle devenait bleu foncé. Sur la tête elle portait un foulard, apparemment en soie, à carreaux mélangés de rouge. Son premier mouvement fut de porter sa main à sa tête, de rejeter son foulard en arrière, le laissant tomber sur son cou, où il resta comme un fichu négligemment attaché.

Mon mari et moi lui parlâmes en anglais, mais elle ne parut pas nous comprendre, bien que son regard semblât nous interroger anxieusement. Nous lui parlâmes alors en français. Cette fois elle devint tout à fait excitée et parut répondre avec volubilité, mais sans que j'aie pu distinguer ses paroles. Bien qu'invisible pour les deux autres témoins de cette scène, elle semblait les voir et les entendre. Mon amie se sentit fortement impressionnée par une sensation d'oppression ou de suffocation, comme par une présence désagréable. Je m'adressai à la forme, mais sans pouvoir entendre sa réponse, ce qui parut l'irriter. Enfin, mon amie suggéra que ce pouvait être Mme M..., la belle-mère de la femme de chambre. Elle fit vivement oui de la tête. Je pus alors distinguer quelques sons, et enfin je compris le mot Clémence. – « Est-ce votre nom, lui demandai-je ». – « Oui, » fit-elle, d'un signe de tête. « Alors, dit mon amie, ce ne peut être Mme M..., car j'ai vu son nom sur la liste des décès, dans le journal, et ce nom était Marthe M... » (Je n'avais pas vu le journal). L'ombre fit un signe de tête affirmatif. En la questionnant, je compris qu'elle portait les deux noms, puis, qu'elle venait nous demander quelque chose, qu'elle ne savait pas qu'elle fût morte, bien qu'elle reconnût avoir assisté à son propre enterrement, l'après-midi même. Lui ayant demandé si elle regrettait d'avoir été dure envers sa bru, elle fit signe que non. A toutes mes questions, elle répondait par des signes de tête ; mais ensuite j'entendis le mot prune.

Me rappelant que ma femme de chambre m'avait dit qu'elle lui portait souvent des prunes, je lui demandai si elle en désirait. Elle fit non de la tête. Mon mari devina alors, après plusieurs essais, qu'elle voulait dire une robe couleur prune. Elle parut très contente. Oui, c'était bien cela. Je lui demandai si elle désirait faire cadeau d'une robe prune à quelqu'un. Elle me fit comprendre, en s'indiquant du doigt, par gestes répétés, qu'elle voulait la robe pour elle-même. Nous essayâmes de lui expliquer son nouvel état, mais en vain. Je voulus m'approcher d'elle, mais la forme devint vague et sembla vibrer violemment. Enfin elle disparut peu à peu à ma vue. Pendant toute la durée de cette scène, le salon était brillamment éclairé à l'électricité.

Le soir même, en montant me coucher, je commençai à parler à ma femme de chambre de sa belle-mère, lui disant que mon amie avait vu son nom sur la liste des décès, Marthe M... et lui demandai si c'était son seul nom. Elle me répondit immédiatement qu'elle en avait deux : Marthe, Clémence, et qu'elle-même avait toujours préféré le nom de Clémence.

Je lui demandai alors si elle l'avait vue après sa dernière toilette, comment elle était, etc. Elle me dit qu'elle était arrivée trop tard, mais que sa sœur et son mari, le fils de la vieille femme, lui avaient dit qu'on l'avait très bien ensevelie, que les sœurs de l'hôpital lui avaient mis une robe bleu foncé ; on lui avait aussi, pensait-elle, mis sur la tête un foulard en coton à carreaux rouges, et un chapelet dans la main. Il me fallut longtemps pour découvrir, au milieu d'une masse de détails de toute sorte, que la vieille femme avait soixante-douze ans, que ses cheveux étaient gris, mais qu'elle avait eu l'habitude de les teindre sur le devant de la tête, avec des cosmétiques ; qu'elle avait les yeux brillants, et qu'elle avait laissé des meubles qui, naturellement, appartenaient maintenant à son fils, le mari de Julie ; mais que ses vêtements étaient tous très vieux, et ne valaient vraiment pas la peine d'être conservés, excepté deux robes, l'une noire, l'autre prune, toutes deux presque neuves, auxquelles la vieille femme tenait beaucoup, surtout à la dernière.

Le lendemain matin, mon mari questionna soigneusement Julie à ce sujet, lui donnant pour raison de l'intérêt qu'il prenait à des détails aussi minutieux, que, comme docteur, il désirait savoir comment les choses se passaient en pareil cas, à l'hôpital. Il la fit ainsi parler jusqu'à ce qu'elle lui eût répété tout ce qu'elle m'avait raconté. »

Dora BLACKWELL.

Témoins : Miss A. Bird ; M. P. D. Wise ; Lady Blackwell ; Dr A. Blackwell<sup>66</sup>.

Tout en reconnaissant la prudente réserve qui nous commande de faire la part des illusions, des autosuggestions, des hallucinations, ne semble-t-il pas à tout lecteur impartial que la réalité de l'apparition se présente ici comme certaine. L'observatrice est une sensitive. Mais pourquoi ces détails vulgaires ? Pourquoi une morte tient-elle à sa robe ?

Nous invoquons naturellement les idées personnelles des personnes qui racontent ces histoires ; mais la narratrice ne savait rien. Alors ?... La morte se croyait toujours vivante. Evidemment, il serait plus simple de tout nier. Mais le pouvons-nous ? Le devons-nous ? Et puis, n'avons-nous pas d'autres observations analogues ? N'avons-nous pas vu plus haut la femme Arondel, de Cherbourg, s'imaginer qu'elle n'était pas morte ?

L'observation suivante nous met également en présence d'une personne enterrée avec des vêtements inconnus de l'observateur. Elle m'a été communiquée, à Vence (Alpes-Maritimes), au mois d'avril 1921, par un homme fort érudit, désireux de savoir, mais peu disposé à admettre la

---

<sup>66</sup> *Revue des études psychiques* DE VESME juillet 1902.

vie future, surtout parce que nous ne pouvons concevoir ni la forme, ni la durée de cette vie d'outre-tombe. Cependant, il est convaincu qu'une morte a été vue au cimetière où elle a été enterrée. Voici cette relation :

« J'habitais alors Paris, rue Mazagran, dans la même maison que la famille Bilger, Mme Bilger avait perdu sa mère, qui demeurait avec ses autres enfants à Saint-Rambert-sur-Rhône, et qui avait succombé à une très courte maladie. Elle apprit la mort en même temps que la maladie.

Mme Bilger se rendit à Saint-Rambert quelques jours après. En arrivant, elle demanda à une de ses belles-sœurs de l'accompagner au cimetière. En arrivant auprès de la fosse, quelle ne fut pas sa surprise de voir devant elle sa mère, avec les vêtements qui avaient servi à l'ensevelir ! Ces vêtements étaient médiocres, entièrement usés, et elle s'en plaignit à sa belle-sœur qui lui en certifia l'exactitude, tout en apportant pour excuses l'inutilité de mettre des vêtements neufs à un mort. »

COURTON,  
Place Nationale, à Vence, (Lettre 4479.)

L'auteur m'a certifié sa conviction de la sincérité absolue de Mme Bilger. Il est impossible d'admettre une illusion, puisqu'elle ne savait pas ce qui s'était passé. Pouvons-nous supposer que l'image de la morte était dans l'esprit de cette belle-sœur et s'est montrée à sa voisine ? Mais ce n'est là qu'une supposition. Est-il vraiment logique de vouloir toujours éliminer l'explication directe ? Ne semble-t-il pas que la morte a produit elle-même l'apparition vue ? Etudions sans parti pris. Tout cela construit une science nouvelle.

Continuons d'inscrire ici les observations faites pendant la première semaine posthume. Les deux suivantes se placent deux jours après le décès.

La princesse de Montarcy m'a signalé les observations personnelles que voici (lettre du 10 décembre 1920) :

1° Ma grand-mère m'avait toujours dit : « Si tu n'es pas là à ma mort, j'irai te l'apprendre. » Me trouvant à Monte-Carlo au mois de mai 1886, je reçus un télégramme de ma cousine m'avertissant que ma grand-mère était malade et me priant de venir sans retard. Il était 1 heure, je ne pouvais partir qu'à 6 heures. A 4 heures, une autre dépêche me prévenait qu'elle allait mieux. Je me décide à prendre le train du lendemain matin 8 heures. Le soir de ce même jour, je me couche à 7 heures. A 9 heures, mon petit chien saute sur le lit en hurlant à la mort. Je regarde et vois (la lampe était allumée), au pied de mon lit, ma grand-mère telle que je l'avais vue la dernière fois, mais pâle. Elle m'envoie de la main un baiser et disparaît. Le matin, à 7 heures, on m'apporte une dépêche m'annonçant qu'elle était morte entre 8 et 9 heures du soir.

2° A vingt ans, j'étais fiancée à un comte hongrois – grande affection – mais ma mère adoptive, la duchesse de B., avait d'autres idées pour moi, et elle m'emmena à Rome où, quelques jours plus tard, elle me raconta que le comte avait rompu son engagement... Je lui répliquai que je ne le croyais pas... A la suite de ces perplexités, je tombai malade à Rome, et aussitôt mieux, on me conduisit à Spa. Le 30 septembre, me trouvant depuis deux jours, très souffrante, j'étais au lit, lisant, quand j'entendis mon nom prononcé d'une voix mourante. Machinalement je regarde, et vois le comte mort ; étendu à terre (pantalon blanc, chemise bleue, pas de gilet), tenant à la main un flacon et de l'autre ma photographie. Je pousse un cri ; la femme de chambre entre avec les journaux de Paris. J'ouvre le *Gil Blas*, journal que je n'ouvrais jamais, et lis en première page que le comte avait été trouvé mort dans sa chambre, empoisonné, par de la morphine, le 28 septembre.

Je resterai toute ma vie frappée de ces deux faits. »

Princesse DE MONTARCY.

Les enquêtes sur la véracité des faits rapportés ne sont pas toujours faciles à exercer. Evidemment, on peut rester incrédule sur bien des récits. Qui est-ce qui prouve que l'auteur de cette narration ne me trompe pas ? La certitude historique n'est pas du même ordre que la certitude scientifique. Si vous racontez à un ami que vous avez mangé ce matin du poisson à votre déjeuner, il n'est pas forcé de vous croire. Mais pourquoi le lui diriez-vous si ce n'est pas vrai ? Le mensonge est-il général ? Je ne le pense pas. Dans tous les cas, il est souvent inadmissible.

Les observations qui suivent sont imprégnées d'une telle bonne foi et de si scrupuleuses convictions, et sont, en même temps, si concordantes et si simples, associées aux impressions naïves de l'enfance, qu'elles témoignent tout spécialement en faveur de la survivance. Voici quelques extraits d'une longue lettre :

Ben-Danoun-Kouba, Alger.

20 juillet 1899.

« Mon mari, un des hommes les meilleurs et les plus intelligents qui aient vécu, m'avait promis que, s'il partait avant moi, il viendrait certainement me donner signe positif de sa vie d'outre-tombe, si la chose lui était possible. Il fut atteint en pleine santé d'une insolation algérienne, qui l'emporta en quelques jours. Il mourut le 10 octobre 1898. Nous habitons, à la campagne, la maison où nous sommes encore. La famille se composait de mon mari et moi et de ma fille, toute jeune veuve, avec trois petits enfants (trois garçons), de deux ans et demi, trois ans et demi et cinq ans. Pendant les cruelles journées qui finirent par la mort de mon mari, des amis prirent la charge des enfants et les emmenèrent, et on leur cacha la mort de leur grand-père. Le plus jeune des trois, Guy, était, le jour de l'enterrement, à table avec nos amis, vers midi, quand tout à coup il se dressa sur sa chaise en disant : « Voilà grand-papa, là, dans la fenêtre. Regardez ! » Il voulut quitter la table pour aller vers la fenêtre.

Il avait deux ans et six mois, et non seulement il ignorait la mort de son grand-père, mais il n'avait aucune idée de la mort.

Le lendemain matin, je l'entendais, dans une pièce contiguë à ma chambre, faisant un bruit tout joyeux, sautant, riant, appelant : « Grand-papa ! Grand-papa ! » Mécontente, je sortis pour le faire taire. Mais il continuait à frapper dans ses mains en riant, et me dit : « Regardez comme il est joli, grand-papa, il est tout blanc et il fait de la lumière. » Ma belle-fille et les personnes de service venues au bruit restèrent saisies, et lui demandèrent s'il voyait donc son grand-père ? L'enfant parut ne pas comprendre que nous ne le vissions pas. « Mais le voilà, il est là ! », criait-il, et ses yeux se portaient vers la hauteur où se serait trouvé le visage d'un homme. Puis, au bout d'un moment, il regarda en haut et dit : « Ah ! il est parti. »

Huit mois plus tard, Guy, ayant alors trois ans et deux mois, eut pour la troisième fois la même apparition. Mon mari m'avait souvent parlé d'un endroit ravissant près de La Motte-les-Bains, dans les Alpes dauphinoises, et il avait le plus grand désir de m'y conduire.

Au mois de juin qui suivit sa mort, nous sommes allés, avec ma fille, ses trois enfants et leur bonne, passer l'été à La Motte. Je voulus, en souvenir de mon mari, visiter l'endroit qui lui avait tant plu, et nous nous y rendîmes un matin tous ensemble. C'est, en effet, un coin de montagne idéal, délicieusement boisé, plein de fleurs, de fraises et de framboises sauvages. Raymond, l'aîné des enfants, se mit à cueillir des fraises pour sa mère. Etienne m'apporta des framboises. Alors le petit Guy dit : « Moi, je cueille mes fleurs pour grand-papa. » Raymond s'écria : « Comment veux-tu les lui donner, puisqu'il est mort ! » Guy parut extrêmement surpris et répliqua :

« Comment ! il est là, puisque je lui donne la main. » Au bout de quelques instants, il dit tristement : « Il n'est plus là, il est parti. »

Je vous affirme, cher Maître, la parfaite exactitude de ces faits. Les trois enfants étaient trop jeunes pour en avoir conservé le souvenir, mais ma fille, la bonne d'enfants et moi nous en gardons l'impression ineffaçable.

L'immortalité de l'âme est, comme vous le dites, un sujet très grave, et tout ce qui s'y rapporte mérite d'être traité avec une sérieuse bonne foi, sans arrangement et sans mise en scène. Si vous et les autres hommes de science, qui vous occupez de réunir et de contrôler ces manifestations, arriviez à les établir d'une manière incontestable et à tuer le doute, quel service vous rendriez à l'humanité ! La certitude absolue d'une vie future persistant dans l'individualité personnelle arrêterait le crime, le mensonge ; et ceux qui pleurent leurs morts aimés cesseraient de les pleurer. Toute la gratitude de ceux qui sont déjà convaincus vous est due et vous appartient. Veuillez en recevoir la sincère expression. »

Anne E. CARRIÈRE.  
(Lettre 750.)

La vue de son grand-père par cet enfant de deux ans et demi me paraît un argument valable contre la thèse des hallucinations. Cet innocent ne sait rien de rien, n'a aucune idée de la mort, et voit son grand-père comme s'il avait été là. Dédaigner tout cela n'est pas admissible.

L'observation que voici nous donne la même impression. Elle a été extraite des *Proceedings* de la *Société anglaise des Recherches psychiques* (vol. XI, p. 428) et étudiée par Bozzano comme relation d'une auto-prémonition de mort en la personne d'un enfant de deux ans et sept mois auquel apparaissait son petit frère, mort à huit mois. La mère a rendu compte de ces apparitions dans les termes suivants<sup>67</sup> :

« Existe-t-il une vie d'outre-tombe ? Si j'en avais douté, mes doutes se seraient dissipés devant les visions dont je fus témoin.

En 1883, j'étais la mère heureuse de deux enfants beaux et vigoureux. L'aîné avait deux ans et sept mois ; l'autre était un petit ange de huit mois : je le perdus le 6 août 1883, et restai avec le petit Ray, qui jouissait alors d'une parfaite santé. Néanmoins, du jour où s'éteignit son petit frère, il avait pris l'habitude de me dire plusieurs fois par jour : « Maman, le petit frère appelle Ray ». Souvent, il interrompait ses jeux pour courir à ma rencontre, en criant sa phrase habituelle : « Maman, le petit frère appelle toujours Ray ». Et dans la nuit, il m'éveillait pour répéter encore la même phrase : « Maman, le petit frère appelle vraiment Ray ; il veut l'avoir avec lui ; mais tu pleures ! Pourquoi ? Tu ne dois pas pleurer quand Ray s'en ira avec le petit frère, parce que le petit frère le désire. »

Un jour que je veillais au nettoyage du salon, il vint à moi, en courant, de la salle à manger, où se trouvait la petite chaise ayant appartenu au petit frère mort, et je ne l'avais jamais vu aussi excité ; il saisit un pan de ma robe, et me tira vers la salle en criant : « Maman, maman, viens vite voir le petit frère assis sur sa chaise » – Au moment où il ouvrait la porte pour me le montrer, il s'écria : « Oh ! maman, il fallait venir plus vite... Il n'y est plus ! Si tu avais vu comme il a souri à Ray, quand Ray est passé près de lui ! Ray va s'en aller avec lui ; mais tu ne dois pas pleurer, maman. »

Peu de temps après, notre petit enfant tomba gravement malade ; nos soins et nos larmes n'eurent aucun effet : le 13 octobre 1883, deux mois et sept jours après la mort de son frère, lui aussi mourait. Il avait une intelligence de beaucoup supérieure à son âge. »

---

<sup>67</sup> *Annales des Sciences psychiques*, 1912, p. 301.

En lisant ces récits, j'avoue ne pas comprendre que l'on s'en moque et qu'on les traite d'inventions. Le Dr Hodgson écrivit à la narratrice et en reçut la confirmation suivante :

« Je n'ai qu'à certifier dans tous les détails ce qu'a publié M. Kingsbury dans le *Religio-Philosophical Journal*. Lorsque l'enfant arriva en courant pour m'annoncer que son petit frère était assis sur la chaise qui avait été sienne, il n'y avait à la maison que la domestique, à laquelle je ne dis rien, mais lorsque mon mari rentra pour le déjeuner, je le mis au courant ; ce même jour, je racontai l'épisode à des personnes amies. Le petit Ray ne pouvait pas savoir ce que c'est que la mort.

La dernière fois que je fus visiter en sa compagnie, la tombe de mon petit enfant – c'est-à-dire peu de temps avant qu'il tombât malade – nous nous assîmes tous deux à côté d'elle, et je pensai : « Oh ! si je pouvais prendre mon bébé dans mes bras et le voir une seule minute ! Que je serais heureuse ! » – Simultanément, Ray s'écria : « Oh ! maman, prenons le petit frère dans les bras pour un seule minute ; alors, nous serons contents. » Comme nous nous apprêtions à partir, il arrangea de sa petite main plusieurs mottes de terre sur la tombe, observant : « Bientôt Ray dormira ici, près de son petit frère ; mais tu ne dois pas pleurer, maman ».

Il dort à présent au point qu'il avait désigné. »

Le père de l'enfant écrivit de son côté au docteur Hodgson :

« Je confirme que ma femme me raconta l'incident (de la vision sur la chaise) le jour même où il se produisit, lorsque je rentra pour le déjeuner. J'ai été moi-même présent bien des fois lorsque l'enfant annonçait à sa maman que le petit frère l'appelait à lui avec insistance ». (Signé : W. H.)

Mme J. H. Shulsters, amie des époux W. H., a confirmé de son côté tout ce qui précède.

Cet épisode présente un intérêt particulier, comme toutes les manifestations super-normales rapportées par des enfants, car leur mentalité vierge est exempte de toute influence capable de les prédisposer aux formes variées d'hallucinations sensorielles. Et chaque fois qu'à ces visions se rattache une prémonition de mort réalisée, cette dernière circonstance ajoute un surcroît d'induction légitime en faveur de leur réalité.

L'observation suivante, extraite d'une lettre qui m'a été envoyée de Bordeaux, en avril 1899, est du même ordre :

« Je venais de perdre mon fils Gaston, âgé de seize ans (février 1884). Quelques jours après, son plus jeune frère (âgé de cinq ans) seul, dans une chambre destinée à servir de chambre de jeux pour les enfants, s'amusait à harnacher un cheval en bois, quand il se rendit précipitamment vers l'appartement de sa mère et lui dit : « Je viens, mère, de voir Galon (c'était ainsi qu'il appelait son frère) ; il était assis et me regardait jouer, il m'a dit d'être bien sage, et puis il est parti sans vouloir s'amuser avec moi. » L'enfant, qui a aujourd'hui vingt ans, a toujours ce souvenir présent à son esprit. »

N. V. (Lettre 259.)

Cette vision de l'enfant a eu lieu plusieurs jours après la mort de son grand frère. Nous en avons vu une analogue constatée le jour même, une heure après le décès<sup>68</sup>. En voici une autre :  
Montélimar (Drôme).

« Lorsque mon frère Henri Chambige<sup>69</sup> mourut, sa dernière fillette, alors âgée de trois ans, affirma le revoir à plusieurs reprises, disant par exemple : « Pourquoi pleurez-vous, il n'est pas

---

<sup>68</sup> *Autour de la Mort*, p. 100.

parti, mon papa, il est là, vous voyez bien ». Elle affirmait le voir, assis dans un fauteuil ou penché vers son petit lit, lui souriant. Personne autre qu'elle ne voyait rien, et j'ai toujours pensé que, s'il avait été donné à l'âme de mon frère de pouvoir se manifester, il l'avait fait aux yeux de sa plus petite fille qui, n'ayant aucune idée de la mort, ne pouvait pas être surprise de le revoir. C'était à Cluny (Saône-et-Loire). »

Andrée-Germ. Roze,  
(Lettre 4322.)

Ces observations d'enfants me paraissent significatives. Elles nous instruisent autant que toutes les autres. Qu'elles soient vues par des enfants ou par des personnes d'âge mûr, ces apparitions se présentent à nous comme des réalités.

Qu'est-ce que ces apparitions ? Lorsqu'elles se font reconnaître, lorsqu'elles viennent annoncer un mort, lorsqu'elles se montrent comme consolatrices, nous croyons les comprendre. Mais il en est qui sont d'une incompréhensibilité déroutante.

Telle est la suivante, reçue par mon ami, le Dr Dariex, d'une personne dont il estime le caractère et apprécie la pondération. Voici ce que lui a rapporté la narratrice<sup>70</sup>, Mme E. M. :

« En 1846, ma mère, âgée de quarante-six ans, mit au monde un fils qui nous sembla tombé du ciel ; ma sœur aînée était mariée au loin, et moi j'avais dix-huit ans.

Privée de distractions à la campagne, j'accueillis cet enfant avec enthousiasme ; je prenais soin de lui du matin au soir ; je devins pour lui une seconde mère, et l'enfant me voua une affection profonde. Nous nous quittâmes lorsqu'il eut huit ans ; moi, je me mariaï, lui fut envoyé au lycée où il fit des progrès si rapides qu'à quatorze ans et demi, il put, moyennant une dispense d'âge, se présenter au baccalauréat. Reçu avec la mention *bien*, il eut, six mois après, un aussi brillant succès pour les sciences, prit sa première inscription de médecine et vint à Paris, à peine âgé de seize ans, continuer des études qui passionnaient au plus haut degré son esprit.

Toujours supérieur dans ses examens, en fournissant une somme de travail bien moindre que ses rivaux, sa prodigieuse facilité lui laissa trop de loisirs. Il ne sut, à certains moments, résister aux entraînements de son âge, et fit marcher de pair les études et les plaisirs. Mais trop jeune, trop délicatement organisé pour supporter impunément un surmenage même passager, il prit un refroidissement en sortant d'un bal. Ce rhume augmenta de gravité, et il languit durant quinze mois, rattaché seulement à la vie par nos tendres soins.

Fixée depuis mon mariage à 30 kilomètres de la campagne de mes parents, j'allais chaque semaine passer trois jours auprès de lui. Exprimer la douleur de mon cœur en voyant dépérir de jour en jour ce frère adoré, dire mes amers regrets à l'anéantissement de si brillantes espérances, est chose impossible. Lui, se berçant encore d'espairs chimériques de guérison, m'accueillait avec une joie expansive.

La dernière semaine de sa vie, je le quittai à regret, le trouvant plus affaibli ; mais rien ne faisait prévoir encore le dénouement fatal ; je me devais à mon autre famille. Le jour suivant, je reçus une dépêche me rappelant immédiatement ; j'accourus et ne pus embrasser qu'un cadavre ! Le pauvre enfant s'en était allé, âgé de dix-neuf ans à peine, comme une bougie consumée qu'un souffle éteint... Mon nom était revenu plusieurs fois sur ses lèvres !

Ma mère était écrasée de douleur ; mon père était triste et découragé. Je pris mes mesures pour demeurer huit jours auprès d'eux, essayant autant qu'il était en mon pouvoir d'adoucir l'irréparable.

---

<sup>69</sup> En littérature Marcel Lami.

<sup>70</sup> *Annales des Sciences psychiques*, 1902, p. 321.



Est-ce deux jours ou trois jours après cet événement lamentable ? – je ne saurais le préciser, mais ce n'était certainement pas plus de trois jours – je descendis un soir les marches du perron, désireuse de respirer l'air pur avant d'aller me coucher. Il pouvait être environ neuf heures. A quelques pas de moi, la route qui traverse la propriété, se détachait toute blanche sous la faible lueur du premier croissant de la lune et venait se perdre derrière le mur de clôture formant un angle avec celui contre lequel j'étais adossée. Je regardais ce panorama familier sans songer, il me semble, à rien, lorsque du contour du chemin, je vis déboucher un monsieur de haute taille, correctement serré dans sa redingote et coiffé d'un chapeau de soie, qui, d'un pas hâtif, sans prendre garde à moi, continua son chemin sur l'espace découvert que j'embrassais du regard devant la maison, et disparut derrière le mur de clôture.

– Tiens, me dis-je avec un étonnement dû à son costume de cérémonie, voilà un monsieur qui est bien en retard !

Le lendemain, séduite par la douceur de la soirée, je sortis à la même heure et me tins debout contre le portail entr'ouvert, sans autre sentiment qu'une certaine détente à contempler l'azur sombre du ciel piqué d'un fourmillement d'étoiles, quand je vis tout à coup, débouchant du même chemin, le monsieur de la veille, exactement habillé de même, qui, de la même allure pressée, traversa la partie découverte devant la maison, et prit le chemin derrière le mur de clôture.

– Qui est-ce donc ? me dis-je, intriguée seulement de l'élégance de sa tenue en ce pays où la redingote est gardée pour les occasions solennelles, car notre route formant un raccourci est très fréquentée par les piétons des deux villages. Sans doute un courtier en vins qui va à une réunion, ajoutai-je mentalement, et presque satisfaite de mon explication, je rentrai sans y songer davantage.

Les soirées d'octobre sont, dans le Midi, d'une beauté, d'une transparence exquise ; le désir d'en goûter un instant le charme ou toute autre force attractive, mystérieuse, m'attira au dehors encore le lendemain, toujours de huit heures à neuf heures où d'habitude chacun regagnait sa chambre. Depuis une minute à peine, j'étais appuyée au grand portail grillé, lorsque le même monsieur, droit et svelte, apparut au contour du chemin. A la pâle lueur de la lune, ses traits, comme les deux jours précédents, restaient invisibles sous l'ombre projetée par les bords de son gibus. Comme hier, les pans de sa redingote correctement boutonnée battaient dans la rapidité de sa marche le drap de son pantalon noir ; ses mains blanches, comme avant-hier, pendaient à ses côtés. Il passa et disparut derrière le mur de clôture.

Cette fois, je fus stupéfaite !

– Mais on dirait, pensais-je, que ce monsieur choisit pour passer chaque soir devant notre propriété l'instant précis où je suis dehors ! Et cédant à un mouvement de vive curiosité, je courus sur ses pas jusqu'à l'angle du mur. Je restai là, saisie d'une émotion indicible... Il n'y avait personne !... La route absolument déserte se prolongeait comme un long ruban gris sans une ombre... Où avait-il pu s'enfoncer ?

Prise de cette épouvante irraisonnée qui assaille notre faible entendement à l'aspect d'un phénomène inexplicable, je sentis mes genoux ployer en une subite faiblesse, un frisson glacé courut jusque sous mes ongles, et je fus traversée d'une idée insensée qui s'imposa aussitôt à mon esprit en déroute, idée indiscutable, évidente comme le sol sur lequel mes pieds restaient cloués. Je la refoulai au plus profond de moi avec une sorte d'épouvante, et je m'en fus précipitamment raconter à ma mère ce que je venais de voir.

A peine entrée, les paroles tombèrent à flots pressés de mes lèvres frémissantes, et la pauvre femme, en angoisse, posa sur la table la lampe qu'elle tenait pour se rendre à sa chambre ; ses yeux plongeaient dans ses yeux : deux éclairs en jaillirent... deux larmes...

– C'était mon fils ! s'écria-t-elle en tombant presque inanimée sur une chaise, c'était mon pauvre enfant ! Mon fils bien-aimé ! Ne l'as-tu pas reconnu à sa haute taille ? Ne l'as-tu pas reconnu au costume dont nous l'avons revêtu dans son cercueil ?... Nous irons ensemble demain, continua-t-elle en laissant couler d'interminables larmes, à cette même place où trois fois il t'est apparu !

Nous y étions à l'heure du mystère, et serrées l'une contre l'autre, nous entendions les battements fous de notre cœur. Le croissant de lune, agrandi, jetait ce soir-là une clarté plus vive, la route était plus blanche sous nos regards hypnotisés. Tout resta désert !... En vain les soirs qui suivirent descendîmes-nous à la même heure, évoquant de toutes les forces de notre volonté la chère apparition : c'était fini...

Celui qui fut mon frère, intelligence d'élite, âme de lumière, comme aurait dit Victor Hugo, dont les quelques excès de jeunesse furent purifiés par quinze mois de souffrances, avait-il pu, par une exceptionnelle dérogation aux lois surhumaines, venir en sa forme visible me dire un dernier et suprême adieu ?

Si oui, pourquoi ne m'est-il plus apparu lorsque, après en avoir eu conscience, je l'appelais de toute la puissance de mon esprit ? Sans doute les liens terrestres qui, dans l'au-delà insondable et vertigineux, liaient encore le fils de mon cœur à ma nature obscure, à mon être grossier, étaient à jamais brisés !...

Le Dr Dariex ajoutait ici les remarques suivantes :

« Je connais Mme M... depuis fort longtemps. Elle a une excellente mémoire, et le récit de cette observation est certainement exact. Il s'agit d'ailleurs d'un fait simple : une apparition vue trois jours de suite, à la même heure, dont il est facile de se souvenir. Mme M... n'a jamais eu d'autre hallucination ou vision. Il est donc très remarquable qu'une apparition ayant la silhouette du défunt ait été vue trois jours de suite, par une personne qui ne s'y attendait pas, qui ne savait rien de ces phénomènes, et que, après avoir pensé qu'il s'agissait d'une apparition de son frère, ni elle, ni sa mère n'aient plus rien vu, n'aient pas eu d'hallucination, alors que leur imagination était frappée et qu'elles se trouvaient dans les conditions les meilleures pour s'auto-suggestionner. »

Trois hallucinations d'une observatrice aussi pondérée ne sont pas admissibles. Cependant, il nous est impossible d'admettre non plus, d'autre part, que ce jeune homme, enterré depuis quelques jours, se soit promené là en redingote et en chapeau haut de forme. Alors ?... Ce qu'il y a de plus singulier encore, c'est qu'il n'avait pas du tout l'air de s'occuper de la présence de sa sœur tant aimée. Tout est paradoxal.

Dans quel monde mystérieux ne sommes-nous pas entrés ici ?

La pensée d'un mort créant une image automatique ?

Nous devons tout observer, tout étudier pour arriver à découvrir la vérité dans ces problèmes si obscurs.

Voici une autre manifestation de mort reçue trois jours après le décès. Extrait d'une lettre du 10 avril 1921 :

« En 1918, j'habitais la Principauté de Monaco, avec ma sœur, et nous étions sans nouvelles d'un ami résidant à Paris qui, ordinairement, répondait de suite à nos lettres. Or, depuis trois semaines, nous attendions impatiemment une réponse à plusieurs lettres disant notre inquiétude de le soupçonner souffrant, quand, un soir (je venais de me coucher, il était à peu près dix heures), j'entends dans mon cabinet de toilette contigu à ma chambre dont la porte était ouverte sur ce cabinet qui restait éclairé toute la nuit, un fracas épouvantable, comme si toutes les glaces de la pièce, qui en contenait beaucoup, se fussent brisées en fracassant tous les cristaux, mais pire encore, car je ne peux décrire ce bruit, qui ressemblait plutôt à un formidable et très long

roulement de tonnerre qui serait fait de verres cassés. Pendant sa production, je ne peux pas dire que j'aie en peur, j'étais plutôt étonnée, et je me faisais toutes sortes d'idées, surtout celle d'une bombe, malgré l'armistice signé. Quand ce bruit eut cessé, je me suis levée, croyant trouver tout pulvérisé, et mon étonnement fut grand de voir tout en place. Seulement, un tableau était par terre avec son verre à peine étoilé et la cordelière, neuve et très solide, comme déchiquetée. En apercevant ce tableau à terre, sachant que c'est souvent un présage de mort, j'avais tout de suite pensé : « Oh ! A. doit être mort ! »

Ce bruit formidable fut entendu aussi par ma sœur, alors à son piano, à l'autre bout de la villa très grande, mais elle crut qu'on déchargeait une voiture de verres cassés et ne s'en occupa pas ; les domestiques entendirent également et allèrent voir dans la rue si un tombereau n'avait pas versé.

Le lendemain matin, à 9 heures, je recevais un télégramme me faisant part du décès de cet ami, survenu trois jours avant...

Ce fait n'a rien de plus extraordinaire que ceux que vous avez signalés, mais où l'extraordinaire commence, c'est que cet ami ne m'a donné cette manifestation que trois jours après sa mort, et lorsque la dépêche qui devait me l'apprendre venait d'être lancée et devait m'être remise le lendemain matin. Il n'a sans doute pas voulu, en la faisant au moment de sa mort, me laisser dans l'anxiété, avec l'impossibilité de me renseigner, et a attendu le moment où une personne devant sûrement recevoir une lettre de faire-part, s'empresserait de me prévenir ; ce qui est arrivé.

Pour moi, ce fait est une preuve absolue de survivance, car il y a eu réflexion et attente voulue.

Je signe, avec mon nom et mon adresse, mais je vous demande de ne rien révéler de personnel. Nous sommes dans une situation délicate, ma sœur et moi, vis-à-vis de la famille de cet ami, marié, qui a vécu longtemps avec ma sœur et était resté, malgré son mariage, en excellente relation d'amitié avec nous. La discrétion s'impose. Mais le fait, en lui-même, est un document pour vos recherches, et je vous le livre en toute confiance. Quant à supposer que je l'invente, je ne vois pas sous quel prétexte on pourrait m'en accuser. »

Mme X. (Lettre 4431.)

Il se trouve que je corrige les épreuves de ces pages à Monte-Carlo (décembre 1921), dans l'endroit où cette observation a été faite, et j'en revois à peu près la scène. Toutefois il me semble que l'interprétation peut en être discutée.

Je dois au général Berthaut la connaissance du fait suivant, extrait d'une lettre de H. S. Olcott, publiée par le *Spiritual Telegraph* du 15 juillet 1854 :

« Un pasteur, averti de la maladie de son père, revenait chez lui, lorsqu'il aperçut celui-ci debout dans un champ de luzerne entouré de clôtures. Il s'avança pour lui prendre la main. Le vieillard sauta par-dessus la clôture, emmena son fils avec lui et lui dit beaucoup de choses qui lui parurent fort étranges. Le pasteur remarqua que son père avait bonne mine, et il le crut parfaitement guéri. Quand ils arrivèrent près de sa maison, le vieillard s'arrêta et dit à son fils d'aller en avant et de parler à sa mère. La mère le reçut, paraissait profondément triste : « Mon cher enfant, lui dit-elle, votre père a été inhumé avant-hier. » Il assura que c'était bien son père qu'il venait de rencontrer et qu'il ne lui avait jamais paru en meilleure santé. Il lui fallut un temps un peu long avant de se convaincre qu'il était réellement mort. »

En m'envoyant cette relation, le général Berthaut me faisait remarquer qu'il voit là une action télépathique de l'esprit du mort sur son fils, une action psychique sur sa vue et son audition. Ce n'est pas, ajouta-t-il, une hallucination ne correspondant à rien ; c'est une apparence, une illusion provenant de certaines conditions remplies, un phénomène réel produit par un fait dont la cause et le mécanisme restent à débrouiller. »

Oui, nous sommes forcés de reconnaître que ces faits si variés sont à la fois réels et inexplicables. Tel est encore le suivant.

Une mère reçoit en rêve l'indication de la place où son fils, tué à la guerre, a été inhumé. La lettre que voici m'a été adressée de Cherbourg, le 13 octobre 1921, par Mme Deméantis, directrice d'École primaire :

« C'était dans les derniers jours de mai 1915. J'étais sous le coup de la plus violente douleur qu'une femme puisse éprouver. On venait de m'apprendre la mort de mon fils aîné, Georges, sergent au 25<sup>e</sup> de ligne, tombé le 23 mai dans l'attaque du Labyrinthe. A vingt-sept ans, il disparaissait, laissant une jeune femme de vingt-quatre ans et deux bébés. De l'avis de ceux qui l'ont connu, c'était un jeune homme sérieux et rangé, très cultivé, d'un cœur tendre et bon, et doué d'une grande énergie. Notre douleur, à tous, fut immense. Rongée tout le jour par la pensée de l'atroce vérité et surtout par la supposition si cruelle alors, que le cher être n'avait pas de cercueil, ma souffrance était de celles qu'on ne peut rendre. Aussi, la nuit, je n'aurais pu trouver de sommeil sans le bromure de potassium que mes enfants me faisaient prendre le soir. Je note ce détail pour bien établir que cette nuit dont je vais parler, je reposais d'un sommeil calme et profond qui n'aurait pas dû s'interrompre sans cause pour reprendre presque immédiatement. Or, en dormant ainsi, je vis le petit tableau ci-joint :



Je le vis très net, très clair, et aussitôt, sans qu'aucune secousse, aucun bruit n'aient causé mon réveil, j'ouvris les yeux, complètement éveillée, comme on l'est en plein jour. Je me dis : Je viens de voir cela, qu'est-ce que cela peut être ? Et sans effort, je retombai dans le même sommeil. Le lendemain, je parlai à ma famille de ce que j'avais vu, et on ne s'en occupa plus. On était alors, je le répète, dans les jours qui suivirent immédiatement la mort.

Dans ces mêmes jours, mon gendre, M. Tricard, instituteur à Cherbourg, partit au front pour cette même région au nord d'Arras. Il m'exhorta au courage, me jurant qu'il ferait tout pour trouver la tombe de notre Georges. Il tint sa promesse, le cher et regretté fils<sup>71</sup>.

En date du 8 août 1915, il m'adressa une lettre touchante, que j'ai encore, avec le plan du cimetière où reposait mon pauvre enfant. Ce plan lui avait été donné par l'aumônier qui avait présidé à l'inhumation et qui avait écrit au verso les détails désirés : Ci-joint ce plan (non reproduit ici). On y voit les tombes représentées par des traits parallèles et l'un de ces traits, plus allongé que les autres, est accompagné de ces mots : « 13<sup>e</sup> tombe, G. DEMÉANTIS. »

On juge de mon émotion ! Le tableau ci-dessus, vu pendant mon sommeil, dans une des nuits qui suivirent la mort de mon enfant, me revint à l'esprit, et ce rapprochement troublant a fait naître en

---

<sup>71</sup> Lieutenant Tricard, tombé devant Verdun, en septembre 1916.

moi plus qu'un espoir, mais une conviction, même indépendamment de tout dogme religieux : c'est que le meilleur de nous-mêmes ne périt pas avec le corps, c'est que l'esprit de ceux que nous avons perdus subsiste et vit en dehors de notre petite sphère. Et du fond du cœur, je rends hommage aux grands penseurs qui, s'élevant au-dessus des critiques du scepticisme et du matérialisme, cherchent laborieusement à trouver les preuves scientifiques de la survivance de l'âme.

P -S. Quand, en août 1919, on procéda, dans le secteur de Roclincourt, à l'exhumation des corps de ces pauvres malheureux, on trouva celui de notre cher Georges dans le rang indiqué sur le plan et à la place marquée dans mon rêve. Il était dans une tombe particulière, entre deux tôles ondulées, à 0 m 25 plus profondément que les 12 corps précédents.

Il repose maintenant dans le cimetière militaire de Roclincourt. »

L. DEMÉANTIS.  
(Lettre 4714.)

Indépendamment de toute question de sentiment, cette observation est d'un haut intérêt. Tout d'abord, la sincérité et l'intelligence de la narratrice ne sont pas en cause. Cependant, le principe de mon enquête étant général, je dois dire que j'ai eu confirmation de cette valeur intellectuelle par mon savant ami, le docteur Valleteau de Moulliac, de Cherbourg. Maintenant, quel est ici le rôle de l'examen critique ? Quelles hypothèses se présentent pour l'explication ?

1° La première, celle que ce n'est pas vrai, que c'est une anecdote inventée par la narratrice, n'est pas recevable ici ;

2° On peut supposer que le chiffre 13 vu dans ce rêve est quelconque, ne signifie rien, a été produit par l'état de souffrance morale de la mère affligée, et que sa coïncidence avec la position de la fosse est purement accidentelle. Mais cette explication nous satisfait-elle ? Les circonstances de cette vision, le souci de la mère de savoir si son fils a reçu une inhumation convenable ne doivent-ils pas entrer en ligne de compte dans notre jugement ?

3° On peut supposer que ce fils mort n'est pour rien non plus dans la vision, en imaginant que Mme Deméantis a été douée d'une faculté de lucidité transcendante et a vu en esprit ce rang de la fosse, supposition justifiée par tous les exemples de vue à distance que mes lecteurs connaissent. Mais ce n'est pas le cas : elle n'a vu ni le cimetière, ni la fosse, et il n'y avait pas de numéro inscrit.

4° A ces hypothèses nous devons préférer l'explication la plus directe : COMMUNICATION DE PENSÉE ENTRE LE FILS ET LA MÈRE, télépathie qui s'est traduite par le chiffre représentant la place de cette fosse. Il me semble que, logiquement, c'est à cette conclusion que nous devons nous arrêter. Nous connaissons d'autres cas analogues, par exemple celui que l'on pourra lire plus loin<sup>72</sup> d'un officier tué dans les mêmes circonstances et dont la mère souhaitait ardemment connaître le lieu d'inhumation, place qu'elle a connue par l'apparition de l'image de son fils entre un Russe et un Allemand. Ce sont là des transmissions de pensées entre le fils et la mère dont nous ne devinons pas le mode de production, mais qui témoignent de la survivance de l'être en un état inconnaissable pour nos sens terrestres.

Voici un tout autre ordre de manifestations.

M. Armand Moulin, employé principal aux chemins de fer de l'Etat, m'écrivait le 28 août 1921 :

---

<sup>72</sup> Aux manifestations observées plus de trois ans après la mort

« Bien cher maître, je tiens à vous informer que ma grand-mère vient de me raconter, pour la dixième fois, peut-être, le fait que voici, arrivé dans la famille de son mari, mon grand-père.

Elle avait un beau-frère qui mourut vers sa vingt-cinquième année. Pendant sa maladie, lorsqu'il voulait appeler sa mère, il frappait trois coups sur un coffre en bois placé près de son lit. Avant ses derniers moments, il exprima le désir qu'après sa mort il fût dit des messes pour le repos de son âme. Son père, qui ne croyait pas à la religion catholique, n'en tint pas compte. Quelques nuits après le décès, la mère sentit sur elle une pression étrange qui lui causa une grande frayeur et entendit ensuite trois coups, semblables comme intensité à ceux que feu son fils frappait avant sa mort. Ces coups provenaient du coffre situé encore près du lit du défunt. Le père ressentit également la pression et entendit les trois coups.

Ce phénomène se produisit plusieurs nuits, et mon aïeule en était tellement émue qu'elle ne se couchait plus. Son mari finit, enfin, par consentir à faire dire les messes, et tout cessa aussitôt.

Malgré qu'il se soit écoulé un grand nombre d'années depuis cet événement, si vous voulez vous livrer à une enquête, cela vous sera très facile. Ma grand-mère vit encore, et ses enfants également. Je me porte garant de leur parfaite bonne foi, et j'ai entendu raconter ces faits bien des fois.

Si vous voulez en faire état dans vos ouvrages, desquels je suis un fervent admirateur, je vous y autorise avec plaisir, dans l'intérêt du but que vous poursuivez. »

Marc MOULIN, à Paris. (Lettre 4637.)

Ci-dessous une attestation de ma mère :

Certifié exact : Louise MOULIN.

Suivant ma méthode habituelle d'enquête consécutive, j'ai demandé à l'auteur s'il existait encore des témoins de cette observation. La réponse, envoyée de Bussière-Poitevine, le 4 septembre 1921, m'a apporté la confirmation de tous les détails. Cette lettre se terminait ainsi :

« Pour mes grands-parents, c'était, sans aucun doute, l'esprit de leur fils qui réclamait l'exécution des messes demandées, pour lesquelles il avait laissé l'argent nécessaire. »

Catherine DUPONT, épouse COLIN.

« De mon côté, je me fais un devoir de garantir l'exactitude des faits ci-dessus.

Rose DUPONT, épouse DODRIER.

(Lettre 4681.)

Cette relation nous pose, comme tant d'autres, plus d'une question. Ne semble-t-il pas, tout d'abord, que la demande de messes était dans la mentalité des survivants, et que, par conséquent, ces bruits pourraient avoir été produits, inconsciemment, par eux-mêmes ? Mais comment ? C'est ce que nous ne devinons pas.

Si c'est vraiment le défunt qui réclame ces prières, pourquoi ? Nous voyons ici la continuation de la croyance catholique du purgatoire, de l'église souffrante, de l'église militante (les chrétiens vivants) et de l'église triomphante (les êtres dans le ciel). Mais rien n'est moins prouvé, rien n'est moins admissible : Où serait ce ciel ? Où serait ce purgatoire ? Des états de l'âme dans l'espace ? Ce serait vraiment une métamorphose de l'ancienne cosmographie chrétienne. C'est ce que nous ne devinons pas non plus.

Nous avons déjà remarqué plus haut une demande de messes analogue à la précédente, et une réclamation de prière de chapelet. Ces demandes de prières ont lieu de nous surprendre ; elles

sont assez fréquentes, et mon devoir est de les signaler ici. Quelle explication leur donner ? Quelle part les vivants ont-ils dans ces manifestations ?

Ce cas se présente dans les familles catholiques qui croient aux âmes du purgatoire, non dans les familles protestantes, qui n'y croient pas.

On peut penser à quelque autosuggestion. On entend des coups insolites. On se dit : Je lui avais promis des prières. On entend même une voix qui les réclame.

Comment expliquer que les bruits cessent après les messes dites, dans le cas de certaines maisons hantées également ? L'idée nous vient, naturellement, que de même que certaines réponses typtologiques paraissent dictées par les consultants, ces bruits peuvent être produits par les auditeurs eux-mêmes. Mais comment ?

Des comparaisons nombreuses et variées pourront seules nous instruire.

Quoi qu'il en soit, je dois constater que ces demandes de prières, ces réclamations de messes, sont de tradition fort ancienne. On peut voir au musée Van Eyck, de Bruges, un diptyque significatif, montrant un squelette qui d'une main compte des pièces d'argent, et de l'autre montre un contrat écrit retrouvé par un prêtre. J'ai en ce moment la photographie de ce tableau sous les yeux ; il paraît, en effet, représenter une réclamation de cet ordre.

Une visiteuse de ce musée m'écrivait à ce propos (lettre 4781) qu'elle connaissait un incident de ce genre arrivé dans la Mayenne. Une fermière épouvantée par des vacarmes mystérieux, eut l'idée de s'adresser au curé, qui retrouva l'écrit d'une donation de messes faite autrefois et oubliée depuis. Les messes furent dites, et les vacarmes cessèrent.

Nous reviendrons sur cette énigme.

Parmi les objections que notre raison apporte inévitablement à l'authenticité des apparitions de morts, on peut souvent imaginer que ce sont là des visions subjectives. Mais lorsque le décès est inconnu, il est impossible d'admettre cette interprétation. Tel est le cas suivant, qui m'a été envoyé de la Suisse, le 29 mai 1899 :

« J'ai soixante-seize ans et n'ai souvenance d'aucune apparition surnaturelle qui me soit personnelle. Mais en voici une dont j'ai été témoin dans mon enfance.

Je me trouvais dans la chambre d'habitation de mon oncle, à Wintzenheim (Alsace). Ma tante était occupée à tasser du bois dans la cuisine. Tout à coup, je l'entends jeter un cri effroyable. Elle entre effarée dans la chambre et dit en pleurant : « Ma sœur Hannah est morte ! elle m'est apparue derrière les fagots, tout babillée de blanc ! » En effet, cette sœur, qui habitait Grussenheim, un village distant d'une vingtaine de kilomètres du nôtre, était morte quelques jours auparavant.

G. BLOCHE, Le Loch.

(Lettre 420.)

Ces visions ne sont pas très rares. On en remarquera une analogue page 233. Tel est aussi l'exemple que voici. Lord Beresford a communiqué l'observation suivante à la *Société anglaise des Recherches psychiques* :

« On était au printemps de l'année 1864 ; je me trouvais à bord de la frégate *Racoon*, et l'on naviguait entre Gibraltar et Marseille, lorsqu'ayant eu besoin de me rendre dans ma cabine pour y prendre ma pipe, je vis à l'intérieur un cercueil où était déposé mon père, et cela d'une manière aussi distincte que s'il s'était agi d'une réalité ! J'en restai profondément impressionné, et je racontai immédiatement ce qui était arrivé à mes compagnons qui étaient assis près de là, au milieu des canons, et qui causaient. J'en informai de même le chapelain du bord, le Révérend Onslow. Peu de jours après, nous arrivâmes à Marseille, et j'y appris la mort de mon père, qui avait été enterré le même jour et à la même heure où il m'était apparu (midi et demi). J'ajouterai qu'au moment de l'apparition il faisait un temps splendide, et que je n'avais aucune inquiétude sur

mon père, ayant récemment reçu des nouvelles tranquilisantes sur les conditions améliorées de sa santé. Entre mon père et moi, il y avait toujours eu un grand courant de sympathie, bien supérieur à ce qu'il en est ordinairement entre un homme de soixante-douze ans et un jeune homme de vingt ans, car tels étaient nos âges respectifs. »

L'enquête a établi que le père de l'observateur est mort à Kensington, le 29 avril 1864, et a été enterré le 4 mai. La vue de ce père dans son cercueil a eu lieu le jour de l'enterrement, cinq jours après le décès. Est-ce le défunt qui s'est manifesté, qui a pensé à son fils, quand son cadavre était déjà dans le cercueil ? Est-ce le fils qui a pensé à son père par une lucidité subite, sans cause apparente ? Nous pouvons aussi imaginer qu'il y ait eu transmission télépathique entre un parent assistant aux obsèques et le fils du décédé, mais n'est-ce pas plus loin de la probabilité ? Dans tous les cas, nous voyons combien tous ces faits, négligés jusqu'ici, méritent notre attention.

On connaît l'amour fraternel d'Ernest Renan pour sa sœur Henriette, et l'on sait qu'une maladie subite et cruelle a failli terminer leurs jours en même temps, le 24 septembre 1860, à Amochit, près de Beyrouth. Nous lisons dans l'une des pages les plus touchantes du grand écrivain :

« Deux ou trois fois, dans les rêves de la fièvre, je me suis posé un doute atroce ; j'ai cru l'entendre m'appeler du caveau où son corps fut déposé ! La présence de médecins français au moment de sa mort écarte, sans doute, cette horrible supposition<sup>73</sup>. »

Le sceptique philosophe ne paraît pas avoir pensé à la possibilité d'une communication posthume entre sa bien-aimée sœur et lui. Nous connaissons cependant des faits de cet ordre. Quant à la survivance de l'âme de sa sœur, il écrit plus loin :

« N'est-ce pas pour les âmes comme celle-ci que l'immortalité est faite ? Ce n'est pas la matière qui est, puisqu'elle n'est pas une ; ce n'est pas l'atome qui est, puisqu'il est inconscient. C'est l'âme qui est, quand elle a vraiment marqué sa trace dans l'histoire éternelle du vrai et du bien... La partie vraiment éternelle de chacun, c'est le rapport qu'il a avec l'infini. C'est dans le souvenir de Dieu que l'homme est immortel. C'est là que notre Henriette, à jamais radieuse, à jamais impeccable, vit mille fois plus réellement qu'au temps où elle luttait de ses organes débiles pour créer sa personne spirituelle et que, jetée au sein du monde, qui ne savait pas la comprendre, elle cherchait obstinément le parfait. Toute la logique du système de l'univers serait renversée si de telles raisons n'étaient que duperie et illusion. »

Malgré ces idées philosophiques, l'auteur de la *Vie de Jésus* n'admet pas la survivance. Dans sa pensée, sa sœur Henriette n'existe plus individuellement. Que signifient alors les lignes précédentes ? Et que signifie la dédicace de son livre à sa sœur Henriette : « DANS LE SEIN DE DIEU OU TU REPOSES ?

Ce souvenir de Renan n'est pas présenté ici comme une manifestation posthume de sa sœur, mais comme une simple possibilité.

En terminant ce chapitre, je ferai la même remarque qu'à la fin des deux précédents, c'est que pas une des relations que nous venons de passer en revue n'a été empruntée aux expériences spirites, qui feront l'objet d'un chapitre spécial.

Ces manifestations ont été constatées pendant la première semaine après la mort. Continuons notre étude. Voyons celles qui ont été observées d'une semaine à un mois dans cet ordre chronologique.

---

<sup>73</sup> Ma sœur Henriette, 1895, p. 88.



## CHAPITRE VII - Manifestations et apparitions de morts quelque temps après le décès. (D'une semaine à un mois)

Si j'oyais parler des esprits qui reviennent, des sorcelleries ou de quelque autre conte où je ne pense pas mordre, il me venoit compassion du pauvre peuple abusé. A présent, je trouve que j'étoys pour le moins autant à plaindre moi-même.  
MONTAIGNE.

Si nous voulons nous instruire exactement, complètement, rigoureusement, de ces faits extraordinaires, ne nous arrêtons pas. Peut-être nous paraîtront-ils de plus en plus fantastiques, de plus en plus incroyables. Mais sachons que ce n'est pas un roman que nous lisons, que ce sont des observations visuelles. Choses vues, comme dirait Victor Hugo. La question est de savoir si la vieille hypothèse classique de l'hallucination reste admissible, si la science dite positive n'a pas fait fausse route jusqu'ici.

La manifestation suivante, huit jours après le décès, est assez bizarre, mais n'est pas très rare.

Je l'extraits d'une lettre qui m'a été adressée de Paris au mois d'août 1900, par un voisin de la maison d'édition de mon frère :

« Le grand-père maternel de ma femme, décédé le 13 février 1880, habitait chez son gendre, M. S..., bibliothécaire à l'Ecole Polytechnique. Environ huit jours après le décès, la sonnette qui correspondait à la chambre de M. S..., au rez-de-chaussée, se mit à tinter. Cette chambre avait été tenue fermée depuis l'inhumation. Toute la famille était alors à table dans la salle à manger, également au rez-de-chaussée ; la domestique se tenait dans la cuisine au premier étage. Tout le monde accourant aussitôt à ce bruit, on ne remarqua rien de particulier dans l'aspect de la chambre, mais le cordon de la sonnette était encore agité. La même manifestation s'est renouvelée trois fois par intervalles. »

E. REBOUL.  
Paris, 20, rue de Vaugirard.  
(Lettre 1066.)

Mes lecteurs sont au courant de ces sonneries inexplicables, mais sûrement constatées. Celle-ci, comme tant d'autres, ne peut faire aucun doute pour ceux qui connaissent et apprécient le jugement pondéré du narrateur.

Ce sont là des manifestations posthumes pour ainsi dire banales. Les apparitions sont plus rares, et souvent plus discutables.

Nous ne voulons ici ni illusions, ni rêveries, ni visions imaginaires, mais des observations exactes. Les histoires de revenants sont généralement mal reçues, et c'est tout naturel, attendu que la plupart du temps elles sont associées à une aveugle et déconcertante crédulité. Pour ma part, j'ai toujours été peu disposé à les accepter, et je ne l'ai fait qu'après un examen critique aussi serré que possible ; il est indispensable de chercher à savoir ce qu'il y a d'exactement vrai, et ce que l'imagination, cette folle du logis, n'y a pas ajouté, ce qui est toujours assez difficile à déterminer. La meilleure preuve que je ne me suis jamais empressé d'accepter bénévolement ces histoires, c'est que j'en connais une depuis mon enfance, que je n'ai jamais publiée. Je crois pouvoir la donner maintenant, aux pages de ce chapitre.

Elle est arrivée dans ma famille, il y a fort longtemps, sous Louis XVI, en 1784, et a eu pour témoin ma bisaïeule maternelle, que j'ai presque connue, car lorsqu'elle mourut, en 1844, âgée de près de cent ans, j'avais deux ans. Ce n'est pas elle qui me l'a racontée, c'est ma mère elle-même. La voici :

« C'était dans un petit village du comté de Bar, Liloud, incorporé aujourd'hui dans le département de la Haute-Marne, non loin de mon pays natal, et pays natal de mon grand-père maternel. Pendant toute mon enfance, j'y passai mes vacances, sur les coteaux plantés de vignes, en face de Bourmont, au milieu de gracieux paysages, dans les bois tout remplis de chants d'oiseaux. La maison où le fait s'est produit existe toujours ; elle est à l'entrée du village à droite et s'appelle : le château<sup>74</sup>. Lorsque je réunissais les documents de mon enquête, en 1899, ma mère, qui était alors précisément retournée dans son pays, après une longue et laborieuse existence à Paris, m'envoya la relation que voici :

« Tu n'as jamais voulu prendre au sérieux la fameuse histoire de *Défunt Rollet* que tu as si souvent entendue raconter par papa et maman, mais je te l'envoie tout de même ; tu en feras ce que tu voudras.

Pour moi, je n'ai jamais eu aucune raison d'en douter. Ce François Rouet était le frère de la belle-sœur de ma grand-mère. Ils habitaient ensemble, cultivateurs. Quelque temps après la mort de ce brave homme, ma grand-mère va à la cuisine que tu connais, au rez-de-chaussée, examiner en bonne maîtresse de maison, si le pot-au-feu cuisait bien. Elle voit son beau-frère assis au coin de la grande cheminée, comme s'il eût été vivant. Stupéfaite, elle se sauve et, lorsque peu de temps après, les jeunes gens sont revenus des champs, l'un d'eux lui ayant dit qu'il avait grande faim, elle l'envoya, non sans curiosité, mais sans rien dire, paraît-il, prendre un peu de lard dans le pot qui cuisait sur le feu, en attendant l'heure du souper. Ce garçon se sert avec empressement. Mais en rebouchant le pot il aperçoit le fantôme et se met à crier : « Mon Dieu ! Défunt Roulet ! » J'ai entendu dire aussi qu'à ce moment un garçon de ferme s'était mis à jurer, et que ce jurement avait coïncidé avec la disparition soudaine du revenant. »

Tel est le récit de ma mère, que j'ai entendu également de la bouche de ma grand-mère. Cette apparition ne faisait aucun doute dans l'esprit des personnes de la famille. Défunt Rouet était un personnage légendaire, quoique fort modeste.

Vision imaginaire ! disait-on. Hallucination de ma bisaïeule, puis du jeune homme arrivant aussi des champs, et auquel elle assurait n'avoir rien dit pour s'amuser de sa surprise et pour savoir si lui aussi verrait le défunt. Personne n'était satisfait de cette hypothèse d'hallucinations, car on était sûr d'avoir bien vu, bien reconnu l'homme, tranquillement assis au coin du feu.

Qu'y a-t-il de vrai, de certain, au fond de cette histoire ?

Le plus probable, semble-t-il, est que ma bisaïeule (alors âgée de trente-neuf ans) a été dupe d'une illusion et qu'elle l'a communiquée à son entourage, sans s'en souvenir depuis : nous pouvons lire dans l'ouvrage très documenté de Brière de Boismont sur *Les Hallucinations* un grand nombre d'observations fort intéressantes, à cet égard. Mais en lisant cet ouvrage classique on est frappé de l'impression que le mot hallucination est loin d'expliquer tous les cas.

Que ce brave défunt, dûment enterré, soit venu s'asseoir devant la cheminée avec ses vêtements habituels, c'est ce que l'on proposait de croire et ce que nous n'admettons pas. Pourtant, si on l'a vu, ce qui s'appelle vu, il conviendrait de trouver une explication pour ce fait comme pour tant d'autres.

---

<sup>74</sup> Elle appartient actuellement à un de mes cousins.

Ma mère, dont l'absolue sincérité d'une part, la pondération d'esprit d'autre part<sup>75</sup>, ont été appréciées par tous ceux qui l'ont connue, considérait cette histoire comme absolument authentique. Elle l'admettait d'autant plus qu'elle en connaissait d'analogues arrivées dans sa famille, entre autres la suivante, que j'extrais d'une autre lettre de 1899 :

« Eugénie Bichet, que tu as connue dans ton enfance et qui fut la première femme de notre cousin l'horloger Lomon de Bourmont, a perdu sa mère lorsqu'elle n'avait guère que quatorze ou quinze ans<sup>76</sup>. Or, à deux fois, à l'entrée de la nuit, en allant au bûcher, petit bâtiment devant la maison, à deux fois différentes, dis-je, elle a vu, de ses yeux vu, sa mère assise sur le tas de bois. Elle a eu tellement peur qu'elle n'y est plus retournée. Il y a encore des contemporains de ses affirmations répétées, moi entre autres.

Pour moi, personnellement, je n'ai jamais rien vu, et j'aurais tant voulu voir ton pauvre père ! »

Jusqu'à présent, on n'a guère traité ces visions que d'hallucinations pures. Mais ici nous voulons analyser complètement le sujet en toute liberté d'esprit et nous comparons les observations. Les chapitres précédents nous invitent à une attention scientifique soutenue.

Nous avons rappelé en tête de ce chapitre une pensée de Montaigne. La Rochefoucauld a écrit de son côté :

« Il en est du véritable amour comme de l'apparition des esprits : tout le monde en parle, mais peu de gens en ont vu. » Il est certain, en effet, que dans cette matière si intéressante nos renseignements tout à fait personnels sont beaucoup moins nombreux que ceux qui nous arrivent de seconde main, et encore moins que ceux de troisième main ou de plus loin. Mais il ne saurait en être autrement, ceux qui nous renseignent étant plus ou moins nombreux, tandis que chacun de nous est seul observateur de ses faits personnels. C'est une raison de plus pour que nous nous attachions à enregistrer soigneusement ce qui nous paraît authentique. »

Notre temps n'est pas moins fertile que celui de La Rochefoucauld ou celui de Montaigne en manifestations posthumes. On commence seulement à les soumettre à une analyse rigoureuse. J'espère que ce travail-ci servira à fixer définitivement la réalité du sujet.

On a pu lire dans *L'Inconnu* un rêve prémonitoire, d'une précision remarquable, fait par M. Amédée Basset, notaire à Vitrac (Charente). Voici un cas d'apparition vue par son père, propriétaire dans la Haute-Vienne, et je le présenterai ici précédé d'une lettre qui montre toute l'importance que l'auteur attache lui-même à ces recherches :

« Quoique très absorbé par le travail de mon étude, je ne puis résister au désir que j'éprouve de vous exprimer toute mon admiration pour vos recherches, sous ce titre qui devrait captiver toutes les personnes soucieuses de s'instruire : L'INCONNU ! Les problèmes dont vous souhaitez la solution scientifique sont, en effet, de ceux auxquels nul ne devrait rester étranger, car, à mon avis, il n'est pas de question plus importante pour notre pauvre humanité !

Pour entrevoir, que dis-je ! démontrer que la célèbre affirmation de Lavoisier : « Rien ne se crée, rien ne se perd, tout se transforme », ne s'applique pas seulement à ce que nous sommes convenus d'appeler la matière, mais encore à tout ce qui constitue le monde ; établir que tout s'enchaîne dans la nature et que chaque fait est la conséquence d'un autre, qu'il s'agisse de la pensée ou de l'énergie matérielle : est-il un problème plus captivant et dont la solution soit plus fertile en heureux résultats ?

---

<sup>75</sup> Malgré ses convictions catholiques inébranlables, contre lesquelles aucun raisonnement n'a pu prévaloir.

<sup>76</sup> Je laisse ces détails un peu intimes parce que le fait dont il s'agit ici a été connu de ma famille.

Pendant ma cléricature, je me suis passionné pour ces questions, et j'avais consigné dans un carnet que j'ai malheureusement perdu, le résultat de mes recherches. Mais je me souviens que j'étais arrivé à reconnaître que nos idées sur notre existence sont contraires à la réalité, que le Temps et l'Espace ne sauraient se définir d'une façon rationnelle, et qu'il existe un lien invisible, mais puissant, rattachant tous les mondes entre eux.

A mon humble avis, le vide absolu n'existe nulle part, et l'Infini est peuplé d'êtres, de forces, si vous voulez, qui ne demandent pour tomber sous nos sens, c'est-à-dire pour que nous ayons matériellement conscience de leur existence, qu'à trouver un agent, ad hoc, tel le fluide vital, qui les matérialise, et j'arrivais à cette conclusion que les voyants ont tout simplement le pouvoir de se dédoubler, de prêter leur fluide vital à la force, à l'esprit qui cherche à entrer en communication avec eux. »

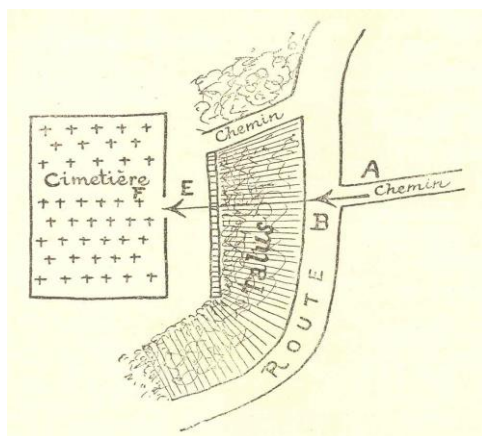
Vitrac, 27 avril 1899.

(Lettre 640.)

Cette lettre montre que les questions que nous étudions ici intéressent toutes les sphères sociales. Elle se continuait par la relation du rêve signalé plus haut, et ensuite par la description de la singulière apparition de mort que l'on va lire. Ce récit est d'autant plus digne d'attention que : 1° il s'agit d'un fantôme vu en plein jour ; et que 2° l'observateur l'a suivi pendant assez longtemps pour que l'hypothèse d'une hallucination ne lui soit pas applicable. Qu'est-ce ? Je l'ignore ; mais le fait est là.

« Mon père, écrit M. Basset, a vu, à plusieurs reprises, très nettement, le fantôme d'un homme décédé depuis un mois, entre autres dans la circonstance suivante. Il était vêtu comme aux jours de fête, et il est probable que c'étaient là les vêtements dans lesquels il avait été enseveli, et fut vu traversant la route qui longe le cimetière, puis gravissant le talus bordant cette route pour se diriger vers la porte du cimetière où il disparut. C'était vers cinq heures du soir.

Mon père faisait le soir, avant de se mettre à table, sa promenade quotidienne, accompagné d'un de ses amis, lorsque, tout à coup, il vit déboucher d'un chemin A situé en face du cimetière, un homme qui, de la façon la plus naturelle, traversa la route B, et gravissant le talus C de la route, talus ayant 5 à 6 mètres de hauteur, avec la plus grande aisance<sup>77</sup>, arriva en E où se trouve une plate-forme au niveau du cimetière, puis, marchant toujours droit devant lui, pénétra dans le cimetière par la porte F.



<sup>77</sup> Je cite textuellement le passage de la lettre de mon père

Rien ne peut faire admettre que mon père ait été l'objet d'une hallucination, car, ainsi qu'il le fait remarquer, ce n'est qu'en voyant le fantôme gravir aussi aisément le talus et la route qu'il fut surpris, et se souvint alors seulement que cet individu (un nommé Boireau) était mort.

Mon père ne se souvient malheureusement pas si la personne qui était avec lui vit le fantôme, mais il précise le fait que cette personne avait vécu en très mauvaise intelligence avec le défunt. Ce qui est certain, c'est que mon père nous en parla le soir même et nous donna comme explication de cette apparition la haine qui existait entre son ami et le défunt.

Mon père est prêt à vous écrire les détails supplémentaires qui vous paraîtraient utiles. Je vous donne son adresse dans la Haute-Vienne. »

Amédée BASSET.

MM. Basset, père et fils, n'admettent pas l'hypothèse hallucination. L'observation a été faite très froidement, très simplement, très naturellement, comme s'il se fût agi d'une rencontre banale quelconque.

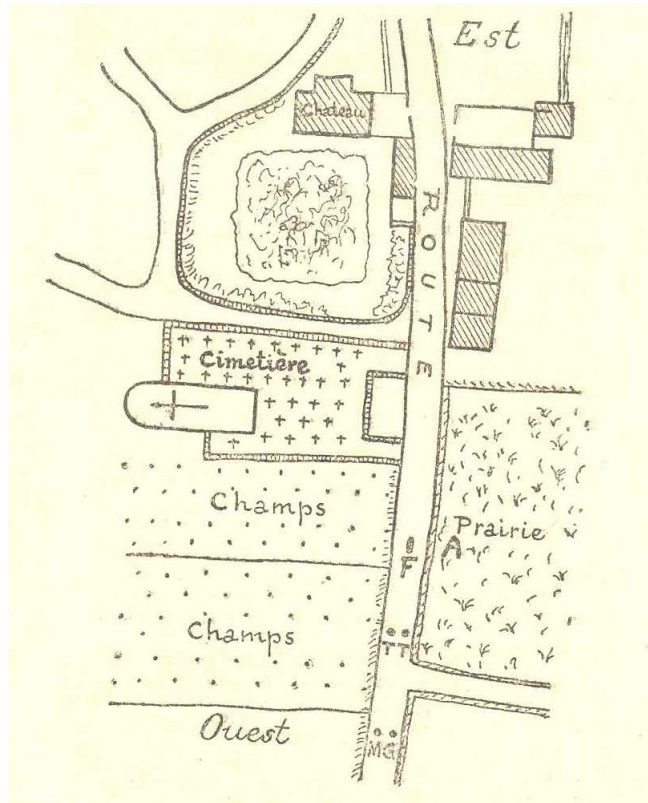
Remarque curieuse : parmi les centaines – les milliers – d'observations que j'ai réunies depuis cinquante ans, il en est une qui offre avec la précédente la plus complète analogie. Sa relation est due au Dr Fugairon, docteur ès sciences et docteur en médecine, et il l'a publiée dans son livre *La Survivance de l'âme* (Paris, 1907). La voici :

« Le dessin ci-joint représente l'entrée ouest du petit village de Savignac, situé dans la haute vallée de l'Ariège. On y voit, à gauche, le cimetière séparé du parc du château par un chemin. La route nationale borde les jardins, cours et parc du château, ainsi que le cimetière.

Au mois d'octobre 1837, à sept heures du soir, ma grand'mère et ses deux sœurs plus jeunes se promenaient sur la route. Elles revenaient vers le village, et se trouvaient aux points M.G., lorsqu'elles aperçurent, presque devant elles, un monsieur habillé de gris, la canne à la main. Son chapeau en feutre mou était gris et son pantalon également gris, mais plus foncé que le gilet et la redingote. Ma mère dit à sa mère : « Si mon oncle n'était pas mort, il y a un mois on croirait que c'est lui, celui-ci a le même costume et la même démarche ». Comme il commençait à faire nuit, on ne pouvait pas trop distinguer sa figure.

Mes deux tantes dirent : « Allons voir qui c'est ». Et elles partirent en courant.

Lorsqu'elles furent en TT, le promeneur était arrivé en F, à trente pas d'elles, il s'arrêta net et fit une enjambée de F en A par-dessus la muraille de 80 centimètres de haut qui borde la prairie et la sépare de la route. Cette enjambée est impossible à faire, car la distance de F en A est de plus de 3 mètres. Aussi, mes deux tantes s'écrièrent : « Oh ! quelle enjambée ! » En même temps, le fantôme disparut en l'air. Elles coururent à l'endroit où il avait disparu pour voir s'il n'était pas tombé de la muraille. Elles marchèrent en divers sens dans la prairie dont l'herbe était très basse, elles ne virent plus personne.



Cette apparition a été vue par quatre personnes nullement hallucinées. Ma tante la plus jeune est morte en 1895, à l'âge de soixante-quinze ans et, quelque temps avant de mourir, elle m'avait raconté cette apparition de la même manière que ma mère me l'avait rapportée plusieurs fois. »

Je demanderai au lecteur impartial, qui vient de lire ces lignes, s'il ne lui semble pas que ces deux faits indépendants se confirment l'un par l'autre, que l'hypothèse ancienne de l'hallucination est ce qu'il y a de plus improbable pour ces divers observateurs, et que, dans ces deux cas, le mort a paru errer réellement non loin de son tombeau.

Le cas suivant s'est passé dans la Haute-Marne et m'a été rapporté par un de mes éminents compatriotes :

M. de Maricourt était allé faire un voyage en Bretagne, voir plusieurs parents. C'était au temps de Napoléon III. Pendant ce voyage, sa correspondance n'avait pas été très régulière par la poste. Quant au télégraphe, il n'existait pas dans toutes ces localités écartées. Wassy n'avait pas encore son chemin de fer, on allait le prendre à Saint-Dizier : et c'était un petit courrier qui faisait le service. M. de Maricourt avait pris cette voiture pour rentrer chez lui. La route passait devant le cimetière, il était midi environ, quand sur la porte il vit son fils qui le regardait passer. Ce jeune homme avait l'air si naturel que son père eut l'idée de faire arrêter pour descendre et revenir avec lui. Il pensa qu'il y avait eu un enterrement et que son fils sortait d'assister à cette cérémonie. Arrivé chez lui, il apprit la mort, presque subite, de ce fils, enterré depuis plusieurs jours. Longtemps après, en racontant ce fait, M. de Mari-court pleurait encore.

Ces trois cas si semblables (il y en a beaucoup d'autres) inviteraient à conclure que les morts errent parfois dans le voisinage de leurs tombeaux. Mais entre autres difficultés pour admettre la

réalité objective de ces observations, la principale encore n'est-elle pas celle des vêtements, des aspects vus par les témoins ?

Pouvons-nous en tenter une explication ?

Oui.

Si nous admettons que le mort, à l'état d'esprit invisible, d'ombre immatérielle, d'être différent de nous, inaccessible à nos sens physiques, soit là, dans notre voisinage, nous pouvons admettre aussi qu'il agit spirituellement sur notre propre esprit et que cette action se révèle pour nous sous une forme sensible. Un tel est là et influence notre cerveau par des ondes psychiques inconnues. Cette impression se traduit en nous par l'image de l'individu que nous avons connu. Les spectateurs le voient comme ils le connaissent. Le revenant peut être réel et invisible, et devenir visible pour nous, prendre une forme pour notre esprit, notre nerf optique et notre rétine, en mettant en jeu certaines fibres cérébrales, ne pas devenir visible pour des cerveaux non adaptés à ces vibrations.

Les apparitions de doubles de vivants sont probablement du même ordre. Lorsque Mme Wilmot va voir son mari sur un bateau après une tempête, et est vue par lui et par son compagnon de cabine,

William. Fait, son esprit seulement avait traversé la mer et était là. Cependant ils l'ont vu, tous les deux, dans sa toilette de nuit<sup>78</sup>. Il en est de même de tous les exemples de doubles. Le phénomène est à la fois objectif, extérieur au voyant, réel et subjectif, intérieur, en ce que le voyant l'interprète.

Quelques bizarres qu'elles soient, les histoires de revenants ont une origine fondée sur l'observation même, et l'hallucination comme l'illusion ne les expliquent pas. Il n'est pas scientifique de les nier de parti pris et de les éliminer sans examen.

Un chercheur indépendant, positiviste de l'école d'Auguste Comte, ADOLPHE D'ASSIED, déclare qu'il a fait sur ce sujet un travail, dont les idées s'éloignent autant des rêveries du mysticisme que des hallucinations des spirites. Des choses qui nous paraissent impossibles et qui ont été traitées d'erreurs par les savants les plus sérieux sont cependant réelles. Dans cet ouvrage<sup>79</sup>, il raconte avoir vu en émoi tous les habitants de son canton par l'épisode que voici :

« L'abbé Peytoux, curé de la paroisse de Sentenac (Ariège), venait de mourir. Les jours suivants, il se produisit dans le presbytère des bruits insolites et si persistants que le desservant qui lui avait succédé fut sur le point d'abandonner son poste. Les gens du pays, aussi ignorants que superstitieux, n'étaient point embarrassés pour expliquer ce prodige. Ils déclaraient que l'âme du défunt était en peine parce qu'il n'avait pas eu le temps de dire, avant sa mort, toutes les messes dont il avait reçu le prix. Elevés dans le dogme chrétien, ils se disaient que le curé défunt avait définitivement quitté la planète pour une des trois résidences posthumes : le ciel, l'enfer, le purgatoire, et ils supposaient les portes des deux pénitenciers trop solidement verrouillées pour qu'il pût retourner en arrière. »

Mais écoutons l'histoire du revenant. Elle est vraiment la plus curieuse de cette époque, tant à cause de la durée des manifestations qu'à raison des formes qu'elles présentèrent, dont un grand nombre d'habitants de la localité furent témoins.

M. d'Assier s'adressa, pour en avoir en quelque sorte le procès-verbal exact, à l'ancien instituteur de Sentenac, M. Augé, lequel, après avoir interrogé, les anciens du village sur ce qu'ils avaient vu ou entendu, lui envoya le résultat suivant de son enquête :

---

<sup>78</sup> *L'Inconnu*, p. 488-492.

<sup>79</sup> *Essai sur l'humanité posthume*, par un positiviste, Paris, 1833.

Sentenac-de-Sérou, le 8 mai 1870.

I. Quand il y a environ quarante-cinq ans, Peytoux, curé de Sentenac, fut mort, on entendait chaque soir, à partir de la nuit tombante, quelqu'un remuer les chaises dans les chambres du presbytère, se promener, ouvrir et fermer une tabatière, avec le bruit d'un homme prenant une prise. Ce fait, qui se répéta longtemps, fut admis par les plus simples et les plus peureux. Ceux qui voulaient paraître ce que vous me permettrez d'appeler les esprits forts de la commune, n'y ajoutèrent aucune foi, ils se contentaient de rire de tous ceux qui étaient persuadés que le curé mort revenait. Les nommés Eychenne (Antoine), maire de la commune à cette époque, et décédé depuis cinq ans, et Galy (Baptiste), qui vit encore, les deux seuls de l'endroit qui fussent un peu lettrés, et partant les plus incrédules, voulurent s'assurer par eux-mêmes si tous les bruits nocturnes qu'on disait entendre au presbytère avaient quelque fondement ou n'étaient que l'effet d'imaginaires faibles, faciles à s'effrayer. Un soir, armés l'un d'un fusil, l'autre d'une hache, ils résolurent d'aller passer la nuit à la maison presbytérale, bien déterminés, s'ils entendaient quelque chose, à ne pas être dupes. Ils s'installèrent à la cuisine, près d'un bon feu, et commençaient à causer sur la simplicité des habitants, quand, dans la chambre au-dessus de leurs têtes, ils entendent un bruit, puis les chaises remuer, quelqu'un marcher, puis descendre l'escalier et se diriger du côté de la cuisine. Ils se lèvent ; le sieur Eychenne va à la porte de la cuisine tenant la hache d'une main, prêt à frapper celui qui osera entrer, et le sieur Galy met en joue avec son fusil.

Celui qui semblait marcher, arrivé en face de la porte de la cuisine, prend une prise de tabac, c'est-à-dire que les hommes entendirent le même mouvement que fait un homme qui prise. Puis, au lieu d'ouvrir la porte de la cuisine, le revenant passa dans le salon où il parut se promener. Les sieurs Eychenne et Galy, toujours armés, sortent de la cuisine, entrent au salon et ne voient absolument rien. Ils montent dans les chambres, parcourent la maison de haut en bas, regardent dans tous les coins, et ne trouvent ni chaises, ni rien autre chose qui ne fût à sa place. Le sieur Eychenne, qui avait été le plus incrédule, dit alors à son compagnon : « Mon ami ! Ce ne sont pas des vivants qui font ce tapage ; c'est M. le curé Peytoux ; c'est son marcher et sa manière de priser que nous avons entendu ; nous pouvons dormir tranquilles. »

II. Marie Calvet, servante de M. Ferré, successeur de M. Peytoux, femme courageuse s'il en fût, ne se laissant impressionner par rien, ne croyant pas à tout ce qu'on racontait, et qui aurait sans crainte couché dans une église, comme l'on dit vulgairement pour désigner une personne qui n'a pas peur ; cette servante, dis-je, nettoyait un soir, à la nuit tombante, dans le corridor de la grange, les ustensiles de cuisine. M. Ferré, son maître, qui avait été voir M. le curé Desplas, son voisin, ne devait pas rentrer. Pendant que la susdite Calvet était occupée à bien laver ses ustensiles, un curé passe devant elle sans lui adresser la parole. « Oh ! vous ne me ferez pas peur, monsieur le curé, dit-elle. Je ne suis pas si bête de croire que M. Peytoux revient. Voyant que le curé qui était passé et qu'elle prenait pour son maître ne lui répondait pas, Marie Calvet lève la tête, se tourne et n'aperçoit personne. Alors la peur commence à s'emparer d'elle, et elle descend rapidement chez les voisins pour leur dire ce qui venait de lui arriver, et prier la femme Galy de venir coucher avec elle.

III. Anne Maurette, épouse Ferran, encore vivante, allait à la pointe du jour, à la montagne, chercher avec son âne une charge de bois. En passant devant le jardin presbytéral, elle voit un curé qui se promenait, un bréviaire à la main, le long de l'allée. Au moment où elle voulait lui dire : « Bonjour ! Monsieur le Curé, vous vous êtes levé bien matin », le prêtre se tourna,



continuant la récitation de son bréviaire. La femme ne voulant pas l'interrompre dans ses prières, poursuit son chemin sans qu'aucune pensée de revenant se présente à son esprit. En rentrant de la montagne avec son âne chargé de bois, elle rencontre le nouveau curé de Sentenac devant l'église : « Vous vous êtes levé bien matin, Monsieur le Curé, dit-elle, je croyais que vous vouliez aller en voyage, quand en passant, je vous ai vu dire l'office dans votre jardin. – Non, ma bonne femme, répondit le Curé, il n'y a pas longtemps que j'ai quitté mon lit ; je viens à peine de dire la sainte messe. – Eh alors, répliqua cette femme comme saisie de frayeur, quel était ce prêtre qui récitait à la pointe du jour son bréviaire dans l'allée de votre jardin, et qui s'est retourné au moment où je voulais lui adresser la parole ? Je serais morte de peur si j'avais pu croire que c'était le curé qui n'est plus. Mon Dieu ! Mon Dieu ! Je n'aurai plus le courage de repasser le matin. » Voilà, monsieur, trois faits qui ne sont pas le produit d'imaginations faibles et effrayées. Je doute que la science puisse naturellement les expliquer. Sont-ce des revenants ? Je me garderai de l'affirmer ; mais c'est toujours quelque chose qui n'est pas naturel. »

J. AUGÉ.

Tel est le récit de l'instituteur de Sentenac. Je partage l'opinion de d'Assier : il est bien difficile, sinon impossible, de récuser ces témoignages, quoique tout cela soit inexplicable, comme l'étaient les aérolithes au XVIII<sup>e</sup> siècle. Nous pouvons objecter qu'après quarante-cinq ans les souvenirs peuvent manquer de précision ; mais ces observations sont si simples et si banales que le temps n'a guère pu apporter de déformation. Je puis remarquer, à ce propos, que j'écris ces lignes en 1921, et je me souviens comme d'hier de certains détails de la guerre de 1870, à laquelle j'ai pris part comme capitaine du génie chargé de l'inspection optique des Prussiens cherchant à s'installer sur les coteaux de Meudon et de l'envoi d'obus sur ce point par les forts de Montrouge, Vanves et Issy, reliés télégraphiquement à notre observatoire de la Muette. Ces souvenirs sont parfaitement précis. La relation de l'instituteur peut être reçue comme exacte.

Eh bien ! Ce brave curé décédé, qui revient dans son presbytère, s'y promène, se sert de sa tabatière, lit son bréviaire, à une heure matinale, dans l'allée accoutumée, paraît un conte inadmissible à notre raison la plus élémentaire.

Alors ?

« Des pierres ne peuvent pas tomber du ciel », disait Lavoisier.

« La Terre ne peut pas tourner sur elle-même », disait Ptolémée.

« Le Soleil ne peut pas avoir de taches », affirmaient à Galilée et à Scheiner les péripatéticiens de 1610.

« Il est impossible de faire traverser l'Océan Atlantique par une dépêche télégraphique », soutenait Babinet, de l'Institut.

« Le phonographe est un truc de ventriloque », clamait M. Bouillaud à l'Académie des sciences.

« L'électricité ne produit pas de contorsions de grenouilles », assuraient les adversaires de Galvani.

« La vaccine ne peut pas empêcher la petite vérole », déclaraient les confrères de Jenner.

« On ne trouvera jamais d'homme fossile », affirmait Elie de Beaumont à Boucher de Perthes. Etc., etc., etc.

L'auteur de *l'Humanité posthume* déclare, en vertu des principes de la méthode positive, que les revenants sont incontestables, qu'il est impossible d'en douter, et ajoute aux apparitions du curé de Sentenac un nombre respectable de constatations analogues. Sa conclusion, fondée également sur les doubles de vivants, est que tout homme – et même tout animal – possède son double, corps fluïdique, dont on a également la connaissance par les sensations des amputés ressentant des douleurs à l'extrémité de membres qu'ils n'ont plus. Tout individu porterait en lui son image

fluidique qui, après la mort, constituerait le fantôme posthume. L'être éthéré, en se détachant du corps, n'éprouverait qu'un changement de milieu et conserverait souvent ses habitudes, ses idées, ses préjugés. Il tient à sa sépulture, il reste en relation avec les personnes qui lui sont chères, et même avec les choses. Mais cette continuation de nous-mêmes ne dure pas longtemps. Elle est formée de molécules qui se désagrègent quelque jour et rentrent dans le milieu universel. L'existence de cette ombre est de courte durée, quoique plusieurs fassent l'impossible pour entretenir leur vie posthume au détriment des vivants, par exemple les vampires.

Je donne ces conclusions de d'Assier sans les partager, malgré leur antiquité égyptienne. Il ne croit pas à l'âme, au monde psychique, et réduit tout à la matière. Ses observations n'en sont pas moins intéressantes sur les apparitions de morts.

Ne nions rien. Mais ne faisons aucune théorie. Le temps n'est pas venu. Posons les faits, base de la science future. Examinons tout avec impartialité.

Le progrès des études psychiques est dû au travail d'un très petit nombre d'hommes qui marchent en avant d'un pas ferme et assuré, sans s'occuper des horions et des sarcasmes des camps philosophiques opposés. La majorité conservatrice des savants n'a, de tout temps, cédé, qu'avec répugnance et de mauvaise grâce devant l'effort du progrès.

Mes lecteurs savent avec certitude que l'être humain, animé du désir d'annoncer sa mort à une personne amie, peut agir à distance sur l'esprit de cette personne, de manière à produire chez elle une impression correspondante. La science officielle a donné depuis longtemps à ces impressions le nom d'hallucinations, mais il conviendrait de s'expliquer sur ce mot.

En lisant l'ouvrage classique sur *Les Hallucinations* de Brière de Boismont, on a l'impression qu'il est loin de tout expliquer, comme il le prétend, et comme l'enseignent habituellement les physiologistes. Il se passe ici ce qui s'est passé pendant mille ans pour le diable. Les professeurs de l'époque expliquaient tout également par son œuvre occulte, qui n'était pas prouvée du tout. Les démons et les génies des Grecs et des Hébreux ne l'étaient pas davantage. On se contente trop vite des hypothèses. L'hallucination vaut le diable. Il semble même, parfois, qu'elle ne vaut pas le diable.

Dans notre travail actuel, ce sont les faits d'observations qui nous intéressent. Eh bien ! je répète pour la millième fois que l'hallucination ne les explique pas.

Quelle hallucination imaginer dans l'exemple que voici ? Il s'agit de l'apparition d'un mort à deux témoins indépendants. Je l'extrais d'une lettre qui m'a été adressée de Nantes le 31 mars 1921 :

« Le cas dont je vais vous soumettre le récit a eu deux témoins, dont l'un habite actuellement Nantes, le même immeuble et le même étage que ma tante.

Ce témoin, étant jeune fille, était placée comme bonne à Paris, dans une famille propriétaire d'un petit bazar. A table, quand la conversation tombait sur le sujet de l'âme, de la survie, le mari disait à sa femme : « Si je meurs le premier, et que je puisse revenir, je viendrai te voir. » Des années passent, le mari tombe malade et meurt. Quelque temps après, la bonne qui couchait dans la cuisine au rez-de-chaussée, derrière le magasin, entend, étant au lit, un bruit, dans le buffet, comme si la vaisselle se brisait. Elle se lève, croyant que le chat était cause de ce bruit, et ne le trouve pas. Du reste, aucune assiette ou verre de cassés. Etonnée, elle se recouche. Le bruit recommence. La lumière est éteinte. Elle aperçoit au pied de son lit une forme-blanchâtre, laquelle se précise, et dans cette apparition, elle reconnaît parfaitement l'ancien maître. Effrayée ; elle ne dort pas et, dès le matin, monte au premier à l'appartement de sa maîtresse, lui porte, comme tous les matins, son premier déjeuner. Ce qui la frappe, c'est la pâleur de sa patronne. Questionnée, celle-ci lui dit : « Marie, figurez-vous que cette nuit mon mari m'est apparu. Je l'ai parfaitement reconnu. Il m'a parlé et m'a dit : « Tu vois, nous ne mourons pas, j'ai besoin de prières. » Allez voir, dit la patronne à sa bonne, si les enfants n'ont rien vu, car je ne suis pas

tranquille. Dans une chambre à côté, reposaient tranquillement deux fillettes. Alors la bonne raconta à sa patronne sa propre observation.

Ce cas me paraît intéressant, car cette apparition eut lieu assez longtemps après la mort, et la même nuit, à deux personnes couchées, l'une au rez-de-chaussée, l'autre au premier étage, et ne s'étant pas communiqué leurs impressions. Dans ce cas, où est l'hallucination collective ? »

G. NEBERRY. (Lettre 4407)

Mon correspondant ne doute pas de la sincérité de chacune des deux narratrices. Peut-on supposer que l'une des deux a eu une illusion partagée télépathiquement par l'autre ? Mais les impressions ne se ressemblent pas. Chez la domestique bruit de vaisselle, et chez la maîtresse, demande de prières !

Un cas remarquable d'apparition d'une mère à ses enfants pour les sauver d'un danger est signalé par Leadbeater<sup>80</sup>.

« Le Dr John Mason Neale rapporte qu'un homme qui venait de perdre sa femme avait été invité avec ses petits-enfants, à passer un certain temps dans la maison de campagne d'un ami. C'était une vaste demeure, dans la partie inférieure de laquelle se prolongeaient de longs et sombres couloirs où les enfants trouvaient grand plaisir à jouer et à courir. Un jour, cependant, ils remontèrent gravement à l'étage près des parents, et deux d'entre eux expliquèrent qu'en courant dans un des couloirs, ils avaient vu leur mère qui leur avait commandé de ne pas aller plus loin et de s'en retourner, et qui, cela dit, avait aussitôt disparu. Des recherches firent reconnaître que si les enfants s'étaient avancés un peu plus loin dans ce couloir, ils seraient tombés dans un puits non recouvert qui s'ouvrait sous leurs pas ; leur mère les avait donc sauvés d'une mort certaine.

Cet exemple prouve, écrit Leadbeater, que la mère avait conservé, « même dans le plan astral, » l'habitude d'entourer ses enfants de son affectueuse sollicitude, et que, comme on peut le voir dans bien des cas, son désir intense de les protéger contre le danger imminent qu'ils couraient, lui avait donné pour un instant, le pouvoir de se rendre visible à eux et de s'en faire entendre, ou simplement de leur suggérer l'idée qu'ils la voyaient et l'entendaient. Il est possible aussi, ajouta-t-il, que l'aide ait été apportée par une autre entité ayant prié la forme familière de la mère afin de ne pas effrayer les enfants ; mais l'hypothèse la plus simple, et de beaucoup la plus probable, est d'attribuer cette intervention à l'amour maternel toujours vigilant et qui persiste même après avoir traversé les portes du tombeau. »

Ce fait ayant été vérifié exact, il semble que cette interprétation soit logique et parfaitement fondée. C'est un exemple à ajouter à ceux du chapitre III de notre volume *Autour de la Mort* : La pensée productrice d'images projetées à distance.

Il me paraît également impossible de nous refuser à admettre la manifestation que voici, reçue quinze jours après la mort<sup>81</sup>, signalée par mon savant ami le professeur Ch. Richet.

Le 3 septembre 1916, lors de l'attaque *du chemin creux* (région entre Maurepas et Cléry, un des points les plus agités de la Somme), le sous-lieutenant D..., du 13e bataillon de chasseurs alpins, fut atteint par une balle aux deux bras et quitta la ligne pour se faire panser à l'arrière. Le soir, et quinze jours de suite, il manqua à l'appel. On chercha dans toutes les ambulances en vain. Il fut porté disparu.

---

<sup>80</sup> *L'autre côté de la Mort*. p. 221.

<sup>81</sup> Enquête du professeur Ch. Richet sur les faits métapsychiques aux armées. *Annales des sciences psychiques*, 1919, p. 23.

Le 8 septembre, le 13<sup>e</sup> bataillon revint dans ce même secteur, où la ligne avait été portée en avant, grâce au succès du 3 septembre, d'environ 3 kilomètres. Voici maintenant la manifestation à expliquer.

Dans la nuit du 18-19, un ami intime du sous-lieutenant D..., M. V..., sous-lieutenant, commandant le canon de 37 du même bataillon, eut un rêve étrange. Il vit D... dans le fond d'un trou d'obus, au bord du chemin creux dont il a été question, au pied d'un saule, agonisant, qui lui reprochait violemment de laisser ainsi mourir sans secours son meilleur ami.

M. V..., qui est un officier de sang-froid, calme, presque sceptique, était obsédé par son rêve. Il alla l'avouer à son chef de bataillon, le Commandant S..., qui ne le prit pas trop au sérieux, mais par complaisance, et pour en finir, lui accorda une courte permission pour faire une enquête dans *le chemin creux*.

M. V... y arriva. Il retrouva le cadre de son rêve. Au pied du saule était une baguette avec cette étiquette : Ici, deux soldats français. Rien ne pouvait faire soupçonner la présence en cet endroit des restes annoncés par le rêve. Le sous-lieutenant V... fit fouiller. Il y trouva la dépouille de son ami, parfaitement identifiable à diverses particularités de l'uniforme. L'inhumation remontait à quinze jours environ.

Voici maintenant une autre observation toute différente, faite trois semaines après la mort.

Une grand'mère est vue par ses deux petites filles, chacune séparément et sans communication entre elles. Cette dame avait gardé une noble beauté jusqu'à l'âge avancé de quatre-vingt-huit ans, âge de sa mort. Elle avait une vieille horloge à laquelle elle tenait beaucoup, cadeau de nocces, et elle avait coutume de dire que ce compagnon de ses longs jours avait été associé à toutes ses impressions, aux absences de son époux, au retour des enfants de l'école, à l'heure du réveil, etc. Écoutons l'observation faite :

« Un matin d'octobre, écrit l'une des petites-filles, Mme Judd, trois semaines après la mort, j'ai vu distinctement ma grand'mère, avec son visage toujours calme et ses grands yeux regardant comme d'habitude la vieille horloge. Je fermai les yeux pendant quelques secondes, puis les rouvris, et je la vis encore. Une seconde fois je fermai les yeux, mais, lorsque je les rouvris, elle n'était plus là.

Comme ma famille me traitait parfois de romanesque, je me gardai bien de souffler mot de cette vision.

Le soir suivant, ma sœur, pas du tout romanesque et tout à fait pratique, me confia ceci, avant de se coucher (son lit étant voisin du mien) : « Si tu me promets de ne pas te moquer de moi, j'ai quelque chose à te dire. » – Quoi ? – Eh bien, j'ai vu ma grand'mère ce matin. » Les détails qu'elle me donna ensuite concordaient entièrement avec ce que j'avais vu moi-même. »

Caroline JUDD, 6 août 1885.

La narratrice ajoute que, quoique vingt longues années se soient passées depuis cette double vision, les deux sœurs n'en parlent jamais qu'avec une profonde émotion.

Une lettre de sa sœur a confirmé la même observation.

L'hypothèse de deux hallucinations indépendantes ne paraît pas admissible.

L'apparition collective suivante, qui ne peut être attribuée, non plus, à deux hallucinations distinctes concordantes, a été rapportée par mon laborieux ami, de longue date, Gabriel Delanne, d'après les *Mémoires de Gurney* sur les apparitions observées peu de temps après la mort et ayant présenté cette particularité d'affecter trois sens différents : la vue, l'ouïe et le toucher. La

narratrice est Miss Lister qui, étant venue, à la suite de la mort du mari d'une de ses amies, habiter avec celle-ci, fut témoin des faits que voici :

« Un soir, ayant été priée, au moment où elle se disposait à aller prendre son bain, d'aller auparavant chercher un livre laissé la veille dans le salon, Mme Lister vit le mari défunt de son amie assis à la table de ce salon, sur laquelle il appuyait son coude, tout auprès du livre.

Le fantôme, raconte-t-elle, paraissait souriant comme s'il eût connu mes pensées. Je pris le volume et le portai à mon amie sans lui dire ce qui venais d'arriver. Je me rendis ensuite dans la chambre de bains et n'y pensai plus. Mais je n'y étais pas depuis vingt minutes, que j'entendis mon amie arriver et ouvrir la porte du salon. Je ris en écoutant si l'apparition s'y trouvait encore : mais j'entendis mon amie se précipiter hors de la pièce, descendre quatre à quatre et agiter fiévreusement la sonnette de la salle à manger. Une servante accourut, je m'habillai aussi rapidement que possible et je descendis près d'elle, que je trouvai pâle et tremblante. « Que se passe-t-il, lui dis-je ? – Je viens de voir mon mari, répondit-elle. – Quelle sottise, répliquai-je. – Oh ! non, je l'ai bien vu, il m'a parlé deux fois. Je me suis échappée de la chambre, mais il m'a suivie et a posé sa main glacée sur mon épaule. »

Deux hallucinations indépendantes ? Hum ! C'est assez difficile à admettre. Il y a quelque chose là- dessous, comme dit le proverbe. Ces deux effets ont une cause.

Autre observation :

L'apparition d'un père à ses enfants et à leur mère m'a été signalée par une correspondante qui présente toutes les garanties d'un jugement pondéré et d'une parfaite sincérité, dans une communication adressée du Mans, le 25 juillet 1921. Voici cette relation :

« Je tiens directement le fait de la personne qui en a été témoin, en même temps que toute sa famille. Elle est la fille d'un forgeron au service de la comtesse Auguste de Las Cases depuis son enfance, et a toujours mérité l'estime de tous.

Etant enfant, elle habitait, avec ses petits frères et sœurs, la même chambre que leur mère. Celle-ci, veuve depuis peu, reposait, la tête tournée vers le mur, ne voyant donc pas ce qui se passait dans la chambre, mais elle entendait ses enfants qui s'agitaient et criaient : « Voilà papa. Voilà papa ! » Taisez-vous et dormez donc, mes petits-enfants, leur dit-elle, vous savez bien que votre papa est parti pour le Ciel. Mais les enfants criaient toujours : « papa est là ! voilà papa », et l'une des petites tapait ses mains dans sa joie de voir son papa revenu.

La veuve se décida enfin à se retourner vers la chambre et y vit son mari, qui lui parla ; il lui dit, entre autres choses, que, s'il avait cru à l'immortalité, il se serait conduit bien autrement et regrettait de n'y avoir pas mieux cru. Il lui prit la main et la serra très fort. Je ne connais pas plus de détails sur ce cas d'apparition, mais il me semble très remarquable, ayant eu pour témoins plusieurs enfants et leur mère, dont la main avait été tellement blessée par la pression du revenant qu'on a dû lui faire des pansements pendant plusieurs jours.

J'ajoute que la narratrice de ce fait est une personne très calme, posée, sincère et que tous les détails ont été connus depuis son enfance. Je puis donc vous autoriser à publier ce récit que je certifie avoir reçu directement de la fille du fantôme. Je vous autorise à indiquer mon nom et mon adresse si vous le jugez utile.

Vicomtesse de Breuil. (Lettre 4594.)

Observation à expliquer comme toutes les précédentes. Hallucination ? Dans mon enquête scrupuleuse, à laquelle l'honorable narratrice a bien voulu s'associer très activement, il n'y a pas eu moins de sept lettres échangées, d'où il résulte que la comtesse de Las Cases a célébré par un petit poème, que j'ai sous les yeux, cette apparition extraordinaire, et que la main de la veuve a dû

être pansée pendant plusieurs jours (lettre 4727). Cet incident s'est produit quinze jours après le décès.

L'étudiant de nos problèmes sait que, depuis le récit de Cicéron sur Parménide et de Pline le Jeune sur le revenant d'Athènes, les morts qui n'ont pas reçu de sépulture ont souvent manifesté le désir d'être enterrés. Pourquoi ? Qu'est-ce que cela peut leur faire ?... Semble-t-il ! On tient donc à son corps !... On n'aime pas le voir abandonné.

Dans le récit suivant, le même désir d'être enterré paraît avoir été aussi l'idée prédominante. Il nous est signalé par le Dr Lee dans ses *Climpses of the supernatural* (vol. II, p. 61<sup>82</sup>), où il affirme que la version émane de personnes compétentes ayant fourni un rapport fidèle et sincère d'une très impressionnante histoire.

Deux éleveurs de bétail, s'étant associés, avaient quitté l'Angleterre pour émigrer en Australie, où ils ne tardèrent pas à devenir possesseurs d'une propriété considérable. Tout à coup, l'un des associés disparut sans qu'il fût possible de le retrouver.

Un soir, environ trois semaines après, l'associé survivant retournait à sa hutte par un sentier longeant une profonde nappe d'eau. Les ombres du crépuscule s'obscurcissaient et le soleil couchant descendait derrière les grands arbrisseaux, les broussailles épaisses et les herbages vigoureux qui croissent si rapidement dans ce pays. Soudain, il aperçut la forme de son compagnon, aussi réelle et aussi vivante que jamais, assise à terre sur le bord de l'étang, son bras gauche replié et reposant sur son genou. Il allait se précipiter sur son ami et lui parler, mais la forme sembla s'effacer, et sa figure, de couleur grise, prit, une expression de tristesse et de mélancolie qui ne lui était pas habituelle ; aussi s'arrêta-t-il. La forme alors redevint plus visible ; elle leva le bras et, de l'index de sa main droite, elle désigna un trou profond où l'eau paraissait calme, mais noire, et situé sous un arbre dont les branches retombaient sur l'étang. Ce mouvement fut répété deux fois d'une façon délibérée, puis la forme s'atténua peu à peu et s'évanouit bientôt tout à fait.

Le lendemain matin, l'étang fut dragué, et le corps de l'associé disparu fut découvert dans l'endroit même indiqué par le fantôme, et inhumé convenablement. Une grosse pierre était attachée autour du corps, et une hache fut retrouvée, cachée au même endroit, l'arme, sans doute, dont s'était servi le meurtrier pour commettre son crime. Elle fut, du reste, reconnue comme, appartenant à un certain aventurier qui fut accusé et arrêté. Des documents importants appartenant à la victime ayant été trouvés sur lui, il dut avouer son crime et fut exécuté.

On croit apercevoir ici, comme en d'autres cas, un désir d'être enterré, auquel semblent s'ajouter d'autres intentions. On pourrait penser que le décédé aura voulu fixer son associé sur son sort ; il est possible aussi qu'il ait été animé par un sentiment de vengeance contre son meurtrier.

Ce dernier sentiment, d'ailleurs, a été la source d'un grand nombre d'apparitions.

Pourquoi ce désir d'inhumation du cadavre ? Il est cependant loin d'être toujours exprimé, si nous en jugeons par le silence des innombrables tués de l'effroyable guerre allemande. Peut-être, dans l'ensemble, n'ont-ils pu se manifester. Peut-être certains croyants y tiennent-ils seuls. Peut-être les indifférents sont-ils les plus nombreux.

Nous pourrions aussi ajouter aux observations précédentes celle de la découverte du corps du poète italien Edouard Boner<sup>83</sup>, enseveli dans les décombres du tremblement de terre de Messine

---

<sup>82</sup> V. LEADBEATER, *L'autre côté de la Mort*, p. 249.

<sup>83</sup> *Annales psychiques*, 1910, p. 191.

(1908), à la suite de l'apparition de ce poète en rêve à une fillette amie de la famille. Ce chapitre pourrait être doublé, triplé. Mais le temps nous presse d'arriver aux manifestations suivantes. Remarquons que, comme dans les chapitres précédents IV, V et VI, nous sommes restés en dehors du cadre des expériences de spiritisme.

## **CHAPITRE VIII - Manifestations et apparitions de morts assez longtemps après le décès. (D'un mois à une année.)**

Ne croyez pas sur la foi des traditions.  
Ne croyez à rien sur la seule autorité  
de vos aimés ou de vos instructeurs.  
Mais ce que vous aurez vous-même  
expérimenté et reconnu pour vrai,  
cela acceptez-le.  
Les paroles du Bouddha (édition SALET).

Les quatre chapitres que l'on vient de lire ont présenté un certain nombre de manifestations et d'apparitions de morts observées à partir de l'heure du décès jusqu'à un mois de distance de l'extinction de la vie terrestre. Nous allons continuer notre libre examen dans le même ordre chronologique. Les observations qui suivent ont été faites d'un mois à une année après la mort.

J'ai reçu, il y a assez longtemps déjà, avant mon enquête de 1899 (en décembre 1896) d'un savant membre de l'Institut, le botaniste : CHARLES NAUDIN, directeur du laboratoire de l'Enseignement supérieur d'Antibes (villa Thuret), la curieuse communication suivante relative à une apparition de mort qu'il est difficile de révoquer en doute, et que, d'ailleurs, notre devoir scientifique est de chercher à expliquer. J'avais eu l'occasion, lors de mon séjour à l'Observatoire de Nice, quelques années auparavant, d'aller passer une journée à Antibes, en compagnie du directeur de cet observatoire, mon ami Perrotin, et de Victorien Sardou, mon bien ancien confrère en recherches psychiques (1858-1864), qui avait désiré nous accompagner, et nous nous étions entretenus de ces problèmes et des questions qui s'y rattachent. Voici la lettre de M. Naudin :

Antibes, 26 décembre 1896.

« Mon cher collègue, depuis l'aimable visite que vous nous avez faite il y a quelques années, il s'est passé à la villa Thuret des événements si douloureux que je n'ai pas le courage d'y arrêter ma pensée. Je veux vous parler d'une observation singulière, qui ne peut manquer de vous intéresser, et qui touche un sujet dont vous vous occupez depuis longtemps, auquel je m'intéresse autant que vous.

C'est le 26 juin dernier que le fait a eu lieu, à Denain (Nord). Une religieuse de la congrégation des Dames de la Sainte-Union, dont la maison mère est à Douai et qui a une succursale à Denain, avait été envoyée dans cette maison pour aider la sœur cuisinière en ce moment surchargée de travail. Avant son départ, la supérieure du couvent, très malade d'un cancer à l'estomac, et sentant sa fin approcher, avait fait promettre à la dite religieuse de prier pour elle ; ce que celle-ci lui promit. La malade mourut dans les premiers jours de mai.

Cinq ou six semaines après, c'est-à-dire le 26 juin suivant, notre religieuse, qui aidait les lessiveuses et qui avait les manches de sa robe retroussées jusqu'au coude, fut envoyée à la cave pour tirer de la bière. Là, sans qu'elle s'en préoccupât autrement, elle vit à côté d'elle une autre religieuse, qu'elle reconnut pour être la supérieure morte quelques semaines auparavant et qui lui pinçant fortement le bras nu et lui causant une violente douleur, lui dit : « Priez, car je souffre. » Tout ceci s'était accompli en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire. La pauvre sœur, affolée



de peur, remonta précipitamment l'escalier de la cave et vint tomber plus morte que vive sur un banc voisin.

Les lessiveuses ne la voyant point entrer avec la bière allèrent voir ce qu'elle devenait. Elles la trouvèrent sur le banc, si émotionnée qu'elle put à peine leur dire qu'elle avait été cruellement pincée, et elle montra son bras, sur lequel, à la stupéfaction des personnes présentes, on reconnut cinq marques rouges, telles qu'en font les brûlures, quatre d'un côté, la cinquième plus large, plus profonde de l'autre côté du bras et qui était la place du pouce de la défunte, comme si une main de fer rougie au feu avait saisi le bras de la sœur. Des ampoules ne tardèrent pas à se montrer sur les parties atteintes.

On appela le Dr Toison, médecin de la congrégation, pour donner des soins à la blessée. Après avoir photographié les brûlures, il indiqua ce qu'il fallait faire pour en amener la guérison. Elle a eu lieu, laissant cependant cinq ou six cicatrices qui témoignent de la réalité de l'accident. Le Dr Toison, praticien distingué, est professeur à la Faculté de médecine libre de Lille ; il est aussi le médecin de la congrégation à Denain.

La véracité des personnes qui ont été témoins du fait ne peut être mise en doute. La vision de la sœur a-t-elle été subjective ? Mais la brûlure n'a été que trop objective.

Je soumetts tout ceci à votre jugement, en vous priant d'agréer, bien cher collègue, avec mes vœux de bonne année, l'expression de mes meilleurs sentiments. »

CH. NAUDIN, de l'Institut.

Le savant botaniste continuait sa lettre en m'invitant à demander aux lecteurs du *Petit Marseillais*, auquel j'envoyais de temps à autre certains articles de science populaire, si parmi eux ils ont observé quelques faits du même ordre prouvant avec certitude qu'une personne morte peut se manifester d'une manière quelconque. « Voilà, ajouta-t-il, un problème posé depuis des milliers d'années, et il est vraiment regrettable que, malgré bien des récits authentiques, on n'en sorte pas. »

Je publiai cette lettre dans le *Petit Marseillais*, du 25 mai 1899 seulement, étant constamment débordé par des travaux trop considérables, et j'y ajoutai le commentaire suivant :

« Ce fait, même en l'admettant textuellement, et quelque curieux qu'il soit, n'emporte pas la certitude avec lui :

1. L'apparition de la sœur décédée peut être une hallucination. De fausses images, des illusions de la vue se produisent en certains cas. Les ouvrages sur les hallucinations sont remplis de ces exemples, qu'il serait superflu de rapporter ici.

2° Le stigmate des cinq doigts de la main sur le bras nu de la religieuse est un phénomène plus rare. Mais l'autosuggestion produit parfois des effets de cet ordre et, récemment encore, on a fait l'expérience d'un vésicatoire déterminé sur un bras par une simple suggestion.

Donc, ce récit ne prouve pas la réalité de l'apparition de la supérieure du couvent. Nous ne dirons pas que cette apparition n'ait pas eu lieu : nous n'en savons rien. Mais deux hypothèses restent en présence ; réalité de l'apparition d'une part, et, d'autre part, hallucination et autosuggestion. Entre les deux hypothèses, on choisit de préférence la seconde, parce qu'elle est plus scientifique et nous paraît plus naturelle. »

Le doute que j'exprimais là, en 1899, me paraît plus éclairci aujourd'hui, par les observations nombreuses que j'ai comparées depuis vingt-deux ans<sup>84</sup>. La probabilité en faveur de la réalité objective des phénomènes s'est graduellement accentuée dans mon esprit ; elle est même arrivée à la certitude par certains cas absolument caractéristiques.

On connaît plus d'une observation analogue à celle de cette sœur, et même justement une apparition dans une cave en allant chercher de la bière. La voici :

Une vieille femme, morte maintenant, ayant été longtemps au service de ma famille, avait fini par occuper la place de concierge dans notre campagne ; on avait pleine confiance en elle ; c'était une femme raisonnable. Voici ce qu'elle m'a rapporté : Un jour, son mari ayant reçu la visite d'un camarade, l'a envoyée à la cave chercher de la bière. Comme elle remontait l'escalier, elle a cru voir, très distinctement, son père, mort, qui le descendait. Pleine d'épouvante, elle s'est collée contre le mur pour laisser passer ce fantôme, qui n'a pas paru l'apercevoir<sup>85</sup>.

Ces analogies d'impressions, d'observations spontanées, sont assurément fort bizarres ; mais nous ne pouvons nous empêcher de remarquer ici encore que les choses se passent comme si les morts se manifestaient, soit intentionnellement, soit pour une cause inconnue.

Enregistrons les faits. C'est notre devoir.

L'un des plus anciens et des plus vénérables membres de la Société astronomique de France, M. Louis Crémière, m'écrivait de Bordeaux, le 30 mars 1899 :

« Je suis l'un des douze vieux sociétaires que vous avez signalés en mai dernier dans votre discours à l'Assemblée générale ; vos ouvrages sont mes livres de chevet. J'ai perdu, il y a trois ans, une femme qui m'a rendu heureux pendant cinquante-cinq ans. Depuis mon malheur, j'habite sa chambre, au milieu de tous ses souvenirs. Un soir, pendant le premier hiver, je lisais, éclairé par une lampe à pétrole, avec abat-jour en papier blanc laissant une lumière modérée sur tous les objets. Tout à coup, par la vision latérale bien connue des astronomes, j'aperçois ma chère femme dans le coin le moins éclairé. Chose curieuse, par la vision directe, l'image disparaissait, à mon grand déplaisir. Je fis trois fois cette expérience. Quelle explication trouver ? »

(Lettre 350.)

L'auteur de cette lettre est un homme scientifique, de parfait sang-froid. Il ne doute pas de la réalité de son observation, et se demande simplement pourquoi cette apparition était perceptible par la réfraction oblique à travers le cristallin et non par la vision directe. En astronomie, pour la vue des étoiles, nous l'expliquons en admettant que la rétine est plus fatiguée, moins sensible au centre. C'est une constatation que tous les observateurs ont pu faire.

Détachons quelques-unes des nombreuses relations reçues dès cette époque. La lettre que voici m'a été adressée de Montbéliard, le 26 mars 1899 :

« Il y a seize ans, un mois après la mort de mon mari, arrivée en août 1883, une nuit, étant éveillée, j'entendis ouvrir la porte de ma chambre, j'entendis des pas et je vis mon mari défunt s'approcher de mon lit. Il me serra fortement au côté droit, sans prononcer une seule parole. Stupéfaite, je ne parlai pas. Il s'en alla ensuite, je me penchai hors de mon lit pour le voir partir (ce qui prouve bien que j'étais éveillée), j'entendis de nouveau des pas et la porte se refermer.

---

<sup>84</sup> Il y a des exemples d'empreintes faites par des fantômes sur des objets inanimés, tables, linge, meubles, qui ne peuvent être attribués à l'autosuggestion. L'espace me manque pour les rapporter ici, et je ne puis que les réserver pour un autre ouvrage. On en trouvera de remarquables dans *Luce e Ombra* de décembre 1910.

<sup>85</sup> *Annales des sciences psychiques*, 1894, p. 272.

Longtemps après, je ressentais encore une douleur au côté. Prière de ne donner que mes initiales en cas de publication. »

C. H. (Lettre 210.)

L'observation paraît avoir été faite froidement : 1° porte ouverte, 2° pas entendus, 3° vue du mari, 4° sensation au côté, 5° départ, 6° fermeture de la porte, 7° persistance de douleur au côté. L'hallucination est difficile à imaginer.

Autre relation, du même temps.

La note suivante m'a été adressée le 5 avril 1899, en me priant de la laisser anonyme :

« Ma mère et ma sœur, un mois environ après la mort de leur beau-frère et oncle, ont été témoins d'une apparition de ce dernier. Toutes deux, à des dates différentes, l'une un mois environ après le décès, ma sœur quinze jours après ma mère.

Ma mère l'a vu spontanément, sans avertissement préalable. Ma sœur, elle, se trouvant seule dans une pièce, étonnée d'entendre marcher dans un couloir à proximité de la chambre de ma mère, s'y rendit et se trouva en présence de cette apparition, qui s'évanouit du reste aussitôt. Je dois ajouter que ma sœur avait eu connaissance de l'apparition observée par ma mère. »

L. B. (Lettre 532.)

Fut-ce là une double hallucination ? Nous cherchons la vérité. Continuons de comparer. Il me semble que mes lecteurs arriveront comme moi à la certitude : s'ils n'y sont déjà arrivés par les exemples des chapitres antérieurs. Nous avons déjà constaté combien ces observations sont variées, et combien il est difficile de les interpréter.

En voici une, à la fois certaine et inexplicable :

Le Dr L. Arnoux, de la Guadeloupe, me l'a signalée comme ayant été faite par un de ses clients un mois environ après la mort de sa femme. Celle-ci, m'écrivit-il, à laquelle j'avais été appelé à donner mes soins, avait été emportée en quarante-huit heures par une fièvre pernicieuse. Les époux, qui avaient déjà trois enfants, faisaient bon ménage et étaient unis par les liens d'une tendre affection. Voici le récit fidèle du mari :

« Il était à peu près 4 heures du matin, j'étais couché sur un matelas placé à un mètre environ de mon lit, sur lequel je ne me couchais plus depuis la mort de ma femme. Eveillé depuis quelques instants, je fumais en ce moment une cigarette que je venais d'allumer, quand j'entendis un bruit de pas dans l'escalier qui aboutissait à ma chambre. Je prêtais alors l'oreille, et pendant qu'attentif au bruit qui s'accroissait de plus en plus je regardais vers l'endroit d'où il semblait partir, je vis ma femme arriver de ce côté, passer rapidement entre le lit et le matelas, traverser la chambre, et aller s'agenouiller devant une petite chapelle placée à l'un des coins de la pièce. Se levant presque aussitôt, elle revint sur ses pas en se dirigeant vers l'escalier. Comme elle repassait à côté de moi, j'étendis instinctivement les bras vers elle, comme pour la saisir par la robe, en lui criant : « Louloute » surnom par lequel je l'appelais d'habitude ; mais, passant rapidement, en m'évitant : « Paix, Fernand » me dit-elle d'un accent impératif, et, aussitôt, elle regagna l'escalier, où elle disparut.

Je me levai alors brusquement, descendis au rez-de-chaussée par le même escalier, et visitai minutieusement toutes les pièces, que je trouvai fermées. »

Dr L. Arnoux,  
à Marie Galante (Guadeloupe), 18 juin 1899.  
(Lettre 673.)

Le survivant n'a rien compris à cette apparition, et nous n'y comprenons pas davantage. Il est toujours facile de s'en tirer par le mot fatidique hallucination. Mais est-ce là une explication, devant tant d'observations si variées ? Ici, l'observateur était bien éveillé, fumant une cigarette, écoutant et regardant avec attention.

Continuons l'inspection de notre panorama, dans l'ordre chronologique. En voici un en forme de reflet, six semaines après la mort, vu par six personnes.

M. Charles A. W. Lett, du Military and Royal Naval Club de Londres, écrivait à la date du 3 décembre 1885<sup>86</sup>:

« Le 5 avril 1873, le père de ma femme, le capitaine Towns, mourut dans son habitation à Cranbrook Rosebay, près de Sydney (Nouvelles Galles du Sud). Environ six semaines après sa mort, ma femme entra par hasard, un soir vers 9 heures, dans une des chambres à coucher de la maison. Elle était accompagnée d'une jeune personne, Mlle Berthon, et comme elles entraient dans la chambre, le gaz étant allumé, elles furent surprises de voir l'image du capitaine Towns reflétée sur la surface polie de l'armoire, la moitié de son corps, la tête, les épaules et les bras : en réalité on eût dit un portrait de grandeur naturelle. Sa figure était pâle et maigre comme avant sa mort, et il portait une jaquette de flanelle grise avec laquelle il avait l'habitude de coucher. Surprises et à demi effrayées, elles pensèrent d'abord que c'était un portrait dans la chambre et qu'elles en voyaient l'image reflétée ; mais il n'y avait rien de ce genre.

Pendant qu'elles regardaient, la sœur de ma femme, Mlle Towns, entra, et avant que les autres lui eussent parlé, elle s'écria : « Mon Dieu ! Regardez papa ! Une des femmes de chambre passait dans les escaliers à ce moment-là, on l'appela, et on lui demanda si elle voyait quelque chose ; sa réponse fut : « Oh ! Mademoiselle, le maître ». On fit venir Graham, l'ordonnance du capitaine et il s'écria aussitôt : « Dieu nous garde ! Madame Lett, c'est le capitaine. » On appela l'intendant, puis Mme Crane, la nourrice de ma femme, et tous deux dirent ce qu'ils voyaient. Enfin, on pria Mme Towns de venir. En voyant l'apparition, elle s'avança, le bras étendu comme pour le toucher, mais à mesure qu'elle avançait la main vers le panneau de l'armoire, l'image graduellement disparut. On ne la revit jamais dans la suite, quoique la chambre ait été souvent occupée.

Tels sont les faits qui ont eu lieu ; et il est impossible d'en douter.

Les soussignées, après avoir lu le récit ci-dessus, certifient qu'il est exact. Nous avons été toutes deux témoins de l'apparition.

SARA LETT, SIBBIE SMYTH (née Towns).

Mme Lett assure que ni sa sœur, ni elles n'ont jamais eu d'autres hallucinations. Elle est certaine que les témoins ont reconnu indépendamment l'apparition, et que cette reconnaissance n'est due à aucune suggestion de la part des personnes qui étaient dans la chambre ».

Mais pourquoi cette forme de portrait sur une armoire, et non un simulacre de corps ? Comment cette image a-t-elle été produite ? Quelle a été cette photographie transcendante d'un instant, vue par six personnes ? Hallucination collective... Transmission de pensées... Ne sont-ce pas là des mots ?

L'apparition de morte que voici, un mois et demi après le décès, m'a été signalée de la Pointe-à-Pitre (Guadeloupe) dans une lettre datée du 15 avril 1921, par M. Gilbert de Chambertrand.

---

<sup>86</sup> *Phantasms of the Living*, II, p. 213. *Hallucinations télépathiques*, p. 359.

« Vers 1896, ma femme et ma belle-sœur habitaient avec leur père à Saint-François (Guadeloupe). Il y avait environ un mois et demi qu'était morte une amie de la famille, marraine de l'une des jeunes filles, qui l'appelaient tante Armande. Les deux sœurs allaient à la première messe du jour ; il était environ 5 h. 1/2 du matin. Elles descendaient l'escalier, l'aînée devant, lorsqu'elles virent au bas de cet escalier une forme debout. L'aînée dit à sa sœur : « Il y a une personne là ! » Elles continuèrent de descendre jusqu'à la forme étrangère, et la plus jeune, regardant avec insistance, s'écria : « Tante Armande ! » Elles s'écroulèrent de peur. Leur père arriva à leur cri ; mais on ne voyait plus rien. L'image de la dame avait été vue par les deux sœurs très distinctement, les bras croisés, le regard brillant, un voile couvrant la tête et retombant sur le côté.

L'apparition était restée immobile et muette. »

(Lettre 4623.)

Toujours tout attribuer à des illusions sans causes est de plus en plus hypothétique. Il y en a trop, et sans causes productrices déterminables.

Une manifestation de mort, deux mois après le décès, a été signalée sous toutes réserves, au chapitre de notre tome II concernant les morts annoncées par des phénomènes physiques (un frère vu en rêve par sa sœur et lui déclarant qu'une bague qu'elle lui avait confiée a été enlevée de son doigt au moment de son décès) en laissant entendre que cette manifestation pourrait être attribuable non au défunt, mais au subconscient du vivant. Toutefois il n'est pas démontré que le trépassé soit resté étranger à ce rêve. Relire cette relation en la comparant à celle que nous venons de publier.

Ce sont là, comme on le voit, des manifestations deux mois après le décès. En voici une autre, qui m'a été communiquée dans une lettre du 25 mai 1899 :

« L'année dernière, au mois d'avril, est mort à Marseille un oncle de mon père. A cette époque nous habitions tous cette ville et, venant demeurer ici, au Luc (Var), nous laissâmes ma sœur avec sa tante, nièce du défunt. Ma sœur avait beaucoup aimé cet oncle et, pendant la veillée mortuaire, elle avait promis de prier pour lui.

Ici je lui laisse la parole :

Un jour, – il y avait à peu près deux mois qu'il était mort, – j'étais seule à la maison, en train de coudre, et j'avais ma chatte couchée sur une chaise devant moi. Tout d'un coup, je la vois se dresser, regarder à côté de moi et faire pfff comme quand elle est en colère ou quand il vient des personnes étrangères. En même temps, j'entends une voix à peine perceptible me dire : Marie ! et je sens, sur mon épaule, le poids et la sensation d'une main qui s'y appuierait avec force.

Mon ouvrage m'est tombé des mains. Je voulais me relever ; mais la main me serrait toujours l'épaule. Alors j'ai pensé : « Mon Dieu, c'est le pauvre parrain qui vient me reparler de prier pour lui ! Depuis quelques jours j'avais oublié de dire la prière habituelle. »

La pression a disparu comme je disais cela. Cependant, pour savoir si le chat n'avait pas soufflé à quelqu'un, j'ai ouvert l'antichambre, il n'y avait rien ; dans le corridor, personne. Depuis, je dis toujours une prière pour mon oncle, et je n'ai plus rien senti.

Je ne crois ni aux fantômes, ni aux revenants, car je sais que l'imagination fait voir des choses qui ne sont pas. Mais ici ?... Et l'attitude du chat ? »

Mme H. PONTET fils, au Luc (Var).

(Lettre 713.)

Observation inexplicable également. Pourquoi ces demandes si fréquentes de prières ? Notre éducation ?...

On voit combien se multiplient toutes ces observations posthumes. En voici une autre assez singulière.

La mère d'un docteur, morte depuis trois mois, vient, dans une circonstance inattendue, lui faire une petite révélation très utile :

En 1896, la *Revue Spirite* a publié une lettre signée Manfred Meyer, racontant un cas d'identité obtenu à Saint-Paul (Brésil) au moyen du magnétisme. Le cas parut suffisamment sérieux au Dr Hodgson pour l'engager à entreprendre une enquête dont les résultats furent substantiellement affirmatifs. Voici l'histoire résumée du *Journal of the Psychical Society* (1898, p. 281-295).

Le Dr O. Vidigal habite allée du Triomphe, avec sa famille, composée de sa femme, de deux fils et de son vieux père. Sa mère mourut il y a trois mois. Ayant besoin d'une jeune domestique, il se rendit au bureau de l'émigration ; là il engagea à son service une jeune fille espagnole, âgée de douze ans, arrivée le jour même, qui ne savait pas un mot de portugais.

L'enfant était orpheline de son père. Le soir même de son entrée chez le Dr Vidigal, celui-ci reçut la visite de M. Edouard Silva, né à Gibraltar, et qui parlait couramment l'espagnol.

Ce dernier ayant demandé un verre d'eau, l'enfant le lui apporta ; comme il était bon magnétiseur, il lui demanda, par une remarquable intuition, si elle consentirait à se laisser magnétiser. Elle accepta et, quelques instants après, tomba en état de somnambulisme.

Tout à coup, ouvrant les yeux, elle dit voir des choses extrêmement belles et demanda qu'on ne la tirât pas de sa vision. Après quelques instants de silencieuse contemplation, elle déclara voir son propre père qui lui parlait, et elle porta sa main à l'oreille, en guise de pavillon, pour écouter. Son père l'avertissait qu'une vieille dame, présente à ce moment, avait une communication à faire au Dr Vidigal ; et elle fit une description si exacte de la vieille dame que les familiers reconnurent en elle la mère défunte du docteur. Ensuite, l'esprit de la dame – par l'intermédiaire de la fillette médium – ordonna à son fils de se rendre dans la chambre qu'elle avait habitée, et où personne n'avait pénétré après sa mort ; là, il aurait trouvé un vêtement de soie noire pendu au mur et à l'intérieur de ce vêtement, une poche cousue contenant la somme de 75.000 reis (environ 500 francs), qu'elle désirait qu'on remît à son mari.

Les personnes présentes n'attachèrent pas grand poids à cette révélation, mais les familiers, réfléchissant que l'enfant était avec eux depuis un seul jour, et ne pouvait avoir été renseignée sur ce qu'elle avait dit, décidèrent de vérifier la chose. Le Dr Vidigal eut beaucoup de peine à ouvrir la porte, car la serrure était rouillée. Il entra dans la chambre, accompagné par le Dr Silva et trois personnes désireuses de connaître le résultat des recherches ; un vêtement de soie noire était pendu au mur, et ils y trouvèrent une poche cousue contenant exactement la somme indiquée.

A la suite de l'enquête faite par le Dr Hodgson et le prof. Alexander, il résulte que ni la voyante, ni le magnétiseur ne pouvait connaître l'aspect et les vêtements de la défunte, et que M. Silva avait connu le Dr Vidigal après la mort de la mère de ce dernier. On apprit aussi qu'au moment de la mort de la vieille dame, le Dr Vidigal se trouvait en des embarras financiers, et qu'il put avec peine pourvoir aux dépenses de l'enterrement ; circonstance importante, car on conçoit que s'il avait connu l'existence de cet argent, il ne l'aurait pas laissé où il se trouvait.

Voici les conclusions du Dr Hodgson

« La transmission de pensée de la part du Dr Vidigal est admissible tant que Françoise (la voyante) se limita à des descriptions physiques, telles que la personne de la défunte et le costume qu'elle portait à son lit de mort ; mais pour la somme cousue dans une poche, désignée, nous sommes bien obligés d'admettre que la défunte seule connaissait le fait, et que la révélation provient au moins en partie de cette entité désincarnée. »

Peut-on accuser d'imagination un enfant de moins de deux ans, et admettre une hallucination sans cause extérieure dans l'impression visuelle dont voici le témoignage ? Il s'agit de l'apparition spontanée de sa grand-mère morte depuis trois mois. Le récit que l'on va lire a été communiqué par M. Gabard, curé de Saint-Aubin<sup>87</sup>. Ce sont les parents qui parlent.

« Le dimanche 12 janvier 1891, vers 6 heures du soir, notre petit garçon, Ernest, âgé de vingt-trois mois, douze jours, qui était sur les genoux de son père au coin du feu à la cuisine, commença à s'agiter en criant : « Dame, en haut, dame » et il partit, montant l'escalier qui conduit à la chambre haute, au-dessus de la cuisine ; nous le suivîmes avec une chandelle, fort intrigués. Aussitôt monté, il courut au lit où sa grand-mère était morte trois mois et demi auparavant, le 26 septembre 1890. Ne la voyant pas, il chercha tout autour de la pièce, il l'aperçut enfin à la fenêtre et courut à elle, en criant : « Dame, grand-mère, oh ! belle grand-mère ! » souriant, tendant ses petits bras pour la prendre. Comme il arrivait à la fenêtre, la vision se transporta au coin de la chambre, où il la poursuivit, mais sans pouvoir la saisir, et enfin à la fenêtre où elle disparut, où il la salua du geste et de la voix : « A revoir, oh ! belle grand-mère ; partie... je vois plus, allons-nous-en, » tout cela dans son langage d'enfant si facile à comprendre.

Le lendemain, il remonta plusieurs fois sans rien voir. Le surlendemain, dans la matinée, il remonta, porté par sa mère, chercha assez longtemps des yeux, enfin la vit environ cinq minutes et la salua encore : « Bonjour grand-mère, oh ! belle grand-mère ! »

Ernest avait dix-neuf mois et demi à la mort de sa grand-mère, il l'aimait beaucoup, il ne l'avait jamais vue autrement que dans le lit où elle mourut après huit mois d'une longue et très cruelle maladie. Ernest n'est pas plus nerveux ni intelligent que les enfants de son âge. Quand on lui demandait où était sa grand-mère, il répondait qu'elle était partie en paradis, sans savoir ce que cela voulait dire. Il n'avait pas été question d'elle depuis quelques jours quand le fait arriva. »

Signé :

BRÉMOND Joseph, femme BRÉMOND.

M. Gabard ajoute que, d'après les registres de la fabrique, Ernest Brémond est né le 8 février 1889, et que la veuve Chardonneau, sa grand-mère, est morte le 26 septembre 1890. Les renseignements ci-dessus ont été recueillis par lui de la bouche des époux Brémond, et par eux signés. « Je déclare dit-il, en mon âme et conscience, que je les crois incapables (les connaissant bien) d'altérer en rien ce qu'ils croient être la vérité. Le mari est un domestique travaillant la terre, la femme une épicière chargée de famille, tous les deux sont peu portés aux choses d'imagination. »

Voici encore un autre fait, toujours la première année après la mort. La communication suivante m'a été adressée d'Alger le 27 avril 1921 :

Bien cher Maître,

« Je suis, depuis l'âge de vingt ans, votre lectrice assidue ; j'en ai soixante à présent. Je n'osais pas vous écrire, mais on m'assure que vous lirez ma lettre.

Il y a cinq ans que mon mari est mort. J'ai quitté mon appartement et tout vendu, me retirant auprès d'un de mes fils. Or, trois mois après le décès, je revenais d'une journée passée à la campagne, n'ayant presque pas pensé à mon mari. Je me couche, tout était sombre ; les yeux ouverts, je vois mon mari devant moi, en complet, que depuis longtemps il avait usé. Ses traits étaient doux et calmes, comme illuminés, non brillants, nets et clairs, paraissant immatériels. Je me demande : est-ce bien lui ? Il se penche et m'embrasse. C'est une illusion, me dis-je. Je perçois

---

<sup>87</sup> *Annales des Sciences psychiques*, 1894, p. 7.

aussitôt une odeur de menthol (de son vivant, il en avait toujours un crayon, souffrant de la tête). De nouveau je pense que ce n'est pas possible. Machinalement, comme par intuition, je passe la langue sur mes lèvres et ressens un petit goût légèrement amer, je ne sais si c'est le goût du menthol. « C'est bien toi ? » fis-je. Lentement, il disparut ; je ne l'ai plus revu, et rarement rêvé. Était-ce une illusion ? Je n'en ai jamais eu d'autre. »

V. SCHWARTZ. (Lettre 4472.)

Il semble que si c'étaient là des hallucinations, on en éprouverait plus d'une dans sa vie. Cette observation inexplicable a été faite trois mois après le décès.

On peut supposer que le mari défunt a pensé à sa femme avec intensité, et que cette pensée s'est transmise sous les formes accessibles les plus simples, les plus directes. La transmission que voici, plusieurs mois également après la mort, présente une toute autre forme : l'audition. Elle m'a été communiquée de Crest (Drôme) le 26 août 1921 :

« Mon grand-père, M. Vertupier, ex-sous-chef des Postes de Paris, en retraite à Crest (Drôme), était mort depuis quelques mois.

J'avais environ huit ans à ce moment-là. Depuis qu'il était à la retraite, mon grand-père avait l'habitude, pour conserver sa souplesse et l'élasticité de ses membres, de faire une gymnastique rudimentaire au saut du lit. Celle-ci consistait à aller et venir entre les murs de sa chambre, en étendant et ramenant les bras en même temps que l'inspiration et l'expiration. Je lui avais vu faire cet exercice plus de vingt fois, et j'avais, bien souvent, entendu le bruit de ses babouches frôlant le plancher en traînant un peu.

Donc, quelques mois après sa mort (si cela vous intéresse, je pourrais préciser les dates), j'étais dans ses appartements, que nous habitons depuis son décès. Il était 6 heures du soir, en hiver, je me trouvais dans la salle à manger, séparée de la chambre de mon grand-père par une porte, non fermée, mais devant laquelle tombait un rideau ; je lisais une publication enfantine : Les belles images.

Je lisais, ne pensant aucunement à autre chose, lorsque j'entendis, très distinctement, les babouches dans la chambre voisine, foulant le plancher d'une façon rythmique ainsi que le faisait mon grand-père. Une peur folle s'empara de moi et je voulus appeler ma mère, mais je ne le pus : les pas se rapprochaient du rideau de séparation des pièces. Ma mère survint à ce moment et je me suis enfui avec elle, mais sans oser lui raconter le fait. Le lendemain seulement, en plein jour, je le lui racontai en pleurant, mais elle crut que c'était de l'enfantillage et n'y porta aucune attention.

Depuis que j'ai atteint l'âge de la réflexion (j'ai trente ans actuellement) et que je me suis remémoré cette soirée, je suis absolument certain d'avoir entendu ce bruit qui avait si souvent frappé mes oreilles. »

R. MARCELLIN, à Crest. (Lettre 4632.)

Toujours attribuer ces impressions à de naïves illusions n'est pas une hypothèse satisfaisante. Le narrateur a entendu ces bruits. D'où venaient-ils ? Résidu des habitudes du père dans son appartement ? Quelle bizarrerie ! Nous avons des centaines d'observations du même ordre, entre autres celle du curé de Sentenac. En voici une autre, qui en rappelle plusieurs d'analogues, non moins incompréhensibles.

« Un membre de la famille Kl..., habitant le village de Bischheim, près Strasbourg, avait été incorporé dans l'armée allemande et se trouvait à Verdun lorsqu'il fut tué par un éclat d'obus. Six mois environ après sa mort, son corps fut ramené à Bischheim pour être inhumé au cimetière. A 2 heures, le corps, arrivé à la gare, fut transporté du fourgon du train sur le corbillard, et de là on



allait le conduire au cimetière. Un certain nombre de parents étaient réunis auprès de la jeune veuve, dans la maison du défunt. Subitement, juste au moment où le corps était déposé sur le corbillard, une assiette artistique qui avait été accrochée au mur par le défunt, plusieurs années auparavant, lors de son installation en ménage, fut violemment projetée obliquement, sans que le clou eût été détaché, et tomba sur le sol. Les assistants en éprouvèrent une profonde émotion, car ils avaient eu l'impression d'une main invisible saisissant l'assiette et la lançant. »

(Lettre 4100.)

Le hasard peut avoir été seul en jeu. Mais nous pouvons aussi penser, devant ce fait très simple, que l'âme du pauvre soldat tué a été l'auteur de cette action. Ce brave ouvrier s'était intéressé, chez lui, en arrangeant son logement, à disposer une ornementation d'assiettes dans sa salle à manger. Il y tenait beaucoup, paraît-il. On ramène son corps ; on va le porter au cimetière. Il prend une de ces assiettes et la jette à terre. Singulière idée, dira-t-on. Pourquoi cet acte d'un mécontent ? On ne le comprend peut-être que trop. C'est banal, c'est vulgaire, tout ce qu'on voudra. Mais c'est ainsi que les choses se sont passées. Le mort avait sans doute, dans l'autre état, la même mentalité que pendant sa vie. Il doit en être ainsi, plus ou moins, de tout le monde.

J'ai reçu de Marseille, le 25 mai 1899, la lettre suivante :

« Permettez-moi de vous communiquer, pour vos études si instructives, un fait qui m'est personnel.

J'ai quarante-deux ans. Elevé dans des sentiments religieux, j'ai, malheureusement pour moi, perdu la foi à la suite de malheurs sans nombre qui m'ont frappé pendant de longues années... et me frappent encore sans trêve ni merci. Je ne crois guère plus..., mais j'élève mon enfant comme je l'avais été moi-même, heureux de lui voir cette foi et ces sentiments religieux qui ont fait le bonheur de ma jeunesse.

Donc, chez moi, pas de parti pris, pas de suggestion ; au contraire, analyse bien froide de ce qui suit :

Il y a dix ans, à 2 heures du matin, mon père mourut subitement dans mes bras. Tout fut fait au point de vue religieux, et des messes, pas assez nombreuses peut-être, furent dites à son intention. Six mois après, une nuit à 2 heures, ma femme et moi avons été réveillés par un grattement énergique dans les tentures du lit.

Puis, chaque nuit, à la même heure, cela recommença, le grattement se déplaçant dans la chambre.

Chaque nuit je me levais, j'allumais le gaz, mais rien.

Je fis venir le tapissier, on démonta le lit, tentures, ciel de lit, car je croyais à des souris, mais rien, pas une trace.

Or, les mêmes nuits, à la même heure, ma mère, qui habitait notre propriété, était réveillée par des battements d'ailes dans sa chambre.

Bien entendu, aucune trace chez elle non plus. Nous pensâmes à mon père, fîmes dire des messes et depuis, jamais, nous n'avons plus rien entendu.

J'ajoute ceci : Lorsque la nuit je me réveille, c'est toujours à 2 heures du matin.

J'ajoute encore que la deuxième ou troisième nuit où nous fûmes réveillés, ma femme pensa à mon père et me confia sa pensée. Aussitôt, et sans la moindre crainte, je dis à haute voix « Papa, si c'est toi, apparais ou parle. » Aussitôt, le bruit cessa.

Pour moi, qui suis doué d'un sang-froid que l'on dit extraordinaire, je n'ai pas de doute sur cette quasi-apparition, car je suis persuadé n'avoir pas été auto-suggestionné, ayant analysé mes impressions au moment où elles se produisaient.

Cela se passait à Bordeaux, en 1889.

(Mon nom est pour vous seul).  
A. T. (Lettre 702.)

Cette manifestation bizarre, sous deux formes, nous conduit à admettre :

- 1° La survivance du père du narrateur ;
- 2° La continuation de ses idées catholiques après sa mort ;
- 3° Sa tranquillité lorsqu'elles ont été satisfaites.

Notre devoir est d'enregistrer franchement ces observations. Nous les expliquerons plus tard... si nous le pouvons.

La communication suivante, du même ordre, m'a été adressée de Russie, le 12 juin 1899 :

« En 1847, j'étais partie, avec mon mari, chez mon cousin qui venait d'acheter une ferme. Et comme beaucoup de ses parents étaient venus ce jour-là pour le féliciter, et qu'il manquait de place, on nous avait posé des lits, à moi et mon mari, au salon. Vers les trois heures du matin, je m'éveillai doucement et vis un monsieur au milieu de la chambre. Il y a plus de quarante ans de cela, et maintenant je vois toujours clairement sa physionomie ! Le monsieur inconnu me dit : « Je suis mort dans cette chambre, j'ai besoin de vos prières, lisez une litanie à la Sainte Vierge pour le repos de mon âme. Je me nomme Jean. »

Il est étonnant que je n'eusse nullement peur. Je me mis à genoux tout de suite pour prier. Mon mari, qui dormait dans la même chambre, n'a rien vu ni entendu, mais il m'a vu prier. Après la prière, je me suis endormie, toute tranquille.

Le lendemain, à ma demande, mon cousin m'a raconté que, réellement, quelques mois auparavant, un monsieur du nom de Jean – j'ai oublié le nom de famille – était mort là.

Deux jours après, la veuve du défunt – qui demeurait à 12 verstes – est venue nous raconter que cette même nuit où j'ai prié, elle avait rêvé que son défunt mari lui demandait de venir me remercier pour ma prière. Je dois ajouter que la dame m'était inconnue.

Monsieur, j'ai soixante-treize ans, et, à mon âge, on ne dit que la pure vérité, et je n'oserais pas écrire si la chose n'était pas exacte et n'était restée présente à ma mémoire pendant toute ma vie. »

Hélène DANITOVITCH, à Tiraspol, Russie.  
(Lettre 668.)

L'apparition de ce mort, dans la chambre du décès (inconnu de la narratrice), est vraiment difficile à nier. Ces demandes de prières continuent de me surprendre. Mais il est loyal de les signaler.

M. Moreillon, architecte, rue Réaumur, 102, a rapporté à M. Vetter le fait suivant :

« Un jeune homme a été élevé en Alsace par sa grand-mère (ses parents étant morts jeunes), qu'il perdit vers l'âge de vingt à vingt-cinq ans. Il habita, dès lors, dans la chambre de la grand-mère, qui contenait entre autres un fauteuil où elle aimait à s'asseoir. Une nuit, plusieurs mois après, elle lui apparut, assise dans ce fauteuil. Il se frotta les yeux, fit de la lumière et la revit encore un instant. Après cela, il remarqua que son chien, dont c'était l'emplacement préféré, n'y était pas. Il finit par le découvrir, caché sous le lit, et tremblant de tous ses membres. Jamais le chien ne remonta sur le fauteuil. »

L'observation que nous allons avoir sous les yeux est plus singulière encore.

Un honorable correspondant m'ayant fait connaître qu'une religieuse, supérieure d'un asile de vieillards, avait été personnellement témoin oculaire et auriculaire d'une apparition de mort dans des conditions d'authenticité dignes d'une attention spéciale, je me suis rendu à cet asile afin de m'en entretenir directement avec cette religieuse et de juger aussi exactement que possible les

impressions qu'elle avait pu ressentir. Voici le récit qu'elle me rapporta, en me priant de taire son nom ainsi que celui de son ordre.

« Je ne l'ai raconté qu'à M. le curé, fit-elle, tout d'abord, et, je m'étonne que le bruit s'en soit répandu. L'événement n'a pas eu lieu ici, mais dans un couvent du Nord, où j'étais il y a quelques années.

Il était 9 h. 1/2 du matin, je venais de conduire les enfants, lorsqu'en arrivant près de la grille du couvent, je remarquai que la porte d'entrée de l'établissement était ouverte. J'allai la fermer, et, en arrivant, je vis un prêtre, appuyé contre elle, pauvrement vêtu, portant à la main un bâton coupé à une branche d'arbre et un petit sac, comme un mendiant. Il avait aussi à la main un grand mouchoir jaune à carreaux. Assez surprise de cet accoutrement, je lui demandai ce qu'il désirait.

– Je voudrais une messe, me répondit-il.

– Il n'y a plus de messe au couvent à cette heure-ci, répliquai-je, mais, en allant à l'église, peut-être pourrez-vous en entendre encore une.

Alors, je descendis avec lui les trois marches de l'entrée, et le conduisant à la grille, je lui indiquai le chemin le plus direct pour se rendre à l'église. Tout en causant, en pleine lumière, je remarquai mieux son vêtement. Il ne portait pas de rabat, mais un petit col et avait des lunettes sous lesquelles il me regardait. Soudain, sa physionomie, ces lunettes, ce col et le mouchoir à carreaux, me rappelèrent le père supérieur de notre ordre, mort six mois auparavant. Je lui montrai, alors, du doigt la rue à prendre, regardant de ce côté. En me retournant vers lui, je ne le revis plus : il avait disparu ! »

Nous pensons toujours aux hallucinations, hallucination des yeux, hallucination des oreilles, ou pour mieux dire, hallucination du cerveau. Mais l'observatrice m'a assuré qu'elle était complètement de sang-froid, fort bien portante, pas imaginative du tout, et qu'elle avait bien vu.

« L'impression que j'avais eu devant moi notre supérieur décédé me frappa alors si vivement, dit-elle, que j'eus à peine la force de me soutenir, et que les sœurs me demandèrent, à mon arrivée, si j'étais malade.

Je suis convaincue que c'est lui que j'ai vu.

– Avez-vous jamais eu d'autre hallucination ?

– Jamais. Vous voyez, d'ailleurs, que je suis une femme bien portante, d'équilibre normal. Être dupe d'une pareille illusion : l'hypothèse est bien fantaisiste. Cette présence a duré environ trois minutes. Je ne pensais ni à notre supérieur défunt, ni à quoi que ce soit qui ait pu troubler mon imagination. Et ce prêtre me fit tout d'abord l'effet d'un mendiant, ce qui m'étonna. Mon sang-froid ne fut pas atteint un seul instant. J'étais aussi calme qu'en ce moment. Ce n'est qu'après que j'ai compris qu'il désirait non pas aller à la messe, mais en recevoir une dite à son intention.

– La lui avez-vous fait dire ?

– Dès le lendemain, et plus d'une. C'était une âme du purgatoire qui avait besoin de prières. »

Tel a été le récit de cette religieuse. Son état autorise, me semble-t-il, à la considérer comme parfaitement sincère. Ces apparitions nous paraissent de plus en plus précises à mesure que nous les voyons se succéder devant nos yeux. Cependant, ce trépassé n'était pas là, avec des lunettes... son mouchoir à carreau et son accoutrement...

Observation à expliquer. En voici une autre.

La visite protectrice d'une mère morte à son petit garçon se montre dans l'histoire suivante avec tous les caractères d'une authenticité non douteuse. Elle s'est manifestée six mois après le décès. La relation est du Rév. C. Jupp, directeur de l'Orphelinat d'Alberlour, Craigellachie<sup>88</sup>.

En 1875, un homme mourut, laissant une femme et six enfants. Les trois aînés furent admis à l'orphelinat. Trois ans après, la veuve mourut à son tour et des amis recueillirent des subsides pour placer les autres enfants. Le plus jeune avait quatre ans. Un soir, assez tard, environ six mois après l'admission des enfants, quelques visiteurs arrivèrent subitement. Le directeur consentit à se faire dresser un lit dans le dortoir des petits, qui contenait dix lits, dont neuf étaient occupés.

Au matin, pendant le déjeuner, ce directeur fit le récit suivant : « Autant que je me rappelle, je m'endormis vers 11 heures, et je dormis profondément pendant quelque temps. Tout à coup, je m'éveillai, sans raison apparente, et je me sentis poussé à me retourner vers les enfants. Levant les yeux, je vis une lumière douce dans la chambre. Le gaz était baissé dans le couloir, et, comme la porte du dortoir était ouverte, je pensai que la lumière venait de là, mais pas du tout. Je me retournai, et je distinguai quelque chose de surprenant.

Au-dessus du second lit, à partir du mur, et du même côté de la chambre, flottait un petit nuage lumineux, formant un halo comme autour de la lune, par un clair de lune ordinaire.

Je m'assis dans mon lit, pour bien examiner cette apparition étrange, je pris ma montre, et je sentis que les aiguilles marquaient une heure moins cinq minutes. Tout était tranquille, et tous les enfants dormaient profondément. Dans le lit au-dessus duquel la lumière semblait flotter, dormait le plus jeune des enfants mentionnés plus haut.

Je me demandai : « Est-ce que je rêve ? » Non ! J'étais bien éveillé. J'eus l'idée de me lever et de toucher la substance ou quoi que ce pût être (car le tout avait cinq pieds de haut), mais quelque chose me retint. Je n'entendis rien ; seulement, je sentis et compris parfaitement ces paroles : « Restez couché, vous n'aurez aucun mal. » Je ne tardai pas à m'endormir, et je me levai à 5 h. 1/2, selon mon habitude.

Vers 6 heures, je commençai à habiller les enfants en prenant le lit le plus éloigné du mien. J'arrivai au lit sur lequel j'avais vu la lumière flotter. Je levai le petit garçon, je le mis sur mon genou, et je lui passai ses vêtements. L'enfant venait de causer avec les autres ; tout à coup il se tut. Puis, me regardant bien en face, avec une expression extraordinaire, il me dit : « Oh ! monsieur Jupp, ma mère est venue auprès de moi la nuit passée. L'avez-vous vue ? » Pendant un instant, je ne pus lui répondre. Je pensai qu'il valait mieux ne point parler de tout cela et je dis : « Viens, dépêchons-nous, ou nous serons en retard pour le déjeuner. »

L'enfant n'a jamais reparlé de sa vision, nous a-t-on assuré, et on ne lui en a jamais parlé non plus. Le directeur avoue simplement qu'il y a là un mystère pour lui, il a noté le fait et s'en tient là, à peu près sûr de n'avoir commis aucune erreur dans la relation de son souvenir encore très précis.

En résumé, il y a eu là deux observations bien distinctes : celle du directeur de l'établissement et celle de l'enfant. Comment douter de la réalité du fait ? Ne nous présente-t-il pas un témoignage de l'amour d'une mère pour son enfant, six mois après sa mort ?

Le directeur avait raconté l'histoire à sa femme, qui a répondu à l'enquête de la *Société psychique* : « Je certifie que ce récit est exact et qu'il m'a été fait le lendemain matin de l'événement. » Il fut rapporté ensuite à l'évêque et à d'autres personnes.

---

<sup>88</sup> Ce récit a d'abord paru en juin 1883 dans un compte rendu annuel de l'Orphelinat, et a été publié dans *les hallucinations télépathiques*, p. 360. Il est tout à fait authentique.

Je classe ce fait plutôt dans les Manifestations que dans les Apparitions. Mais tout en restant un peu vague, il est à recueillir et à apprécier.

Frank Podmore l'a publié aussi dans son livre *Apparitions and thought transference*<sup>89</sup> et le considère comme une hallucination télépathique. On ne voit pas du tout, cependant, de transmission de pensée dans cette manifestation. Transmission de pensée de qui ? Du directeur de l'Orphelinat ? Rien ne l'indique. De l'enfant endormi ? Il a pu rêver à sa mère ; mais la lumière éclairant la chambre : « there was floating a small cloud of light forming a halo of the brightness of the moon on a ordinary moonlight night ? » Non, ce n'est pas là une explication, ne soyons pas systématiques à ce point.

Dans une conférence faite à la *Spiritual Alliance* de Londres, le général Dryson a rapporté le fait suivant :

« Il y a bien des années de cela, je reçus, un matin, un télégramme m'annonçant la mort d'un de mes excellents amis, un clergyman du nord de l'Angleterre. Le même jour, je rendis visite à une dame qui affirmait posséder la faculté de voir les esprits et de causer avec eux ! Quand j'arrivai chez elle, j'étais tout à la pensée de mon révérend ami. Après quelques instants de conversation avec la dame, je lui demandai si elle ne voyait pas près de moi quelque esprit venant de quitter ce monde. Elle me répondit qu'elle en voyait un, mort tout récemment. Je pensai que c'était le clergyman. Mais la dame me déclara que l'apparition se montrait sous l'uniforme militaire, et lui racontait qu'il était mort de mort violente. Elle me donna son nom de baptême et son nom de famille, avec, en outre, un nom familier par lequel, non seulement moi, mais aussi quelques-uns de ses autres frères d'armes, nous avons l'habitude de l'appeler. Je la questionnai pour en obtenir des détails plus complets sur sa mort ; elle répondit qu'il avait eu la tête coupée, et que son corps avait été jeté dans un canal ; que ces choses s'étaient passées en Orient, mais non dans l'Inde. Or, il y avait trois ans que je n'avais vu cet officier, et les dernières nouvelles que j'en avais eues portaient qu'il se trouvait dans l'Hindoustan.

Après cette visite, je pris des informations à Woolwich ; j'appris ainsi que l'officier en question avait bien été dans l'Inde, mais qu'il était parti pour la Chine. Quelques semaines plus tard arriva la nouvelle qu'il avait été fait prisonnier par les Chinois.

On offrit une forte somme pour sa rançon ; mais il ne fut jamais retrouvé.

De longues années après, ayant rencontré, dans l'Inde, le frère de cet officier, je lui demandai si on avait appris quelque chose sur la mort de son frère. Il me dit que son père s'était rendu en Chine, et qu'il y avait acquis la preuve qu'un chef tartare, furieux de la perte d'un de ses amis, avait donné l'ordre de lui trancher la tête, sur les bords d'un canal dans lequel corps avait été jeté. »

Je ferai remarquer, avec Metzger, que dans le cas dont il s'agit la suggestion est nécessairement éliminée, de même que la transmission de pensée. Le général ne pensait pas à l'officier, et ne savait rien de ce qui lui était arrivé. Le subconscient n'est pas moins évidemment hors de cause.

Les manifestations de morts ne sont pas aussi rares qu'on le croit. Mon compatriote, le comte A. de M... (en me priant de ne pas publier son nom), m'a signalé un certain nombre de faits arrivés dans sa famille, dont il m'a garanti l'authenticité. J'en détacherai seulement le suivant, comme appartenant à ce chapitre, réservant les autres pour une publication ultérieure.

(Lettre 896)

---

<sup>89</sup> *Apparitions et transmissions de pensées.*

« Ma cousine, la baronne de M..., habitait Paris. Quelques mois après la mort de son fils René, en arrivant dans son salon, en plein jour, rentrant dans son logis, venant de rendre visite à des amis, l'esprit nullement monté, elle le vit assis dans un fauteuil devant la cheminée. Elle s'enfuit en courant, et n'entra plus jamais dans ce salon. »

Terminons ce chapitre par l'observation suivante correspondant à une manifestation un an après la mort. Elle a été publiée par la *Revista de Ciencias Psiquicas* (de Caracas), en novembre 1913<sup>90</sup>. Le Dr Cabral, directeur de *El Atheneu Brasileiro*, rapporte qu'il avait donné ses soins à une pauvre fille abandonnée, nommée Déolinda, qui mourut de la phtisie. Quelque temps après, le docteur dans une localité assez éloignée, avait accepté l'hospitalité chez son ami, M. Barbosa de Andrade, dont la sœur venait de tomber si gravement malade qu'il était nécessaire de la soigner pendant la nuit.

Voici ce que raconte le docteur :

Une nuit, mes courses étant terminées, je me trouvais si fatigué que je me couchai. Deux sœurs, Mme Ana et Felicia Diaz me remplacèrent au chevet de la malade.

« J'étais à peine étendu dans mon lit que je me sentis envahir par un sentiment intense de satisfaction. Je ne pouvais me rendre compte de cette impression. Bientôt j'éprouvai une sensation de contact à la tête, comme si quelqu'un m'enveloppait avec quelque chose. Étonné de cette impression, je fis appel aux deux dames qui veillaient dans la chambre voisine, et Mme Felicia Diaz me dit : « Je vois à la tête de votre lit une fillette vêtue de blanc, qui place sur votre front une guirlande de roses. Elle dit qu'elle s'appelle Déolinda et qu'elle est venue pour manifester sa reconnaissance de la générosité avec laquelle vous l'avez soignée. »

« Profondément étonné de cette affirmation, je me rappelai que c'était l'anniversaire de la mort de Déolinda, circonstance à laquelle ni moi ni personne n'avait pensé. Je n'avais jamais parlé à aucun habitant de cette maison de ce que j'avais fait pour Déolinda. »

Dr CABRAL.

Enquête : Ce récit a été confirmé par les signatures de Manuel Barbosa de Andrade, Mme Emilia Barbosa de Andrade, Mme Ana Inès Diaz Fortes.

Comment expliquer cette manifestation de la morte ? Rêve éveillé ?... Mais, dans cette hypothèse, pourquoi cette forme, cette guirlande de roses ? Idée de la morte transmise ?...

Le professeur Alexander, qui a recueilli cette observation, remarque que d'après les déclarations des membres de la famille Barbosa, personne n'était informé de l'histoire de Déolinda. Il ajoute que Mme Felicia était douée de facultés médiumniques très prononcées<sup>91</sup>.

Cet exemple est extrait de l'Enquête sur les *Hallucinations*, du professeur Sidgwick, à laquelle collaborèrent Myers, Frank Podmore, Mrs Sidgwick et miss Alice Johnson. Or, voici les déductions de ce comité : « Si l'on veut exclure l'intervention réelle de Déolinda, il faut supposer : 1° que M. Cabral se souvenait subconsciemment que ce jour était l'anniversaire de la mort de la jeune fille ; 2° que ce souvenir a provoqué en lui, par association, le sentiment de bonheur et la sensation tactile éprouvés par lui, sans influencer avec cela sa mémoire consciente ; 3° que cette remembrance subconsciente a été télépathiquement transmise à la dame qui a vu la défunte. Avouons que cette triple hypothèse paraît outre mesure forcée et artificieuse, et qu'un petit

---

<sup>90</sup> *Annales des sciences psychiques*, 1909, p. 166, et 1914, p. 125.

<sup>91</sup> *Proceedings of the S. P. R.*, vol. X, p. 385.

nombre de cas semblables, aussi rigoureusement documentés que celui-ci, conduisent à admettre la réalité des manifestations posthumes. »

Telles sont, choisies entre un grand nombre d'autres, les observations de manifestations posthumes faites pendant la première année après la mort. Passons également en revue celles qui s'éloignent davantage de la date du décès. Elles se montrent de plus en plus rares.

## **CHAPITRE IX - Manifestations et apparitions de morts longtemps après le décès. (pendant les, deuxième, troisième et quatrième années après la mort)**

C'est de l'observation exacte  
des faits inexplicables que sont nées  
les principales découvertes.

A mesure que nous nous éloignons de l'époque du décès, les manifestations et les apparitions deviennent plus rares. Dans tous les chapitres qui précèdent, j'ai dû éliminer un grand nombre de relations pour ne pas dépasser un nombre de pages déjà considérable. A partir d'ici, nous sommes moins débordés. Je présenterai, selon la même méthode, les principales à l'attention de mes lecteurs, toujours sans aucun parti pris, et dans le seul but de nous instruire. Je les donne telles que je les ai reçues ou recueillies, sans hypothèses explicatives. Celles-ci viendront après. Les manifestations que l'on va lire ont eu lieu d'un an à trois ans après la mort.

La première, observée un an après le décès, m'a été signalée, avec une discussion à l'appui qui paraît éliminer toute cause d'hallucination ou d'illusion, dans la communication suivante envoyée, de Paris, le 7 avril 1921

« Mon grand-père maternel, homme pieux et loyal, adorait sa femme, dont il était fort jaloux. Il est mort en 1895.

Environ un an après, mes parents, se rendant chez ma grand-mère, la trouvèrent en larmes et lui en demandèrent la cause : « Hier soir, leur dit-elle, je veillais, assise dans mon fauteuil, quand, levant les yeux sur la porte vitrée, je vois mon pauvre Henri (c'était le nom de son mari). Il me regarde fixement, puis continue son chemin en fumant une cigarette dont je vois nettement la lueur. Terrifiée par cette vision, je reste sans mouvement quand, soudain, il repasse en sens inverse et toujours du même pas de promenade. Je me précipite à sa poursuite en l'appelant : le couloir était vide, quoique très éclairé, et la porte en était fermée à clef. »

C'est en vain que mes parents essayèrent de la persuader qu'elle avait été victime d'une hallucination ; elle n'en voulut point convenir. « Je l'ai vu, disait-elle, comme je vous vois. »

Mon grand-père avait l'habitude, le soir, de se promener de long en large dans le corridor qui longeait l'appartement, pendant que sa femme vaquait aux soins du ménage. En rentrant de son bureau, il revêtait d'ordinaire un veston d'intérieur et se coiffait d'une calotte grecque. C'est dans cette tenue qu'il lui est apparu,

Une autre fois, ma grand-mère voit en rêve son défunt mari lui parler violemment et lui serrer le bras avec force. La douleur la réveille : mêmes pleurs et même angoisse que précédemment. La douleur au bras subsiste : au matin, une ecchymose extrêmement étendue y est visible, comme si réellement une poigne solide l'avait pétri.

Au dire de mes parents, ma grand-mère était dans l'incapacité musculaire de provoquer une contusion aussi sérieuse ; d'ailleurs, aucune trace de doigts n'était marquée, comme cela aurait dû être normalement si elle-même s'était serré le bras durant son sommeil. Par ailleurs, l'hypothèse d'un coup reçu accidentellement dut être écartée.

Je dois ajouter qu'avant ces événements, ma grand-mère, bien que nerveuse de tempérament, n'était nullement portée à la croyance au surnaturel et n'aurait jamais admis des faits de cette nature.



Dans le premier cas, le phénomène semble n'avoir été que visuel ; l'on n'a pas songé à demander s'il avait été également auditif (bruit des pas) et olfactif (odeur du tabac), mais il semble qu'en ce cas ma grand-mère n'eût pas omis de le mentionner. Elle est morte en 1918, c'est donc un point qui ne peut être élucidé.

Dans le second cas, on peut objecter qu'un sujet nerveux en crise dispose d'une force incomparablement plus grande qu'à l'état normal. Ma grand-mère n'a jamais eu aucun trouble névropathique.

Quoi qu'il en soit, il ne s'agit pas, dans le premier cas, d'une apparition vaporeuse dans l'obscurité, mais bien d'une présence matérielle opaque, occupant un lieu déterminé et soumise à la perspective dans ses déplacements, et cela en pleine lumière.

Je ne puis terminer, cher Maître, sans vous avouer combien, chez moi, nous avons de vénération pour vous et pour votre œuvre, et combien de fois nous y avons puisé l'intérêt, le courage et la consolation.

Depuis vingt ans, mon père a réuni vos ouvrages qui ont la place d'honneur dans sa bibliothèque. C'est vous dire que j'ai été élevé dans votre esprit, les nuits que j'ai passées sur vos ouvrages et la reconnaissance que je vous porte.

C'est également vous assurer de la véracité des faits que j'ai rapportés ici et vous autoriser à en user sans restriction.

Recevez, je vous prie, etc.

HENRI LABOUR. (Lettre 4426.)

Cette lettre était accompagnée de l'attestation des parents :

Nous certifions l'exactitude de ce qui précède, et nous nous associons aux sentiments de notre fils.

L. LABOUR ; JEANNE LABOUR, née DELPRUCH.

Je n'ai pas besoin de faire remarquer, pour mes lecteurs, que, si j'ai laissé la fin de cette lettre, c'est simplement, comme dans les cas analogues, pour laisser l'impression que ces relations sont absolument sincères et n'autorisent aucun doute sur la réalité des observations. C'est leur interprétation seule qui doit nous occuper. Eh ! bien, nous pouvons d'abord nous demander si la première vision n'a pas été une sorte de rêve éveillé. Or, la narratrice a vu le tout en pleine lumière et a couru à la recherche du fantôme. Le stigmate consécutif au rêve lui montrant son mari et lui faisant sentir la pression de sa main indique, d'un autre côté, une impression violente. Il me paraît admissible que le défunt en a été la cause réelle, non pas qu'il soit revenu, ni la première fois en fumant une cigarette et coiffé d'une calotte grecque, ce qui n'a aucun sens, ni la seconde fois en lui empoignant le bras, mais qu'il a projeté vers elle sa pensée, productrice d'image, en agissant par l'énergie psychique. Cette manifestation est moins évidente que les photographies de fantômes que nous aurons aussi à examiner ; mais elle a également pour cause le défunt en communication de pensée avec sa femme.

L'hypothèse d'une hallucination est facile à proposer ; mais elle n'est pas démontrée du tout.

Dans le cas que voici, elle ne paraît même pas admissible, attendu que rien n'y préparait le spectateur.

L'apparition d'une jeune fille morte depuis un an m'a été signalée, de Sestri Ponente (Italie), dans une lettre du 22 juillet 1899, par M. Giuseppe Cavagnaro, sous la foi du serment. Cette jeune fille, morte à dix-huit ans, a été vue traversant les chambres, non seulement par le narrateur, mais encore par d'autres locataires de la maison, observations faites de sang-froid, qui ne donnent aucune prise à l'hypothèse hallucinatoire.

Voici cette lettre :

« J'avais dix-huit ans, et j'étais étudiant à Gênes, où je demeurais chez mon père. Un matin, vers les sept heures, pendant que je feuilletais un livre grec, j'entendis un bruit comme si une porte avait été ouverte ; je regardai et je vis venir de la cuisine une jeune fille en chemise, d'une carnation blanche, grande, belle, cheveux longs, châains et bouclés, tombant sur le dos. Elle passa devant moi en me regardant, presque souriante, puis entra dans la chambre de mon père en ouvrant la porte et la refermant bruyamment. Je restai stupéfait, et je me suis dit : « Je veux savoir qui c'est et pourquoi elle est ici. »

Environ dix minutes après, mon père sortit de cette même chambre et, comme c'était son habitude, il passa dans la cuisine pour faire ses ablutions ; je courus immédiatement dans la chambre qu'il venait de quitter... mais je n'y ai trouvé personne. J'ai regardé partout, sous l'armoire où, d'ailleurs, personne n'aurait pu se cacher à cause des étagères transversales qui étaient basses ; sous le lit, très bas, où pas même un enfant n'aurait pu passer ; je visitai aussi les tiroirs ! Je regardai derrière les chaises et dans tous les coins ; en un mot, j'ai cherché partout. Il était impossible que la jeune fille se fût enfuie par la fenêtre, car nous habitions au quatrième étage, sur une rue isolée, Via Edera, n° 4.

Mon père revenant de sa toilette, je lui racontai le fait. Nous courûmes aussitôt dans l'escalier pour le visiter avec soin, et ne pûmes rien découvrir. Mon père a dû déverrouiller la porte de la rue qui était encore fermée ; personne n'était ni entré, ni sorti, comme l'assura le concierge. Nous nous rendîmes alors chez le voisin d'en face, l'avocat Manzini, à qui nous avons raconté l'événement. A notre grande surprise, il ne fut pas étonné du tout de notre récit, reconnaissant dans le portrait que je lui faisais une jeune fille de dix-huit ans, morte un an auparavant dans la susdite chambre de mon père où je l'avais vue entrer. Il ajouta que je n'étais pas le seul à l'avoir vue et qu'une famille entière, qui avait habité cette maison avant nous, avait dû abandonner cet appartement à cause de ces apparitions, qui effrayaient tous ceux qui en avaient été témoins.

J'affirme sous serment que ce que je rapporte est l'exacte vérité. »

G. CAVAGNARO. (Lettre 767.)

L'enquête que j'ai fait faire sur les lieux m'a prouvé l'authenticité de l'observation, aussi sûrement que m'a été certifiée la chute de Mme Brentano se jetant par la fenêtre dans une rue de Milan, telle que me l'a rapportée le prince Troubetzkoy<sup>92</sup>.

J'avoue que malgré toute l'indulgence possible, je suis de plus en plus stupéfait des dénégations de ceux qui nient tout.

Les témoignages des personnes appartenant aux classes inférieures de la société ont-ils la même valeur que ceux des personnes cultivées ? C'est la réflexion que me faisait la narratrice de l'observation suivante, qui lui a été rapportée par sa femme de ménage :

« Un jour, en plein été, vers trois ou quatre heures de l'après-midi, étant occupée à coudre, cette femme assure avoir vu passer devant elle son père, mort depuis un an environ. Il entra dans une pièce voisine où l'on mettait la provision de bois pour l'hiver. Elle courut après lui. Bien qu'elle le sût mort, elle était si persuadée de l'avoir vu qu'elle regarda dans le cabinet où il était entré, mais n'y vit personne. Elle ne pensait pas à son père au moment de cette apparition, et affirme énergiquement l'avoir vu aussi distinctement qu'on voit une personne en chair et en os devant soi ; elle se rappelle même qu'il tenait une canne à la main et portait des habits bruns. »

BERTHE LIEBMANN, à Paris. (Lettre 308.)

---

<sup>92</sup> *Autour de la Mort*, p. 271.

Que nous voyions des défunts dans nos rêves et causions avec eux, cette illusion cérébrale ne prouve absolument rien. Les situations les plus incohérentes et les plus absurdes se présentent dans le cours des rêves. Mais il n'en est pas de même en notre état normal de veille. Pourquoi l'observation de cette femme de ménage ne serait-elle pas aussi valable que celle d'un savant, d'un érudit, d'un artiste, si cette personne est douée d'un tempérament calme et d'un bon sens inaccessible aux illusions imaginaires ? Et puis, pourquoi les observations de cet ordre sont-elles si nombreuses ?

Les relations qui viennent d'être présentées conduiraient à penser que les défunts reviennent aux demeures qu'ils ont habitées. Ils peuvent y penser sans y revenir réellement. Nous pouvons ne voire là, d'autre part, que des images produites dans l'esprit ou des hallucinations ; mais méfions-nous des interprétations trop faciles. Ainsi on pourrait voir dans la sensation suivante une illusion de la vue et de l'ouïe ; mais elle a été éprouvée par une enfant de cinq ou six ans qui, probablement, n'avait pas encore beaucoup d'imagination, et, d'autre part, nous connaissons un assez grand nombre de manifestations analogues de décédés continuant des habitudes anciennes. Cette observation m'a été envoyée par Mlle Eve Cabot, de Montpellier, le 27 avril 1920, et porte le n° 4134 de mon enquête sur les faits psychiques. La voici :

« Lorsque j'avais cinq ou six ans, je vivais avec ma grand-mère à la campagne. Nous couchions ensemble. Un jour, le matin, en m'éveillant, je vis mon grand-père, mort depuis un an, qui soupirait en se promenant d'une croisée à l'autre. Je ne fus pas effrayée du tout. Mon grand-père est revenu plusieurs fois ainsi. Ma grand-mère me répétait que ce que je lui racontais-là ne signifiait rien ; mais j'ai entendu ma mère lui dire que mes visions correspondaient aux anciennes habitudes de mon grand-père. Il s'était à peu près ruiné en faisant construire la maison que nous habitons, et souvent il allait d'une croisée à l'autre en soupirant. »

Comme nous le remarquons tout à l'heure, un grand nombre d'observations de ce genre conduiraient à penser que les défunts continuent pendant quelque temps leurs habitudes de la vie ! Cette bizarrerie assez inexplicable suffit-elle pour nous faire rejeter ces observations ? Ne vaudra-t-il pas mieux chercher à les expliquer ?

Voici maintenant un Anniversaire posthume. On m'écrivait de Port-Louis (Ile Maurice), le 4 mai 1899 :

« A l'âge de vingt ans, je fêtais à Paris mon anniversaire chez mon beau-frère, de passage dans cette ville ; il avait exactement le double de mon âge ; c'était le 13 décembre 1874. Depuis cette époque, nous avons tenu à continuer à fêter ensemble notre anniversaire. Mon beau-frère est mort en octobre 1897, soit deux mois environ avant son 43e anniversaire ; je n'ai pas fêté celui-là, seul, étant très triste. Fin 1898, je n'y pensais plus, ce qui est d'autant plus singulier, que je ne me rappelle pas que de ma vie j'aie oublié ce jour. Dans la nuit du 12 au 13 décembre, je ne sais à quelle heure, pendant mon sommeil, j'ai nettement vu mon beau-frère. Les traits étaient bien marqués ; je l'ai vu non pas comme en rêve, mais comme si c'eût été en plein jour. Il paraissait un peu vieilli, tel qu'il aurait pu être en réalité après un an ou deux. A mon réveil, le matin, ce fait m'a paru très curieux. Ce n'est que dans la journée que je me suis aperçu de la date et me suis souvenu que c'était mon 44e anniversaire. J'ajoute qu'il y avait grande intimité entre nous.

Je n'avais jamais eu de vision pareille depuis la mort de mon beau-frère. »

RÉGIS DE CHAZAL. (Lettre 654.)

Nous cherchons librement toutes les explications possibles : le subconscient du narrateur n'a-t-il pu pressentir ce qui n'a pas été perçu consciemment ? Mais avons-nous le droit de nier l'action du beau-frère décédé ? C'était un an et deux mois après sa mort. Si nous voulions interpréter ce rêve

à la lettre, nous en concluons que l'esprit du défunt n'était pas assez dégagé deux mois après le décès pour se manifester, mais qu'il l'a pu quatorze mois plus tard.

Nous avons vu au tome II, la manifestation d'une mère, un an après sa mort, invitant sa fille à assister, malgré sa fatigue, à son anniversaire. N'y a-t-il eu là qu'un reflet de la pensée de sa fille, qui s'était particulièrement occupée de préparer cette cérémonie ? Ne perdons jamais de vue que nous sommes loin de connaître l'étendue des facultés humaines. C'est dans cette considération que ce fait a été inscrit au tome II et non à celui-ci.

Voici un revenant, bien vu, bien examiné par l'observateur, et la narration en a été écrite par le témoin lui-même<sup>93</sup>.

« En 1880, j'ai succédé à mon prédécesseur comme bibliothécaire. Je ne l'avais jamais vu, ni aucune photographie, ni aucun portrait. On avait pu me parler de lui et de son physique, mais c'est tout. J'étais resté à travailler seul dans la bibliothèque, un soir, assez tard, du mois de mars 1884, lorsque, subitement, je songeai que j'allais manquer mon train si je ne me pressais pas. Il était alors 10 heures 55 minutes, et le dernier train partait à 11 heures 5 minutes. Je me levai en hâte, pris des livres dans une main et la lampe de l'autre, puis sortis par un passage. Comme ma lampe éclairait ce passage, j'aperçus un homme à l'autre bout, et l'idée me vint aussitôt qu'un voleur venait d'entrer, ce qui, du reste, n'était pas impossible. Je retournai instantanément à la pièce que j'avais quittée, posai les livres, pris un revolver, tins ma lampe derrière moi et repris, de nouveau, le passage jusque vers un coin où il me semblait que le voleur aurait pu se dissimuler pour pénétrer de là à la grande salle. Mais je ne pus trouver personne et ne vis que la salle tapissée de rayons pleins de livres. Je criai plusieurs fois à l'intrus de se montrer, espérant que mon appel serait entendu d'un policeman. Alors je remarquai qu'il avait l'air d'inspecter les rayons de livres. La tête se montrait pâle et chauve, avec les orbites des yeux très profondes. Je m'avançai vers lui. C'était un vieillard aux épaules élevées, se balançant en regardant les livres, qu'il continua à regarder en me tournant le dos. D'une démarche traînante, il s'éloigna de la bibliothèque et se dirigea silencieusement vers la porte d'un petit lavatory s'ouvrant dans la bibliothèque, et qui n'avait pas d'autre sortie. J'y suivis l'homme et, à ma grande surprise, ne trouvai personne. J'examinai la fenêtre, mesurant environ quatorze pouces sur dix-huit, et la trouvai bien fermée. Je l'ouvris et regardai dehors. Il y avait là un trou de dix pieds de profondeur dont personne n'aurait pu sortir sans aide. Il n'aurait pu fuir. Profondément mystifié, j'avoue que je commençai à éprouver pour la première fois ce que l'on pourrait appeler une sensation d'effroi surnaturel. Je quittai la bibliothèque, et je m'aperçus que j'avais manqué mon train.

Le lendemain matin, je racontai mon histoire à un clergyman du pays qui, en entendant ma description, répliqua : « Mais c'est le vieux bibliothécaire ! » Bientôt après, on me montra un portrait de mon prédécesseur : la ressemblance était très frappante. Le défunt avait perdu tous ses cheveux, ses sourcils, ses cils, ayant été, me semble-t-il, atteint par une explosion. Il avait de hautes épaules et marchait en se dandinant.

Une enquête ultérieure a établi qu'il était mort vers l'époque de l'année à laquelle l'apparition a été vue. »

Après avoir présenté cette relation, M. Podmore avoue, très franchement, qu'étendre jusque-là l'hypothèse de la transmission de pensée a paru à un certain nombre de lecteurs assez extravagant. Mais il ne veut pas en démordre, néanmoins. Il rappelle, pour la discussion, les réflexions de

---

<sup>93</sup> Publié par FRANK PORMORE. *Apparitions and Thought Transference*, p. 427.

Gurney dans le second volume des *Phantasms of the Living* (tome II, p. 267-269), « où le lien entre l'agent et le percipient paraît être d'un caractère local plutôt que personnel, comme action télépathique. » On devine un peu ce que l'auteur entend mais ce n'est pas d'une éblouissante clarté. Podmore ajoute :

« Dans le cas habituel des apparitions, par exemple d'une mère mourante à son fils, l'action n'est pas la même que pour un passant, attendu qu'il y a une communauté de sentiments entre des personnes ayant vécu ensemble une partie de leur existence,

Dans le cas rapporté ici, le trait d'union pour obtenir une telle communauté peut être trouvé dans l'occupation des témoins associés au souvenir du défunt.

Cette interprétation conduit à conclure que le témoin a vu la forme du bibliothécaire dans son milieu habituel, parce qu'un ami du défunt a pu, à ce moment précis, se remémorer l'ancien bibliothécaire et se représenter son image. »

Nous sentons tous que cette explication n'en est pas une. La transmission de pensée n'est pas une panacée universelle. Aller jusqu'à supposer que quelqu'un d'inconnu a pensé, juste à ce moment, à l'ancien bibliothécaire, et que cette idée a donné naissance à la vision de son successeur suivant l'ombre se promenant dans la bibliothèque et allant s'évanouir au bout du couloir, c'est faire une hypothèse d'une audacieuse témérité qui paraît plus éloignée de la vraisemblance que l'admission du fantôme, comme image projetée par la pensée du mort, fantôme, d'ailleurs, assez net, assez matériel en apparence, pour avoir été pris pour un voleur et poursuivi par l'observateur armé d'un revolver.

Ne voir là que des hallucinations n'est, véritablement, pas admissible ; ce serait voir partout des fous, des déséquilibrés. L'observateur ne connaissait pas le personnage, et l'apparition correspond au portrait et à la description qu'il en a connus ensuite. Le bibliothécaire était chauve, haut d'épaules, et marchait en se dandinant. C'est bien lui que son successeur a rencontré, examiné, suivi, sans aucun trouble nerveux, d'ailleurs. Que faisait-il là ? Un souvenir de sa vie, de ses habitudes ? Ces revenants sont bizarres, assurément. Les similaires sont nombreux. Nous sommes bien forcés de les accepter sans aucune idée préconçue. Qu'est-ce que cet ancien bibliothécaire vient chercher ? Pourquoi a-t-on vu le curé de Sentenac se promener en lisant son bréviaire ? Comment des êtres impalpables deviennent-ils visibles ? On a nié, on a dédaigné, on a supprimé toutes ces observations ; c'est évidemment ce qu'il y a de plus simple. Ne vaut-il pas mieux nous instruire ?

On n'a pas donné la date précise du décès, mais il semble que l'apparition a été observée un an après la mort.

Que le phénomène soit subjectif ou objectif, il a une cause. Après tout, la rencontre d'un revenant peut n'avoir rien de désagréable et se résoudre à une observation d'optique à expliquer. – Nous verrons plus loin celle de Maupertuis dans une salle de l'Académie de Berlin.

L'apparition que je vais mentionner, d'un cavalier, un an après sa mort, a été réellement observée par un homme, connu et estimé pour ses qualités physiques et morales, le général R. Barter, de l'armée anglaise. Elle est particulièrement fantastique et incroyable, et pourtant on n'en peut douter ! En voici le tableau<sup>94</sup>:

Le général faisait campagne dans le Pandjab. Une nuit, par un splendide clair de lune des tropiques, l'astre étant dans son plein, il était seul, à quelque distance de son bivouac, occupé à

---

<sup>94</sup> *Annales des sciences psychiques*, novembre 1891.

fumer tranquillement un cigare, quand le trot d'un cheval se fait entendre sur sa gauche ; au-dessus d'un chemin creux, à une centaine de mètres, il voit d'abord poindre un chapeau mouvant, qui est évidemment celui du cavalier, pense-t-il ; et bientôt après, un groupe débouchant entièrement à découvert, lui montre un Européen à cheval, en tenue civile, accompagné de deux domestiques indigènes. Le groupe approchait bon train. Le général Barter crie : « Qui va là ? » Pas de réponse. Le cavalier avance toujours avec sa suite. Il n'était plus qu'à quatre pas, quand sur un dernier qui-vive énergique, il arrête court, et tourne son visage vers Barter, qui reconnaît aussitôt en lui un lieutenant qu'il savait être mort depuis un an. D'un rapide coup d'œil il analyse tout le tableau : le lieutenant est en toilette de cérémonie, chapeau à haute forme, gilet blanc, etc. ; mais tandis qu'il avait l'habitude de se raser, il le voit avec un collier de barbe sous le menton ; il fait en outre la remarque qu'il est beaucoup plus corpulent qu'il ne l'avait connu. La monture attire aussi son attention ; c'est un vigoureux poney de montagne, robe brune, avec queue et crinière noires, etc. Le général Barter n'y tient plus, il veut avoir le cœur net de cette aventure, et il s'élance vers le cavalier fantastique à travers un talus qui l'en séparait. Mais la terre cède sous ses pieds, il tombe en avant sur ses mains, et se relève aussitôt... Tout avait disparu !... Or, après enquête, il se trouva que le lieutenant avait laissé pousser sa barbe en collier peu de temps avant sa mort, et qu'il avait beaucoup grossi dans les derniers temps. Le général Barter apprenait, en même temps, qu'il possédait un cheval du pays, qui répondait, point pour point au signalement donné par lui dans la vision. Ce cheval était aussi un défunt, ayant été tué par une imprudence de son maître, connu comme cavalier casse-cou. M. Barter, qui avait perdu de vue le lieutenant depuis plusieurs années, ignorait entièrement tous ces détails. Ce n'était donc point à l'aide de réminiscences que son imagination aurait pu se forger l'apparition avec de telles particularités, ce n'était pas davantage dans la pensée du télépathiseur inimaginable que l'apparition avait pris naissance et avait été constituée de toutes pièces, sans erreur ou omission aucune.

En citant ce cas d'apparition d'un officier mort depuis un an, et de son cheval, Durand de Gros admet que la pensée impulsive paraît résider dans le fantôme lui-même « comme dans le cas des apparitions des léthargiques, comme dans la visite d'Alphonse de Liguori au pape<sup>95</sup>. » Mais sa théorie me paraît bien vague.

L'explication d'une pareille observation est assurément des plus difficiles. On peut penser qu'il n'y pas eu là de fantôme réel, ni d'homme ni de cheval. Mais ne peut-on admettre la vision d'une scène réelle arrivée pendant la vie ? La double vue, la clairvoyance, voit quelquefois une scène future. Pourquoi ne verrait-elle pas une scène passée ? Le temps n'existe pas. Et cette image ne pourrait-elle pas avoir été produite par le défunt lui-même pensant à son ami ?...

Dans quel monde nous sommes-nous embarqués, chers lecteurs ! Ne nous troublons pas. Continuons tranquillement l'exposition des faits observés.

N'imitons pas les publicistes qui s'imaginent que tout doit s'expliquer dans l'état actuel des sciences naturelles et qui ont l'inexcusable fatuité de jeter le doute et la suspicion sur les meilleurs efforts des chercheurs de bonne foi.

Si nous devons être convaincus d'une chose, c'est que *nous ne savons rien*.

Les observations précédentes se placent dans la première et la seconde année qui ont suivi la mort. Nous allons en avoir sous les yeux qui ont été faites après la seconde année.

Je puis rappeler ici que, dès l'année 1899, j'avais détaché des lettres reçues, la note suivante :

---

<sup>95</sup> *Le Merveilleux scientifique*, p. 68.

« Dans la nuit du 1er au 2 janvier 1898, j'ai vu en songe ma mère, morte depuis deux ans et demi. Elle s'avança gravement vers mon lit, m'embrassa sur le front et sortit sans me rien dire. Le lendemain, je reçus une lettre m'annonçant la mort subite de ma sœur dans la soirée du 1er janvier à dix heures du soir. Comme je ne m'éveillai pas, il me fut impossible de savoir s'il y a eu coïncidence parfaite entre l'heure du rêve et celle de la mort de ma sœur.

M. RAZOUS. (Lettre 360.)

La correspondance entre la manifestation de cette mère en rêve et la mort imprévue de sa fille est certaine. Se contenter du hasard ne suffit vraiment pas à notre besoin d'explication. Notre impression est que la mère a pensé à son fils en cette heure suprême, et qu'il y a eu communication télépathique entre elle et lui.

Cette relation est extraite de l'*Inconnu*. Lorsque je préparais la rédaction de cet ouvrage, j'ai reçu la communication suivante, que je n'ai pas publiée, mon programme ayant été de signaler les phénomènes relatifs aux mourants avant de m'occuper des morts.

« Je puis vous affirmer l'authenticité absolue du fait suivant, éprouvé par ma mère il y a quelques années

Une tante, qu'elle affectionnait beaucoup, était morte depuis deux ans, laissant un fils avec lequel ma mère, pour des raisons particulières, avait à peu près cessé toute relation. Une nuit, elle fut réveillée par l'impression très nette de la présence de cette tante : elle l'avait vu ouvrir la porte de la chambre, s'approcher de son lit et se tenir debout et immobile à son chevet.

Ce phénomène se reproduisit à deux jours d'intervalle. Cette fois, ma mère, très émue, en fit part à mon père et le pria de s'informer s'il n'était rien survenu de fâcheux à son cousin, ne doutant pas que l'apparition n'ait eu pour but de le lui recommander tout particulièrement.

Le pressentiment était vrai, car le lendemain on venait prévenir mes parents qu'une personne de la famille, mourante, demandait à les voir. Le cousin, puisque c'était lui, tenait à se réconcilier avec ma mère, qui regarda comme un double devoir d'en prendre soin jusqu'au dernier moment. Il vécut encore quelques jours.

Aujourd'hui, bien qu'il y ait plusieurs années que ce fait se soit produit, ma mère n'en parle pas sans émotion, et reste convaincue que sa tante est venue la prévenir de la maladie de son fils.

Pour des raisons de famille, cette note doit rester anonyme. »

A. J. (Lettre 48.)

Comment nous refuser à admettre cette apparition, son but, et son résultat ?

On entend la voix d'une mère deux ans après sa mort. J'ai reçu la lettre suivante de Siorac de Belvis (Dordogne), le 14 mai 1899 :

« Je crois de mon devoir de porter à votre connaissance un fait arrivé dans la commune de Bosset, canton de Laforce.

Une dame X... mourut en 1895, laissant une petite fille de quatre mois qui fut recueillie par son oncle, brave cultivateur. Deux ans après, ce dernier moissonnait, avec sa fille et sa femme, l'enfant alors âgée de trois ans environ les avait suivis dans le champ, dont la situation ne permettait à personne de pouvoir s'approcher des moissonneurs sans être aperçu.

Tout à coup, ceux-ci entendirent près d'eux ce mot : *Bonjour*, prononcé d'une voix triste et lente. Les trois moissonneurs, qui avaient bien connu la défunte, reconnurent immédiatement sa voix, tandis que la petite fille qui ne pouvait se le rappeler, ayant été orpheline trop jeune, demanda à sa tante, qu'elle appelait sa mère : « Maman, qui est-ce qui nous dit bonjour, il n'y a personne ? »

On ne lui répondit pas, mais on se mit à pleurer, croyant conformément aux préjugés du pays, que la morte réclamait sa fille et que celle-ci allait mourir aussi bientôt.

Toutes ces personnes sont dignes de foi, et presque complètement illettrées. Elles ne parlaient de cet incident que les larmes aux yeux.

Si vous tenez à avoir des renseignements plus précis sur les personnes, que je connais d'ailleurs un peu, et qui sont encore toutes en vie, sur le jour et l'heure de l'hallucination, je profiterai du congé de Pâques pour aller les questionner moi-même. »

REBEYROL. (Lettre 117.)

L'enquête a confirmé la réalité de cette curieuse relation. Elle m'a montré, une fois de plus, que tout nier est déraisonnable. Il s'agit là d'une impression par l'oreille (à expliquer... trois auditeurs, plus un enfant). La relation que l'on va lire date de la même époque (1899).

« Il nous est arrivé, à ma mère et à moi, un fait assez curieux.

Longtemps nous avons habité en Seine-et-Marne. Par un changement administratif, mon père se trouva appelé à Chalon-sur-Saône. Un soir que ma mère et moi nous nous rendions à la poste, au détour d'une rue et sous la lumière d'un bec de gaz, nous voyons à quelques pas devant nous et venant en sens inverse, une dame, et toutes deux nous nous écrions : Mme Seigneur ! (Vieille dame de nos amis, habitant près de nous autrefois, et morte depuis deux ans à peu près). Après une seconde de réflexion, nous répétons : « C'est elle ! » Nous retournons sur nos pas pour la suivre... Plus rien... Jamais nous n'avons pu nous expliquer cette apparition. Souvent ma mère et moi nous en reparlons, nous sommes sûres de l'avoir vue, nous pouvons dire jusqu'au plus petit détail de ses vêtements. Seule, je me serais défiée de mon impressionnabilité nerveuse, mais ma mère est très calme. Nous aimions beaucoup cette vieille amie, souvent nous en parlions. A-t-elle voulu nous montrer qu'elle ne nous oubliait pas ?

Autre fait : Dans la maison religieuse où je terminais mon instruction, ma maîtresse de classe fit une dangereuse maladie ; il vint de Paris, pour la remplacer, une jeune fille d'une vingtaine d'années. Elle habitait dans les petites chambres appelées les chambrettes, avec une sous-maîtresse d'asile, une jeune fille qui se préparait au brevet, et une dame chargée de l'entretien du linge. Tous les matins, ces dames allaient à la messe de 6 heures et demie, sauf Mme Adrienne. Un matin, au moment où toutes les sœurs sortaient de la chapelle, on vit Mme Adrienne dans la cuisine disant qu'elle ne voulait plus demeurer dans sa chambre, qu'une sœur lui avait fait peur, etc. On lui prouva que toutes les sœurs étaient à la messe, sauf elle. Je sais bien, dit-elle ; c'est une sœur inconnue, grande, mince, très pâle, elle s'est approchée de mon lit, m'a regardée, je lui ai parlé, elle ne m'a pas répondu, mais ce regard je ne l'oublierai pas ; lentement, elle a fait le tour de la chambre, puis s'en est allée. Aucune sœur ne répondait au signalement de Mme Adrienne, et toute la journée s'était passée à commenter le fait quand l'une des religieuses eut l'idée de lui montrer la photographie de la sœur Bouchez, décédée le deuxième mois avant son entrée dans la maison. Mme Adrienne la reconnut immédiatement. La sœur Bouchez avait l'habitude de travailler dans ces chambrettes, où elle collectionnait toutes sortes d'objets pour les malades. »

L. DELYERT. (Lettre 223.)

Je répéterai pour la centième fois que l'on peut toujours ne voir là que des hallucinations ; mais que vraiment cette solution de tant d'observations si variées n'est pas satisfaisante du tout.

L'incident que voici semble nous conduire à admettre qu'un mort peut se manifester, en des circonstances exceptionnelles, trois ans après son décès. La communication suivante m'a été adressée d'Intra (Italie), le 31 août 1899, par le savant docteur PEROSI.

« Les journaux italiens, mon cher maître, assurent que vous continuez d'interroger patiemment l'Inconnu, et qu'il peut vous être agréable d'être tenu au courant des observations faites dans tous



les pays sur les problèmes dont vous ajoutez l'étude à celle du Ciel. Je saisis cette circonstance pour vous communiquer une observation technique qui m'est personnelle.

Une jeune fille, Marie Bottini, âgée de treize ans, paysanne de Boregio, tomba dans un précipice et se heurta la tête contre une pierre qui lui fit une blessure sur la tempe droite, fracture du crâne et enfoncement d'une lame osseuse de 6 X 7, c'est-à-dire de 42 centimètres carrés ; la lame osseuse, complètement détachée, s'est enfoncée dans la masse cérébrale, où elle se trouve encore actuellement. La pulpe cérébrale faisait une notable proéminence ; pour pouvoir suturer la blessure cutanée il fallut extraire à peu près 50 grammes du cerveau. La petite me fut amenée trente-six heures après l'accident ; je la trouvai en état de répondre très clairement à toutes mes demandes et, jusqu'à présent, elle n'a jamais souffert d'aucun trouble nerveux ni dans ses facultés, côté intellectuel, ni côté motilité et sensibilité.

Malgré le traumatisme, elle n'a ressenti aucune commotion cérébrale, et elle a su donner et donne toujours de minutieuses explications sur ce qui lui est arrivé. Etant tombée dans une ravine formée par les eaux, elle s'y réfugia et resta dans le précipice jusqu'au jour suivant. Interrogée si pendant la nuit elle n'avait pas eu peur, elle répondit que non, affirmant que vers la fin du jour son père lui était apparu et l'avait encouragée, lui disant d'attendre patiemment ses parents qui viendraient sûrement le lendemain la chercher et la soigneraient très bien. Il y avait trois ans que son père était mort. Je lui ai dit qu'une personne morte depuis tant de temps ne pouvait plus revenir ; mais elle m'affirma avec certitude que son père était venu et l'avait protégée pendant toute la nuit. Cette enfant soutient son dire encore aujourd'hui. Voilà, cher professeur, l'histoire authentique du fait. Vous pouvez l'étudier. Est-ce une illusion ou une réalité ? Nous autres, médecins, nous voyons là une hallucination.

Veillez agréer, cher professeur, etc., etc. »

Dr PEROSI. (Lettre 771.)

Pouvons-nous, logiquement, nous refuser à admettre toutes ces observations ? Alors, comment toutes ces apparitions de décédés, pères, mères, enfants, parents, se manifesteraient-elles, si nombreuses, si concordantes, s'il n'y avait rien de vrai au fond ! Hallucinations variées, indépendantes et concordantes ! Chacun de mes lecteurs doit se poser, loyalement et sincèrement, la même question que moi-même.

Voici maintenant la voix mystérieuse d'un père mort qui sauve la vie de son fils et d'un équipage marin. La *Filosofia della Scienza*, de Palerme, a publié la lettre suivante, adressée de Civita Vecchia, le 27 février 1911, au directeur de cette Revue.

« Tous mes ancêtres ont été des hommes de mer. Mon père a succédé au sien en prenant le commandement du brick *Notre-Dame de Grâce*, à Marseille. C'était en 1837. Il partit de là pour Brindisi avec un chargement de grains. La navigation était alors beaucoup plus difficile qu'aujourd'hui, à cause des pirates d'une part et, d'autre part, parce que les côtes n'avaient pas de phares ; seulement, par ci, par là quelques lanternes.

On était arrivé vers Brindisi par une nuit noire et par une tempête. Le brigantin allait au lof ; mon père se trouvait sur l'avant du navire, s'efforçant de chercher quelque vague lumière lui indiquant le port. Le vent soufflait impétueusement, les ondes, avec un bruit d'enfer, secouaient le navire par intervalles en le couvrant d'écume et en flagellant ses flancs ; les roulements du tonnerre succédaient aux lueurs des éclairs. L'intensité de la tempête augmentait sans cesse, le moment était critique.

Tout à coup, une voix crie avec force : « Capitaine, capitaine, venez ! venez tout de suite. » Ne sachant ce qui arrivait, mon père se précipita à la poupe d'où la voix continuait à appeler.

– Qu'est-ce ? demande-t-il au timonier qui, étourdi et tremblant balbutie :

– Vous n'entendez pas ? Vous n'entendez pas la voix qui depuis plusieurs minutes répète puggia, puggia<sup>96</sup> ?

– La voix ? Quelle voix ? C'est la pluie qui te fait entendre des voix imaginaires ou le sifflement du vent qui te trompe. Je n'entends rien.

Mais il n'avait pas terminé de parler qu'en effet une voix provenant du gouvernail (du moins, c'est de là qu'elle semblait venir) répéta d'un ton de commandement : Puggia, puggia, puggia

Stupéfait, n'en croyant pas ses oreilles, mon père s'approcha du lieu d'où ce cri paraissait venir, tourna autour, observa tous les recoins de la poupe, mais ne découvrant rien et croyant être lui aussi victime d'une hallucination sensorielle, il dit au timonier : « Mais il n'y a personne... tout l'équipage est à la proue. » Alors, la voix, plus claire et plus vibrante, répéta le commandement. C'est alors que mon père put non seulement entendre distinctement, mais encore fut à même de reconnaître en elle le timbre, la cadence et le ton même de la voix de son père, voix qui lui était bien familière, puisqu'il avait navigué avec lui dès l'âge de neuf ans.

Fasciné, poussé à son tour par une force irrésistible et incompréhensible, il cria l'ordre d'appuyer, et prenant la barre du gouvernail des mains du timonier, il exécuta la manœuvre lui-même, tandis que l'équipage à son tour relâchait les écoutes et les vergues du côté opposé au vent.

Le brick ayant pris le vent plus en plein, se penche sur la droite, et fendant les ondes en furie, avance rapidement, comme un cheval emporté dont on a lâché les rênes. Presque en même temps, un éclair illumine la partie d'où venait le vent, c'est-à-dire de bâbord, qui était justement la direction où le bâtiment allait auparavant, et, sous la fugace lueur, se présente aux yeux épouvantés de l'équipage la blancheur écumeuse des lames se heurtant rageuses contre les rochers de la côte.

Encore quelques minutes de course par la route primitive, et tout était fini pour le bâtiment et pour l'équipage<sup>97</sup>.

F. SCOTTI, Capitaine de marine.

Supposer là une hallucination me paraît pure folie.

On peut toujours dire que c'est là une histoire inventée, que M. Scotti en a menti. On peut appliquer la même fin de non-recevoir à toutes les narrations qui précèdent. On peut être sourd, aveugle, idiot. Continuons librement de nous instruire.

La manifestation remarquable et symbolique, dont nous allons nous occuper, s'est produite trois ans et huit mois après la mort.

En général, une action possible de la mentalité des vivants ne peut être que très difficilement éliminée, et nos efforts, pour atteindre la vérité, n'obtiennent pas de résultats précis, comparables à ceux du calcul des équations algébriques, qui procède par élimination sûre des nombres erronés et laisse au tableau un chiffre définitif absolu. Dans le cas suivant, comme dans tant d'autres, nous ne voyons vraiment pas d'autre explication à découvrir que d'admettre l'action personnelle du défunt, et je remercie l'observatrice d'avoir bien voulu m'autoriser à faire connaître à toutes les âmes anxieuses de la solution du plus grand des problèmes, l'éloquente relation dont je lui suis redevable.

Or donc, la lettre que voici m'a été adressée, de Paris, à la date du 7 février 1921 :

---

<sup>96</sup> Mot en patois napolitain, signifiant : Appuie ! c'est-à-dire, en langage naval : « Incline la direction du navire du côté opposé à celui d'où vient le vent »

<sup>97</sup> *Annales des sciences psychiques*, 1911, p. 126.

« Pour ajouter un document de plus à l'enquête si importante à laquelle vous procédez, veuillez me permettre de vous signaler les deux faits suivants qui me sont personnels.

Le 2 septembre 1916, entre 10 et 11 heures du matin, je faisais ma toilette dans ma chambre, lorsque, tout à coup, je fus prise d'une angoisse terrible, avec étouffements. Ce que j'éprouvais était si douloureux que je me précipitai, à peine vêtue, et en suivant les murs pour ne pas tomber, dans la chambre de ma fille, en lui criant : « Je ne sais ce que j'ai, je souffre, j'étouffe ! » Puis, un peu calmée par les bonnes paroles de ma fille, je dis : « Mon Dieu ! il arrive un grand malheur à René... »

Deux jours après, le 4 septembre, le commandant Duseigneur, chef de l'escadrille 57, m'annonçait que mon fils bien-aimé, pilote aviateur, avait disparu dans les lignes allemandes à la suite d'un combat aérien au-dessus de Verdun, juste au jour et à l'heure où j'avais été si troublée.

Après l'armistice, seulement, les Allemands voulurent bien nous faire savoir que mon fils avait été abattu dans leurs lignes le 2 septembre, à Dieppe près Verdun, et qu'il avait été enterré dans le cimetière militaire de Dieppe, tombe 56. Nous fîmes quatre voyages et d'innombrables recherches dans ce cimetière, où il n'y avait que deux Français (tous les autres étaient des Allemands) sans rien trouver. Le cimetière avait été bouleversé par des bombes, et la plupart des croix étaient brisées. Voyant que nous ne pouvions retrouver les restes de notre enfant chéri, nous nous adressâmes à l'officier de secteur, chargé de la relève des corps, afin qu'il nous prévienne du jour où l'on relèverait ce cimetière ; nous nous étions fait recommander à lui par plusieurs personnages haut placés, et mon mari lui écrivait à chaque instant pour qu'il ne nous oubliât pas. Cela se passait au printemps dernier.

Le 25 mai, à huit heures et demie, je fus saisie par un sentiment de tristesse affreuse ; j'étais encore plus triste que d'habitude, sans raison, et pour secouer cette profonde tristesse, je me mis à la fenêtre, et mes yeux se dirigèrent du côté de la rue Ribera, qui monte en face. Là, il y a des arbres, et un peu de ciel bleu... Tout à coup, dans un groupe d'arbres, je vois mon René, mon fils, apparaître ! Son beau visage était pâle et triste ; il était comme dans un grand médaillon ; à ses côtés, il y avait deux jeunes gens, l'un à droite, l'autre à gauche ; je ne les connaissais pas, je ne les avais jamais vus. Effrayée de cette vision, je quitte la fenêtre, je me prends la tête à deux mains, me demandant si je devenais folle ! Je fais quelques tours dans la chambre ainsi, puis je retourne à la fenêtre ; la vision était toujours là... Il n'y a pas de doute : c'est René... Il penche la tête à gauche, comme à son habitude. Mais qui peuvent être ces jeunes gens ? Celui de droite paraît être un Russe ; celui de gauche, un Allemand. Mais alors ?... Mon fils n'est pas mort, il doit être prisonnier quelque part. Bouleversée encore par la frayeur, je quitte de nouveau la fenêtre, et je cours pour prévenir mon mari, mais, arrivée à la porte de sa chambre, je me ressaisis et me dis : « Non, il ne faut pas que je lui parle, il me croirait folle, il aurait trop de peine ; que faire ? ». Je retourne à la fenêtre : la vision est toujours là. Cette fois, je m'assieds sur le rebord, bien décidée à rester là jusqu'à la fin, près de lui... Que se passa-t-il ? Je revins à moi... M'étais-je endormie ? Ou bien avais-je perdu connaissance ? Je ne vois plus mon fils ! Je me lève péniblement, quitte la fenêtre, regarde l'heure. Il était 10 heures 1/2. Tout cela avait duré deux heures. J'allai me coucher, très troublée, brisée d'émotion, mais je ne pus dormir et je n'osai rien dire à mon mari. Que signifiait cette vision ? Je ne cessais de me poser cette question.

Quelques jours après, je racontai tout ce qui m'était arrivé à trois de mes amies, qui pourront le certifier si vous le désirez.

Trois mois se passent... Puis, à la fin d'août, l'officier de secteur, en réponse à une nouvelle demande de mon mari, plus pressante que les autres, nous annonce que le cimetière de Dieppe a été relevé, et que notre enfant n'y était pas. Nous étions navrés. Comment saurons-nous jamais, maintenant, ce qu'est devenu notre pauvre petit ? J'étais, pour ma part, désespérée. Au bout de

quelques jours d'accablement, je reprends courage et je veux retourner au cimetière de Dieppe. C'était une idée fixe. Mon mari s'y oppose, en me disant, très justement, que n'ayant rien pu trouver quand il y avait des corps, nous ne pouvions espérer quoi que ce soit à présent. Rien ne put me convaincre. Devant ma décision nettement arrêtée, mon mari voulut bien m'accompagner, et nous partîmes dans les premiers jours de septembre.

Nous allâmes directement au secteur d'Eix. Je demandai à quelle date on avait fait relever ce cimetière. L'officier, consultant le registre, nous répondit : « L'opération a duré cinq jours (il y avait 110 corps), du 20 au 25 mai. » Cette dernière date était précisément celle de ma vision ! Je regardai mon mari, car, fort heureusement, je m'étais décidée à tout lui raconter. Cette coïncidence de date nous troubla tous les deux. Nous partîmes. La distance était de 5 kilomètres pour arriver au cimetière.

En route, je songeais que mon mari avait raison : qu'allions-nous chercher là, puisqu'il n'y avait plus rien !

Arrivés à destination, je commandai aux hommes de fouiller dans un grand trou d'obus, pensant qu'on n'avait certainement pas été chercher là-dedans. On y trouve une paire de lunettes d'aviateur. Je reprends courage : sans nul doute, un aviateur a été enterré ici. On fouille encore. Rien, absolument rien... Enfin, un petit soldat, très intelligent, prend le plan et le suit à la lettre. Nous arrivons ainsi dans une fosse vide où nous trouvons un grand morceau de fourrure, que je reconnais, des gants, des fragments de bretelle en soie violette... Plus l'ombre d'un doute : mon fils a été là : « Où l'avez-vous mis ? » – Au cimetière allemand, sous la rubrique Inconnu, et une croix noire ». La croix de ces maudits ! Jugez de ma douleur et de mon indignation ! Vite je veux aller à cet autre cimetière ; je ne veux pas que mon fils reste là, Mais l'officier s'y refuse. Il ne peut prendre sur lui de faire déterrer des corps en cercueils. Et puis, où retrouver celui que nous cherchons ? Il y a plus de 2.000 tombes dans ce cimetière allemand. Mais je suis résolue. Nous retournons à Verdun, à 18 kilomètres. Nous cherchons le commandant du service des sépultures, et, après une longue discussion, et devant notre attitude résolue et menaçante, il cède et nous donne l'autorisation de faire des recherches.

Le lendemain, à 5 heures du matin, nous étions à ce cimetière, avec neuf hommes et plusieurs soldats. A midi, on avait ouvert 20 cercueils sans résultats. Les hommes vont déjeuner ; nous restons là, mon mari et moi, désolés, car nous commençons à perdre espoir, et à l'idée de laisser là notre enfant au milieu de ses ennemis maudits, nous nous désespérons, lorsque, tout à coup, je pense à ma vision, et comme si un trait de lumière avait traversé mon cerveau : « Mais oui, dis-je, nous le retrouverons, il est entre un Russe et un Allemand. Il y avait un Russe dans le cimetière de Dieppe ; cherchons-le. » Les hommes reviennent, reprennent le travail. Nous, nous cherchons le Russe. Entre temps, il nous faut, à chaque nouveau cercueil ouvert, venir vérifier ; cela retarde beaucoup nos recherches. A 4 heures, enfin, je trouve le Russe. A sa gauche, il y avait un inconnu ; à la gauche de l'inconnu, un Allemand. Plus de doute, l'inconnu, c'est mon fils, je le sens, j'en suis sûre. On pioche : c'était lui ! Son pauvre squelette était au milieu de sa fourrure. Encore des morceaux de bretelles... Mais surtout je reconnais ses dents... On avait ouvert 42 cercueils ; il y en avait 110 venant du cimetière de Dieppe, et en tout plus de 2.000 provenant de différentes régions ! Sans ma vision, il aurait fallu y renoncer.

N'est-ce pas merveilleux ? Mon cher enfant n'a pas voulu que je le laisse dans ce cimetière, il n'a pas voulu que j'aie encore ce surcroît de cruelle souffrance, il est venu m'aider, il m'a donné la volonté d'aller jusqu'au bout, de vaincre toutes les difficultés, tous les obstacles, et depuis je suis calme, je sens qu'il vit, qu'il me voit. Mais ce que je trouve encore de plus extraordinaire dans ma vision, c'est le portrait de ces deux jeunes gens : ce devait être certainement leurs traits exacts.

Ah ! combien je serais heureuse si vous vouliez m'expliquer comment cela peut se faire. Je pense constamment à ma vision, et j'en suis chaque fois très troublée.

Mon mari, mes amies vous certifieront certainement l'exactitude scrupuleuse de ce récit, trop long sans doute, mais j'ai pensé que chaque détail aurait à vos yeux son importance. »

A. CLARINVAL. (Lettre 4378.)

On comprend qu'après la lecture de cette relation si touchante, si sincère, si remarquable, j'aie voulu la compléter par les enquêtes que j'ai l'habitude de faire lorsque les sujets le méritent, et, selon l'attentive invitation de la narratrice elle-même, j'ai prié son mari, M. Clarinval, officier supérieur en retraite, de bien vouloir m'écrire directement, d'après ses souvenirs personnels indépendants. Sa réponse est détaillée et rapporte, en d'autres termes, les incidents que l'on vient de lire ; il me paraît superflu de la reproduire ici. Elle se termine dans les termes suivants :

« Cette découverte est absolument providentielle. Sans la vision de ma femme, je certifie qu'il eût été tout à fait impossible de retrouver notre pauvre enfant. Il repose maintenant au cimetière Montparnasse, où nous l'avons ramené le 22 novembre 1920.

Le cimetière de Dieppe a été relevé du 20 au 25 mai 1920. Or, c'est exactement le 25 mai 1920 que ma femme a eu cette vision, et, après contrôle, c'est précisément à cette date du 25 mai que les restes de notre fils ont été transférés du cimetière de Dieppe au cimetière allemand.

Je certifie donc l'exactitude de cet événement, en ajoutant que ma femme a un esprit juste et pondéré, et d'un raisonnement toujours si sain, que j'avoue avoir été impressionné par le récit qu'elle m'a fait de cette apparition qui a duré deux grandes heures. Le fait est d'autant plus important qu'elle n'est sujette à aucune hallucination, et que, dans toute sa vie, c'est-à-dire depuis soixante-trois ans, elle n'a jamais eu aucune vision »

CLARINVAL,  
Chef de Bataillon en retraite.

Cette attestation du Commandant Clarinval était assurément plus que suffisante pour mon enquête. Cependant, les trois personnes auxquelles Mme Clarinval avait raconté sa vision, ont bien voulu y ajouter les leurs, et je vais également les mettre sous les yeux de mes lecteurs. Mais en voici d'abord une autre, non moins significative pour nos études, celle de l'éminent docteur Vercoutre.

#### ATTESTATIONS.

A

« Je soussigné, Docteur en médecine de la Faculté de Paris, certifie que Mme Anna Clarinval n'a jamais, en dépit des rudes épreuves qu'elle a subies par la perte de son fils René, aviateur tué au front, présenté le moindre trouble mental, et que, tout au contraire, c'est grâce à la parfaite lucidité de son intelligence qu'elle a pu mener à bien la recherche extrêmement difficile des restes du cher disparu.

Paris, le 14 février 1921.

Docteur VERCOUTRE<sup>98</sup>,  
de l'Association des Médecins de France,  
Officier de la Légion d'honneur.

---

<sup>98</sup> Il me paraît indiscret de donner ici les adresses, que j'ai là sous les yeux, des signataires de ces quatre témoignages.

## B

« C'est de grand cœur que je vous envoie ces lignes vous certifiant que tout ce que vous a écrit mon amie Mme Clarinval, elle me l'avait dit quelques jours après avoir eu la vision de son fils. Permettez-moi d'ajouter que cela ne m'étonne nullement, et que, voulant la tranquilliser, je lui ai conseillé d'espérer, malgré ce que j'en pensais.

Je tiens à ajouter que mon amie Mme Clarinval, avant cette vision, ne croyait nullement au spiritisme<sup>99</sup> et ne voulait même pas en entendre parler. »

BARONNE DE BOURNAT

## C

« Je suis très heureuse de pouvoir venir vous certifier que Mme Clarinval, dans les premiers jours de juin de l'année dernière, m'a raconté que le 25 mai, elle avait vu son fils lui apparaître dans un groupe d'arbres de la rue Ribera, qui est juste en face de chez elle ; de chaque côté de son fils, il y avait deux jeunes gens qu'elle ne connaissait pas, mais qui lui ont paru être, l'un Russe, et l'autre Allemand. Cette vision la préoccupait beaucoup, elle en parlait souvent.

Ce n'est qu'à son voyage à Verdun, en septembre, qu'elle comprit la signification de cette vision si extraordinaire. »

J. DUMAILLET.

## D

« Je suis heureuse de venir vous attester la communication que vous avez reçue de Mme Clarinval, et dont j'avais pris connaissance avant son envoi.

Cette relation est scrupuleusement exacte dans tous ses détails, Mme Clarinval m'ayant raconté sa vision huit jours après qu'elle s'était produite. »

M. BARBIER.

Tel est le fait irrécusable, établi sur des observations concordantes. Manifestation longtemps après la mort du 2 septembre 1916 au 25 mai 1920, il y a 3 ans et 266 jours, soit 3 ans 8 mois et 26 jours.

Quelle conclusion devons-nous tirer pour notre conviction personnelle ?

M. et Mme Clarinval sont venus m'entretenir eux-mêmes de leurs observations. Cette étude a été faite avec la même méthode que pour un fait astronomique, météorologique, géologique ou historique.

C'est une véritable étude scientifique. Aucun doute ne peut subsister sur l'authenticité de cette vision et sur sa relation avec la découverte du corps du jeune aviateur, et nous sentons tous quelle consolation en est résulté pour cette mère angoissée, pour ce père désespéré, le corps de leur enfant chéri est maintenant ici, dans ce Paris qu'ils habitent ; il n'en reste rien, ou à peu près ; mais ce corps n'était que le vêtement de l'âme, et ils savent que cette âme a survécu à la catastrophe mortelle, qu'elle s'est manifestée, qu'elle les a guidés dans leur énergique et persévérante recherche. Sans doute, nous ne sommes pas encore entièrement satisfaits ; nous aimerions en savoir davantage, et nous nous demandons pourquoi ce symbolisme dans cette vision, pourquoi cette apparition énigmatique, entre ce Russe et cet Allemand. Il semble qu'il eût été plus simple, pour René Clarinval, d'apprendre directement à sa mère qu'il avait été tué le 2 septembre, et inhumé en tel endroit.

---

<sup>99</sup> Confondre cette vision avec les expériences de spiritisme serait une erreur.

(Nous pourrions imaginer, peut-être, que Mme Clarinval ayant constamment l'esprit tendu vers son fils, a été douée momentanément de la faculté de voir à distance, ou, pour mieux dire, de sentir ce qui se passait, et nous pourrions supposer aussi que cette sensation se serait concrétisée pour ses yeux, en une scène vivante, dans cette apparition de son fils entre un Russe et un Allemand. Mais alors, pourquoi n'aurait-elle pas vu la réalité ? J'ai publié tant d'exemples de visions précises à distance, que cette interprétation se montre comme très discutable et paraît moins probable que l'action psychique du décédé.)

Nous ne devons pas, nous ne pouvons pas juger à notre point de vue terre à terre. Le monde invisible est tout entier à découvrir ; nous n'en connaissons ni les lois ni les états. Soyons heureux des éléments qui nous sont apportés pour en commencer l'investigation. Christophe Colomb a découvert l'Amérique en croyant atteindre les Indes occidentales : c'était un nouveau monde, à l'opposé des... Indes. Le monde spirituel nous est encore plus inconnu que l'Amérique de 1492 à ses contemporains, quoiqu'il nous touche de plus près et qu'il nous environne.

\*\*\*

Que penser de l'exemple suivant ? Une personne qui était douée de la faculté de prévoir certaines morts, se présente, après son décès, comme douée de la même faculté. Lisons la lettre suivante, intégralement transcrite :

« Très cher Maître, je dois vous signaler les observations personnelles que voici. En 1891, je n'étais pas encore mariée. Je connaissais à Paris une dame fort intelligente, de cinquante ans, qui m'avait prise en grande affection. Elle avait ceci de particulier qu'elle rêvait toujours des malheurs qui devaient arriver à ses amis et connaissances, et combien de fois n'ai-je pas été témoin de l'exactitude de ses rêves ? Un jour qu'elle me voyait un peu effrayée de ses prévisions, elle me dit en riant : « N'ayez pas peur, mademoiselle ; jamais je ne vous dirai votre mort, cela vous ferait de la peine, seulement la mort des autres. »

Elle-même est morte cette année-là (1891), après l'avoir prévu, comme toujours, dans ses rêves. Je la regrettais sincèrement, mais ayant quitté Paris, la France même, je ne pensais plus à elle, lorsqu'une nuit de décembre 1892 elle m'apparut en rêve, habillée en noir, me regardant tristement et me disant : « C'est fini. » J'ai eu une angoisse terrible, sans savoir ce qu'elle voulait dire. Mon père était alors malade, mais j'avais eu ce jour-là une lettre de lui plus gaie que de coutume car il allait mieux. Trois jours après ce rêve, il mourut. Ce fut le premier et le plus grand chagrin de ma vie.

En 1895, au mois de novembre, elle m'apparut de nouveau, et encore vêtue de noir, mais cette fois sans me parler. Trois jours après, ma mère bien-aimée était morte.

Enfin, au mois d'octobre 1898, je la vis, toujours en noir, pour la troisième fois. « A qui le tour ! » me demandai-je. Hélas ! ce fut ma meilleure amie, qui habitait Wiesbaden, et que j'aimais de tout mon cœur. Le lendemain, je recevais une lettre de cette amie qui, souffrante, m'écrivait pourtant gaiement et d'une manière très spirituelle, comme elle en avait l'habitude, mais trois jours après j'appris sa mort par une dépêche de son mari.

Voilà assurément trois rêves bizarres, continuant l'habitude de sa vie. Vous seul, cher maître, pourriez les expliquer. Cette dame noire avait, jusqu'à sa mort, nié l'existence de l'âme ; nous avons souvent des discussions à ce sujet, car alors comme maintenant, j'avais la certitude que l'âme existe.

Pourquoi est-ce justement elle qui vient me prédire la mort des êtres que j'aime ? Sans doute pour me prouver qu'elle s'était trompée de son vivant, et que ma croyance était la vraie.

Je n'ai pas d'autre religion qu'un immense amour pour le Créateur de la vie dans sa puissante grandeur, et pour tout ce qui, ici-bas, peut refléter son image.

Ida CAIL, à Paris. (Lettre 803.)

Walter Scott, qui a écrit un livre sur les esprits, les apparitions, la sorcellerie<sup>100</sup>, se montre d'un scepticisme radical, avec négation absolue, estimant qu'il n'y a là que des hallucinations, des cauchemars produits par de lourdes digestions, des illusions de la vue ou de l'ouïe, et même, la plupart du temps, des faits d'aliénation mentale. Il cite, d'ailleurs, des exemples de folie transitoire, tels que les visions de Nicolai et de Gregory, bien connus des historiens. Pour lui, toutes les apparitions sont des impressions de malades.

Je lui emprunterai la suivante, qui, malgré son opinion, reste digne d'attention, me semble-t-il, vue à la lumière de nos connaissances actuelles. Il s'agit de Maupertuis, membre de l'Académie des sciences de Paris et de celle de Berlin, dont il fut même président. Voici ce que rapporte Walter Scott :

« Peu de temps après la mort de Maupertuis, M. Gladisch, obligé de traverser la salle dans laquelle l'Académie tenait ses séances, et ayant quelques arrangements à faire dans le cabinet d'histoire naturelle qui était de son ressort, voulant, d'ailleurs, se préparer pour le jeudi avant l'heure de la réunion, aperçut en entrant dans la salle l'ombre de M. de Maupertuis, debout et fixe dans le premier angle à main gauche, et ses yeux braqués sur lui. Il était trois heures de l'après-midi ; le professeur de philosophie en savait trop sur la physique pour supposer que son président, mort à Bâle dans la famille de M. Bernoulli, serait revenu à Berlin en personne. Il ne regarda la chose que comme une illusion provenant d'un dérangement de ses organes. Il continua de s'occuper de ses affaires sans s'arrêter plus longtemps à cet objet. Mais il raconta cette vision à ses confrères, les assurant qu'il avait vu une figure aussi bien formée et aussi parfaite que M. de Maupertuis lui-même aurait pu la présenter.

Quand on se souvient que Maupertuis mourut éloigné de Berlin, autrefois le théâtre de son triomphe, écrasé par le ridicule sanglant de Voltaire, et disgracié par Frédéric, aux yeux de qui être ridicule c'était être coupable, on doit à peine s'étonner de cette fascination de la part d'un physicien qui croit voir son Eidolon dans la salle, témoin de sa première grandeur. »

Walter Scott se refuse à admettre la possibilité de cette apparition ; cependant, il croit fermement l'histoire des anges déchus, à la faute d'Adam et d'Eve, au déluge universel, au peuple de Dieu, aux pouvoirs diaboliques, à la damnation éternelle des enfants morts sans baptême, et à d'autres légendes dépourvues de toute constatation expérimentale.

Schopenhauer a traité, avec son esprit critique habituel, sévèrement analytique, mais un peu obscur, cette question des apparitions de morts<sup>101</sup>. Sa conclusion est que les apparitions de mourants et de morts sont subjectives, dans l'esprit du voyant, les premières fréquentes, les secondes excessivement rares. Il en cite un grand nombre d'exemples et prend, notamment, en considération ceux de la voyante de Prévorst. Le lecteur jugera mieux la pensée de Schopenhauer si j'extraits de sa dissertation ses appréciations finales que voici :

---

<sup>100</sup> *Letters on Demonology and Witchcraft*, traduit en français par Albert Montémont, Paris, 1838, p. 36.

<sup>101</sup> *Parerga und Paralipomena*, Berlin, 1851, 2e édition, par Frauenstadt, 1862. Une bonne traduction française en a été donnée sous le titre de *Mémoires sur les sciences occultes, Magnétisme et Apparitions*, Paris, Leymarie, 1912.



« Les apparitions, dit-il, sont, comme le rêve, de simples représentations et, comme telles, n'existent que dans la conscience qui connaît : mais on peut dire la même chose de notre monde réel extérieur. Ce monde ne nous est donné, tout d'abord et immédiatement, que comme représentation, et n'est qu'un simple phénomène cérébral provoqué par l'excitation nerveuse, et organisé d'après les lois qui président aux fonctions subjectives (formes de la sensibilité pure et de l'entendement). Veut-on avoir une réalité d'autre sorte ? La question qui se pose, c'est alors la question de la chose en soi, qui, agitée par Locke et résolue trop hâtivement, a été reprise par Kant, qui en a vu toutes les difficultés et, enfin, a reçu par moi sa solution, quoique cependant avec une certaine restriction. Mais en tout cas, de quelque manière que la chose en soi, qui se manifeste dans l'apparition d'un monde extérieur, se distingue de ce monde, comme dans les apparitions d'esprits, il n'y a peut-être là que des manifestations de la volonté. En ce qui concerne cette réalité objective des apparitions d'esprits, tout comme lorsqu'il s'agit du monde des corps, il se présente quatre systèmes différents : un réalisme, un idéalisme, un scepticisme et, finalement, un criticisme, système adopté par l'auteur. »

De sa dissertation un peu alambiquée résulte que, pour Schopenhauer, c'est notre vue intérieure, ce qu'il appelle *l'organe du rêve* qui perçoit les apparitions ; que celles des vivants sont assez nombreuses et celles de morts extrêmement rares ; et que ce qui subsiste en nous à la destruction du corps ce n'est pas l'âme, « car l'homme n'est pas composé d'un corps et d'une âme », mais la volonté. Le spiritualisme, déclare-t-il, est une erreur. Ce qui est vrai, c'est l'idéalisme. Notre vision du monde extérieur n'est pas simplement sensuelle, mais surtout intellectuelle. Et il en est de même pour la vision des esprits.

Les théories du philosophe allemand ont été, avec raison, fort discutées. Mais nous ne pouvons les passer sous silence.

Les remarques suivantes, faites par lui, au sujet des apparitions d'esprits et des âmes du purgatoire sont assez curieuses :

« Nier à priori la possibilité des apparitions et la tourner en dérision, comme on le fait d'ordinaire, ne peut avoir d'autre base que la conviction que la mort est la fin absolue de l'homme, à moins que cette conviction s'appuyât sur la croyance de l'Eglise protestante, d'après laquelle les esprits ne pourraient pas apparaître, pour cette raison que, suivant qu'ils ont la foi ou non pendant leurs quelques années d'existence terrestre, ils vont, tout aussitôt après la mort, jouir pour toujours au ciel des joies éternelles, ou en enfer subir les peines également éternelles, et qu'ils ne peuvent jamais en sortir. Par suite, d'après la croyance protestante, toutes les apparitions de cette espèce viennent du diable ou des anges, mais jamais des âmes des hommes, comme cela a été exposé tout au long par Lavater<sup>102</sup>. L'Eglise catholique, au contraire, qui déjà, au VI<sup>e</sup> siècle, a dû, notamment à Grégoire-le-Grand, de voir très heureusement améliorer ce dogme absurde et révoltant par l'admission du purgatoire et l'intercalation de ce terme moyen entre les deux termes extrêmes de cette alternative désespérée, l'Eglise catholique, dis-je, admet l'apparition possible des âmes qui se trouvent momentanément dans le purgatoire, et même, à titre exceptionnel, l'apparition des autres, comme il est tout au long expliqué dans le livre de Petrus Thyracus<sup>103</sup>. Les protestants se croyaient contraints par le dilemme ci-dessus, à maintenir l'existence du diable, par cette simple raison qu'ils ne pouvaient se passer de lui pour expliquer ces apparitions d'esprits impossibles à nier. Abstraction faite de ces vues mythologiques, on ne peut rejeter à priori la possibilité de l'apparition réelle des défunts qu'en se fondant sur la conviction que, par la mort,

---

<sup>102</sup> *De Spectris*, Genève, 1580, pars. II, cap. 3 et 4

<sup>103</sup> *De Locis infestis*, pars. I, cap. 3 et suivant.

l'homme tombe tout à fait dans le néant. En dehors de cette conviction, on ne voit pas pourquoi un être, qui existe encore quelque part, ne pourrait se manifester et même agir sur un autre être, quoique se trouvant en de tout autres conditions que ce dernier.

Si nous voulons admettre la possibilité d'une action réelle des morts sur le monde des vivants, il nous faut admettre en même temps qu'elle est difficile, rare et exceptionnelle. »

J'ai donné, plus au long, la dissertation de Schopenhauer dans mon ouvrage (encore inédit) sur *Les Apparitions*. En la résumant ici, j'ai voulu rappeler que, tout en en admettant la possibilité, le philosophe allemand ne se les explique pas bien clairement, ces phénomènes visuels lui paraissant à la fois subjectifs et objectifs. Quoi qu'il en soit, pour lui, les manifestations de morts ne sont pas douteuses. Continuons notre revue expérimentale, indépendante de toute théorie. Elle avance graduellement.

## CHAPITRE X - Manifestations et apparitions de morts très longtemps après le décès. (Au-delà de la quatrième année.)

Y a-t-il des observations scientifiques  
qui permettent de douter  
de la disparition totale de l'individu  
lorsqu'il est mort ?  
LE DANTEC.

Les observations que nous venons d'avoir sous les yeux sont de valeurs diverses. Elles se présentent toutes comme des témoignages de survivance ; mais quelques-unes sont imprégnées d'un caractère si humain que l'on peut se demander si la science anthropologique future ne sera pas un jour en état de découvrir une explication. Il en est, néanmoins, qui semblent définitivement et rigoureusement acquises comme actes posthumes absolument certains, telles, par exemple, que le marin Scotti sauvant son fils et son bateau, la jeune fille morte depuis un an vue dans l'appartement de M. Cavagnaro, l'ami du général Dryson assassiné en Chine, la visite d'une mère à son enfant dans l'orphelinat d'Alberlour, le curé de Sentenac, le comte Beni, de Lucera, annonçant son assassinat à sa femme et à sa mère, la grand-mère de l'astronome Tweedale lui apparaissant ainsi qu'à son père, l'ami de Mlle Stella, Robert Mackenzie et un certain nombre d'autres manifestations aussi évidentes que la lumière du soleil à midi. Cependant un auteur contemporain très connu, et estimé pour sa loyauté, FÉLIX LE DANTEC, matérialiste et athée convaincu, écrivait en 1914 : « Je vais avoir bientôt 45 ans, et je n'ai jamais rien constaté qui m'ait inspiré le besoin de croire à des interventions extra-physiques. Si les âmes pouvaient se manifester, il serait bien étonnant que je n'en eusse jamais trouvé une seule qui fût agissante au moment de mes observations<sup>104</sup>. » Et il a écrit avec conviction la phrase que j'ai citée en tête ici comme épigraphe de ce chapitre.

Je ne pense pas qu'un seul de mes lecteurs puisse partager cette opinion négative.

Le classement imaginé pour l'inscription de nos observations posthumes, nous a montré que ces manifestations peuvent avoir lieu très longtemps après la mort. Nous arrivons ici à des distances considérables, de cinq, dix, quinze, vingt, trente, quarante, cinquante, soixante ans et davantage. La place me manque pour les mettre toutes sous les yeux du lecteur. D'ailleurs, elles sont toutes à discuter. Nous allons examiner les principales. On sera frappé, également, de constatations évidentes et indiscutables, entre autres celles de Palladia, pendant plusieurs années, ainsi que celle du père de M. Coccozza, dix ans après sa mort. Ces manifestations posthumes lointaines vont être examinées.

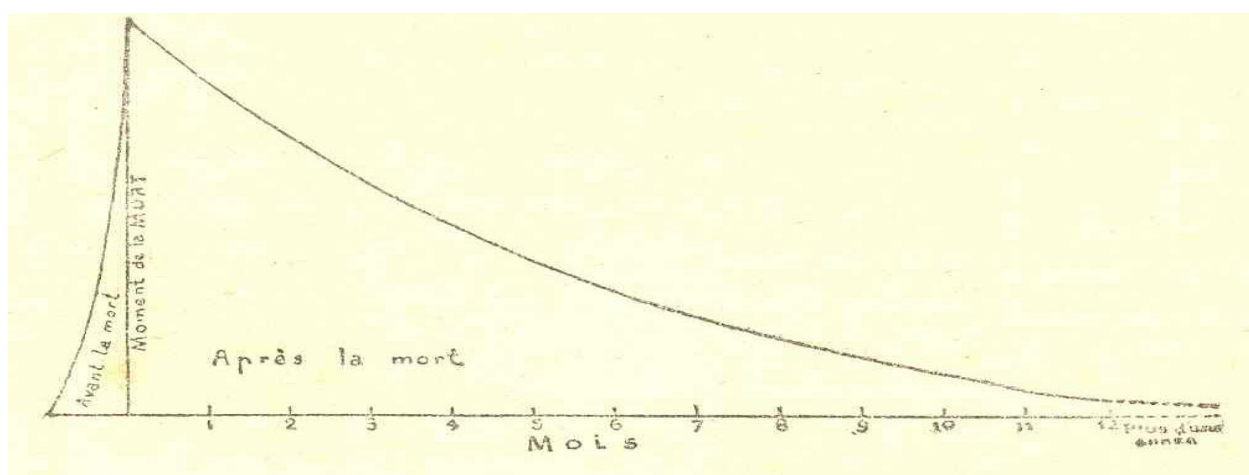
Les apparitions de morts ont déjà été classées par Frédéric Myers, en une statistique très étudiée<sup>105</sup> dans l'ordre de fréquence relativement au jour du décès. Sa statistique montre que le maximum se produit au moment de la mort. J'ai obtenu à peu près le même résultat en classant les faits qui m'ont été communiqués. Les manifestations commencent avant la mort, plusieurs heures, plusieurs jours même, dans l'état de coma ou d'affaiblissement, et nous les avons inscrites

---

<sup>104</sup> LE DANTEC. *Le problème de la mort et la conscience universelle*, p.69.

<sup>105</sup> *Human Personality*, 1903, t. II, p. 14.

sous le titre de manifestations télépathiques des mourants<sup>106</sup>. De là est venue la pensée que plusieurs manifestations de morts pouvaient être des manifestations de vivants retardées, différées, dans le cerveau du percipient, pour une raison physiologique quelconque, comme nous l'avons remarqué notamment au cas d'Hélène Noell (tome II). Mais cette hypothèse n'est applicable qu'à un petit nombre de cas. Certaines apparitions ne se sont produites que plusieurs mois, et même plusieurs années après le décès. Nous avons vu par notre propre classement que le plus grand nombre a été constaté pendant les premiers jours, les premières semaines, les premiers mois. A la fin de la première année, les observations diminuent suivant une courbe très rapide. Cette courbe, toutefois, ne me semble pas, comme à Myers, pouvoir être abaissée jusqu'à zéro, et au lieu du diagramme qu'il a indiqué dans lequel cette courbe vient toucher, à son extrémité de droite, la base de la figure et la fermer, je proposerais plutôt celui-ci, tracé d'après les milliers de comparaisons que j'ai pu faire, qui laisse place pour les apparitions postérieures à une année, car il y en a de certaines, quoique rares. Et nous ne pouvons supprimer les maisons hantées.



Les relations rapportées au chapitre précédent, ont déjà atteint plusieurs années après la mort. Nous allons prolonger plus loin. Si toutes ces observations étaient fausses, illusoires, ce serait bien inutile. Chacun de mes lecteurs attentifs est juge, comme moi-même. Il n'est pas douteux que, si plusieurs de ces récits donnent l'impression d'une certitude complète sur l'authenticité des faits rapportés et sur les preuves de survivance qui en résultent, d'autres laissent place à l'hypothèse d'autosuggestions, d'illusions, d'hallucinations. Que cherchons-nous tous, en libre conscience ? La vérité. Or, de deux choses l'une, ou les récits que nous avons eu sous les yeux sont tous faux, ou il y en a de vrais. N'y en eût-il qu'un seul de vrai, d'incontestable, d'irréfutable, sa réalité suffirait pour prouver la survivance. Eh bien ! je le demande à tout lecteur de bonne foi, de quel côté penche la balance ? Le lourd plateau des faits positifs n'emporte-t-il pas avec une inclinaison flagrante le léger plateau des observations discutables ou incertaines ? En toute œuvre humaine des erreurs peuvent se glisser. Ce ne sont pas ici des théorèmes mathématiques. Soyons justes avant tout, jugeons les choses telles qu'elles doivent être jugées. Ce n'est pas un grain d'avoine égaré dans un boisseau de blé qui diminue la valeur des grains de froment. Si donc nous considérons cet ensemble, nous pouvons penser que les lecteurs non encore convaincus ne le seront jamais par aucune preuve. Je connais des hommes parfaitement honnêtes qui pensent sincèrement que le mouvement de rotation de la Terre n'est pas prouvé !!!

Parmi les manifestations posthumes qui viennent chronologiquement à la suite des précédentes, je mettrai d'abord celle-ci sous les yeux des lecteurs. Elle appartient même à la troisième année.

<sup>106</sup> V. *L'Inconnu*, p. 59 à 2 L5 et 411 à 457, et *Autour de la Mort*, ch. IV, V, XI et XII.

Le Dr Martin, de la Faculté de Paris, habitant Penne (Lot-et-Garonne), m'écrivait en mars 1899 :  
« Deux dames très respectables, qui vivent encore et peuvent donner leurs attestations, habitaient une maison en rase campagne, dans laquelle était mort, trois ans auparavant, un vieux grand-père infirme demeurant au premier étage, qui tyrannisait les domestiques par des appels de sonnettes continuels. La sonnette était dans le vestibule, au rez-de-chaussée, tout en haut, près du plafond, et les fils avaient été supprimés depuis sa mort. Or, un beau jour, ces dames et les domestiques entendent un carillon diabolique ; on se précipite dans le vestibule et on voit la sonnette s'agiter désespérément. Effrayés, les spectateurs parcourent la maison en tous sens, on ne trouve de mauvais plaisants nulle part, et l'on constate encore l'absence des fils. La sonnerie dura un certain nombre de minutes et finit par s'arrêter. On supposa toujours que le vieux grand-père était revenu à une ancienne habitude. Ceci se cassait chez les dames Daubèze, à Castelsarrasin. Je n'ai pas besoin d'ajouter que les recherches faites pour une explication naturelle n'ont abouti à rien. »

Docteur MARTIN. (Lettre 148.)

L'enquête, d'ailleurs superflue, a confirmé ce récit, qui ne surprend pas mes lecteurs. Ils se souviennent notamment de la page 281 de notre tome II, avec le plan de la sonnerie, et ils savent que ces manifestations bizarres, incompréhensibles, inexplicables, ont été constatées par des observateurs aussi normalement pondérés que vous et moi.

On m'objecte parfois que c'est là une chose bien banale. Je suis le premier à le reconnaître, surtout au point de vue philosophique des problèmes à élucider. Mais que voulez-vous que j'y fasse ? La pluie aussi est bien banale, et la naissance d'un enfant aussi (On en fabrique 86.400 par jour sur notre minuscule planète).

En général, les habitants de notre globe ne sont pas des philosophes, des penseurs, des savants. Ils doivent être le lendemain de la mort les mêmes que la veille.

Le moment n'est pas encore venu de faire des théories. Cet ouvrage n'a qu'un but, c'est d'établir que les faits existent, que les morts se manifestent. C'est déjà beaucoup, et je serai satisfait si je suis arrivé à fonder cette conviction.

Continuons notre étude.

Voici une apparition répétée et vue, non seulement par deux personnes, mais par plusieurs, et perçue par un chien. Elle présente un intérêt tout spécial. Je l'extrai de l'ouvrage de Myers<sup>107</sup>. Elle a été exposée par un magistrat russe, M. MAMTCHITCH, dans les relations suivantes :  
Saint-Pétersbourg, 29 avril 1891.

Palladia était la fille d'un riche propriétaire russe, mort un mois avant sa naissance. Sa mère, désespérée, voua son futur enfant au couvent. De là son nom, usité parmi les religieuses. Deux ans après, sa mère mourut, et l'orpheline, jusqu'à l'âge de quatorze ans, fut élevée dans un couvent de Moscou par sa tante, qui en était la supérieure.

En 1870, étant encore étudiant à l'Université de Moscou, je fis la connaissance du frère de Palladia, étudiant comme moi, et il fut souvent question entre nous de rendre à la société la nonne malgré elle ; mais ce plan ne fut réalisé qu'en 1872. J'étais venu en été à Moscou, pour voir l'exposition, et j'y rencontrai par hasard le frère de Palladia. J'appris qu'il se disposait à l'envoyer en Crimée pour cause de santé, et je le secondai de mon mieux. C'est alors que je vis Palladia pour la première fois. Elle avait quatorze ans ; quoique de haute taille, elle était fort chétive et déjà poitrinaire.

---

<sup>107</sup> Human Personality (t. II, p. 21)

A la prière de son frère, j'accompagnai Palladia et sa sœur, en Crimée, où elles restèrent pour passer l'hiver.

Dans l'été de 1873, je rencontrai par hasard Palladia et sa sœur à Odessa, où elles étaient venues pour consulter des médecins. Le 27 août, pendant que je faisais la lecture aux deux sœurs, Palladia mourut subitement d'un anévrisme. Elle avait quinze ans.

Deux ans après, en 1875, me trouvant à Kieff, il m'arriva, par une soirée du mois de décembre, d'assister pour la première fois à une séance de spiritisme ; j'entendis des coups dans la table ; cela ne m'étonna nullement, car j'étais sûr que c'était une plaisanterie. De retour chez moi, je voulus voir si les coups se produiraient ; je me mis dans la même pose, les mains sur la table. Bientôt des coups se firent entendre. Imitant le procédé dont j'avais été témoin, je commençai à réciter l'alphabet, le nom de Palladia fut dicté. Je fus étonné, presque effrayé ; ne pouvant me tranquilliser, je me mis de nouveau à la table, et je demandai à Palladia ce qu'elle avait à me dire. La réponse fut : « Remplacez l'ange : il tombe ». Je ne compris pas de quoi il s'agissait.

Elle est enterrée à Kieff, et j'avais entendu dire qu'on voulait mettre un monument sur sa tombe, mais je n'y avais jamais été, et je ne savais pas de quel genre était le monument.

Après cette réponse, je ne me couchai plus, et dès que le jour parut, je me rendis au cimetière. Non sans peine, avec l'aide du gardien, je découvris la tombe enfouie sous la neige. Je m'arrêtai, stupéfié : la statue en marbre de l'ange, avec une croix, penchait tout à fait de côté.

Je conclus de cette constatation qu'il y a un autre monde avec lequel nous pouvons entrer en rapport.

En octobre 1876, j'étais en train de m'installer dans un nouveau logement avec mon camarade de service au Ministère de la Justice, Potolof. J'étais de fort bonne humeur, et je jouais d'un piano ; il était à peu près 8 heures du soir. A côté se trouvait mon cabinet de travail, éclairé aussi par une lampe. Mon camarade était occupé à sa table, à l'autre bout de ces chambres en enfilade. Toutes les portes étaient ouvertes, et de sa place il pouvait voir très bien le cabinet et la salle où je jouais. Tout à coup, j'aperçus Palladia ! Elle se tenait au milieu de la porte, un peu de côté, le visage tourné vers moi, me regardant tranquillement. Elle avait la même robe foncée qu'elle portait lorsqu'elle mourut en ma présence. Sa main droite pendait librement. Je voyais distinctement ses épaules et sa taille. Tout le temps je la regardai dans les yeux, et chose singulière, sans penser que j'avais devant moi une personne morte. Elle était éclairée des deux côtés, et j'ai la vue très bonne. Mais j'avoue qu'aussitôt je sentis un frisson dans le dos, et fus comme pétrifié. Ce n'était pas de la frayeur, c'était quelque chose d'autre, comme la sensation que j'éprouve quand je regarde en bas d'une grande hauteur ; je sens alors une terrible anxiété de vertige. Combien de temps Palladia resta-t-elle devant moi, je ne saurais le dire, mais je me rappelle qu'elle fit un mouvement à droite et disparut derrière la porte du cabinet de travail. Je me précipitai vers elle. Alors seulement, je me rappelai qu'elle était morte.

Dans ce moment, mon camarade vint à moi et me demanda ce que j'avais. Je lui dis ce qui venait de se passer ; alors nous entrâmes au cabinet, où nous ne trouvâmes personne. Mon camarade, ayant entendu la brusque interruption de mon jeu, avait levé la tête et, autant que je m'en souviens, disait avoir vu aussi quelqu'un passer devant la porte ; à cause de mon excitation, il me dit, pour me tranquilliser, que probablement, c'était mon domestique, qui était venu arranger la lampe. Or, il était en bas, dans la cuisine. Voilà comment je vis Palladia pour la première fois, trois ans après sa mort.

Je l'ai souvent revue. Il arrive qu'elle m'apparaisse trois fois par semaine ou deux fois le même jour, ou bien un mois se passe sans la voir.

Palladia apparaît toujours d'une façon inattendue, me prenant comme par surprise au moment où j'y pense le moins.

Jamais je ne la vois en rêve.

Je la vois également quand je suis seul, ou en nombreuse compagnie.

Elle m'apparaît toujours avec la même expression sereine des yeux ; quelquefois avec un faible sourire.

Je la vois toujours dans la robe foncée qu'elle portait lorsqu'elle mourut sous mes yeux. Je vois distinctement son visage, sa tête, les épaules et les bras, mais je ne vois pas ses pieds, ou plutôt je ne pense pas à les examiner.

Chaque fois, en voyant Palladia inopinément, je perds la parole, je sens du froid dans le dos, je pâlis, je jette un faible cri et ma respiration s'arrête (c'est ce que me disent ceux qui par hasard m'ont observé à ces moments).

L'apparition de Palladia se prolonge une, deux, trois minutes, puis, graduellement, elle s'efface et se dissout. »

Ces aspects ressemblent beaucoup aux types d'hallucinations les mieux connus ; à l'exception, toutefois, de l'origine même, la révélation de la tombe du cimetière. Les observations que voici vont supprimer l'analogie.

« En 1879, à la fin de novembre, à Kieff, j'étais assis à mon bureau à écrire un acte d'accusation ; il était 8 heures du soir, la montre était devant moi sur la table. Je me hâtais de finir mon travail, car, à 9 heures, je devais me rendre à une soirée. Tout à coup, en face de moi, assise sur un fauteuil, je vis Palladia ; elle avait le coude du bras droit sur une table et la tête appuyée sur la main. M'étant remis de mon saisissement, je regardai la montre et je suivis le mouvement de l'aiguille à seconde, puis je relevai les yeux sur Palladia ; je vis qu'elle n'avait pas changé de pose, et son coude se dessinait clairement sur la table. Ses yeux me regardaient avec joie et sérénité ; alors pour la première fois, je me décidai à lui parler : « Que sentez-vous à présent ? » lui demandai-je. Son visage resta impassible, ses lèvres, autant qu'il m'en souviene, restèrent immobiles, mais j'entendis distinctement sa voix prononcer le mot « Quiétude ». – Je comprends, lui répondis-je, et effectivement, en ce moment, je comprenais toute la signification qu'elle avait mise dans ce mot. Pour être plus sûr encore que je ne rêvais pas, je regardai de nouveau la montre et je suivis les mouvements de l'aiguille à secondes. Ayant reporté mon regard sur Palladia, je remarquai qu'elle commençait à s'effacer et à disparaître.

En 1885, je demeurais chez mes parents, à une campagne du gouvernement de Poltava. M'étant réveillé à l'aube, je vis Palladia. Elle se tenait devant moi, à cinq pas à peu près, et me regardait avec un sourire joyeux. S'étant approchée de moi, elle me dit deux mots : « J'ai été, J'ai vu », et, tout en souriant, disparut. Que voulaient dire ces mots ? je ne pus le comprendre. Dans ma chambre, mon chien dormait auprès de moi. Dès que j'aperçus Palladia, le chien hérissa le poil et avec glapissement sauta sur mon lit, se pressant contre moi, et regardant dans la direction où je la voyais. Il n'aboya pas, tandis que, ordinairement, il ne laissait personne entrer dans la chambre sans aboyer et grogner. Toutes les fois que mon chien vit Palladia, il se pressa contre moi, comme cherchant un refuge. Je ne parlai à personne de cet incident. Le soir du même jour, une jeune fille qui se trouvait chez nous me raconta qu'une chose étrange lui était arrivée ce matin-là : « M'étant réveillée de grand matin, me dit-elle, j'ai senti comme si quelqu'un se tenait au chevet de mon lit, et j'entendis distinctement une voix me disant : « Ne me crains pas, je suis bonne et aimante. » Je tournai la tête, mais je ne vis rien.

Un an plus tard, je fus fiancé à cette jeune fille. Je dois ajouter que j'avais vu alors cette demoiselle pour la première fois et que je ne pensais pas du tout à un mariage futur.

Cinq ans après, en 1890, je me trouvais avec ma femme et mon fils, âgé de deux ans, chez mes anciens amis, les Strijewsky, à leur campagne du gouvernement de Voronej. Un jour, vers les 7

heures du soir, rentrant de la chasse, je passai dans l'aile que nous habitons pour changer de toilette ; j'étais assis dans une chambre éclairée par une grande lampe. La porte s'ouvrit, et mon fils Olég accourut près de mon fauteuil, quand Palladia apparut tout à coup devant moi. Je remarquai qu'il ne détachait pas ses yeux d'elle ; se tournant vers moi et me la montrant du doigt, il dit ces deux mots : « la tante ». Je le pris sur mes genoux et jetai un regard sur Palladia, mais elle avait disparu. Le visage d'Olég était tout à fait tranquille et joyeux ; il commençait seulement à parler, ce qui explique la dénomination qu'il donna à l'apparition. »

Cette déclaration, très détaillée, comme on le voit, a été complétée par celle des autres témoins qui la confirment, ce qui est important, car la première explication qui nous vient à l'esprit est toujours celle d'une hallucination possible. Mme Mamtchitch écrit entre autres :

« Je me rappelle très bien que le 10 juillet 1885, lorsque nous étions en visite chez les parents de M. C. Mamtchitch, je m'étais réveillée à l'aube du jour, car il avait été convenu entre ma sœur et moi que nous irions faire une promenade matinale. M'étant soulevée sur le lit, je vis que maman et ma sœur dormaient et, en ce moment, je sentis comme si quelqu'un se tenait à mon chevet. M'étant tournée à demi, car j'avais pour ainsi dire peur de regarder, je ne vis personne ; m'étant recouchée, j'entendis immédiatement, derrière et au-dessus de ma tête, une voix de femme me disant doucement, mais distinctement : « Ne me crains pas, je suis bonne et aimante » et encore toute une phrase que j'oubliai à l'instant même. Immédiatement après, je m'habillai et j'allai me promener. C'est étrange que je n'aie été aucunement effrayée. Je n'en dis rien à ma mère ni à ma sœur, car elles n'aimaient pas de telles choses et n'y croyaient pas ; mais le soir du même jour, comme la conversation était engagée sur ces problèmes de l'Inconnu, je racontai à M. Mamtchitch ce qui m'était arrivé le matin. »

Telle est la relation de cette curieuse manifestation psychique. S'obstiner à ne voir là qu'une hallucination serait évidemment une erreur, car il faudrait admettre que : 1° le narrateur ; 2° sa femme (qui lui était alors étrangère) ; 3° son enfant de deux ans ; 4° son chien, aient été victimes d'autant d'hallucinations concomitantes. Il resterait encore à expliquer le premier avertissement relatif au cimetière. Tout nous porte ici à conclure en faveur de manifestations réelles de la morte Palladia, décédée à l'âge de quinze ans, en 1873, dans les années 1875, 1876, 1879, 1885 et 1890, c'est-à-dire deux, trois, six, douze et dix-sept ans après sa mort. Le seul moyen de sortir de cette conséquence serait d'accuser le narrateur d'avoir inventé toute une série de mensonges. C'est là une accusation assez grave. Et l'auteur a un répondant de son honneur : AKSAKOF.

L'hallucination peut être admise dans certains phénomènes de vision et d'audition ; mais elle est loin de tout expliquer, comme on se l'imagine généralement. Si elle jouait même le rôle principal, ce seraient les sujets auxquels pensent les narrateurs qui se montreraient, de préférence à des vues spontanées d'inconnus, et ce seraient des êtres nerveux, sensitifs, qui les éprouveraient, plutôt que des êtres calmes, pondérés, souvent sceptiques. Sur près de cinq mille observations qui m'ont été adressées des diverses classes sociales et des divers pays, il y en a peut-être une centaine seulement qui proviennent d'hommes ou de femmes (surtout de femmes) dont l'équilibre mental peut être suspecté, chez lesquels la folle du logis domine la raison. Généralement, ce sont là des observations aussi positives que des observations astronomiques, météorologiques, physiques, chimiques, faites une fois par hasard, en des circonstances imprévues. Il n'y a rien là de pathologique.

Il n'est pas douteux que nous recevions parfois des avertissements en rêve. En général, ces avertissements paraissent venir de nous-mêmes, de notre for intérieur, de notre subconscient ; mais parfois ils se présentent associés à des communications de parents morts. Cette association



peut n'être qu'apparente et n'avoir rien de fondé. Cependant, nous savons d'autre part (*Avant la mort*, p. 383), qu'il y a des voix d'origine extérieure à nous, voix fictives, mais d'origine psychique. D'autre part encore, il n'est pas rare que nous voyions en rêve des personnes mortes, comme si elles étaient encore en vie, et elles ne sont pour rien dans ces illusions. Lors donc qu'un avertissement nous est donné par un ami d'outre-tombe, la question se pose de savoir si cette personne défunte en est vraiment l'auteur.

La lettre que voici nous pose ce problème. Elle m'a été adressée de Baltimore (Maryland), par une lectrice attentive.

« J'ai perdu, jeune, à dix-neuf ans, une mère que j'adorais. Sa mémoire m'est sacrée et je la consultais autrefois très souvent en pensée. Plusieurs années plus tard – cinq ou six ans – j'ai eu de grands combats à soutenir et je fus, sans le savoir, dans un grand danger.

Une nuit, je dormais profondément, je ne rêvais pas, je ne vis personne, ni aucune scène, mais la voix de ma mère me dit clairement : « Prends garde, Fanny ! » Je ne puis vous dire si je me réveillai à la voix ou après l'avoir entendue. Je sais que j'entendais encore distinctement le son de cette voix si chère et si connue et dont le son resta gravé dans mon cœur lorsque je fus entièrement éveillée. Le lendemain, à un certain moment, je compris soudainement pourquoi la voix de ma mère m'avait mise en garde.

Plusieurs de mes rêves se sont réalisés. Ce sont ce que j'appellerai des paraboles de rêve, et quand je me réveille je sais intuitivement ce qu'ils ont voulu dire, non pas après coup, mais immédiatement.

Depuis que je suis plus âgée, peut-être plus forte, moins nerveuse, moins impressionnable, ces choses-là ne m'arrivent presque plus.

Il me semble – si je puis exprimer une opinion – que nous pouvons plus ou moins nous mettre en communication avec les forces psychiques ou nous y soustraire.

Je n'ai jamais vu d'apparitions, et la pensée seule me fait peur, mais aucune étude ne me semble trop ardue pour arriver à une conclusion scientifique – car ce qui a surnagé au-dessus de toutes mes tempêtes morales, c'est cette voix d'outre-tombe, claire et distincte : l'avertissement d'une mère à son enfant qu'elle voit en danger à cause de son ignorance.

D'où venait cette voix, et pourquoi était-ce ma mère ? Pourquoi le pressentiment du danger ne s'est-il pas présenté à moi immédiatement au moment fatal ? J'ai très souvent des pressentiments, je sens les choses, et je crois à ces pressentiments, – mais la voix de ma mère était claire et distincte comme si de son ton grave elle m'avait parlé ; et elle m'a parlé – donc elle n'est pas morte. »

F. Th. NEYLAU, (Lettre 653.)

Il semble bien que cette voix appartienne à la catégorie des causes extérieures et ait pour origine la mère défunte. Il est antiphilosophique de nier de parti pris. L'impression de la narratrice peut n'être pas simplement sentimentale.

Dans l'observation suivante, l'intervention posthume s'affirme avec plus de précision.

Un homme mort depuis dix ans apparaît en rêve à ses enfants et leur reproche de laisser ses ossements, déterrés par les fossoyeurs, abandonnés dans la neige et en proie aux loups, état dont ils ne pouvaient avoir aucun soupçon. Ce cas est particulièrement remarquable en ce qu'il paraît indiquer avec certitude l'action du décédé, et en ce qu'il a été l'objet d'une discussion juridique et d'une condamnation des fossoyeurs. Voici le document<sup>108</sup> :

Castel di Sangro (Italie), mai 1905.

---

<sup>108</sup> *Annales des sciences psychiques*, septembre 1905, p. 551-555.

« Dans la jolie petite ville de Castel di Sangro, perdue au milieu des hautes montagnes de l'Abruzze-Aquilien, et jusqu'à hier presque ensevelie sous la neige, s'est passé un fait qui a ému et occupé, ces jours derniers, les autorités locales et toute la population.

M. Pascal Coccozza, un excellent homme, garde champêtre de M. le baron Raphaël Corrado, la nuit du 3 mars dernier, vit en rêve son père, mort depuis dix ans, qui lui reprocha, ainsi qu'à ses frères, de l'avoir oublié, et, chose encore plus grave, de laisser ses pauvres ossements, déterrés par les fossoyeurs, abandonnés derrière la tour du cimetière, dans la neige, en proie aux loups !

M. Coccozza, vivement impressionné par ce rêve macabre, le raconta le lendemain à sa sœur. A sa grande surprise, cette dernière lui déclara qu'elle avait fait exactement le même rêve. Alors, le bon garde, sans plus tarder, et malgré la tourmente de neige, prit son fusil et se rendit au cimetière, situé sur une colline dominant la ville. Là, derrière la tour, parmi les ronces et sur la neige, qui gardait des traces de pattes de loups, il vit des ossements humains ! Le songe avait donc été véridique.

Naturellement, M. Coccozza dénonça le gardien du cimetière, François Mannarelli, à la mairie, qui transmit la dénonciation au juge de paix, M. Casoria, lequel ordonna l'arrestation de Mannarelli et de trois autres fossoyeurs. Les inculpés, pour s'excuser, dirent que, comme le temps fixé pour l'exhumation des cadavres et pour leur translation à l'ossuaire – dix ans – venait justement d'expirer, et qu'ils étaient en train de s'occuper de ce déménagement à l'arrivée de la nuit, surpris par le froid et la neige, ils n'avaient pas pu transporter une partie des ossements. En attendant, dans leur système de défense, les fossoyeurs ont tenté de nier que les ossements trouvés étaient ceux du père de M. Coccozza ; cela leur permettait de contester au garde champêtre de pouvoir se considérer comme lésé par la négligence des fossoyeurs. Mais il résulta de renseignements confidentiels, et après d'autres recherches faites au cimetière, que les ossements étaient réellement ceux de M. Coccozza, père, décédé depuis dix ans.

Le songe a été véridique sous tous les rapports. Si, d'un côté, il n'exclut pas la possibilité d'une action télépathique des fossoyeurs sur les percipients, il implique toutefois aussi l'intervention d'un agent extra-humain, qui était le seul à connaître que les loups s'étaient attaqués à ces ossements. D'ailleurs, les fossoyeurs, au moment de l'exhumation, ne pouvaient pas savoir à qui appartenaient ces squelettes. Enfin, chose remarquable – ce rêve s'est produit en même temps chez les deux percipients, les seuls intéressés. »

Dr GUIDO FIOCCA Novi.

Une enquête soigneusement organisée sur ces faits bizarres a conduit à certains résultats dignes d'attention. L'un des plus importants est celui qui est timbré du bureau du juge de paix de Castel di Sangro. Le voici :

« Sur demande de M. le Dr Guido Fiocca Novi et pour servir à des buts scientifiques, avec l'autorisation de M. le juge de paix de Castel di Sangro,

Nous certifions :

Que de la lecture des actes du procès ouvert par une ordonnance du juge de paix contre Mannarelli Francesco, Gentil Antonio, Fusco Ippolito, Pétrarca Antonio et Ricchiuto Giovanni, par suite d'une dénonciation en date du 4 mars 1905 pour le délit de soustraction d'ossements de cadavres humains, il résulte :

1° Qu'à la feuille 1 du procès-verbal d'attestation du 4 mars 1905, le garde municipal Vito Peschinelli, aussitôt reçue la réclamation de M. Pascal Coccozza, du feu Pierre se transporta sur les lieux, et constata ce que M. Coccozza avait rapporté, s'assurant aussi qu'autour des ossements, il y avait des traces de pattes de loups et de renards, ce qui contribuait à expliquer la disparition de quelques parties du squelette.

2° Qu'à la feuille 15 du procès-verbal de plainte, en date du 7 mars 1905, M. Pascal Coccozza a exposé au magistrat, avoir, la nuit du 3 au 4 mars, vu en rêve son père venant se plaindre de ce que personne ne pensait à abriter ses restes. Il se rendit alors immédiatement au cimetière, et y revint ensuite avec son beau-frère, qui disait se souvenir de l'endroit précis où avait été enseveli le défunt. Jusqu'à la distance de 15 à 20 mètres, on trouva treize os humains. M. Coccozza père était mort le 10 janvier 1895.

3° Qu'à la feuille 20 du rapport des Carabiniers Royaux en date du 7 mars, contenant le résultat des recherches, le maréchal des carabiniers, auteur du rapport, a déclaré que tout conduit à affirmer que les ossements en question avaient été abandonnés là par les fossoyeurs à cause de la difficulté qu'ils avaient rencontrée à les apporter à l'ossuaire autour duquel s'était accumulée une grande quantité de neige.

Du greffe du juge de paix de Castel di Sangro, 24 mai 1905. »

Ridolfi GUIDO, vice-greffier.

(Timbre du juge de paix.)

Vu : Le juge de paix, A. CASORIA.

Avant de publier ce cas, le Dr Dariex, directeur des Annales psychiques à cette époque, a de nouveau écrit au Dr Fiocca-Novi pour le prier de faire connaître l'issue du procès contre les fossoyeurs, et pour l'inviter à s'assurer si, dans les jours qui ont immédiatement précédé le rêve, M. Coccozza n'était point passé près du cimetière, où il aurait pu être plus ou moins inconsciemment frappé par le désordre qui y régnait. Voici la réponse du docteur :

Castel di Sangro. le 4 août 1905 :

« ...D'abord, inscrivons l'issue du procès. – Les fossoyeurs ont été condamnés, hormis le gardien Mannarelli, qui fut acquitté parce qu'il justifia de son absence. M. Coccozza a été admis à se constituer partie civile, en sa qualité de lésé, le juge de paix ayant admis, par suite des preuves ressortant des débats, la réalité du rêve.

Quant à la connaissance éventuelle ou subconsciente, que M. Coccozza aurait pu acquérir de l'état des ossements, cette hypothèse doit être absolument écartée : 1° parce que le cimetière est d'un accès difficile ; il faut y aller tout exprès, il se trouve sur le sommet d'un col très escarpé, entouré de murailles cyclopéennes, osques et médiévales, ainsi que vous pouvez le voir par la photographie que je vous envoie ci-incluse ; 2° à l'époque de l'événement, la neige était très haute, les loups infestaient la campagne, et nous n'avons eu rien moins que 21° au-dessous de zéro ! C'est justement pour ces motifs que les pauvres fossoyeurs s'étaient retirés. Comment M. Coccozza aurait-il pu aller se promener dans le jardin de la mort en de pareilles conditions, alors que l'on a eu toutes les peines du monde à décider lui et les autres facteurs (le mien y compris) à sortir de la maison ? ... »

Dr Guino Flocca-Nova.

L'action directe de cet homme mort depuis dix ans peut-elle être judicieusement contestée ?

Ces observations sont du plus haut intérêt.

Considérant que ce chapitre est consacré aux manifestations posthumes observées très longtemps après le décès, nous devons rappeler ici le fait signalé au tome II (p. 358) par Mme Lucie Dodson d'une mère apparaissant, seize ans après sa mort, en portant dans ses bras deux enfants qu'elle présente à sa fille, dont la belle-sœur venait de mourir à la suite de couches. Mais nous pouvons supposer que l'accouchée, songeant à l'avenir de ces enfants, a agi télépathiquement sur sa belle-sœur et a produit elle-même l'image de sa mère.

Dans le cas d'une apparition réelle de la défunte, elle se serait produite seize ans après la mort. Celle que voici aurait une distance de vingt ans. Je l'extraits d'une lettre qui m'a été adressée en mai 1900. Cette apparition, en rêve, d'une personne morte depuis plus de vingt ans, se présente comme extérieure au rêveur. N'y a-t-il là qu'une vague de réminiscence due à la conscience subliminale ?

M. Holbrook, éditeur du *Herald of Health*, à New York, écrivait le 30 juillet 1884<sup>109</sup>.

« Pendant le printemps de 1870, j'eus une attaque de bronchite aiguë, qui me rendit très malade, et comme j'avais eu une attaque semblable chaque hiver et chaque printemps pendant plusieurs années, je fus très inquiet et crus que cela deviendrait chronique et aurait peut-être une terminaison fatale. J'étais jeune et, venant d'entrer dans une carrière où je désirais rester longtemps, je fus très abattu devant cette perspective.

Un jour, je tombai dans un sommeil assez profond, et fis ce rêve qui est encore frais dans mon souvenir :

Ma sœur, qui était morte depuis plus de vingt ans, et que j'avais presque oubliée, s'approcha de mon lit et dit : « Ne vous tourmentez pas au sujet de votre santé ; nous sommes venus pour vous soigner ; vous avez encore beaucoup à faire dans ce monde ». Puis elle disparut, et mon cerveau me sembla électrisé comme par le choc d'une batterie ; mais au lieu d'être pénible, cet effet était délicieux. Le courant descendait et était très fort dans la poitrine et les poumons. De là, il se répandait jusqu'aux extrémités où il produisait une chaleur agréable. Je m'éveillai presque immédiatement et me trouvai très bien. Depuis, je n'ai plus jamais eu d'attaque de maladie. Le fantôme de ma sœur était indistinct, mais la voix était très nette. Il ne m'était encore jamais rien arrivé de semblable, et depuis, rien ne se produisit. »

M. L. Holbrook.

Devant ces observations, on conçoit le doute du chercheur loyal. Est-il probable que la sœur ne soit pour rien dans ces sensations ? N'y a-t-il pas eu là une sorte de magnétisme exercé d'outre-tombe ?

La relation suivante m'a été envoyée de Valparaiso le 9 mai 1899. L'apparition vue serait celle d'une personne morte depuis plus de trente ans :

« J'étais fort jeune alors et je couchais dans la même chambre que ma mère. Mon lit était placé juste en face de la porte qui donnait sur un corridor. Un soir, l'on m'envoya coucher de bonne heure (comme d'ordinaire), ma mère elle-même m'accompagna avec une bougie qu'elle déposa sur la table, et se retira ensuite pour aller se réunir au reste de la famille qui avait l'habitude de veiller jusqu'à dix ou onze heures. J'étais assis sur mon séant, hésitant à m'enfoncer sous mes draps à cause du froid qui commençait à se faire sentir, lorsque, levant par hasard les yeux, je vis à l'extrémité du corridor – car la porte était restée ouverte – une vieille femme qui marchait vers moi. Je crus d'abord que c'était ma grand-mère. Mais à mesure que je distinguai mieux les détails, je m'aperçus que ce n'était pas elle et que je ne la connaissais pas. Mon étonnement se changea en terreur lorsque l'apparition entra dans la chambre. Quoiqu'en pleine lumière et tout en la distinguant nettement, j'apercevais les meubles à travers son corps. Le fantôme s'avança jusqu'au pied de mon lit, et alors je ne pus m'empêcher de jeter des cris perçants. Tout le monde accourut, je contai ce que je venais de voir, l'on me rit au nez en me disant que j'avais rêvé.

---

<sup>109</sup> *Proceedings S. P. R.* vol. VIII, p. 374. – *Human Personality*, I, p. 370. – *Annales des sciences psychiques*, 1899, p. 168.

Personne n'est mort dans ma famille à cette époque. Quelques années plus tard, j'entendis raconter par ma grand-mère que mon oncle avait acheté cette maison une trentaine d'années auparavant aux héritiers d'une vieille dame à qui elle avait appartenu, et que cette vieille dame était morte dans la chambre même où j'avais vu cette apparition. J'indique cette coïncidence sans en tirer de conclusion. Je n'ajouterai qu'une chose, c'est que je n'avais jamais eu de visions ou d'hallucinations avant cette aventure, et que je n'en ai jamais eu dans la suite. »

L. JOURIDE. (Lettre 666.)

On a l'habitude de raisonner comme les parents de cet enfant, accusé de n'avoir rien vu, d'avoir rêvé. Or, il ne dormait pas. Vision imaginaire ? Il n'en a jamais eu d'autre. C'est ainsi qu'on a éliminé jusqu'ici ces observations, d'ailleurs inexplicables. Mais ne convient-il pas d'être un peu plus attentifs ? Cet enfant a vu une vieille femme, qu'il a prise d'abord, tranquillement, pour sa grand-mère. C'était un fantôme, à travers lequel les meubles étaient perceptibles. D'autre part, une vieille femme était morte dans cette chambre. Il me semble qu'au lieu de passer l'éponge sur ce tableau et de tout effacer parce que le fait nous embarrasse, il est plus scientifique de nous instruire par l'examen et la discussion de ces problèmes.

Ainsi, ces diverses relations nous font part d'apparitions observées dix, quinze, vingt et trente ans après la mort. N'avons-nous pas remarqué déjà, au tome II, celle d'une Mme Carleton, décédée depuis cinquante-six ans, venant annoncer, suivant sa promesse, à son amie, qu'elle devait se préparer à mourir dans les vingt-quatre heures, et celle-ci, convaincue de cette annonce, prenant un bain pour éviter à sa famille l'ennui de laver son cadavre, et trépassant à l'heure dite ?

J'ai sous les yeux un grand nombre de témoignages d'actes de décédés, parmi lesquels des avertissements utiles à la vie de ceux qui en ont été l'objet, entre autres une observation personnelle transmise par M. Oscar Belgeonne, secrétaire du Parquet d'Anvers, qui a été inscrite sous le numéro 4421 de mon dossier. L'abondance des documents réunis pour ce volume m'oblige à réserver ces témoignages, qui pourront être considérés en marge de ceux que nous publions dans les pages actuelles.

Tout en cherchant à expliquer normalement ces observations par des souvenirs oubliés, endormis à l'état latent dans la mémoire, nous avons vu que plusieurs réclament une toute autre explication. J'en avais réservé une dernière, se classant soixante-huit ans après le décès, celle d'un homme mort en 1824 et apparaissant en rêve en 1892 à son petit-fils pour lui indiquer le lieu de sa tombe. La discussion de ce cas occupe un grand nombre de pages, et laisse après elle l'impression qu'il est possible d'attribuer ce rêve à un souvenir oublié. Je le signale, dans tous les cas, aux investigateurs qui aimeraient l'analyser<sup>110</sup>.

Les observations, judicieusement discutées, qui viennent d'être exposées, ne s'unissent-elles pas pour affirmer la survivance de l'âme et la réalité des communications après la mort ? Elles s'échelonnent, comme on le voit, depuis l'instant même du décès jusqu'à des jours, des semaines, des mois et des années après.

Il en est d'autres qui sont plus éloignées encore de l'époque du décès, et qui demeurent à l'état de légendes, pendant plusieurs siècles même. C'est ainsi que nous sommes arrivés, graduellement, aux maisons hantées.

Nous ne pouvons examiner ici cet important sujet. Mais nous ne pouvons pas ne pas nous arrêter encore un instant sur d'autres preuves de la survivance et de la continuité de la vie psychique en

---

<sup>110</sup> v. *Annales des sciences psychiques*, 1912, p. 24.

interrogeant les enseignements du Spiritisme, sur lesquels nous n'avons pu nous étendre dans cet ouvrage.

Il est encore une série d'observations que j'avais l'intention de mettre sous les yeux du lecteur, comme ajoutant aux précédents des arguments spéciaux : ce sont, d'une part, les apparitions de défunts au lit des mourants, qui sont venus annoncer leur mort, et, d'autre part, la réalité substantielle de certains fantômes et leur photographie. Mais la place me manque également pour les discuter ici.

La conclusion, d'ailleurs, de toutes les pages qui précèdent, et de ces dix chapitres, est que si les lecteurs ne sont pas convaincus par ces innombrables témoignages, clairs comme le soleil de midi, ils ne le seront jamais. C'est parler hébreux ou sanscrit à des cultivateurs aux pâturages.

Peut-être la science de l'avenir découvrira-t-elle une explication de ces phénomènes autre que celle qui se présente aujourd'hui à nous comme la plus directe et la plus normale. Mais ces observations établissent qu'ils existent et qu'ils ne doivent plus être dédaignés.

## CHAPITRE XI - Les manifestations de morts dans les expériences de spiritisme. Les preuves d'identité

J'ai ri, comme tout le monde,  
du spiritisme ; mais ce que je prenais  
pour le rire de Voltaire  
n'était que le rire de l'idiot.  
Eugène BONNEMÈRE.

Le spiritisme a généralement une mauvaise presse, et il le mérite. Ses adeptes manquent de méthode, pour la plupart, sont souvent mal pondérés et dupes d'illusions. A l'examen impartial et critique sans lequel on n'est sûr de rien, ils préfèrent une croyance et une religion consolatrices. Ce sont là de mauvaises conditions d'étude, dépourvues de sanctions suffisantes.

Dès le temps d'Allan Kardec, dans le discours que j'ai prononcé sur sa tombe (2 avril 1869), j'ai cru utile et même nécessaire de proclamer, sur cette tombe même, que *le spiritisme n'est pas une religion, mais une science*, et d'ajouter que *nous assistons à l'aurore d'une science inconnue*. Depuis plus d'un demi-siècle que ces paroles ont été prononcées, la marche continue de nos études les a de plus en plus affirmées et confirmées.

C'est par la méthode scientifique seule que nous avançons dans la recherche de la vérité. La croyance religieuse ne doit pas se substituer à l'examen impartial. Défions-nous constamment des illusions.

Sans parler de la fraude consciente, malhonnête et indigne de toute excuse, il y a l'autosuggestion conduisant à des fraudes involontaires. Les croyants se laissent facilement duper. J'ai vu des mouvements de tables, produits de toute évidence, par les mains de prétendus médiums, sans que parfois ils s'en doutassent eux-mêmes, malgré l'évidence flagrante. On accepte trop souvent des dictées de soi-disant esprits, sans le moindre contrôle. De plus, on a fini par donner le nom de contrôle à l'esprit lui-même, c'est-à-dire à la cause inconnue à déterminer ! C'est un comble de la grammaire.

Et tout cela est fait de bonne foi, généralement.

Il y a aussi la mauvaise foi, les exploiters de la crédulité naïve, qui donnent des spectacles promettant des apparitions et des manifestations posthumes aux nigauds qui les écoutent et qui se plaignent risiblement ensuite d'avoir été volés ! L'espèce humaine, prétendue intelligente, est vraiment bizarre. Il faut beaucoup de courage pour travailler avec persévérance au milieu de ces imposteurs : il faut être soutenu par la conviction qu'il y a quelques vérités à découvrir.

Les études métapsychiques, les expériences de spiritisme surtout, offrent plus d'un danger, dont le principal est celui-ci. Nous constatons avec certitude la réalité de phénomènes non seulement inexplicables, mais encore parfois invraisemblables et raisonnablement inadmissibles, et nous glissons ainsi sur une pente dangereuse, car où s'arrête la réalité ? Il y a une limite. Où est-elle ? Les pires stupidités se voient admises par des hommes et des femmes de très bonne foi, surtout, avouons-le, par celles-ci, et la crédulité égale quelquefois celle des bigots les plus simples qui voient dans les moindres accidents de la vie ou de la température le diable ou la providence. Et avec quelle désinvolture certains médiums ne jouent-ils pas de ces faibles cerveaux ! On se

demande même assez souvent si ces expérimentateurs si naïfs sont dupes ou complices, et ne préfèrent pas être trompés ! Il importe de deviner cette pente et de n'en jamais approcher.

L'élément psychique ambiant est difficile à saisir. On obtient parfois des réponses si différentes des idées des personnes présentes, que l'identité de l'esprit évoqué paraît affirmée par les détails particuliers qu'il révèle... puis, lorsqu'on lui demande son nom, il est incapable de le donner ! Bien souvent aussi, il ne dicte qu'une initiale. Pourquoi ? C'est déconcertant.

Mais ceux qui rejettent tout, dans ces expériences, ont incontestablement tort. Ici, ce n'est pas le cas de dire : « tout ou rien ». Il y a des faits dignes de la plus sérieuse attention. Et ces faits nous prouvent de leur côté, aussi bien que les diverses observations publiées dans les trois volumes de cet ouvrage, que la théorie matérialiste est une erreur.

Il me semble que pour juger exactement et rigoureusement de l'authenticité des témoignages d'identité dans les communications spirites, nous devons être certains, avant tout, qu'aucun élément de ces communications ne peut provenir de la mentalité latente des expérimentateurs et des assistants. Si la chose est possible, la recherche posthume est illusoire.

Si les personnes présentes à l'expérience sont hors de cause, la recherche est admissible. Mais encore ne devons-nous pas perdre de vue nos connaissances actuelles sur la télépathie et oublier que les vivants peuvent agir à distance.

On voit quelle attention exige l'étude expérimentale du spiritisme.

Déjà, dans ce volume, nous en avons vu quelques applications, par exemple, dès notre investigation préliminaire, dans les révélations de la famille de M. Bossan, et en d'autres cas où l'identité de l'esprit communiquant nous a paru affirmée.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que ces investigations sur l'identité des esprits communicants sont discutées, et conduisent à l'affirmation. Il y a plus d'un quart de siècle, le Dr CHAZARAIN a publié dans *Le Progrès spirite*, de Lyon, la relation que voici :

« M. Honoré Chavée, anthropologiste et linguiste éminent, auteur d'un livre remarquable, admiré par tous les savants du monde : *La Lexicologie indo-européenne*, et aux leçons de qui se forma la science d'Hovelacque en linguistique, fut un des premiers conférenciers qui, en même temps que Flammarion, Jacolliot, Sarcey, Maria Deraisme, etc., se firent entendre à la salle des conférences du boulevard des Capucines, alors que Yves Henry, dont je fus le médecin et l'ami, en était directeur. C'était en 1866.

En assistant à ces conférences, je fis sa connaissance et nouai avec lui des relations suivies et amicales qui durèrent jusqu'à sa mort.

M. Chavée croyait aux vies successives, mais il n'admettait pas la possibilité pour les défunts de se communiquer à nous. Pour expliquer les communications obtenues et le rôle des médiums, il avait imaginé une théorie très originale, équivalente à celle qui repose sur la suggestion mentale et l'extériorisation de la pensée des assistants.

Or, Mme Chavée avait obtenu par la médiumnité de Mme Rodière<sup>111</sup>, une communication qui me parut exprimer les idées que son mari devait avoir depuis son retour à la vie de l'espace.

Etant allé, quelques jours plus tard, chez une de mes clientes, Mme D..., qui gardait le lit, et ayant été introduit dans sa chambre, dans laquelle se trouvaient assises autour d'une table placée à côté de son lit deux personnes de ses amies, Mlle G... et Mme V..., sa gouvernante, toutes deux médiums et faisant en ce moment des expériences de spiritisme, l'idée me vint aussitôt de profiter de l'occasion pour évoquer Chavée. C'était simple curiosité de ma part, et je ne pensais pas à autre chose.

---

<sup>111</sup> Qui servit, en 1862, de médium à M. Flammarion



La table ayant répondu affirmativement, Mme D..., assise dans son lit, recueillit les lettres données par les soulèvements du meuble.

Après la dernière lettre, la table s'étant arrêtée, nous demandâmes si la communication était terminée, et la réponse reçue ayant été affirmative, Mme D... écrivit au bas le nom de l'esprit avec cette orthographe : Chavet, orthographe qu'elle croyait être la vraie.

Elle avait à peine fini, que la table, sur laquelle nos mains étaient encore appuyées, se remit en mouvement et dicta ces mots : « Ce n'est pas comme cela que s'écrit mon nom. »

Or, pendant que Mme D... avait tenu le crayon, j'étais placé à 2 mètres environ d'elle, au niveau de ses pieds, et l'eussé-je voulu, il m'eût été absolument impossible de voir ce qu'elle avait écrit. Il en était de même des autres personnes ayant les mains à la table et qui, d'ailleurs, étaient ignorantes de la véritable orthographe.

Donc, aucun de nous ne pouvait savoir que le nom écrit avait été mal orthographié lorsque la table s'était mise en mouvement pour signaler l'erreur.

Par conséquent, le médium n'avait pu être averti de l'erreur commise par un rayonnement de pensée des personnes présentes et agir sur la table.

Je dois faire remarquer que le grand linguiste Honoré Chavée ne pouvait supporter, de son vivant, qu'on écrivît mal son nom ou qu'on changeât son prénom. Sa veuve, à qui j'avais montré la communication dont il s'agit et l'observation de son auteur, s'écria aussitôt : « Ah ! cette réclamation le peint bien. Figurez-vous qu'un de ses compatriotes et amis (M. Chavée était originaire de Namur) ayant parlé de ses travaux en termes très élogieux dans une conférence faite à Bruxelles, les journaux de cette ville en donnèrent le compte rendu en précédant son nom du prénom d'Henri. Il fut tellement irrité de ce changement qu'à peine avait-il lu le journal belge qu'il se plaignit par un long télégramme de cette substitution involontaire, sans vouloir attendre jusqu'au soir pour envoyer par lettre sa réclamation. »

Il y a là une preuve de plus de l'identité de cet esprit. C'est grâce à la conservation par-delà le tombeau de ce côté original de son caractère qu'il a voulu signaler l'erreur commise, et qu'ainsi nous avons eu, eu quelque sorte par hasard, une preuve des plus évidentes et d'une valeur indiscutable de l'identité. Mais je suis porté à croire que, tout en obéissant à ce besoin de son caractère qui le porta sur la terre, à ne pouvoir supporter d'être confondu, ne fût-ce qu'un instant, avec un homonyme quel qu'il fût, il a profité avec joie et empressement de l'occasion qui s'est offerte à lui de nous donner une rare preuve de l'identité d'un esprit. »

Dr CHAZARAIN.

La meilleure preuve que ces phénomènes ne viennent pas toujours d'une autosuggestion, c'est qu'ils se produisent souvent en dehors de notre volonté. Par exemple, combien de fois dans les séances de tables demande-t-on, en vain, la continuation d'une communication importante ! Tous les assistants désirent ardemment la suite et, malgré toute leur attente, parfois très longue, rien ne se produit. Une volonté extérieure vient s'imposer à nous, ou tout au moins à notre propre volonté consciente. Une phrase est dictée, nous croyons en deviner la fin ; pas du tout, c'est autre chose. Un mot est commencé, nous en augurons les dernières lettres, et c'est un autre mot qui est dicté. Certain jour, nous sommes très bien disposés à recevoir des communications, nous attendons une demi-heure, une heure, deux heures sans rien obtenir ; un autre jour, la table craque, frappe, se meut immédiatement. Il y a, de toute évidence, une cause différente de notre conscience.

Nous vivons tous, sans le savoir, au sein d'un milieu psychique inconnu. L'atmosphère ne contient pas seulement des éléments chimiques, de l'oxygène, de l'azote, de l'acide carbonique, de la vapeur d'eau, etc., mais aussi des éléments psychiques. Tout est plein d'âmes. Animisme et

spiritisme sont constamment associés dans les expériences dont nous parlons ; il est extrêmement difficile de les séparer, de les isoler. Essayons pourtant de le faire ici.

Parmi les observations expérimentales qui conduisent à conclure à des communications avec les esprits, je signalerai spécialement les suivantes à l'attention de mes lecteurs, parce qu'elles datent des premières années même du spiritisme moderne, de l'année 1855. Il s'agit ici d'un témoignage indiscutable, celui du juge Edmonds, qui a observé ce phénomène dans sa propre famille, sur la personne de sa fille Laura.

Le juge Edmonds n'est pas le premier venu. Il jouissait d'une renommée considérable aux Etats-Unis par les hautes fonctions dont il était investi, d'abord comme président du Sénat, ensuite comme membre de la haute Cour d'appel de New York. Lorsque son attention fut attirée sur le spiritisme, il le méprisa avec tout le scepticisme du magistrat, habitué à juger de l'incertitude des témoignages humains. Mais après une étude consciencieuse, il déclara reconnaître non seulement l'existence des faits, mais encore celle de leur interprétation par l'hypothèse des esprits.

La stupéfaction et l'indignation de la haute société américaine furent telles que le juge Edmonds dut se démettre de ses fonctions de magistrat et donner sa démission. Il sacrifia sans hésiter son intérêt personnel à ce qu'il considérait comme la vérité. C'est là un courage rare qu'il n'est pas inutile d'admirer : il donne du poids aux affirmations de ce témoin de la première heure.

Sa fille Laura avait reçu une éducation soignée. Elle était fervente catholique. Son directeur de conscience lui ordonna de renoncer à ces pratiques, ce qu'elle fit ; elle refusa, dès lors, d'assister à ces manifestations, bien qu'elles se renouvelassent souvent dans son entourage.

Mais la maison qu'elle habitait finit par être une sorte de maison hantée. Une demi-année s'était passée ainsi ; elle entendait constamment des sons étranges et voyait des phénomènes non moins bizarres se produisant sans intervention humaine apparente et qui, néanmoins, semblaient être guidés par une intelligence. Sa curiosité aidant, elle recommença à fréquenter les séances. Bientôt elle fut convaincue de la présence d'un agent intellectuel, sans se rendre compte de ce que ce pouvait être. Elle commença à parler différentes langues, quoique n'en connaissant aucune autre que sa langue maternelle et le français, appris à l'école. Son père affirme que cette première année, en diverses circonstances, elle parla neuf ou dix langues, quelquefois pendant une heure, avec une facilité et une aisance, parfaites.

Du reste, écoutons-le lui-même.

« Des étrangers purent s'entretenir par son intermédiaire avec leurs amis défunts dans leur langue, le fait suivant s'est produit entre autres :

Un soir, je reçus la visite d'un étranger, de nationalité grecque, nommé Evangélidès, qui ne tarda pas à causer avec Laura en cette langue. Au cours de cette conversation, il parut très ému, et même versa des larmes. Six ou sept personnes étaient présentes, et l'une d'elles demanda la raison de cette émotion. L'interpellé se déroba à une réponse directe, disant qu'il était question d'affaires de famille.

Le lendemain, il renouvela sa conversation avec Laura, et, aucune personne étrangère ne se trouvant chez moi, il nous donna l'explication désirée : la personnalité invisible avec laquelle il s'entretenait par l'intermédiaire de Laura disait être un ami intime à lui, mort en Grèce, le frère du patriote grec, Marco Bozzaris. Cet ami l'informait de la mort d'un de ses fils, à lui Evangélidès, qui était resté en Grèce et se portait admirablement au moment où son père était parti pour l'Amérique.

Dix jours après sa première visite, l'étranger nous avisa qu'il venait de recevoir une lettre l'informant de la mort de son fils ; cette lettre devait être en route au moment où avait eu lieu son premier entretien avec Laura.

J'aimerais qu'on me dise comment je dois envisager ce fait. Le nier, c'est impossible, il est trop flagrant. Je pourrais tout aussi bien nier que le soleil nous éclaire

Le considérer comme une illusion, je ne le saurais davantage, car il ne se distingue en rien de toute autre réalité constatée à n'importe quel moment de notre existence.

Cela s'est passé en présence de huit à dix personnes, toutes instruites, intelligentes, raisonnables et aussi capables que n'importe qui de distinguer une illusion d'un fait réel.

Il serait oiseux de prétendre que c'était le reflet de nos propres pensées ; nous n'avions jamais vu cet homme, il nous a été présenté par un ami le soir même ; d'ailleurs, en supposant même que nos pensées eussent pu lui communiquer l'idée de la mort de son fils, comment auraient-elles pu faire en sorte que Laura comprit et parlât le grec, langue qu'elle n'avait jamais entendue ? »

I. W. EDMONDS.

En rapportant cette observation, Aksakoff<sup>112</sup> se demande, lui aussi, comment on doit l'interpréter. Ce serait le cas ou jamais, fait-il remarquer, d'invoquer la clairvoyance. Seulement, cette explication ne tiendrait pas debout ; Laura voyait M. Evangélidès pour la première fois de sa vie ; elle ne savait absolument rien de sa famille, qui résidait en Grèce, encore moins de son ami défunt, le frère de Bozzaris. Où donc trouverait-on l'intense intérêt, le motif puissant par lequel Hartmann prétend tout expliquer, capable de rendre le médium clairvoyant ? Et puis, quelque parfaite qu'ait pu être la clairvoyance de cette jeune fille, comment en aurait-elle obtenu la faculté de parler grec ? Il ne serait pas logique non plus d'attribuer d'une part le don de parler le grec et, d'autre part, la révélation de la mort de l'enfant à deux causes différentes. Les deux manifestations, évidemment, ont été produites par une seule et même cause.

Il y a ici un élément psychique à déterminer.

Voici un autre exemple du même ordre, signalé également par le juge Edmonds :

« Un Jour, une individualité inconnue fit parler à ma femme le plus pur dialecte écossais. Elle avait pris le nom d'une dame de Paisley (Ecosse) ; cette personne nous annonçait son décès qui avait eu lieu, disait-elle, dans cette ville quelques jours auparavant. Nous apprîmes que c'était la grand-mère d'un des membres de notre cercle, qui était venue en Amérique, il y avait de cela un an environ. Trois ou quatre jours après, la même individualité se manifestait par l'intermédiaire d'une jeune personne, Mlle Scongall, de Rockford (Illinois) qui ne sait pas du tout l'écossais ; elle annonçait également sa mort, employant le même dialecte qui lui était familier et communiquait différents détails sur la maison qu'elle habitait, sur le jardin, les arbres, etc.

Scongall n'avait pas été présente à la première manifestation de cette dame et n'en savait pas le premier mot. Un jeune homme, directement intéressé à cette communication, posa diverses questions dans le but de vérifier l'identité de l'individualité qui se manifestait ; il s'informa, entre autres, des personnes qu'il avait connues en Ecosse et reçut des réponses satisfaisantes sur tous les points. Le même esprit se manifesta à plusieurs séances consécutives et donna des preuves indéniables de son identité.

La conviction de l'interlocuteur en question fut telle qu'il écrivit immédiatement à ses amis en Ecosse pour leur faire part de la mort de sa grand-mère, en ayant soin d'indiquer la source de son information. Les lettres qu'il reçut confirmèrent entièrement la nouvelle<sup>113</sup>. »

---

<sup>112</sup> *Animisme et spiritisme*, p. 419.

<sup>113</sup> Edmonds. *Lettres sur le Spiritualisme*, New York, 1860, p. 118-120.

Voilà donc deux observations analogues : le décès d'une personne complètement inconnue du médium, annoncé dans une langue que le médium ignore également, mais familière à la personne décédée. Elles datent des premières expériences du spiritisme moderne.

Nous pourrions encore citer un grand nombre d'exemples où le message annonçant le décès d'une personne révèle en même temps divers détails concernant les affaires privées du défunt et qui étaient restés inconnus aux autres personnes. *Le Light* (1885, p. 315) a rapporté entre autres le fait assurément très remarquable que voici :

« Le Dr Davey, établi près de Bristol, avait un fils, également médecin, habitant à l'étranger. Ce dernier, voulant revenir en Angleterre, s'embarqua sur un vaisseau anglais, allant à Londres ; en place de paiement pour son billet, il offrit ses services comme médecin mais il mourut au cours du voyage. En arrivant à Londres, le capitaine en informa le père et lui remit la somme de 22 livres sterling qu'il disait avoir trouvée sur le défunt. Il lui délivra également un extrait du journal du vaisseau, où tous ces détails étaient inscrits. Le Dr Davey fut touché du procédé du capitaine et lui offrit en souvenir un porte-mine en or.

A quelques mois de là, le docteur et sa femme assistaient à une séance spirite à Londres. Il se produisit plusieurs manifestations désordonnées, telles que déplacements de meubles, frappements, etc. Le médium, une dame, expliqua ces phénomènes dans ce sens que les esprits avaient une communication à faire à l'une des personnes présentes. On voulut savoir à qui. Alors une grande table, à laquelle personne ne touchait, et qui se trouvait à l'autre bout de la chambre, se mit à glisser et s'arrêta tout près du docteur Davey. On demanda qui se manifestait. Le nom épilé fut celui du fils mort du Dr Davey : il déclara, à l'horreur de tout le monde, qu'il avait été empoisonné

Le docteur, désireux de s'assurer de l'identité de cette personnalité, la pria de lui en donner la preuve. Alors son interlocuteur occulte lui dit quel cadeau il avait fait au capitaine, chose qu'aucune des personnes présentes ne pouvait savoir. Le docteur demanda si le poison avait été administré intentionnellement ou par erreur. La réponse fut : « L'un et l'autre sont possibles ». Il fut encore communiqué que la somme d'argent laissée par le défunt était de 70 et non de 22 livres sterling. On apprit aussi divers autres détails.

A la suite de ces communications, le Dr Davey se fit délivrer par l'armateur du vaisseau une copie du journal, laquelle ne s'accordait pas avec celle que lui avait remise le capitaine. »

En octobre 1884, continue le rédacteur, au moment de reproduire ce récit, nous avons écrit au Dr Davey. Voici un extrait de sa réponse :

« Après la mort de mon fils (1863), j'eus l'occasion de m'occuper de spiritisme : j'appris un jour, à une séance tenue à Londres, à laquelle mon fils se manifesta, que les détails sur sa fin, communiqués par le capitaine n'étaient pas exacts, que sa mort était due à l'imprudence de l'économiste qui avait ajouté de l'essence d'amandes amères à l'huile de ricin au lieu d'y mettre de la menthe, ainsi que l'avait demandé mon fils. Je ne savais rien du tout sur les affaires pécuniaires auxquelles il faisait allusion. Parmi les effets qui me furent rendus après le décès de mon fils, se trouvaient plusieurs monnaies en cuivre seulement, mais j'ai tout lieu de supposer qu'au moment de sa mort il possédait près de 70 livres sterling. »

Nous cherchons à atteindre la certitude. Mais dans quelle science l'atteignons-nous absolument ? La plupart du temps, nous n'atteignons qu'un haut degré de probabilité, généralement considéré, surtout dans les questions morales, comme équivalent à la certitude.

Voici un exemple remarquable, certifié par des témoins sûrs.

Le Dr Vincent Gubernari, habitant la jolie colline d'Arcetri, voisine de Florence (que tous les admirateurs de Galilée connaissent), était resté orphelin dès ses premières années et avait été élevé avec tendresse par sa tante, devenue une seconde mère.

Matérialiste convaincu, et surtout d'une incrédulité complète en fait de spiritisme, il fut néanmoins frappé de voir plusieurs de ses amis, instruits et pondérés, prendre certaines expériences au sérieux, et soucieux de constater de ses propres yeux ce qui en était, il manifesta le désir de tenter une séance dans sa propre maison.

Favorisé de la fortune, il avait épousé la signora Isabella Sergardi, d'une famille patricienne de Sienne, qui lui avait apporté une belle dot. Les deux époux étaient convenus entre eux de se faire donation réciproque de leurs biens, et la signora Isabella avait déjà fait son testament dans ce sens, pensant que son mari avait agi de même.

Le docteur s'entendit avec ses amis spirites pour assister à quelques séances et se rendre compte de ce qui se passait. Écoutons l'histoire<sup>114</sup> :

On fit donc quelques séances. A la seconde, le 29 octobre 1874, à peine le groupe avait-il porté les mains sur la table que celle-ci se montra fortement agitée. Le docteur demanda le nom de l'agitateur.

« Tua zia Rosa » fut la réponse.

« Ta tante Rosa. »

Assez surpris, le docteur répliqua :

– Eh bien, si tu es vraiment ma bonne Rosa, aide-moi dans l'exercice de ma profession et fais-moi gagner de l'argent.

– Ce n'est pas pour cela que je suis venue. C'est pour te conseiller de changer de vie et de penser à ta femme.

– A ma femme ? J'y ai déjà pensé, répond intrépidement le docteur ; et c'est si vrai que tous les deux nous avons fait nos testaments réciproques.

– Mensonge, riposte l'esprit en agitant violemment la table : elle t'a tout laissé, mais toi, rien.

A ce moment, Mme Gubernari, présente à la séance, prend part au dialogue et déclare que l'esprit se trompe, et que son mari peut prouver la vérité en montrant son testament aux amis présents.

A cette intervention de sa femme, le Dr Gubernari se sent compromis, riposte qu'il a sa conscience, mais qu'il ne fera voir le testament à personne.

Alors l'esprit, agitant la table avec une violence plus forte encore, ajoute :

– Tu es un imposteur, je te le répète, change ton testament et change aussi ta vie ! Tu n'as pas de temps à perdre, car dans peu de jours tu seras dans le monde des esprits.

Cette révélation fut comme un coup de foudre sur la tête du docteur Il en fut atterré et s'écria avec rage : Mourir avant ma femme ? C'est impossible. Je suis plus jeune qu'elle. Au diable cette table !

La séance s'arrêta là.

Le lendemain, un sien ami, le colonel Maurizio, le voyant fort agité, lui parla des mystifications spirites fréquentes et lui proposa de faire une contre-épreuve dans une autre séance, chez la comtesse Passerini. Le docteur parut se calmer et attendit avec impatience le résultat de la nouvelle expérience.

« Il n'y eut aucune mystification », affirma l'esprit dans cette nouvelle séance, et ce que l'on a dit est la pure vérité.

– Donc, demanda-t-on, le Dr Gubernari doit bientôt mourir ?

– Sans aucun doute, et avant la fin de l'année.

---

<sup>114</sup> BOZZANO. *Luce e Ombra*. Décembre 1919.

Pour ne pas augmenter le trouble du docteur, on lui affirma qu'il y avait encore là une mystification, et qu'il aurait tort de s'en inquiéter. Cette communication calma son tourment à tel point qu'il ne put comprendre l'angoisse que lui avait causée la prédiction de sa mort prochaine.

Toutefois, dans la nuit du 12 novembre, il fut pris d'une fièvre violente. Les médecins diagnostiquèrent un malaise peu grave. Cependant, le malade souffrait horriblement.

Ses amis se rendirent chez la comtesse Passerini, pour une nouvelle consultation.

Un esprit se manifesta et répondit aux questions posées : « Je n'entends rien à la médecine, mais pour vous être agréable, je puis aller chercher un esprit qui l'a exercée pendant sa vie terrestre. Attendez un moment. »

Silence. Après quelques minutes, la table s'agite de nouveau :

- J'ai trouvé le médecin ; il est ici ; interrogez-le.
- De quelle maladie souffre Gubernari ?
- D'un mal mortel. Il sera bientôt des nôtres.
- Est-il atteint seulement physiquement, ou aussi moralement ?
- L'un et l'autre.
- Pouvez-vous nous dire qui vous êtes ?
- Mon nom ne vous est pas inconnu : le Dr Panattoni<sup>115</sup>.

Quelques jours après, les confrères consultés diagnostiquèrent une cystite, et Gubernari succomba le 30 décembre 1874.

Ce sceptique de naguère, à son lit de mort, annonça qu'il voyait auprès de lui le Dr Panattoni, qui ne l'abandonnait pas un instant, et aussi sa mère et sa tante Rosa, essayant de le consoler et l'encourageant à ne pas regretter la vie terrestre. Et il ajouta : « Ce que je dis est la pure vérité, je sens que je suis à toute extrémité et, dans cet état, on ne ment pas. »

Cet exemple m'a paru fort intéressant à signaler ici. Toutes les méthodes scientifiques explicatives imaginées ne suffisent pas pour en rendre compte : transmission de pensées d'un doute de Mme Gubernari, conscience du docteur, télépathie, etc. Pour la première hypothèse, sa femme s'est montrée comme n'ayant aucun doute de la sincérité du docteur. Pour la seconde, celui-ci n'avait assurément aucun remords et fut-on on ne peut plus stupéfait de l'interpellation de sa tante. Lucidité du médium lisant dans sa pensée ? mais tout cela a été absolument imprévu. Et qui connaissait cette tante Rosa morte depuis longtemps ? La télépathie paraît également hors de cause.

La théorie spirite doit être examinée comme toutes les autres, et n'est pas moins scientifique. Répétons-le encore, lorsque Newton a découvert les lois de la gravitation, il a résumé sa pensée dans ces mots : « Tout se passe comme si les astres s'attiraient entre eux, en raison directe des masses, et inverse du carré des distances. Disons avec la même simplicité ici : « Tout se passe comme si dans l'histoire que nous venons de raconter, la tante du docteur était réellement venue lui adresser des reproches mérités, et lui annoncer sa mort. » Et cette explication est la plus recevable de toutes, avouons-le sans aucun parti pris, en disant encore avec Newton : « Hypothèses non fingo ! Je ne fais pas d'hypothèse, je constate ! »

Myers a signalé comme exemple particulièrement démonstratif de survivance, l'expérience enregistrée par la Société psychique anglaise<sup>116</sup> du frère de Mme Finney qui, quelques mois avant sa mort, marqua une brique d'une certaine façon, et, la cassant en deux, en donna une moitié à sa sœur, lui promettant de lui faire connaître, après sa mort, s'il le pouvait, l'endroit où il allait

---

<sup>115</sup> Le Dr Panattoni était, de son vivant, médecin à Florence.

<sup>116</sup> VIII, p. 428.

cachez l'autre moitié, ainsi que le contenu d'une lettre cachetée cachée au même endroit. Après le décès de son frère, Mme Finney reçut par l'intermédiaire d'une table la communication promise<sup>117</sup>.

Nous pouvons penser que Myers avait des motifs suffisants pour considérer ce cas comme démonstratif, car ses discussions sur l'automatisme moteur montrent qu'il avait plutôt une tendance à écarter l'explication spirite. « Il n'y a pas de raison, écrivait-il plus haut, d'attribuer les mouvements d'une table à l'intervention de mon grand-père décédé plutôt qu'à la mienne propre, car si l'on ne voit pas la façon dont j'aurais pu produire ces mouvements, on ne voit pas non plus comment mon grand-père aurait pu le faire. L'explication la plus plausible me paraît celle qui admettrait que ces réponses sont dictées non par le moi conscient, mais par cette région profonde et cachée où s'élaborent des rêves fragmentaires ou incohérents. »

C'est assurément la réalisation précise de la promesse du mort qui l'a conduit à admettre avec certitude cette intervention posthume. Il a essayé lui-même une expérience qui devait être faite après son décès – et n'a pas réussi<sup>118</sup>.

Ces manifestations d'outre-tombe données par l'intermédiaire des médiums sont très discutées, et avec raison, car leur constatation irrécusable est de la plus haute importance. Un exemple remarquable se présente aussi dans le cas de Minot Savage auquel son fils décédé demanda, dans une séance de Mme Piper, d'aller chercher dans un logement de ce fils, qu'il ne connaissait pas, certains papiers cachés dans un tiroir et de les brûler. Le père en comprit la raison. Les partisans à outrance de la télépathie imaginent que la subconscience du fils aurait agi de son vivant sur l'esprit du père pour lui révéler ces papiers secrets et que Mme Piper aurait lu dans la subconscience du père. Dans son ouvrage très documenté sur la Télépathie, M. Warcollier admet cette hypothèse comme préférable à l'action du trépassé<sup>119</sup>. Elle me paraît, toutefois, la moins probable.

Assurément, nous avons été surpris, tout à l'heure, de voir un esprit aller quérir un médecin dans l'autre monde ; mais ces recherches ne sont pas très rares dans ces singulières expériences.

La constatation des identités est la pierre de touche de ces études. Elle est aussi rare que difficile. Les preuves satisfaisantes, démonstratives, incontestables, sont rarissimes. En voici une tout à fait spontanée, établie sur des attestations concordantes par la *Société anglaise des Recherches psychiques*, signalée récemment encore par la *Revue Psychica*, publiée par Myers<sup>120</sup>, présentée par un observateur estimé : M. HODGSON, qui mérite d'être associée aux précédentes. Écoutons ce curieux récit :

« Le soir du samedi 14 juin 1890, Sofia-Alida Kamp, veuve, résidant à Wymberg (Wolff Street) sa fille Alida Sofia, et Miss Catherine Mahoney, qui habitait la même maison, se mirent au lit vers 11 heures, et de ce moment jusqu'à l'aube, ne parvinrent pas à s'endormir à cause de bruits étranges qu'elles entendaient et dont elles ne purent s'expliquer la cause, bien qu'elles fissent des recherches jusqu'aux coins les plus reculés de la maison.

Le lendemain matin, elles me racontèrent leurs impressions : elles avaient entendu des bruits de sièges roulés pesamment dans leurs chambres, des fracas de caisses vides traînées dans la mansarde, qui ne renferme rien pouvant expliquer les faits... A leur requête, je consentis à aller passer la nuit dans la maison (dimanche 15 juin).

---

<sup>117</sup> *La Personnalité humaine*, p. 346. – 2. Id., p. 313.

<sup>118</sup> V. OLIVER LODGE, *La Survivance humaine*, p. 100. Procès-verbal du 13 décembre 1904.

<sup>119</sup> R. WARCOLLIER, *La Télépathie*, p. 335.

<sup>120</sup> *Human Personality*, II, p. 473, Bozzano, *les Phénomènes de hantise*, p. 129, et autres auteurs compétents

Ici le narrateur rapporte qu'avant de se coucher, l'idée lui vint tout à coup d'improviser une séance médiumnique dans sa chambre, en invitant à y prendre part les dames en question. Lorsqu'on se fût assis autour de la table, on obtint typtologiquement le nom de LEWIS, et peu après les mots : « C'est un avertissement ». La séance prit fin. Et voici la suite de l'histoire :

« En me couchant, je gardai ma bougie allumée jusqu'après minuit, pour terminer la lecture d'un roman qui m'intéressait. Puis je m'endormis.

Vers deux heures du matin, je fus réveillé par le bruit d'une chaise traînée lourdement autour de la chambre où je dormais ; à ce bruit en succéda un autre de corps pesant traîné autour de la mansarde ; et le fracas était tel qu'il aurait réveillé n'importe qui. En effet, j'entendis la voix de Mlle Kamp qui de sa chambre me demandait : que pouvait donc être ce bruit !

J'entendis tout près de moi la chute d'une boîte d'allumettes.

Je me levai par curiosité et cherchai à tâtons la boîte d'allumettes que j'avais posée sur le chandelier ; mais sans la trouver. J'en avais une seconde, et je pus ainsi allumer la bougie ; je vis alors que l'autre boîte était à terre, à deux pieds du chandelier...

Ici commence la partie plus étrange de cette affaire. Jusqu'à ce moment aucun de nous ne pouvait imaginer pour quels motifs un individu nommé Lewis devait troubler notre sommeil, d'autant plus que personne d'entre nous n'avait jamais été en rapport avec des gens portant ce nom... Le matin du lundi 16 juin, j'ouvris mon journal habituel : *The Cape Times*, et, entre autres nouvelles, je lus que le soir du 14, à 8 h. 45, un inconnu avait été tué par un train en marche, dans les environs de Woodstock. Il ne vint à l'esprit d'aucun de nous que le fait des bruits mystérieux fût attaché à cet accident.

Dans le numéro de mardi du même journal parut le procès-verbal de l'enquête opérée à ce sujet, et l'on apprit que la victime restait toujours inconnue. Ce soir-là, j'étais assis dans le magasin des Kamp, lorsqu'arriva une négresse qui, au cours de sa conversation avec Mme Kamp, demanda : « Avez-vous entendu parler de l'homme qui a été tué par un train samedi soir ? » – « Oui, répondit Mme Kamp, mais on ne sait pas qui il est. »

– « Je le connaissais, répliqua la négresse, il habitait chez ma sœur et se nommait JIM LEWIS. » En entendant ce nom, nous considérâmes tous qu'il nous apportait la clef du mystère. En voici les raisons bien simples :

1° Un homme avait été tué à 8 h. 45 du soir le 14 juin ;

2° Mme Kamp avait fermé son magasin à 10 heures ; elle s'était couchée à 11 heures, et de ce moment avaient commencé les bruits ;

3° Personne de nous ne connaissait l'accident jusqu'au jour où nous l'apprîmes par les journaux, c'est-à-dire le matin du 16 ;

4° Avant la nuit du 14, jamais ne s'étaient produits les bruits nocturnes dans la maison de Mme Kamp ;

5° L'esprit perturbateur, le soir du 15, avait donné le nom de Lewis.

Sans contredit, c'étaient là des arguments suffisants pour nous convaincre. Par curiosité, nous fîmes encore une séance ce soir-là. Le nom de Lewis fut de nouveau dicté, avec ce message : « Je ne puis trouver la paix avant qu'on parvienne à identifier mon cadavre. » A nos questions réitérées, il affirma être « l'esprit de l'homme tué par le train en marche et porter le nom de Lewis.

Cette relation a été complétée par l'attestation suivante :

« Nous déclarons tous que ce récit est parfaitement conforme à la vérité. – Frédéric Hodgson, Sophia Alida Kamp, Alida Sophia Kamp, Kate Mahoney, C. F. Kemp, J. S. Kamp.



Il me semble que cette observation spontanée ne laisse rien à désirer comme preuve d'identité. L'attribuer dans tous ses détails à des facultés humaines inconnues, me paraît tout à fait inacceptable.

Sans nous éterniser ici dans une discussion qui serait longue<sup>121</sup>, je terminerai ce chapitre sur les manifestations présentées dans les séances de spiritisme et sur les constatations d'identités, par l'histoire stupéfiante, incroyable et réelle que voici. C'est l'observateur lui-même qui la raconte :

« Des quatre que nous étions ce soir-là, combien sont encore de ce monde ? La vie nous a séparés. La guerre est venue. Deux fois j'ai eu des nouvelles des trois autres, dont un est mort à Sedul-Bahr, en entraînant sa compagnie de Sénégalais à l'assaut des positions turques. Si ces lignes tombent sous les yeux de l'un de mes deux autres amis, ce souvenir éveillera certainement en son âme une émotion profonde, car il est des choses qui ne s'oublient jamais, et l'appel que nous reçûmes ce jour-là en est une...

Pour moi, l'émotion ressentie fut le point de départ d'une évolution morale bienfaisante, qui m'a apporté avec la foi, le calme et la sérénité.

C'était en 1904, à Toulon, au moment des examens d'admission à l'Ecole militaire. Rentré des colonies, nous fûmes dirigés sur la caserne du 4e d'Infanterie de marine, au Mourillon. C'est ainsi que nous nous retrouvâmes, trois de Madagascar et un de l'Afrique, voisins de palier, rue de la République. Le soir, nous nous réunissions chez l'un ou chez l'autre, pour travailler ou causer en prenant du thé.

Dans la même maison que nous, nous fûmes amenés un beau soir à suivre chez lui un camarade qui nous avait offert une séance de table tournante. La soirée fut gaie et nous reçûmes une multitude de révélations sur le contenu de nos porte-monnaie, le nombre de nos boutons de culotte et les numéros des boîtiers de nos montres ; l'un de nous ayant égaré son chronomètre le retrouva, grâce aux chiffres gravés dans l'or du boîtier.

Chaque soir, revenait dans nos conversations la question de savoir si, dans ce que nous avons vu, constaté, expérimenté, il y avait quelque chose de supranormal, la manifestation d'une entité intelligente, en dehors de ce que nous sommes convenus d'appeler l'âme de chacun des assistants. La réunion de fluides émanant de l'organisme de plusieurs humains, peut-elle produire une autre âme intelligente, ayant accès au plus secret de notre conscience lisant des chiffres dans nos poches, comptant des pièces de monnaies dans nos bourses, dont nous ignorions le contenu. Ou bien tout cela est-il tour de force merveilleux, d'un habile prestidigitateur ou d'un puissant opérateur qui peut priver toute une assemblée de raisonnement, de mémoire, de sensations, prendre sur chaque assistant tout ce qu'il veut savoir, et réveillant son monde, rendant le contrôle de soi à chacun, nous émerveiller du produit de son cambriolage de nos poches et de notre pensée ?

Ou alors, y a-t-il vraiment manifestation d'une âme désincarnée, et dès lors, la vie reprendrait-elle un but, un idéal, un moteur ?

Pensées capitales qui échauffaient nos esprits et nous entraînaient à des hauteurs d'où nous sentions venir le vertige !

Comment savoir ?

Pourquoi ne pas demander à cette chose inconnue la réponse à la question qui nous brûlait les lèvres. « Qui es-tu ? d'où viens-tu ? »

Un soir, nous nous réunîmes dans ma chambre, autour d'un guéridon à trois pieds. Nous avons placé ce guéridon bien au milieu de la chambre, avec seulement nos quatre chaises autour,

---

<sup>121</sup> Elle a déjà occupé 600 pages des *Forces naturelles inconnues*.

éloignant tous les autres meubles. Place nette, tout fut vérifié, pas de truc, pas de ficelle. Sur la cheminée, deux lampes allumées.

Nous nous donnâmes parole de ne rien faire pour ou contre ce qui se produirait, et nous nous assîmes, les mains posées sur la table, à plat, formant de nos doigts une chaîne continue.

Dix minutes passèrent sans rien amener. Nous étions sérieux, un peu angoissés peut-être, moi du moins, mais sans aucune nervosité. En moi je priais tout bas : « Si vraiment il y a quelque chose au-delà de la vie terrestre, que nous vienne une lueur de ce foyer inconnu. »

Soudain, dans la table, dans le bois de la table, semblait-il, un coup sec fut frappé. Nous nous regardâmes. Ce craquement me parut si caractéristique, si spécial, que l'idée qu'il pouvait avoir été produit par l'un de mes trois amis ne me vint pas et que je sentis un frisson me parcourir des pieds à la tête.

Bientôt un autre coup sec fut frappé, et la table se soulevant sur deux de ses pieds, frappa trois coups, très nets. J'avais eu l'impression intime que les craquements ne pouvaient avoir été provoqués, mais le mouvement de la table pour frapper d'un de ses pieds pouvait l'être, et sans doute tous nous eûmes la même pensée : peut-être sans le vouloir, l'un ou l'autre, appuyant trop fort, entraînait vers lui la table.

Nous nous fîmes part loyalement de nos pensées et convenant de suivre l'alphabet, par nombre de coups désignant les lettres, avec, en outre, un coup pour non, deux pour oui, nous reprîmes nos places.

La table ne fut pas longue à s'agiter. Je l'interrogeai :

– Cette table est-elle animée ?

– Oui.

– Puis-je savoir qui l'anime ?...

– Esprit.

– Esprit ? esprit de qui, de l'un de nous ?

– Non.

– As-tu un nom ?

– Oui, Baudelaire.

Les coups avaient été frappés nettement, les lettres désignées sans erreur. L'un d'entre nous, même non surveillé par les trois autres, n'aurait pas pu faire frapper la table avec pareille netteté. Nous nous regardâmes angoissés, sans oser nous rien dire. La table répondit à quelques questions sur l'existence de l'âme après la mort, sur la réalité de certains grands faits religieux ou moraux, nous donna très exactement notre défaut dominant et nous conseilla :

– Lisez les Fleurs du Mal.

Les coups étaient toujours frappés nettement. Nous prenions l'habitude de ce mode de conversation long et difficile. Parfois devinant un mot avant qu'il ne fût achevé, nous le prononcions, et la table frappait plus nettement oui. Il nous arriva de nous tromper de mot, et des coups précipités et saccadés semblèrent marquer l'impatience de l'esprit qui nous parlait, quelque chose comme non ! non ! non ! non ! non ! non !

Après un silence, la table d'elle-même dit :

– Jacquot doute !

– Eh ! oui, je doute, s'écria Jacquot, en se levant ; et vous, ne doutez-vous pas ? Personne ne répondit, et la table frappa :

– KAMMARA

Nous n'étions plus que trois à avoir les mains sur la table ; Jacquot était allé s'accouder à la cheminée.

Ces sept lettres ne disaient rien à aucun de nous trois. Je fis recommencer et dis à Jacquot : Prends un crayon et note ; cela devient compliqué.

Et la table redit : KAMMARA !

Mais alors se produisit quelque chose qui nous glaça d'épouvante et nous fit nous lever brusquement, en abandonnant le guéridon.

A peine la table avait-elle frappé la dernière lettre du mot, que Jacquot, qui l'avait écrit, s'avança vers elle, et, pâle comme je ne l'avais jamais vu, la voix rauque, lui tout à l'heure narquois, presque gouailleur, il dit

– Mon lieutenant, lorsque vous m'avez donné l'ordre de rester, connaissiez-vous le danger ?

– Oui !

– Mais alors, pourquoi avez-vous commandé Ravan ? C'était à mon tour de marcher.

– Parce que j'avais de l'affection pour toi.

Nous regardions cette scène, nous les trois de Madagascar, sans y rien comprendre. Nous sentions seulement qu'il se passait sous nos yeux quelque chose d'effroyable.

Notre sceptique camarade de tout à l'heure, debout devant ce guéridon, lui parlait respectueusement, comme il aurait parlé à une personne véritable, et la table, que nous avions quittée brusquement, se mouvait seule, frappant les coups des réponses, qui se formaient lettre par lettre dans notre esprit.

C'était terrible !

Le dialogue continua, et nous apprîmes ainsi qu'il s'agissait du lieutenant Maucorgé, qui commandait le poste de Kammara, en Afrique occidentale, où il avait comme sous-officiers français Ravan et Jacquot, notre ami.

Ayant de l'affection pour lui, sachant qu'une reconnaissance qu'il devait faire était dangereuse, le lieutenant avait désigné le sergent Ravan pour l'accompagner, laissant au poste le sergent Jacquot.

Il partit et ne revint pas. La reconnaissance fut massacrée tout entière ; on ne retrouva point les corps des deux blancs.

Devant nous, le lieutenant fit à son ancien compagnon le récit de l'embuscade où il fut blessé et Ravan avec lui. Tous deux furent rôtis et mangés par leurs agresseurs anthropophages ; les tirailleurs furent massacrés et personne ne sut jamais comment les choses s'étaient passées. Les chefs indigènes coupables ne purent être découverts, et l'oubli se fit sur ce sombre drame de la brousse africaine.

Le lieutenant donna à notre camarade les noms des chefs, traîtres et rebelles ; il indiqua où l'on pourrait retrouver son revolver, celui de Ravan, et son chronomètre.

Nous vécûmes, ce soir de février 1904, des heures que nous n'oublierons jamais. – Son récit fait, l'entité s'en alla, Baudelaire revint dire qu'il affectionnait Jacquot, qu'il viendrait toujours à son appel, et que nous aussi, nous avions un esprit familier et protecteur.

Puis nous nous séparâmes.

Les examens eurent lieu. Trois de nous quatre entrèrent à Saint-Maixent cette année-là. Moi, le quatrième, je partis en Indochine, où j'ai fait ma carrière dans la Garde Indigène.

Quelques années plus tard, à Saïgon, je vis un de mes trois amis et nous conversâmes du passé. J'appris que sur les indications données par le lieutenant Jacquot au Ministère de la Guerre, on avait retrouvé les armes, le chronomètre du lieutenant Maucorgé, et les armes du sergent Ravan, entre les mains des chefs noirs qui avaient préparé et exécuté le guet-apens où périt une partie de la garnison de Kammara.

Je n'ai jamais revu Jacquot, mais le message de son ancien chef, qui l'affectionnait et a voulu l'arracher au doute, lui a très certainement rendu la foi en l'immortalité de l'âme, et, comme à moi,

le courage de vivre, en faisant un peu de bien, pour attendre l'heure bénie où nous aussi franchirons le seuil de cette vie nouvelle, qui sera ce que nous saurons nous la faire. Il y a, dans cette manifestation spontanée de l'âme du lieutenant Maucorgé, un bel exemple de communication, avec preuve convaincante d'identité.

C'est à ce titre que je donne ce récit que je certifie véritable, en tant que me le permet ma mémoire ; et je vous assure que la scène est toujours présente à mon esprit. Lorsque j'en évoque le souvenir, j'éprouve encore un peu de l'émotion intense qu'elle nous infligea à tous les quatre qui en fûmes les témoins. »

P. DE LA FONTAINE.

Cette histoire fantastique a été publiée dans la *Revue spirite* de juillet 1920. J'ai d'abord pensé qu'elle ne devait être admise que sous bénéfice d'inventaire, j'ai pris des informations sur son narrateur, et lorsque j'ai été à peu près satisfait d'une première enquête, j'ai demandé confidentiellement son opinion personnelle au directeur de cette Revue, M. Jean MEYER, fondateur de l'Institut Métapsychique, penseur d'un caractère tout à fait indépendant, et, ce qui ne nuit pas à la valeur intellectuelle, esprit intègre et généreux philanthrope. On était alors au mois de février 1921. Sa réponse, datée du 18, me dit : « Je connaissais personnellement M. de la Fontaine, qui vient de mourir il y a huit jours. Vous pouvez tenir le récit pour véridique. »

Il me semble que toutes les objections à chercher dans les souvenirs oubliés, dans le subconscient, dans tout ce qu'on voudra, ne peuvent effacer l'impression de l'identité de l'esprit manifesté ici. Je n'en conclurais pas de même sur celle de Baudelaire.

Comme témoignages d'identité d'esprits communicants, je signalerai aussi aux lecteurs psychiques, celui qui a été présenté par Jules Baissac dans l'ouvrage de mon ami EUGÈNE NUS : *A la recherche des destinées* (1880), p. 223, et celui que l'on peut lire à la page 128 du livre de G. BOURNIQUEL : *Les témoins posthumes* (1921). Mais, d'ailleurs, ces observations, d'une variété infinie, constituent aujourd'hui toute une bibliothèque<sup>122</sup>.

Ce chapitre, commencé par des manifestations flagrantes datant des premières années du spiritisme, et terminé par une très récente, doit être clos ici. Il vient de nous offrir des preuves évidentes que dans certaines expériences médiumniques, des défunts ont affirmé leur présence. J'ai autour de moi, documents inédits ou imprimés, dix fois, vingt fois plus de témoignages encore, qui sont du plus haut intérêt, surtout au point de vue du milieu psychique à découvrir, mais ne peuvent trouver place en un chapitre. Il y a de fortes obscurités à éclaircir afin d'éliminer toute action du subconscient. Le spiritisme sera scientifique ou ne sera pas. Il importe de le transformer, et l'heure en est venue. Comme nous le remarquons aux premières lignes de ce chapitre, la plupart de ses adeptes ont été dupes jusqu'ici d'illusions insensées. Lorsqu'on pose à un étudiant de ces problèmes, convaincu de la réalité des manifestations psychiques, la question « Êtes-vous spirite ? » il serait bon de s'entendre. Certains discoureurs admettent que le spiritisme se traduit en des incidents tels que celui-ci :

« Toc ! toc ! toc ! cher esprit, c'est bien vous Napoléon ?

– Oui, que désirez-vous ?

– Vous seriez gentil d'aller nous chercher la Vierge Marie, car nous avons un renseignement à lui demander sur les apparitions de Lourdes.

– Très bien, mes amis, attendez un instant.

---

<sup>122</sup> Remarquons, parmi les derniers volumes publiés, celui de Mme LACOMBE, *Merveilleux phénomènes de l'Autre* (Lisbonne, 1921).

- Toc ! toc ! toc ! la Vierge Marie ?
- Non, elle est occupée. Mais voici Messaline. »

Je connais des spirites dont la crédulité accepte des communications de ce genre !

Si c'est cela être spirite, on peut répondre négativement. Mais les recherches métapsychiques sont tout autre chose. De pareilles assimilations doivent être désormais supprimées.

Les pages que l'on vient de lire sont nombreuses et fort denses, contiennent une quantité considérable de documents, matériaux constitutifs de la science nouvelle. J'ai beaucoup abusé de l'attention des lecteurs, et il est temps de clore cette exposition générale pour arriver aux conclusions.

## CHAPITRE XII - Conclusion des trois volumes de cet ouvrage

Je dis que le tombeau qui sur les morts se ferme,  
Ouvre le firmament,  
Et que ce qu'ici-bas nous prenons pour le terme  
Est le commencement.  
VICTOR Hugo. (*Les Contemplations*).

Le but de cet ouvrage est atteint. Sa documentation est fondée sur un ensemble d'observations coordonnées pendant plus d'un demi-siècle, dont on a vu à peine ici la dixième partie, et sa rédaction n'a pas occupé moins de trois années. Ces faits, dûment constatés, prouvent que la mort n'existe pas, qu'elle n'est qu'une évolution, que l'être humain survit à cette heure suprême, laquelle n'est pas du tout l'heure dernière. *Mors janua vitae* : la mort est la porte de la vie. Le corps n'est qu'un vêtement organique de l'esprit ; il passe, il change, il se désagrège : l'esprit demeure. La matière est une apparence pour le corps de l'homme comme pour tout le reste. L'univers est un dynamisme. Une force intelligente régit tout. L'âme est indestructible.

Un penseur m'écrivait après la publication du tome II de ce travail : « Votre IIIe volume nous donnera-t-il sur la survivance de l'âme la même certitude que les deux premiers nous ont apportée sur l'existence réelle de cette âme ? S'il ne la donne pas, nous n'avons plus qu'à nous laisser mourir de désespoir, en nous voyant réduits à admettre que le hasard nous a créés, qu'il n'y a aucune vérité morale, ni aucune justice, et que, de toutes les souffrances semées au cours de la vie, nulle moisson féconde ne doit lever. Une réponse négative de vous serait l'anéantissement définitif de tout ce qui constitue la noblesse de l'humanité. » (Lettre 4743.)

J'espère que l'affirmation est désormais établie et que mes lecteurs ont reçu la satisfaction qu'ils désirent et qu'ils méritent.

N'est-ce pas là d'ailleurs le souhait séculaire des êtres pensants, exprimé à toutes les époques et dans toutes les langues ? C'est le cri de la nature. Parmi les œuvres de nos contemporains, l'un des beaux poèmes de la comtesse de Noailles, ce chantre passionné de la Vie et de l'Amour, se termine par une strophe douloureuse, où nous lisons :

Ne plus Jamais vous voir, ô lumière des cieux !  
Hélas ! je n'étais pas faite pour être morte !

Non, ô poètes, vos âmes vibrantes ne sont pas faites pour être mortes, aucune âme n'est créée pour mourir, et la lumière des cieux ne s'éteint pas.

La science expérimentale nous apporte aujourd'hui cette assurance.

Les lecteurs, qui auront eu la volonté et le temps de lire les 1.265 pages des trois volumes de cette œuvre, doivent être arrivés, comme moi, à la conviction que l'être humain possède en lui un élément non compris jusqu'ici dans les théories scientifiques classiques : une âme pensante, douée de facultés spéciales ; et ils savent aussi que cette âme ne subit pas la désagrégation du corps et lui survit. Notre but était de prouver cette survivance par des faits d'observation positive. C'est là le résultat capital de ce long travail.

Les conclusions acquises dans cet ouvrage-ci vont plus loin que celles publiées précédemment dans *L'Inconnu* (1900) et dans *Les Forces naturelles inconnues* (1906). Nous avons procédé lentement, progressivement dans cette élaboration graduelle. Nos certitudes antérieures étaient :

1° L'ÂME EXISTE COMME ÊTRE RÉEL, INDÉPENDANT DU CORPS ;

2° ELLE EST DOUÉE DE FACULTÉS ENCORE INCONNUES A LA SCIENCE ;

3° ELLE PEUT AGIR A DISTANCE, TÉLEPATHIQUEMENT, SANS L'INTERMÉDIAIRE DES SENS ;

4° IL EXISTE DANS LA NATURE UN ÉLÉMENT PSYCHIQUE EN ACTIVITÉ, DONT L'ESSENCE NOUS RESTE ENCORE CACHÉE.

Aujourd'hui, nous pouvons ajouter :

5° L'ÂME SURVIT A L'ORGANISME PHYSIQUE ET PEUT SE MANIFESTER APRÈS LA MORT.

Nous avons expérimentalement prouvé que les transmissions entre les esprits des vivants ont été constatées avec certitude à toutes les distances, et nous avons conclu que *la télépathie est aussi certaine que l'existence de Napoléon, de l'oxygène et de Sirius*. Eh bien, *cette transmission télépathique existe également entre les âmes des défunts et celles des vivants*.

Les observations les plus incontestables ne permettent pas de douter qu'au moment de la mort l'âme (quelle que soit sa nature) agit à distance, à des kilomètres, et des centaines et des milliers de kilomètres, sur l'esprit des vivants, fasse entendre des coups, des bruits variés, souvent violents, et montre l'image du mourant, sous des aspects également variés. Elles affirment aussi l'action *après la mort* ; l'enquête que j'ai ouverte en 1899, pour développer les relations nombreuses que j'avais reçues depuis bien des années déjà et pour servir à l'étude expérimentale des manifestations de morts, et continuée depuis, a donné, comme on l'a vu, des résultats démonstratifs.

D'après l'ensemble des faits observés, si concordants, si nombreux, si précis, il me semble que je suis autorisé à présenter les propositions suivantes comme établies sur des bases irrécusables :

1° Les êtres humains décédés, ce que l'on appelle des morts, existent encore après la dissolution de l'organisme matériel ;

2° Ils existent en substances invisibles, intangibles, que nos yeux ne perçoivent pas, que nos mains ne peuvent toucher, que nos sens ne peuvent apprécier dans les conditions normales habituelles ;

3° En général, ils ne se manifestent pas. Leur mode d'existence est tout différent du nôtre. Ils agissent parfois sur notre esprit et, en certaines circonstances, peuvent prouver leur survivance ;

4° En agissant sur notre esprit et par là sur notre cerveau, ils sont vus et perçus par nous sous des formes sensibles : nous les voyons tels que nous les avons connus, avec leurs vêtements, leurs allures, leurs exercices, leur personnalité. C'est notre œil intérieur qui les voit. C'est une perception d'âme à âme ;

5° Ce ne sont pas là des hallucinations, des visions imaginaires. Ce sont des réalités. L'être invisible devient visible ;

6° Ils peuvent aussi se manifester sous des formes objectives ;

7° Dans un grand nombre de cas, les apparitions de défunts ne sont pas intentionnelles. Le mort n'agit pas expressément sur le spectateur. Il semble qu'il continue vaguement certaines habitudes, qu'il erre dans les lieux où il a vécu ou non loin du sépulcre ; mais n'oublions pas que ce sont là des appréciations humaines de notre part, et que la distance ne compte pas pour les esprits. De l'âme émanent des ondes éthérées qui, en touchant le percipient, se transforment en images pour le cerveau récepteur vibrant harmonieusement ;

8° Les apparitions et manifestations sont relativement fréquentes dans les heures qui suivent immédiatement le décès ; leur nombre diminue à mesure que l'on s'en éloigne, et s'atténue de jour en jour ;

9° Les âmes séparées des corps conservent longtemps leur mentalité terrestre. Chez les catholiques, des demandes de prières sont souvent exprimées. C'est là un fait d'observation qu'il serait important d'analyser au point de vue de la psychologie humaine et transcendante.

Ces déclarations, conclues de l'ensemble des observations, représentent les cas généraux des apparitions de défunts. Il y a des cas différents, des variantes, des exceptions diverses. Mais le principe désormais établi est la certitude de l'existence d'une entité persistante, d'un dynamisme continuant la personnalité.

Nous affirmons ces déductions sur l'observation expérimentale, avec la conviction intime que tout chercheur impartial, doué de quelque esprit d'analyse et se livrant à une investigation sérieuse de cet ordre, arrivera aux mêmes résultats.

L'humanité a marché depuis François Bacon. Ce profond philosophe a prévu la victoire progressive de l'observation et de l'expérience dans tous les domaines des études humaines, à l'exception, disait-il, des recherches sur les destinées de l'âme, réservées au domaine de la Foi religieuse. Cette exception était une erreur. La méthode positive, la méthode baconienne a envahi ces recherches comme toutes les autres. Bacon a commis ici la même erreur de jugement qu'Auguste Comte sur l'impossibilité de découvrir jamais la constitution chimique des astres. Que l'exemple de ces grands esprits nous instruisse !

Il n'y a pas rupture entre cette vie et l'autre. Il y a continuité. La personnalité demeure. Différence d'état considérable, toutefois. Biens matériels n'existant plus, souffrances physiques, infirmités, supprimées. En général, incompréhension par le défunt de son état nouveau. Sommeil, rêve. Incohérences. Parfois, facultés accrues. La merveilleuse métamorphose des insectes, de la chenille à la chrysalide et au papillon, nous présente une image lointaine et grossière du phénomène posthume. Déploiement des ailes de la Psyché. Vie spirituelle dans l'éther. Exercice des facultés à travers l'immensité. L'esprit désincarné n'est pas confiné dans notre espace et vit dans la quatrième dimension, dans l'hyperespace<sup>123</sup>. Il ne peut communiquer que difficilement avec les vivants ; il lui faut pour cela entrer dans notre sphère d'activité, pénétrer des cerveaux, se matérialiser pour ainsi dire, s'exprimer par des moyens mécaniques. L'action des êtres invisibles sur nous peut être plus générale qu'elle ne le paraît, et même passer inaperçue de presque tout le monde : on est trop préoccupé des affaires vitales pour la remarquer.

Reconnaissons que ces manifestations posthumes ne sont pas celles que nous attendrions en conformité avec nos observations terrestres coutumières. Elles flottent à côté de ce qui nous semble qu'elles devraient être. C'est un tout autre monde, un monde inconnu, inexploré ; d'aspect incompréhensible, à étudier, et dont il est difficile d'éliminer notre propre association terrestre.

Ces difficultés sont pour nous une forte pierre d'achoppement et nous obligent à une extrême réserve dans nos interprétations. Que d'objections se dressent devant nous ! Il nous semble que nos amis les plus chers devraient être à notre disposition et se manifester toujours. Des êtres dont nous attendons les témoignages restent muets. Les communications sont, la plupart du temps, d'une vulgaire banalité et ne nous apprennent rien sur l'autre monde. Les esprits supérieurs qui, dans quelque branche que ce soit, philosophes, savants, écrivains, artistes, ont contribué au

---

<sup>123</sup> Pour l'étude de la quatrième dimension et de l'hyperespace, on peut lire avec fruit la dissertation de l'astronome NEWCOMB, que j'ai publiée en 1899, et insérée dans *Rêves étoilés*, p. 343-345.



progrès de l'humanité, ne sont pas revenus nous instruire. Ces objections, et cent autres, obstruent notre loyal désir de connaître la vérité. Signalons-les sans renoncer à notre étude. Elles nous invitent d'abord à penser qu'il n'y a pas plus d'égalité entre les morts qu'entre les vivants ; une diversité infinie distingue les âmes entre elles, depuis les plus élevées jusqu'aux plus humbles. Pour le moment, tout ce que nous pouvons affirmer, c'est que la dissolution du corps ne supprime pas l'esprit et que, dans certaines circonstances, celui-ci donne le témoignage de sa survivance.

Conjointement avec le monde matériel, il existe un monde psychique dont la réalité est aussi certaine que celle du monde visible. Les deux mondes s'interpénètrent.

Pour nous former une idée aussi exacte que possible de la réalité suggérée par les observations exposées dans cet ouvrage, le mieux, pour nous, est de faire ici une sorte de récapitulation comparée des faits constatés, si nombreux et si variés.

Les communications les plus fréquentes sont celles de parents et d'amis. Ils sont là, ou, pour mieux dire, la distance n'existe pas pour eux. Une circonstance imprévue suffit souvent pour déceler leur présence. Les défunts manifestent leur survivance sous les aspects les plus variés.

Tout d'abord, ils peuvent se montrer comme s'ils étaient en chair et en os. Pour s'en rendre compte, il suffit de feuilleter ce livre. Si la curiosité vous engage à relire l'une ou l'autre de ces relations, la conclusion est la même pour toutes : on a vu des morts avec certitude, non pas en rêves, mais en pleine lucidité. Voilà le fait précis, positif, qu'il s'agit d'expliquer.

Les morts se manifestent par des bruits, des mouvements, des phénomènes physiques généralement incompréhensibles.

Ils nous apparaissent vêtus, soit avec les vêtements sous lesquels on les a connus, soit avec ceux dans lesquels ils ont été inhumés ; soit sous des formes plus ou moins vagues, tout en étant reconnaissables. Ces fantômes sont parfois opaques, comme des corps réels, parfois transparents, et l'on aperçoit les murs et les meubles à travers.

Ils peuvent se manifester pendant plusieurs années à la même personne.

Ils peuvent revenir pour tenir une promesse.

Ils peuvent revenir pour affaires personnelles.

Ils peuvent révéler leur mort inconnue.

Un assassiné peut faire connaître son meurtrier.

Ils peuvent paraître s'amuser, faire des farces.

Ils demandent assez souvent des prières.

Ils peuvent exercer des représailles macabres.

Ils peuvent se manifester par le spiritisme.

Ils peuvent se communiquer par impressions mentales télépathiques.

Ils peuvent apparaître à des enfants.

Ils peuvent apparaître à des animaux.

Ils peuvent ne pas se croire morts et être stupéfaits de voir leur cadavre et leur entourage, tant ils se sentent vivants.

Ils peuvent sauver d'un danger imminent, ou annoncer le salut prochain.

Ils peuvent être vus sans se montrer intentionnellement, comme s'ils ne connaissaient pas leurs plus proches parents. Indifférence paradoxale ! Apparitions automatiques fréquentes.

Ce sont là des observations, ne l'oublions pas, aussi réelles que toutes celles dont se compose la vie quotidienne... Elles nous mettent en présence de manifestations posthumes, extrêmement variées et presque toutes inexplicables pour nous. Les idées et les croyances des vivants y sont souvent associées, et il est difficile de les éliminer pour en détacher exactement ce qui appartient à l'autre monde. Remarquons, toutefois, que les dogmes enseignés sur le paradis chrétien, le

purgatoire et l'enfer, ne ressortent pas de ces communications – à part les cas de demandes de prières.

Ce qui résulte le plus clairement de toutes ces observations, c'est qu'il existe en nous quelque chose d'inconnu, systématiquement écarté jusqu'à ce jour dans toutes les théories scientifiques, et que ce quelque chose survit à la désagrégation du corps terrestre, à la transformation de nos molécules matérielles, lesquelles, d'ailleurs, au point de vue strictement scientifique, ne peuvent pas être détruites non plus. Qu'on l'appelle principe, élément, atome psychique, âme, esprit, peu importe le nom. Sous quelle forme cette force survit-elle ?

C'est ce que nous étudions. Les manifestations (intentionnelles ou involontaires) des trépassés prouvent que cette force intrinsèque de chaque être peut, en certains cas, et pendant un temps assez long, être rattachée par des liens extrêmement subtils à la vie terrestre. Mais rien ne démontre que telle soit la situation normale des désincarnés. Le changement qui se produit entre la vie humaine et l'après-mort implique une nouvelle adaptation de l'état psychique, bien difficile à saisir par nous, incarnés.

Ces déductions sur l'existence des âmes au-delà du tombeau et leur action sont pour moi d'autant plus certaines que j'ai mis plus de temps à les constater, à les vérifier, à les adopter. De l'année 1861 à l'année 1922, il y a plus de soixante ans. Une étude impartiale de cette étendue offre en elle-même une garantie qui me donne le plus grand espoir sur sa valeur scientifique. Il serait logique de voir ceux qui nient ces observations avoir un examen du même ordre à leur opposer.

Remarquons qu'il s'agit ici de faits observés, et non d'explications à donner. Distinction importante ! Nous ne savons à peu près rien sur la nature réelle de tous ces phénomènes. Il y a là tout un monde à découvrir.

Les discussions très nombreuses inspirées par ce sujet si complexe montrent qu'en général, on ne se rend pas exactement compte du caractère de ce formidable problème. Nous pouvons remarquer, parmi les intransigeants, deux catégories distinctes : les catholiques intolérants, qui sont convaincus de connaître les éléments de la vie future, un ciel, un purgatoire et un enfer, et qui, sachant tout, n'ont rien à apprendre ; les matérialistes non moins convaincus de l'inexistence de l'âme et qui, croyant savoir, de leur côté, que l'esprit est une illusion, voient en tout, des manifestations de la matière organisée. Ce n'est donc pas à eux que ces pages s'adressent, puisqu'ils ne sont pas impartiaux et ont un jugement négateur préconçu. Puisqu'ils savent tout, qu'ils ne perdent pas leur temps à lire ce livre écrit pour les chercheurs. Mais les lecteurs libres de tout parti pris antérieur peuvent désirer des éclaircissements indispensables pour édifier leur opinion personnelle.

Un mot, d'abord, sur la valeur de la méthode employée.

Malgré tous les soins que l'on peut prendre pour la vérification et la précision des documents, il est impossible de leur attribuer à tous une valeur égale. Les uns restent forcément imprécis, parce que tout en se souvenant de faits observés, on n'a pas toujours pris note des détails, tandis que d'autres sont d'une précision mathématique. C'est ce dont il convient de se rendre compte dans l'appréciation des souvenirs. Nos adversaires n'y apportent pas toujours l'honnêteté nécessaire. Ainsi, j'ai vu, par exemple, taxer d'incertain, de relation douteuse, le récit présenté au tome II, p.231 (qui n'est pas un rapport scientifique, mais un simple souvenir) ; mais les énergumènes qui proposent de le rejeter sous ce prétexte et qui osent donner cette imprécision forcée comme type de tout le reste (!) se sont bien gardés de signaler l'apparition de la page 382, documentée par les noms, le lieu et l'heure, ou celle de la page 402, ou cent autres. Ce n'est pas là de la loyauté : c'est une opposition systématique à la recherche de la vérité. Une personne qui raconte une observation ne fait pas un rapport technique et ne prend pas nécessairement soin de noter tous les détails. Dans le cas dont il s'agit (lord Dufferin), il peut y avoir eu confusion de lieu et de date,

mais le fait en lui-même est arrivé, et c'est ce qui a frappé l'auteur. Pourquoi ne pas sentir qu'ici comme dans tout, il y a des degrés. Est-ce qu'en astronomie – la science la plus exacte de toutes – il n'y a pas des degrés de précision ? Quel observateur peut être sûr d'une parallaxe d'étoile d'un millième de seconde ? Et qui peut douter, cependant, de l'éloignement réel de ces étoiles ? Un exemple : le fameux amas de la constellation d'Hercule a donné dans ses délicates mesures, des chiffres très dissemblables. Est-ce que ces divergences formidables empêchent d'affirmer l'immensité de la distance qui sépare cet amas de notre séjour ? Dans toutes ces investigations extrêmement difficiles, on admet une proportion d'erreur probable, plus ou moins large, qui n'infirme pas la valeur des recherches. Ne soyons pas plus sévères pour l'appréciation des phénomènes psychiques que pour l'astronomie mathématique, et n'oublions pas que l'on ne mesure pas le diamètre d'un amas d'étoiles avec la précision du disque de Mars, et que, de plus, dans toutes les observations, il y a une équation personnelle. Ne soyons pas plus sévères, non plus, que pour les faits historiques, si difficiles à établir exactement. Jugeons chaque science, chaque étude, suivant ses caractères et ses conditions d'examen. Supposons même que sur ces milliers de relations, en général scrupuleuses, sincères, attentives, religieusement présentées, il y en ait quelques-unes de vagues ou d'incomplètes, en quoi ces exceptions atténueraient-elles la valeur des autres ?

Les faits sont certains. Les explications sont à trouver. C'est ici le lieu de remarquer que nous ne connaissons rien d'absolu. Toute la science humaine se réduit à une perception de rapports entre les apparences : elle est une île minuscule au sein de l'inconnaissable absolu. Dès le premier ouvrage que j'ai publié : *La Pluralité des Mondes habités* (1862), j'ai tout spécialement insisté sur ce point capital de la philosophie moderne. On peut lire, en effet, le titre RELATIVITÉ ESSENTIELLE DES CHOSES, et cette affirmation :

« La science humaine tout entière, de l'alpha à l'oméga de nos connaissances, n'est que l'étude des rapports. Pas un point d'absolu dans l'édifice de nos sciences, quelque merveilleux qu'il paraisse. L'esprit humain cherche à connaître des rapports ; c'est là tout ce qu'il peut oser, et c'est de la comparaison des choses à une unité arbitraire prise pour base que résulte la valeur de nos connaissances. La physique de l'univers, sous la corrélation des forces qui, sans cesse, transforment leur action à travers la substance, ne saurait nous fournir un élément en repos que nous puissions prendre pour point de repère absolu dans nos recherches sur la nature. »

Ces lignes étaient écrites en 1862. Je ne me doutais pas à quel point les progrès de la science les confirmeraient jusqu'à l'heure à laquelle le lecteur lit ces lignes-ci.

L'essence des forces de la nature nous reste cachée. Ce n'est pas parce que la science a inventé des mots que nous avons pénétré les mystères. J'ai en ce moment devant moi une boussole (un petit cadran solaire portatif, de la grandeur d'une montre) construite au temps de Louis XIII. Sa sensibilité est restée entière. L'aiguille aimantée oscille toujours fébrilement au moindre déplacement et pointe avec une sorte d'amour vers le nord magnétique. Qu'est-ce que le magnétisme ? Qu'est-ce que cette aimantation qui dure depuis 300 ans ? Quelle propriété intime l'opération a-t-elle infusée en cette aiguille d'acier ?

Qu'est-ce que l'attraction universelle ?

L'attraction entre les mondes est depuis longtemps soumise au calcul des astronomes. L'attraction entre les esprits, la communication invisible, la télépathie existe aussi réellement. Elle sera un jour rigoureusement calculée. Et rien ne prouve que des communications psychiques ne seront pas établies entre les mondes, entre Mars ou Vénus et la Terre, entre les diverses terres du Ciel.

Cet ouvrage a démontré, me semble-t-il, que l'esprit régit tout, depuis la moindre molécule jusqu'à l'intelligence humaine, démonstration déjà faite antérieurement<sup>124</sup>. Tout se touche ; mais le monde de la pensée n'est pas le monde de la matière, et nous pouvons répéter, pour la centième fois, que le matérialisme est une erreur insoutenable. On ne voit pas un raisonnement tel, par exemple, que celui de juger, de réfléchir, d'affirmer, de conclure, assimilé à une combinaison mécanique de molécules de fer ou de carbone. Le monde de la pensée est d'un autre ordre. On ne voit pas non plus un assemblage de molécules quelconque arriver à penser simplement que 2 et 2 font 4 ou calculer que les 3 angles d'un triangle sont égaux à 2 angles droits. Oui, le matérialisme est une erreur. En supposant comme substratum de l'univers des forces mécaniques inconscientes, aveugles et hostiles, on propose pour l'avenir l'anéantissement final de toute vie, par suite du refroidissement planétaire et de la dissipation de l'énergie, tandis que le spiritualisme nous montre une puissance directrice intelligente et morale sauvegardant l'idéal, et une évolution ascendante de tous les êtres. Et puis, en réalité, répétons-le, qu'est-ce que la matière elle-même ? Il n'y a que des différences d'état (non de nature) entre un bloc de glace et un nuage. Le mot matière n'est qu'un mot. L'analyse de ce qu'il représente atteint actuellement à des aspects d'une subtilité fantastique. Il paraît, d'après des calculs rigoureux et des expériences très précises, qu'un milligramme de radium contient deux millions de trillions d'atomes ! Qu'est-ce que la grandeur d'un atome ?... Or, l'atome, à son tour, se révèle comme un monde, comme un système de forces. L'âme immatérielle ne peut-elle être un monde atomique ? Matière et force se confondent. C'est ce que Pythagore a dit plus haut (en tête de ce volume même). L'univers visible est composé d'éléments invisibles.

Tout est à étudier. Mais combien l'humanité est loin d'être préparée à l'étude intégrale des choses ! Elle ne vit pas dans la sphère de l'esprit.

Il en résulte que convaincre tout le monde n'est pas possible. D'ailleurs, notre espèce humaine terrestre n'est pas absolument intelligente ; ce n'est pas la logique pure qui la régit, et elle est encore un peu barbare, un peu animale, pourrions-nous dire. Un homme de grand esprit et de forte science, le général Berthaut, m'écrivait un jour : « Oui, elle est stupide, cette espèce humaine prétendue raisonnable. Je vois encore le colonel de la Tour d'Auvergne, en 1870, sur le champ de bataille, se croisant les bras quand la mort fauchait tout autour de lui, et s'écriant : « Mon Dieu, que c'est bête ! »

A part deux ou trois exceptions sur mille êtres humains, nous pouvons avouer que nous habitons une planète de brutes. Notre race terrestre, loin d'avoir l'âge de raison, n'a guère que quatre ou cinq ans. Enfants inconsciemment féroces qui s'amusent à décapiter des mouches et à faire souffrir d'innocents animaux, et qui s'imaginent que la Guerre infâme, héritage des bêtes, est d'institution divine et durera toujours. Oui, elle durera tant qu'on sera bête.

Faut-il, pour cela, désespérer du progrès ?

L'étude analytique sera longue, surtout dans le psychisme. Aussi devons-nous applaudir à toutes les tentatives.

Le problème spécial approfondi dans cet ouvrage a été maintes fois examiné, discuté, notamment dans le camp spirite. Un écrivain convaincu, d'une éloquence persuasive, M. LÉON DENIS, a publié, en 1890, un livre remarquable intitulé *Après la mort*, exposé de la philosophie des Esprits, qui a été très lu et a eu un grand nombre d'éditions. C'est une sorte de nouvel évangile, fondé sur le spiritisme. J'ai cru pouvoir donner ce titre d'*Après la mort* à la troisième partie de cette trilogie, en faisant remarquer à l'auteur, dont je m'honore d'être l'ami, qu'il serait impossible de confondre son livre avec le mien, celui-ci étant la troisième partie d'un ouvrage d'ensemble, et représentant

---

<sup>124</sup> *Dieu dans la nature* (1866).

une discussion scientifique indépendante, à laquelle le spiritisme n'est associé que comme élément d'examen et non comme doctrine. Je pense que les recherches médiumniques ne doivent pas être dédaignées, jugées illusoire et sans valeur, accusation fréquente contre elles, mais qu'elles sont loin d'avoir résolu le problème. Il n'y a aucun rapport entre l'œuvre que je viens d'avoir le plaisir de signaler et celle-ci. Sur les 430 pages qui composent le livre de Léon Denis, 180 sont consacrées à l'exposé des religions diverses, depuis l'Inde ancienne jusqu'au christianisme, et les 250 autres aux enseignements du spiritisme considéré comme religion. C'est une noble dissertation morale et religieuse, et c'est surtout une œuvre de sentiment.

Ici, nous avons tenu à ne pas nous écarter de la méthode expérimentale et à rester dans le cadre de la science pure.

On objecte souvent les illusions possibles, les erreurs d'impressions, les hallucinations, et je crois avoir répondu à toutes ces objections. Nier tout serait une absurdité de premier ordre. A moins de se refuser à tout témoignage humain, il n'est pas possible de douter des récits suffisamment contrôlés. Or, il n'y a pas beaucoup de faits, historiques ou scientifiques, qui soient affirmés avec un aussi grand nombre de témoins. Supposer que toutes ces personnes aient eu la berlue, aient été hallucinées, aient été dupes de leur imagination, est une hypothèse absolument insoutenable.

Nous sommes ici devant un problème à résoudre, si obscur, si difficile, qu'en général, on préfère ne pas l'envisager et tout nier. Or, ne pas admettre les faits parce qu'on n'est pas capable de les expliquer suppose vraiment une naïveté qui n'est plus de mode. Qu'expliquons-nous réellement ? Ne s'arrête-t-on pas toujours à un point d'interrogation ? Mais un fait est un fait. Il n'y a pas à sortir de là. Le scepticisme des négateurs intransigeants me paraît aussi bizarre et aussi peu logique que celui de certains croyants, qui connaissent les vérités astronomiques, le mouvement de la Terre autour du Soleil, l'importance de cet astre, les mesures des distances célestes appliquées à des millions de soleils, la Voie Lactée, l'immensité sidérale, et continuent de croire que notre planète est le centre moral et le but de la création, et que l'univers étoilé a été créé pour le citoyen de cette infime fourmilière. La plupart des physiologistes raisonnent pourtant ainsi, parce que l'âme ne se détache pas sous leur scalpel.

Personne n'a le droit d'affirmer que les morts ne reviennent jamais, que les revenants soient toujours des illusions et que les apparitions soient toutes des erreurs. On ne meurt pas<sup>125</sup>. Mais ce que nous pouvons constater, c'est que les manifestations de morts ne font pas partie du plan normal de l'organisation de la nature et qu'elles sont des exceptions rarissimes.

La vie d'outre-tombe doit être considérée comme séparée de la nôtre au point de vue physique. Les deux mondes sont dissemblables et nos yeux mortels ne voient pas l'autre.

L'observation des choses, telles qu'elles se passent, nous montre, qu'en général les morts ne reviennent pas, et que les manifestations d'outre-tombe sont des exceptions. On peut le regretter pour la justice et pour les fausses leçons de l'histoire, tant particulière que générale. Mais c'est un fait d'observation.

Le système du monde moral est régi par des lois, comme le système du monde physique ; mais nous ne connaissons pas ces lois. Tout est à étudier. C'est un monde bien différent du nôtre et que, dans nos idées terrestres, nous aimerions voir marcher autrement qu'il le fait. Est-ce que, après certains crimes, des protestations, des révélations, des vengeances ne devraient pas se manifester<sup>126</sup> ?

---

<sup>125</sup> Comme l'a récemment prouvé, de son côté, l'un de nos psychologues contemporains les plus laborieux, M. Chevreuil, dans son ouvrage spécial.

<sup>126</sup> Nous avons lieu de nous étonner, par exemple, pour ne citer qu'un fait récent, que les onze femmes et l'adolescent assassinés par Landru, soient restés irrévocablement muets pendant ce long procès d'un monstre vaniteux et infâme.

Ces silences des victimes sont, ne le dissimulons pas, une des grandes objections que notre loyale recherche voit dresser devant elle. Malheureusement les phénomènes psychiques se présentent toujours spontanément, c'est en vain qu'on les désire ; il s'agit là d'observation et non d'expérience, différence presque toujours oubliée.

Ces phénomènes sont spontanés : on les constate on ne les fabrique pas. Plusieurs professeurs de la Sorbonne et du Collège de France déclarent qu'un fait n'est admissible que s'il peut être reproduit dans un laboratoire. C'est là un jugement absolument faux. Une étoile filante, un bolide, un uranolithe, un orage, une perturbation magnétique, une tache solaire, ne se reproduisent pas. Je dirai plus : l'impossibilité de mener à bonne fin une observation métapsychique ne nous autorise pas à nier son authenticité. Un médecin célèbre m'a rapporté qu'une de ses clientes a fait une grave maladie et a failli mourir à la suite d'une manifestation posthume au récit de laquelle elle refusa obstinément d'associer son nom et qui resta forcément anonyme. Il faut prendre les choses telles qu'elles sont.

Si donc, d'une part, la survivance de l'âme peut être considérée comme établie par des constatations positives, nous constatons aussi que ces faits sont rares, exceptionnels, souvent incompréhensibles. Mais, répétons-le, comprendre une chose ou ne pas la comprendre, l'expliquer ou ne pas l'expliquer, n'a aucune importance au point de vue de la réalité. Oui ou non, a-t-on des manifestations certaines de morts ? Voilà la question qui était posée. La réponse affirmative est donnée.

D'après l'ensemble des observations, nous avons l'impression que les manifestations ostensibles des décédés ne sont pas fréquentes ; mais, qui nous prouve qu'ils n'agissent pas du tout sur nos esprits, et que des pensées qui nous paraissent personnelles ne les aient pas, en certains cas, pour causes déterminantes ? Des êtres qui nous aiment peuvent être auprès de nous sans que nous nous en doutions, et agir à notre insu, sur les âmes en vibration harmonique avec eux.

Le monde invisible nous enveloppe, les forces inconnues sont plus nombreuses que les forces connues, les sciences ne sont qu'à leur aurore, et, répétons-le, ce que l'on sait ne représente qu'une île minuscule au milieu de l'océan inexploré. Depuis un quart de siècle, les découvertes inattendues de la physique et de l'occultisme nous font deviner l'existence de panoramas inobservés, désormais accessibles à notre esprit mieux informé, trop endormi depuis des siècles sur l'oreiller de l'indifférence scientifique officielle.

Nous ne devons pas nous attendre à entrer en relation avec les morts dans les mêmes conditions qu'avec les vivants. Ils n'ont pas de corps matériels, doués de sens de perceptions physiques. Autres êtres, autre monde. Les communications entre les vivants et les morts présentent les caractères les plus variés et les plus énigmatiques.

C'est toujours sur des faits d'observation que nous nous sommes appuyés dans cet ouvrage, non sur des raisonnements métaphysiques, sur des considérations philosophiques ou religieuses, ni sur des inductions de sentiment. L'accord doit s'établir ; mais la méthode expérimentale positive continue d'être notre règle.

\*\*\*

Maintenant que la preuve est faite que les êtres ne sont pas anéantis par la mort et qu'ils continuent de vivre, nous aimerions savoir en quoi ils consistent comme substance, où ils résident, s'ils sont heureux, s'ils restent en relation avec nous.

Oui, ces questions se posent désormais. Où sont ces âmes ? Restent-elles en communication avec les êtres qu'elles ont aimés. Que font-elles ? Que deviennent-elles ? S'éloignent-elles de la Terre ? Occupent-elles un lieu déterminable ? Comment se manifestent-elles à nous ? Sont-elles

immortelles ? Se réincarnent-elles ? La pluralité des existences de l'âme complète-t-elle la doctrine de la pluralité des mondes habités ? C'est là un autre problème, complémentaire du premier, qui ne pouvait être envisagé qu'après celui-ci. Peut-il être résolu par la méthode scientifique qui nous a permis de résoudre le premier ? Autant de questions qui s'ajoutent à celles que nous venons d'étudier, et que je serais particulièrement heureux de pouvoir résoudre également. Je prie le lecteur, en ce moment, de considérer que nous devons commencer par le commencement, c'est-à-dire prouver d'abord l'existence posthume de l'âme.

Ce point capital établi, nous pouvons essayer d'élucider quelques-unes de ces questions, mais en sachant bien d'avance que nous n'arriverons pas à la certitude que nous avons obtenue sur l'existence de l'âme et que nous ne parviendrons sans doute que très imparfaitement à pénétrer une faible partie de ce mystère jusqu'ici impénétrable.

Tout d'abord, les faits exposés dans cet ouvrage montrent que nos chers disparus demeurent quelque temps dans notre voisinage mental, et se manifestent lorsque les circonstances les y invitent, quoique l'espace et le temps ne soient pas pour eux ce qu'ils sont pour nous et qu'ils vivent dans la quatrième dimension, dans l'hyperespace. Les manifestations matérielles ne sont pas faciles et restent rares ; mais les associations psychiques peuvent être fréquentes. La réincarnation, qui paraît être la loi générale, ne s'impose pas immédiatement. Peut-être les esprits supérieurs sont-ils emportés sans retard par leur propre essor vers d'autres mondes auxquels leur évolution les a préparés. Le système du monde moral, avons-nous dit, est régi par des lois, comme le système du monde physique.

Nous avons constaté que les manifestations de morts sont irrécusables. Mais comment pouvons-nous nous représenter le mode d'action d'un trépassé ? C'est là une étude longue et complexe. Je me permettrai de rappeler qu'elle était déjà l'objet de mes recherches à l'époque où j'écrivais *Uranie* (1889) et que j'essayais de les résumer dans les termes suivants :

« Devons-nous admettre, disais-je alors, que l'esprit du mort ait réellement pris, dans ces apparitions, une forme corporelle ? L'hypothèse ne paraît pas nécessaire. Pendant nos rêves, nous croyons voir des personnes qui ne sont pas du tout devant nos yeux, d'ailleurs fermés. Nous les voyons parfaitement, aussi bien qu'au grand jour, nous leur parlons, nous les entendons, nous conversons avec elles, nous avons l'impression de scènes réellement vécues. Assurément, ce n'est ni notre rétine, ni notre nerf optique qui les voit, pas plus que ce n'est notre oreille qui les entend. Nos cellules cérébrales sont seules en jeu.

Certaines apparitions peuvent être subjectives, intérieures : dans ce cas, l'être qui se manifeste agirait à distance sur l'être qui voit, et cette influence sur son cerveau déterminerait la vision intérieure, laquelle paraît extérieure, comme dans les rêves ; mais tout en étant subjective, la vision n'est ni chimérique ni illusoire.

Les études expérimentales faites récemment sur les phénomènes de suggestion, d'hypnotisme, de somnambulisme, nous mettent sur la voie sinon de l'explication, du moins de l'admission rationnelle d'un certain nombre de faits. Il y a sans doute ici action d'un esprit sur un autre. Certes, l'âme ne se transporte pas en prenant réellement l'aspect d'une personne habillée par un tailleur ou une couturière, et il n'y a pas devant le sujet qui voit, un être vêtu d'un paletot plus ou moins ample, d'une robe ou d'un manteau, affublé des divers détails de la toilette masculine ou féminine, muni d'une canne ou d'un parapluie, etc. Mais sans doute l'esprit qui doit apparaître agit directement sur celui du percipient et l'impressionne de telle sorte que celui-ci croit voir, entendre, toucher même une personne se présentant exactement sous la forme qu'il lui connaît.

De même qu'une pensée, un souvenir, éveille dans notre esprit une image qui peut être très évidente et très vive, de même un être agissant sur un autre peut faire apparaître en lui une image qui lui donnera un instant l'illusion de la réalité. On obtient maintenant expérimentalement ces

faits dans les études d'hypnotisme et de suggestion, études qui en sont encore à leurs débuts et pourtant donnent des résultats assurément dignes de la plus haute attention, aussi bien au point de vue psychologique qu'au point de vue physiologique. Ce n'est pas la rétine qui est frappée par une réalité affective, ce sont les couches optiques du cerveau qui sont excitées par une force psychique. C'est l'être mental lui-même qui est impressionné. De quelle façon ? Nous l'ignorons<sup>127</sup> »

Ce que j'écrivais à cette époque, je continue de le penser, après plus de trente années d'expérience consécutive, et cette interprétation a été confirmée et développée par le progrès des sciences psychiques, par les découvertes prodigieuses des ondes hertziennes, de la télégraphie sans fil et de la téléphonie sans fil, comme par les nouvelles observations de télépathie et de transmission de pensée.

Un esprit peut agir sur un autre, à distance.

Cette action mentale se traduit dans le cerveau récepteur par une image qui lui paraît extérieure. Il n'y a pas de vêtements, en réalité, il n'y a pas de corps non plus, même de corps éthéré ou astral ; il n'y a qu'une impression cérébrale qui se transforme en image. L'image que nous voyons dans un miroir n'est pas réelle, quoiqu'elle le paraisse à la première observation faite par un enfant ou par un chien.

La suggestion d'un esprit incarné sur un autre esprit également incarné étant aujourd'hui admise dans les théories scientifiques, est-il rationnel de refuser la même faculté à l'âme allégée des liens matériels de l'organisme, dès lors que sa survivance est démontrée ?

Est-il téméraire de supposer qu'une âme désincarnée puisse se manifester à une âme incarnée, et se montrer à elle en lui suggérant une forme, un aspect connu ou inconnu du percipient ?

On a déjà pu lire aussi (en 1900) dans *L'Inconnu*, à propos des apparitions :

« Il n'est pas nécessaire de supposer que l'âme du mourant se déplace et se transporte vers le sujet impressionné. Il peut n'y avoir là qu'une radiation, un mode d'énergie encore inconnu, une vibration de l'éther, une onde allant frapper un cerveau et lui donnant l'illusion d'une réalité externe. Tous les objets que nous voyons, d'ailleurs, ne nous sont sensibles, n'arrivent à notre esprit que par des images »

Ce que nous concevions alors par intuition est matériellement réalisé aujourd'hui.

Par une circonstance historique digne d'attention, nos constatations métapsychiques actuelles coïncident avec l'une des plus merveilleuses découvertes de la science physique, la radiotélégraphie et téléphonie. Un spectacle, un concert, un discours sont vus et entendus, à des centaines de kilomètres de distance, captés par un appareil récepteur, sans être transmis par un fil quelconque. En plein océan, les passagers et l'équipage d'un navire peuvent voir et entendre une scène jouée et chantée à Paris. J'avais osé deviner ce progrès dans *Lumen* (en 1866) et même le représenter en une figure fort expressive dans *La Fin du Monde* (1893), p. 273, où l'on peut lire : « Le téléphonoscope fait connaître partout les événements les plus importants ou les plus intéressants. Une pièce de théâtre, jouée à Chicago ou à Paris, s'entend et se voit de toutes les villes du monde. » Le génie des inventeurs a réalisé de nos jours ce progrès que je n'attribuais qu'aux siècles futurs, et nous met dès aujourd'hui sur la voie de comprendre les transmissions télépathiques, niées encore il y a quelques années.

Nous pouvons essayer de découvrir maintenant en quoi consistent les apparitions, dont l'authenticité est désormais démontrée : Quelle est leur nature ? Les fantômes sont-ils réels ?

---

<sup>127</sup> *Uranie*, p. 236.



D'abord, qu'est-ce que la réalité ? Où est le critérium de notre certitude ?

On répond : ce qui est objectif, hors de nous, est réel ; ce qui est subjectif, en notre sensation, n'est pas réel.

Cette appréciation est fort discutable. Une sensation intérieure peut correspondre à une réalité, surtout en ce qui concerne les faits psychiques. Un ami meurt au loin, se montre à vous, en rêve ou autrement, vous annonce sa mort, vous apprend qu'il vient d'être noyé, écrasé sous un train, assassiné. Il est ruisselant d'eau, ou ses blessures sont flagrantes, eu un mot, son image répond à une réalité. Nous venons d'en avoir sous les yeux un grand nombre d'exemples. C'est là une sensation subjective, mais apportant la certitude avec elle.

L'autre partie du dilemme est également discutable. Ce qui est objectif, extérieur à nous, est réel, déclare-t-on. Eh bien ! Où est la réalité de l'arc-en-ciel, que vous voyez, que vous mesurez, que vous analysez, que vous photographiez ? Ce n'est qu'un phénomène d'optique. Votre voisin voit un autre arc-en-ciel que vous ; votre œil gauche ne voit pas le même que votre œil droit... Où est donc la réalité de l'arc-en-ciel ? Où est celle d'un paysage créé par l'atmosphère dans le mirage ? Ce bâton que vous voyez cassé dans l'eau par la réfraction ne vous montre qu'une apparence, etc. Ces considérations doivent guider notre raisonnement.

Oui, les fantômes sont réels. Mais en quoi consiste leur réalité ?

Le père de Mme Ballet-Gallifet, mort depuis deux ans, est bien apparu à sa fille, à son gendre, et à leur chien, dans leur maison de Lyon (ch. I) ; Robert Mackenzie est bien venu dire à son patron qu'il ne s'était pas suicidé (id.) ; la jeune femme morte du choléra à Saint-Louis, dont le visage avait été égratigné par sa mère pendant sa toilette funèbre, est bien apparue à son frère, en plein jour (id.) ; la tante de M. Castex-Dégrange a bien été vue par son amie, dans un costume qu'elle ne connaissait pas (ch. II) ; le chantre d'église Russell est bien apparu, avec un cahier de musique à la main, à son collègue qui ignorait sa mort (id.) ; l'Indien du Colorado a bien été vu à Interlaken par Mme Bishop (id.) ; Mme Bellamy est bien apparue à son mari, à sa fille et à leur gouvernante (id.) ; un père est bien apparu à sa fille pour lui faire payer une dette inconnue d'elle (ch. III) ; même apparition pour le cas du comte Czacki (id.) ; l'amie de Mme Simpson lui est bien apparue pour demander le règlement d'une petite dette (id.) ; la voix d'un père a bien été entendue par sa fille pour révéler l'emplacement d'une réserve d'argent (id.) ; le capitaine de vaisseau Drisko a bien été sauvé par son ami Burton au moment où il allait faire naufrage (id.) ; Michel Coulay s'est bien montré à sa fille avec les vêtements dans lesquels il avait été enseveli (id.) ; l'institutrice de Copenhague a bien vu son mari (ch. IV) ; l'enfant de sept ans a bien vu son père (id.) ; un jeune homme a bien entendu son ami qui venait de se suicider (id.) ; la jeune Italienne Rosa a bien appris sa mort à son amie (id.) ; Mlle Stella a bien vu dans sa chambre son camarade qui venait de mourir (id.) ; Mme Tweedale s'est bien montrée à son petit-fils et à son fils (ch. V) ; le jardinier Bard a bien vu Mme de Fréville (id.) ; le Dr d'Albany a bien vu une jeune femme, qui venait de mourir, traverser sa chambre p. 162) ; Mme Boullier, à Cherbourg, a bien vu Mme Arondel, morte depuis quelques heures (id.) ; le petit Gayraud a bien vu sa petite amie, morte la veille (id.) ; le comte Ubaldo Beni est bien apparu à sa mère pour lui signaler son assassin (ch. VI) ; un jeune homme, enterré depuis deux jours, a bien été vu par sa sœur, marchant devant elle (id.) ; M. Basset a bien vu, en plein jour, sur une route, le fantôme d'un homme, décédé depuis un mois (chap. VII), etc... Nous pourrions continuer ainsi jusqu'au bout du volume. Inutile de faire la récapitulation de ces centaines de pages.

Que ce ne soient pas là des illusions ou des produits du cerveau des narrateurs, c'est de toute évidence. Les fantômes de morts existent, se montrent, se manifestent. On les voit de face, de profil, obliquement, réfléchis dans des glaces, en pleine correspondance avec les lois de la perspective. Nous pouvons même penser que quelques-uns ont une certaine matérialité, comme

les doubles de vivants que nous avons étudiés, car on les photographie (j'en possède des preuves irrécusables). Il y a donc là quelque chose d'analogue à une présence réelle.

Nous avons senti, d'autre part, combien la transition entre le monde visible et le monde invisible est difficile à saisir, même au point de vue essentiellement matériel de l'état atomique. Ce que nous appelons la matière est un assemblage visible et pondérable d'atomes invisibles et impondérables. Une même substance peut être, à quelques minutes d'intervalle, visible et invisible. Observez la formation d'un nuage d'été et sa disparition dans l'azur, et vous serez convaincu de cette métamorphose. Le feu consume un bloc de matière et le réduit en vapeurs, en molécules invisibles et impondérables. L'air, l'eau, le carbone, l'azote et les autres éléments deviennent palpables dans le corps vivant qu'ils ont formé, ainsi que dans les corps inorganiques. Pour nos yeux, pour nos sens, un morceau de marbre, un morceau de fer, un être humain, un animal, un arbre, est solide, dense, résistant. Pour l'électricité, l'atmosphère offre une résistance, tandis qu'un métal est un conducteur. Pour des esprits supérieurs à nous, doués d'autres modes de perception, cette matière solide peut paraître irréelle, tandis que les pensées peuvent présenter la seule réalité analysable à leurs perceptions habituelles. Et ce n'est pas là une hypothèse purement gratuite : dans la nature terrestre qui tombe directement sous nos sens, dans le monde animal, parmi les insectes notamment, classés cependant par nous comme des êtres inférieurs, nous enregistrons des facultés de pénétration très supérieures aux nôtres, très différentes, déconcertantes et incompréhensibles pour nous, et que les entomologistes les moins romanesques peuvent attester comme faits d'observation scientifiques, merveilleux et inexplicables.

Le monde psychique, invisible et réel, me paraît désormais incontestablement constaté. Sans doute avons-nous, en ce moment : *L'impardonnable tort d'avoir trop tôt raison*, mais un avenir prochain achèvera la solution du problème.

D'autre part encore, les observations spéciales étudiées en cet ouvrage ont montré des phénomènes physiques irrécusables, des mouvements de meubles, des coups frappés, des sonnettes agitées, des objets cassés, etc. ; les pages que l'on vient de lire sont pleines de ces constatations. Souvent ces bruits vulgaires, ces coups dans les meubles, ces agitations de sonnettes, ces chaises, ces vaisselles, ces pas entendus nous étonnent par leur banalité. Mais devons-nous juger de la vie future sur les descriptions de Platon, de Confucius, de Cakya-Mouni, de Jésus ? La vie normale au-delà de la tombe doit-elle représenter à nos yeux uniquement un monde d'esprits nobles, de penseurs ? Les hommes diffèrent-ils beaucoup le lendemain de leur mort de ce qu'ils étaient la veille ? Or, nous savons ce que vaut l'immense majorité, depuis l'Afrique équatoriale jusqu'aux pôles.

Nous avons une tendance à penser que les morts sont supérieurs aux vivants et à voir en eux des théosophes instruits par Zoroastre, Manou et Krichna, en marche consciente vers le nirvana, instruits du Karma. C'est une idée fautive. Aucun témoignage ne prouve cette supériorité. Que peuvent être après leur mort la plupart des indigènes de notre planète... plus de la moitié assurément ?... Combien y a-t-il d'êtres qui nourrissent copieusement leur corps, mais qui ne nourrissent jamais leur esprit ? Fort peu, sans contredit. C'est la machine humaine régie par une âme noyée dans la matière.

Je passe assez souvent devant la porte d'un marchand de vins à la face rubiconde, que je vois toujours occupé à verser à des groupes d'ivrognes des boissons plus ou moins frelatées et à écouter leurs querelles politiques variées. Les jurons et les quolibets vont leur train, à la joie des interlocuteurs. Que seront tous ces gens-là le lendemain de leur mort ?

Et les millions de paysans qui n'ont jamais pensé à rien, dont l'horizon tient dans une coquille de noix ? Et les innombrables badauds des grandes villes ? En un mot, toutes les brutes, tous les incultes, tous les êtres inutiles ou nuisibles ? Voyez ces oisifs, ces théâtraux, ces danseurs, ces

boxomanes, ces boursicotiers, ces joueurs, ces noceurs, ces prostituées, ces gens qui ne font rien, qui ne pensent à rien qu'à leur intéressante personne, ces nullités intellectuelles et morales, tous ces êtres restés aveugles et sourds au milieu des spectacles si variés de la nature, de l'évolution humaine et des prodigieuses découvertes de la science ! Ils vivent aux dépens du snobisme général, des appétits matériels toujours inassouvis, dans l'ignorance de tout et dans une indifférence totale de la recherche de la vérité (il y a des âmes d'animaux supérieures à celles de certains hommes). Nous pouvons nous demander en quoi consiste leur immortalité ?

Une erreur dont l'hérédité se perd dans la nuit des temps, et que les religions successives se sont transmise à travers des milliers d'années, perpétue l'idée que les âmes dégagées du corps deviennent, du seul fait de la désincarnation, absolument idéales, et de purs esprits. C'est une erreur analogue à celle qui présente le Ciel comme une résidence paradisiaque que nulle ombre, nul trouble n'altèrent, tandis que l'astronomie moderne nous enseigne que l'immensité des cieux est le théâtre de cataclysmes formidables. Nous en avons constamment le spectacle dans le champ de nos télescopes.

En quittant la vie terrestre, l'âme humaine ne devient pas angélique. La mort ne peut pas rendre un homme quelconque omniscient. L'âme ne doit pas sensiblement différer le lendemain du trépas de ce qu'elle était la veille – comme nous l'avons déjà remarqué – ; l'ignorant ne peut pas acquérir une science non apprise, ni le sot devenir intelligent ; la guillotine ne fait pas un saint d'un bandit.

Nous pouvons en augurer que la plupart des morts ne sont pas intellectuels et supérieurs à la plupart des vivants.

Sur l'ensemble du globe, il meurt près de cent mille êtres humains par jour. L'immense majorité de ces êtres posthumes représentent des monades inconscientes. L'atmosphère en est pleine.

Il semble que les âmes encore peu évoluées, pour ainsi dire à l'état embryonnaire, demeurent quelque temps dans l'atmosphère et que la plus grande majorité sont inconscientes. Elles constituent un milieu cosmique de conscience diffuse, qui s'amalgame, parfois, en certaines conditions, avec la subconscience individuelle des vivants et qui, chez les médiums, se manifeste en divers phénomènes spirites observés. S'il en est ainsi ce qui paraît très probable – la composition de l'atmosphère prendrait pour nous un caractère sensiblement différent de celui de la simple analyse chimique, et pourrait être définie comme il suit :

Azote . . . . .	78,1
Oxygène . . . . .	20,9
Vapeur d'eau . . . . .	(variable selon les lieux et la température).
Hydrogène . . . . .	(augmente avec l'altitude) ; considérable à 300 km.
Acide carbonique . . . . .	0,03
Argon . . . . .	0,00937
Néon . . . . .	0,0015
Hélium . . . . .	0,0005
Krypton . . . . .	0,0001
Xénon. . . . .	0,000005
Microbes innombrables, par milliards, invisibles.	
Ions, électrons, atomes dynamiques.	
Eléments psychiques, non mesurables.	

(Ce n'est pas encore demain que la dernière de ces notations pourra être inscrite dans les traités scientifiques.)

Nous ne respirons pas seulement matériellement, mais au sein d'une ambiance mentale qui exerce une influence sur notre santé physique et morale. Bien des incidents de la vie, que nous attribuons au hasard, ne sont pas fortuits.

Il y a des courants psychiques, que l'on peut comparer aux courants aériens et aux courants magnétiques, dont l'existence est indiquée par de très nombreuses observations de coïncidences précises. L'ancien adage que les « idées sont dans l'air » n'est pas très éloigné de la vérité.

L'élément psychique dont nous venons de parler se manifeste notamment dans les expériences du spiritisme. Je pourrais m'approprier textuellement les paroles suivantes de PRIMOT<sup>128</sup>.

« Aux observations concordantes d'Aksakof, de Myers, de Carl du Prel, je puis joindre mes observations personnelles. Dans les nombreuses expériences de médiumnisme que j'ai faites (plus de 300) avec des médiums de nature et d'aptitudes différentes (l'un d'eux tombait chaque fois en transe et était un remarquable sujet d'étude), je n'ai jamais pu obtenir, bien que j'en fisse la demande à chaque expérience, de réponses précises et cohérentes sur les formes et les conditions de la vie dans l'au-delà. C'étaient, la plupart du temps, des renseignements d'une insignifiance désespérante ; très souvent l'esprit répondait qu'il était interdit aux habitants de l'autre monde de faire des révélations de cette nature, et quand, par hasard, il daignait sortir de sa banalité coutumière, c'était pour nous dicter des sentences ou des considérations plus ou moins philosophiques, dont quelques-unes ne manquaient pas d'éloquence, ni de valeur littéraire, mais qui n'ont jamais dépassé la mesure de ce que le subconscient d'un esprit cultivé aurait pu produire ou suggérer, et qui, dans tous les cas, ne nous apprenaient jamais rien de ce que nous voulions savoir sur la vie de l'au-delà.

Et pourtant, on en conviendra, s'il est une matière sur laquelle un esprit désincarné puisse utilement fournir des renseignements intéressants et inattendus, c'est assurément celle-là. Il semble même que ce devrait être sa principale occupation et que rien ne devrait lui coûter pour donner à ceux qui l'interrogent sur ce point si important des réponses précises et portant ce cachet particulier de mystère, d'originalité et d'extranéité, pour ainsi dire, que l'on serait fondé à attendre d'un esprit devenu étranger à nos préoccupations terrestres, appartenant désormais à un monde fort différent du nôtre. Est-ce qu'un voyageur qui revient des régions polaires n'a pas à s'entretenir avec ses proches et ses amis d'autre chose que des petites nouvelles du jour et des banalités de la vie courante ?

En passant, du reste, en revue les mobiles qui inspirent et semblent déterminer les apparitions de fantômes, on a été à même de constater que ce sont presque toujours des préoccupations, des monoïdéismes terrestres, absorbant complètement le champ de conscience très limité par lequel ils se manifestent, comme la suggestion hypnotique absorbe complètement le champ de conscience, également très limité, de l'hypnotisé et le rend étranger à toute autre influence que celle de son hypnotiseur.

Il en est de même de l'esprit désincarné quand il se manifeste par l'intermédiaire d'un médium. Le champ de conscience qu'il extériorise dans cette manifestation doit être, comme celui du fantôme, très limité, et n'est le plus souvent constitué que par des souvenirs terrestres. La véritable personnalité de l'Esprit, celle qui résulte de son nouvel état dans l'au-delà, semble y rester étrangère. Et c'est précisément parce qu'il en est ainsi que, tandis qu'en France les esprits désincarnés enseignent, quand ce n'est pas le médium lui-même ou les assistants qui remplissent eux-mêmes ce rôle subconsciemment, la doctrine des réincarnations successives – ceux d'Amérique au contraire la condamnent. Les uns et les autres sont sincères : tous ont retrouvé ces doctrines dans leurs souvenirs terrestres : le réincarnationniste, par exemple, dans les ouvrages

---

<sup>128</sup> *Psychologie d'une Conversion*, p. 671.

d'Allan Kardec ou autres spirites français qu'il a pu lire de son vivant ou dans les cercles qu'il a fréquentés ; l'anti-réincarnationniste dans les ouvrages ou dans les cercles spirites américains où la thèse des réincarnations est généralement condamnée (à cause des nègres).

La conclusion qui s'impose à la suite de ces diverses constatations est que ce qui se montre et se communique à nous de la personnalité du défunt, dans les séances du médiumnisme, n'est, d'une manière générale, qu'un reflet de la conscience totale ; un de ces états de conscience passagers et fragmentaires que l'étude de l'hypnose nous a permis de connaître et de définir et qu'alimentent des souvenirs terrestres : une sorte de rêve obscur de l'esprit désincarné. »

Il n'est pas douteux néanmoins que des forces intelligentes peuvent exister autour de nous. Quand, dans les séances spirites nous demandons qu'on nous touche la main ou le front, nous sentons cet attouchement exactement à la place indiquée, et sans nulle hésitation, même par une obscurité complète. Du PREL raconte que, pendant une séance spirite à Vienne, il demanda mentalement qu'on lui tirât l'oreille gauche, et comme il ne sentait rien, qu'on le tirât par le nez : rien encore. Alors il pria qu'on lui tirât l'oreille droite. Là-dessus, on lui tira consécutivement l'oreille gauche, le nez et l'oreille droite, sans hésitation, et avec l'assurance d'une personne qui y voit clair. – Je connais cinquante observations du même genre.

Le monde psychique que nous avons à découvrir est immense et illimité.

Sur l'état de l'âme après la mort, sur la vie future, on a fait bien des hypothèses ; depuis les Aryens du temps de Rama, depuis les Asiatiques du temps de Zoroastre, depuis les Grecs du temps d'Homère, d'Hésiode, de Pythagore, de Platon, depuis les Egyptiens des hypogées pharaoniques, depuis les Hébreux du temps de Moïse, depuis les Hindous du temps de Bouddha, depuis les Druides des dolmens de la Gaule, depuis Jésus-Christ et les évangiles, depuis Mahomet et le coran, jusqu'aux Swedenborgiens, aux spirites, aux théosophes, aux scientifiques du XIXe siècle et du XXe. On a décrit les champs-élysées, le paradis, l'enfer, le purgatoire, les limbes, le séjour des morts, les plans célestes, les arcanes de l'espace, les mondes ultra-terrestres, les voyages éthérés, la palingénésie, les réincarnations, la pluralité des existences de l'âme, on a imaginé tout un univers inexploré en comparaison duquel les suggestives représentations sculpturales de nos cathédrales ne sont qu'une frêle image anthropomorphique. Est-il possible d'apporter quelque lumière dans ces vues plus ou moins brumeuses ?

Les analystes énumèrent une cinquantaine de religions, ou, pour mieux dire, de croyances religieuses distinctes, ayant leurs dogmes particuliers sur la vie future. Elles ne s'accordent ni entre elles ni avec le peu que nous pouvons posséder de science positive. Mais n'oublions pas cette opinion notable d'un profond penseur, CLAUDE BERNARD : « Je suis persuadé, écrivait-il, qu'un jour viendra où le physiologiste, le poète et le philosophe parleront la même langue et s'entendront tous. » Et regrettons avec EDOUARD SCHURÉ, que la Science et la Religion se soient posées comme deux forces ennemies et irréductibles, ce qui est une erreur. Deux vérités ne peuvent pas être opposées l'une à l'autre. On ne sait que ce que l'on a appris. On sait, par exemple, que la Terre tourne sur elle-même en vingt-quatre heures et autour du Soleil en un an. C'est là un fait acquis, incontestable, archi-prouvé. Ce que la science positive a définitivement établi est inébranlable. Nous devons penser que les idées religieuses évolueront progressivement et que les conflits entre la science et la religion célébrés par Spencer et les autres rationalistes se dissiperont, comme les brumes du matin au lever du soleil d'été.

Un écrivain distingué, Louis EBLÉ, a écrit, il y a quelques années, un ouvrage judicieusement conçu<sup>129</sup> pour montrer que la science moderne ne peut nous apprendre en quoi consiste la vie

---

<sup>129</sup> *La Vie future devant la sagesse antique et la science moderne*, Paris, 1904.

future, mais que la réalité de cette vie future ne laisse aucun doute. Ce livre a été publié en 1904. Les recherches faites en ces vingt dernières années nous apportent-elles plus de lumière ?

Où sont les âmes des morts ? demande-t-on. Les diverses religions ont des opinions diverses sur la vie future. Les chrétiens protestants adoptent le ciel et l'enfer ; les catholiques placent entre les deux le purgatoire ; les juifs s'abstiennent de définir, tout en conservant les anges ; les musulmans espèrent un paradis plutôt sensuel ; les bouddhistes voient le nirvana à l'horizon céleste des destinées ; les Grecs avaient les champs-élysées et le tartare ; les Egyptiens avaient l'amenti et le double. Au fond, toutes ces idées sont de l'anthropomorphisme.

Dans les représentations sculptées sur les tombeaux gallo-romains, nous voyons souvent la Lune représentée par son croissant (visiter notamment le musée de Langres), et l'idée que les âmes des trépassés pouvaient être transportées dans la Lune a longtemps régné. Les chrétiens s'y sont rapidement opposés, et nous lisons fréquemment cette défense dans les homélies des premiers siècles de notre ère : « nec in lunam incolant » – ils n'habitent pas la Lune.

La question du lieu ne se pose pas pour les âmes comme pour les corps. L'esprit n'occupe aucun lieu. Mais avouons qu'il nous est impossible de concevoir aucune forme, aucun aspect en dehors de nos sens.

Elevés dans les idées et les images de l'ancienne théologie astronomique du temps des apôtres, des évangélistes, de l'apocalypse, des pères de l'Eglise, enseignant le paradis des justes, des saints et des anges, la descente de Jésus aux enfers, l'ascension, l'assomption, la trinité, les chœurs des élus, les chrétiens se demandent tout naturellement où sont leurs morts chéris et cherchent à se représenter le lieu où ils peuvent résider. Il est difficile, pour ne pas dire impossible, de nous dégager des idées terrestres sur l'espace et le temps.

Cependant l'âme, en dehors de la vie, est affranchie de ces contingences relatives au monde matériel.

L'Astronomie a toujours été associée aux spéculations philosophiques et religieuses sur la vie future. Et il n'en peut être autrement. Le système du monde physique est le cadre du système du monde spirituel. L'association des deux ordres d'idées est inévitable. Que signifie l'expression « être dans le ciel » ? Tout est dans le ciel. La Terre que nous habitons est un astre du ciel, aussi bien que Mars, Jupiter, Saturne, Sirius ou Véga. Les sphères du Dante, les chœurs de chérubins, les trônes et les puissances, l'assemblée des élus, la domination suprême de la Trinité ne peuvent plus être admis que sous une forme symbolique. Ce n'est pas là la vie éternelle. Nous savons aujourd'hui qu'il n'y a ni haut ni bas dans l'univers. Si vous représentez sur une image l'ascension de Jésus-Christ, cette image avait un sens à l'époque où l'on croyait la terre plate à la base du monde, l'enfer aux régions inférieures, le ciel au-dessus. Cette image n'a plus aucun sens, puisque douze heures après elle représenterait une chute verticale de Jésus-Christ, la tête en bas.

Qu'est-ce donc que le Ciel ? C'est l'espace universel ; c'est actuellement pour nous la Voie Lactée, dont notre planète est un infime village, dont notre soleil est une étoile, qui se compose d'un milliard de soleils, et dont l'étendue présente aux calculs modernes un diamètre qui peut atteindre trois cent mille années de lumière, chacune de ces années correspondant à 9.467 milliards de kilomètres !

Les sculptures de nos belles églises gothiques nous montrent partout des images de l'univers chrétien, du jugement dernier, du ciel et de l'enfer, ne pouvant correspondre en rien à la réalité.

Pendant des siècles et des siècles, la doctrine chrétienne a enseigné la résurrection des corps. Credo resurrectionem carnis. C'est un article de foi. Dans son épître aux Romains, saint Paul dit (VIII, II) : « L'Esprit de celui qui a ressuscité Jésus-Christ d'entre les morts donnera aussi la vie à vos corps mortels. » La croyance est imposée, précise, indiscutable. C'est bien le corps qui a vécu, qui a souffert et qui a joui pendant, la vie, qui se réveillera au jugement dernier et

ressuscitera. Jésus doit apparaître à l'Orient, annoncé par les trompettes angéliques, les morts se relèveront de leurs tombeaux, et les fosses sont orientées dans ce sens afin qu'en se relevant les ressuscités soient face à l'est. Telle est l'ordonnance admise des cimetières chrétiens. Elle est tombée en désuétude depuis l'extinction de la foi, et aujourd'hui on enterre les cadavres n'importe comment, au hasard de la voirie, de même qu'on a cessé d'orienter les églises. Mais le principe du Credo est absolu. Il est aussi indiscutable qu'il est inacceptable. Aucun homme instruit, intelligent et loyal n'admet plus la résurrection des corps avec quelque interprétation pseudo-scientifique que ce soit : ce sont là des idées d'un autre âge.

Quant à la légende des peines éternelles de l'enfer où les corps des damnés devraient souffrir sans fin, nous pouvons difficilement concevoir la possibilité d'un raisonnement humain dans les enseignements de l'église, lorsque nous lisons dans Bossuet des phrases comme celle-ci : « Ainsi toujours vivants et toujours mourants, immortels pour leurs peines, trop forts pour mourir, trop faibles pour supporter, ils gémiront éternellement sur des lits de flammes, outrés de furieuses et irrémédiables douleurs. »

Voilà pourtant ce que des croyants au Bon Dieu l'ont jugé capable de faire en créant des âmes humaines ! Quelle aberration et quel blasphème !

Corps humains ressuscités ! L'idée elle-même est insoutenable. La vie extra-terrestre se déroule en des conditions toutes différentes de la vie terrestre. Aucune assimilation possible. A quoi serviraient des organismes construits comme les nôtres ? C'est un état sans aucun rapport avec les exigences vitales de notre planète. Assurément, ils ne sont plus tributaires du tube digestif comme les grossiers terriens. Autres corps ! Êtres fluides ? Dans cet autre monde, on ne voit pas Adam et Ève, ni Mars et Vénus « Neque nubent, neque nubentur », dit l'évangile. Mais il nous est de toute impossibilité de nous représenter des formes inconnues, et, je le répète, la question ne se pose même pas. Pouvons-nous même imaginer simplement la mentalité d'une âme affranchie des impressions terrestres ? La chenille, si elle était capable de raisonner, ne pourrait deviner la vie du papillon, quoiqu'il s'agisse de son être personnel. Et quant à la mémoire, le papillon pourrait-il, en l'en supposant doué, se souvenir de son état antérieur ?

Malgré les difficultés, les contradictions et les antithèses, remarquons que la religion chrétienne s'accorde avec le bouddhisme et ses 400 millions de sectateurs en demandant, dans la prière des morts, le repos éternel. *Requiem aeternam dona eis Domine !* Ce repos ressemble beaucoup au nirvana, à l'anéantissement.

Mais cette immobilité n'existe nulle part. L'univers est un dynamisme régi par l'esprit, et la matière n'est qu'une apparence, les atomes obéissant à l'énergie ; tout marche, tout est en mouvement dans l'infini ; Dieu L'INCONNAISSABLE régit tout, depuis l'infiniment grand jusqu'à l'infiniment petit. La vie future fait partie de cet ensemble. La qualification de vie future est, d'ailleurs, relative et anthropomorphique, attendu que, ce qui est futur pour nous, est actuellement présent pour nos antérieurs, et que l'époque où nous vivons en ce moment sera passée dans un avenir prochain. Absolument parlant, il n'y a qu'un présent éternel. Ceux qui étaient vivants il y a cent ans sont actuellement dans la vie future devenue présente pour eux, et dans cent ans cette vie actuellement future pour nous sera présente.

Un nombre respectable d'observations conduirait à admettre la permanence ou la simultanéité de tous les phénomènes se produisant au sein d'une âme universelle à laquelle nos idées sur le temps sont étrangères. L'avenir est vu. Le passé est vu également. Comme s'il y avait un présent perpétuel.

Dans l'immobile éternité, le temps n'existe pas. Il est créé, pour nous, en rapport avec les mouvements de la Terre.

Si nous n'avions pas la succession des années, des saisons, des jours et des nuits, au lieu de notre calendrier, au lieu des jours, des heures, des minutes, des secondes, l'immobile éternité règnerait. Dans l'espace absolu, il n'y a pas de temps.

Chaque planète crée et mesure son temps à elle-même. Sur Neptune, l'année égale 165 des nôtres, sur Uranus 84, sur Saturne 30, sur Jupiter 12. La journée de Mars dure vingt-quatre heures trente-neuf minutes ; la nôtre pourrait durer autant ou davantage, et ce seraient toujours des journées pour nous.

Considéré en lui-même, le temps n'existe pas.

Le temps n'ayant pas d'existence réelle, l'avenir comme le passé sont présents. Tous les événements sont déterminés par les causes qui les produisent. La volonté humaine fait partie des forces en œuvre dans la nature.

Ce n'est pas là une théorie : c'est un fait d'observation, que les lecteurs de cet ouvrage ont apprécié par le grand nombre d'exemples d'événements futurs vus d'avance.

L'analyse métaphysique comme l'observation établissent donc que le temps n'existe pas en lui-même, que l'on peut voir d'avance les événements qui arriveront, et que tout est présent.

Le temps n'existant pas, ce qui reste de nous après la mort, l'âme, l'esprit, l'entité psychique, quelle que soit la dénomination qu'on lui donne, et quelle que soit sa nature, cesse d'appartenir à ce que nous appelons le temps pendant la vie. Il n'y a plus, pour l'être pensant qui peut subsister, ni années, ni jours, ni heures. Le relatif fait place à l'absolu.

Ce qui est au fond des apparences, « la chose en soi » dont parle Kant, l'essence propre n'a rien de commun avec nos idées de passé ou d'avenir, et un fait quelconque peut être perçu aussi bien avant qu'il arrive que lorsqu'il est arrivé. Pour l'être situé en dehors du temps, nos idées terrestres de passé et d'avenir n'ont plus les mêmes aspects. Hier et demain sont aujourd'hui.

Cependant il y a continuité. Ce que nous appelons survivance de l'âme ne doit pas s'entendre seulement comme la conservation d'un atome psychique indestructible qui n'aurait pas conscience de lui-même, mais avec la persistance de l'identité pensante, douée de mémoire.

L'âme est une substance invisible, impalpable, impondérable, en dehors de nos conditions d'observation physique. Nos mesures d'espace ne peuvent pas plus lui être appliquées que celles de temps. Elle peut se manifester à des centaines et des milliers de kilomètres de distance. Les observations publiées dans nos trois volumes le prouvent.

Ainsi donc, en résumé, l'espace et le temps n'existent pas tels que nos conceptions de mesures nous les présentent. C'est l'infini ; c'est l'éternité. La distance d'ici à Sirius n'est pas une plus grande partie de l'infini que celle qui sépare votre main gauche de votre main droite. L'électricité nous a déjà accoutumés aux transmissions rapides entre les distances. Les radiations lumineuses n'emploient pas deux secondes pour franchir l'intervalle qui s'étend de la Terre à la Lune. Il y a des transmissions qui peuvent être qualifiées d'instantanées. L'espace et le temps arrivent parfois à se confondre.

D'autre part, l'espace n'est pas non plus ce qu'il nous paraît. Nos mesures pratiques se font sur trois dimensions, sur le cube formé par la longueur, la largeur et la hauteur. Or, il y a une quatrième dimension, il y a l'hyperespace. La force de la gravitation, qui ne s'exerce pas selon les surfaces, mais pénètre les corps, les actions électro-magnétiques de l'éther et la chimie moléculaire, révèlent la quatrième dimension. Les apparitions que nous avons signalées se produisent par cette quatrième dimension. Nous avons vu, entre autres, celle d'Alphonse de Liguori transporté de son couvent du royaume de Naples au lit du pape Clément XIV à Rome (*Autour de la Mort*, p. 40) ; saint Antoine de Padoue prêchant à Montpellier et se montrant dans son couvent (id., p. 41) ; sainte Catherine de Ricci, étant à Prato, s'entretenant avec saint Philippe de Néri à Rome (id., id.) ; le double de Mue Sagée (id., p. 46) ; Sir Carne Rashes à la Chambre



des députés (id., p. 54); Mme Milman (id., p. 55) ; Miss Rhoda Clary (id., p. 64), etc. Nous avons déjà déclaré (id., p. 68), sur des observations précises, qu'un homme et une femme bien portants peuvent se trouver en un autre lieu que celui où ils sont avec leur corps normal. Nous pourrions ajouter à ces observations celles d'apports constatés : ce n'est pas ici le lieu de les discuter ; mais tout s'accorde pour affirmer l'existence de la quatrième dimension. Un homme, un objet, enfermé dans une chambre par les quatre murs, le plafond et le plancher peut en sortir. Il semble que la vie ultra-terrestre de l'âme s'exerce dans cette dimension, déjà accessible au calcul algébrique.

Les âmes revêtent-elles une forme ? Qu'est-ce que le corps spirituel de saint Paul, le corps astral des théosophes, le corps éthéré des occultistes ?

Les observations de doubles peuvent nous instruire. Nous en avons vu un choix spécial au tome II, et nous les avons rencontrés dans tout le cours de notre travail. Il y a sûrement trois éléments dans l'être humain : l'âme pensante, le double fluide et le corps physique. Ce double est au service de l'âme et a été analysé sous plus d'un aspect. C'est lui que, dès le milieu du siècle dernier, REICHENBACH a étudié sous le nom d'Od, mot tiré du sanscrit et signifiant : qui pénètre partout. Ce n'est pourtant pas l'éther. Tous les psychistes ont dans leurs bibliothèques les ouvrages de cet auteur, ainsi que ceux de son continuateur Charles du Prel et du colonel A. de Rochas. Le corps odique est l'aura des occultistes, atmosphère humaine visible pour les sensitifs et même pour certains yeux normaux avec des préparations appropriées. C'est ce fluide qui paraît en jeu dans les expériences de lévitation, dans les apparitions et dans plus d'une manifestation posthume. Il survit à la désagrégation moléculaire. Lorsque j'assistais aux expériences de mon ami le colonel de Rochas, à l'Ecole polytechnique, comme à celles du Dr Baraduc dans son laboratoire, nous ne pouvions nous empêcher de penser que les doubles étudiés à notre époque étaient ceux des rites de l'antique religion égyptienne figurés sur les innombrables représentations qui nous ont été conservées depuis quatre mille ans. Ces traditions paraissaient perdues.

CHARLES DU PREL<sup>130</sup>, savant bavarois (1839-1899), d'origine française auquel les sciences psychiques doivent d'importantes recherches, a conclu de trente années d'études que l'âme n'est pas un pur esprit, mais un esprit associé à un corps transcendantal, qu'il assimile à l'Od de Reichenbach. Ce corps éthéré, odique, serait en acte dans les manifestations du magnétisme et du spiritisme. C'est le corps astral des occultistes, des théosophes, doué de forces qui lui sont propres, survivant à l'organisme physique, en rapport direct avec l'éther universel, pouvant traverser la matière, constituant parfois les fantômes substantiels signalés par Crookes et autres observateurs. Ce corps astral existerait pendant la vie aussi bien qu'après la mort. Il rappelle à ce propos l'idée de Kant que : « l'âme humaine se trouve, dès cette vie, liée à deux mondes à la fois » et que, « quand enfin l'union de l'âme avec le corps physique cesse par la mort, sa vie dans l'au-delà est la continuation naturelle de la liaison qu'elle a déjà eue avec cet au-delà<sup>131</sup> »

Si l'âme humaine survit à l'organisme physique, elle préexiste ; il y a la même éternité derrière nous que devant nous. L'objection radicale faite à ce principe est que nous ne nous souvenons de rien. Elle n'est pas absolue, Car chacun de nous naît avec des facultés personnelles qui ne viennent pas de l'hérédité et, d'autre part, quelques hommes ont des réminiscences plus ou moins marquées d'un passé inconnu. La vie éternelle ne peut se comprendre que sur le principe de la réincarnation proclamé par Pythagore, Origène, Jean Reynaud et tant d'autres philosophes. L'espace nous manque pour discuter cette immense question dans ce volume ; mais nous devons en admettre le principe.

---

<sup>130</sup> Du Prel, possession de l'abbaye de Saint-Claude, Franche-Comté. Voir son ouvrage *La Mort, l'au-delà, la Vie dans l'au-delà*, publié par Mme HEMMERLÉ et le colonel DE ROCHAS. Paris, 1905.

<sup>131</sup> Rêves d'un voyant, 20-25.

Dans notre ignorance scientifique totale des conditions de la vie ultra-terrestre, nous ne pouvons former que des conjectures sur cette vie. Nous savons désormais que l'âme subsiste. Admettre cette survivance conduit à admettre la préexistence. La vie terrestre n'est qu'une phase dans la vie de l'esprit. C'est d'ailleurs la seule doctrine admissible d'après l'ensemble de toutes les considérations métaphysiques, et c'est la plus ancienne des croyances religieuses définies. Préexistence et survivance.

La discussion de ce grave problème réclamerait un ouvrage entier et, au seul point de vue historique, nous devrions remonter à l'un des pères de l'église les plus instruits, Origène, et plus haut encore, à Pythagore, à Manou, à Bouddha. Les arguments de la préexistence ont une valeur incontestable<sup>132</sup>. Le principal est l'inégalité des êtres humains dès leur naissance, inégalité mentale qui ne peut être attribuée à l'hérédité, les aptitudes spéciales pour les sciences comme pour les arts, les prédispositions innées, les convictions dès l'enfance, qui ne peuvent qu'avoir été acquises antérieurement. Un autre argument est le fait des réminiscences, plus ou moins vagues, plus ou moins précises du déjà vu, du déjà entendu, sensations inexplicables autrement et qui, chez certains êtres, sont flagrantes.

Chacun de nous, dis-je, arrive en ce monde avec des aptitudes spéciales, dont l'origine ne peut être trouvée dans l'hérédité. Je connais une famille avec cinq garçons. Ils diffèrent entièrement, radicalement les uns des autres, comme s'ils étaient de races différentes. Cet exemple pourrait être multiplié par cent, par mille.

Toutes les mémoires passées, accumulées, constituent au fond de nous un domaine latent, dans un subconscient indépendant de notre cerveau. La mémoire des faits antérieurs n'a pas été enregistrée dans le cerveau.

Dans nos goûts, dans nos préférences, dans nos impressions, dans nos intuitions, dans nos rêves, dans les réminiscences, dans les sympathies et les antipathies, c'est notre être antérieur à la naissance terrestre qui, plus ou moins vaguement, se manifeste.

Un de mes amis a pour compagne une femme aimable et distinguée dont le caractère est imperturbablement très gai dans la vie normale quotidienne, charmante modèle d'humeur toujours agréable ; or, ses rêves sont abominablement tristes, et souvent douloureux, amenant des larmes.

Il y a deux êtres en nous au point de vue de la mémoire, deux mémoires généralement amalgamées, mais parfois nettement distinctes.

On objecte surtout à la préexistence l'absence de souvenirs précis de nos existences antérieures. A quoi nous sert-il d'avoir vécu si nous ne nous souvenons pas ? La personnalité ne consiste-t-elle pas essentiellement dans la mémoire ? On peut répondre cette objection que, pendant la vie terrestre, l'organisme matériel apporte des conditions nouvelles et un cerveau doué de nouveaux enregistrements pour une mémoire transitoire ; que, d'ailleurs, nous ne nous souvenons pas de la millième partie de ce qui nous est arrivé depuis notre naissance, et que la mémoire intégrale de l'âme peut ne s'exprimer entièrement que pendant sa liberté dans les intervalles entre les incarnations. Nous avons des connaissances mentales, des pensées mentales dans le subconscient subliminal, remontant à nos existences antérieures, et des pensées cérébrales provenant de notre existence actuelle. Les premières sont plus vraies, plus profondes, plus sûres que les secondes.

Chez certains êtres, les observations de souvenirs périmés se sont montrées avec une grande netteté.

---

<sup>132</sup> Voir notamment ANDRÉ PEZZANI, lauréat de l'Institut, la *Pluralité des existences de l'âme, conforme à la doctrine de la pluralité des mondes* (1865), au chapitre Jean Reynaud, Henri Martin, Flammarion.

Nos existences antérieures ont préparé notre vie actuelle. Notre vie, actuelle prépare nos existences à venir.

L'âme apporte, en s'incarnant, les aptitudes résultant des connaissances acquises antérieurement. Entre autres exemples, comme édifiants prodiges, citons Pic de la Mirandole, Pascal, Mozart, Saint-Saëns. Les parents donnent à leurs enfants, à leur naissance, la vie physique, non la valeur intellectuelle et morale.

On m'a souvent objecté que, si la réincarnation est une loi de la nature, les communications avec les morts sont impossibles. Nous pouvons répondre qu'en effet ces communications sont rares ; mais que toutefois, rien ne prouve que les réincarnations soient forcément immédiates. Puisque nous ne savons encore à peu près rien sur cet autre monde, tout est à apprendre. Nos recherches actuelles auront pour conséquence la transformation complète des divers enseignements religieux sur la vie future. Les défunts qui se communiquent ne parlent ni du paradis, ni de l'enfer, ni des jardins islamiques, ni des champs-élysées grecs, ni du nirvana hindou. Nous assistons, sans nous en douter, pouvons-nous dire avec M. Alfred Bénézech, à un mouvement intellectuel qui révolutionnera la mentalité humaine, mouvement le plus important depuis l'avènement du christianisme.

Au point de vue philosophique et religieux, soyons des pythagoriciens revenus au XXe siècle avec la connaissance astronomique actuelle.

Définie ou non, la croyance en une vie future domine toutes les nations, malgré les incertitudes et les négations. Sous une forme quelconque, l'immortalité se présente aux espoirs humains, aujourd'hui comme au temps des Gaulois et des druides. Les révolutions n'y ont rien changé : Robespierre a présidé la fête de « l'Etre suprême », et naguère encore on pouvait lire sur le portail de l'église voisine de mon observatoire de Juvisy cette inscription en lettres capitales : « Le peuple français reconnaît l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme. » Cette âme s'impose sous toutes les latitudes. Au Japon, actuellement encore, comme on l'a vu récemment aux obsèques de l'écrivain Lafcadio Hearn, à Tokyo, on ouvre de petites cages qui mettent des oiseaux en liberté, touchant symbole de l'âme qui s'envole de sa terrestre prison.

D'existences en existences, la vie psychique nous élève en une évolution ascendante. Chacun de nous a été minéral, végétal, animal, avant d'être homme, et l'homme n'est pas le dernier terme. Nous sommes encore très inférieurs.

Notre vie après la mort sera celle que nous aurons préparée. Nous sommes ce que nous nous faisons. Le Karma des théosophes est une réalité. Les êtres qui ne vivent que pour la matière et par la matière ne jouiront pas des plaisirs de l'esprit ; les sybarites de la chair seront évidemment déçus ; les sensuels resteront longtemps en retard dans leur évolution. Le progrès spirituel n'est pas le même pour tous. Les réincarnations sont liées aux valeurs intellectuelles et morales.

Il n'y a aucune raison pour restreindre à notre planète les réincarnations de l'âme humaine, et il n'est pas anti-scientifique d'attribuer à la monade psychique la faculté de voyager dans l'immensité des espaces célestes, de passer d'une planète à une autre, de la Terre à Mars, à Vénus, ou à quelque autre monde. La science vient de démontrer le transport presque instantané des ions et des électrons à travers les 150 millions de kilomètres qui séparent le Soleil de la Terre. Pendant les orages magnétiques de la photosphère solaire, les ions du Soleil nous arrivent et produisent ici les agitations de l'aiguille aimantée et les perturbations du magnétisme terrestre.

Et puisque la télépathie existe entre les morts et les vivants, il n'est pas interdit aux astronomes d'espérer, comme nous le remarquons plus haut, que le jour n'est peut-être pas éloigné où des communications psychiques pourront être établies entre une planète de notre système et la Terre. L'espace ne se mesure pas en télépathie. Toutes ces vues ne peuvent être approfondies ici. Mes lecteurs en ont eu un aperçu dans Lumen, il y a un demi-siècle.

Les conclusions auxquelles nous venons d'arriver sont le résultat d'un travail personnel, libre et indépendant, sans affiliation avec aucune croyance, aucun système religieux<sup>133</sup>. Il est digne d'attention, au point de vue historique, qu'elles sont conformes aux enseignements de l'occultisme, aux traditions ésotériques unanimes de l'Inde, de l'Égypte, de la Chaldée, de la Perse, de la Grèce, des Hébreux, des Esséniens, de la Kabbale et des hermétiques du moyen âge. Nous trouvons la plupart des sujets de nos chapitres de ces trois volumes, les doubles, les transmissions télépathiques, les manifestations posthumes, les apparitions, dans le Livre des Morts, le Rig-Véda, le Zend-Avesta, le Tripitaka bouddhique, le Maha-Bahrata, les Lois de Manou, la Bible. Nous devons être moins surpris de cette corrélation de deux perceptions de la même vérité à des distances de plusieurs milliers d'années et par des méthodes entièrement distinctes, que ne l'a été le premier jésuite arrivant en Chine comme missionnaire et constatant que le mythe de l'enfant-dieu, né d'une vierge, y était enseigné depuis cinq mille ans. Revenons-nous pour cela, au XX<sup>e</sup> siècle, aux doctrines prônées il y a sept mille ans ? Oui et non. Oui, en ce sens que les Anciens en savaient plus qu'on ne le pense généralement. Non, en ce sens que les méthodes scientifiques actuelles nous apportent une confirmation pratique et un commencement d'explication.

Mais il est temps de nous arrêter.

Le travail que nous avons entrepris est immense et a dépassé de beaucoup les limites dans lesquelles il avait d'abord paru pouvoir être contenu. Les premières lignes de notre premier tome disaient :

« Je me décide à présenter aujourd'hui à l'attention des hommes qui pensent un ouvrage commencé il y a plus d'un demi-siècle, quoique je n'en sois pas encore entièrement satisfait. » Trois ans après avoir écrit ces lignes, je vois, hélas ! le sujet plus développé encore et le cadre de ces trois volumes, insuffisant.

J'avais pensé clore ici ce laborieux ouvrage fondamental par ce troisième volume ; mais un certain nombre de lecteurs insistent pour que je ne laisse pas ignorés les faits importants que j'ai dû, après les avoir réunis, éliminer de ce livre dans le cours de son impression pour alléger sa longueur, tels que les apparitions de défunts aux lits des mourants, les photographies authentiques de fantômes, les phénomènes des maisons hantées, les apparitions et manifestations signalées dans l'histoire sacrée, de Samuel à Jésus-Christ, ainsi que dans l'histoire profane, la pluralité des existences de l'âme au point de vue astronomique. De plus, en ce qui concerne les manifestations métapsychiques, les documents, les relations continuent de m'arriver chaque jour de tous les points du monde. Ces faits sont bien plus nombreux qu'on ne le pense, en général, car (remarque significative) chaque fois qu'on en parle il se trouve des auditeurs qui en connaissent d'analogues. Il s'agissait, avant tout, de prouver par des observations positives, nombreuses, concordantes, la réalité de la survivance ; ce qui est fait. Maintenant, cette documentation complémentaire peut lui être ajoutée. Elle sera offerte aux lecteurs désireux de la connaître, et pour ceux qui aimeraient retrouver facilement les exemples les plus caractéristiques et les sujets passés en revue, des tables alphabétiques des matières et des auteurs cités dans ces trois volumes y seront annexées. Il me semble que le titre tout indiqué de ce quatrième volume sera celui-ci : *En marge de la Mort et son mystère*.

---

<sup>133</sup> Le premier précepte des *Vers dorés* de Pythagore peut se traduire ainsi : « Laissez les êtres humains faire leurs religions ; mais ayez la vôtre. »

Quels que soient les compléments qui pourront être ajoutés aux observations précédentes, nous possédons désormais la certitude scientifique de la survivance de l'âme au-delà du dernier soupir terrestre. L'ÂME EST INDÉPENDANTE DE L'ORGANISME MATÉRIEL ET CONTINUE DE VIVRE APRÈS LA MORT.

Certes, nous sommes loin de tout savoir. Des difficultés, des obscurités, des incompréhensibilités, restent insolubles pour nos facultés humaines. Un inconnu sans bornes nous enveloppe : nous n'atteignons pas la réalité ; si nous en approchons quelque peu, soyons satisfaits ; au lieu du sommeil de la nuit, nous nous éveillons à l'aurore.

Comme c'est la première fois qu'un ouvrage de cet ordre est écrit, comme aucun mortel n'est parvenu jusqu'ici à soulever le voile d'Isis, je n'ose pas m'attribuer la prétention d'avoir résolu entièrement l'immense problème ; mais j'espère que ce travail n'aura pas été stérile. Je n'ai fait que défricher le terrain et ouvrir la voie de la science nouvelle. L'avenir jugera des résultats de cet effort. Nous avons mis en pratique l'invitation de Jésus : « Cherchez et vous trouverez. » Quels que puissent être les progrès des découvertes futures, notre doctrine acquise se résume désormais en ces termes : Le corps passe. L'âme vit dans l'infini et dans l'éternité.

## TABLE DES MATIÈRES

Chapitre I - Investigation générale sur la réalité des manifestations de morts.....	3
Chapitre II - Morts qui sont revenus à la suite de serments réciproques, de promesses, d'engagements, de déclarations antérieures.....	28
Chapitre III - Morts qui sont revenus pour affaires personnelles.....	42
Chapitre IV - Manifestations et apparitions de morts immédiatement après le décès (De quelques minutes à une heure) .....	60
Chapitre V - Manifestations et apparitions de morts presque immédiatement après le décès. (Quelques heures : de 1 heure à 24 heures).....	74
Chapitre VI - Manifestations et apparitions de morts peu de temps après le décès. (De un jour à une semaine.).....	93
CHAPITRE VII - Manifestations et apparitions de morts quelque temps après le décès. (D'une semaine à un mois) .....	113
CHAPITRE VIII - Manifestations et apparitions de morts assez longtemps après le décès. (D'un mois à une année.).....	128
CHAPITRE IX - Manifestations et apparitions de morts longtemps après le décès. (pendant les, deuxième, troisième et quatrième années après la mort).....	144
CHAPITRE X - Manifestations et apparitions de morts très longtemps après le décès. (Au-delà de la quatrième année.) .....	163
CHAPITRE XI - Les manifestations de morts dans les expériences de spiritisme. Les preuves d'identité .....	175
CHAPITRE XII - Conclusion des trois volumes de cet ouvrage .....	190